QUATRIÈME LIVRE DE LECTURE

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE DE LHOMOND

AUGMENTÉE DE NOMBREUX EXEMPLES

PUISÉS AUX MEILLEURES SOURCES ET DISTRIBUÉS AVEC ORDRE

— PAR —

E. ROBERT, C.S.V.

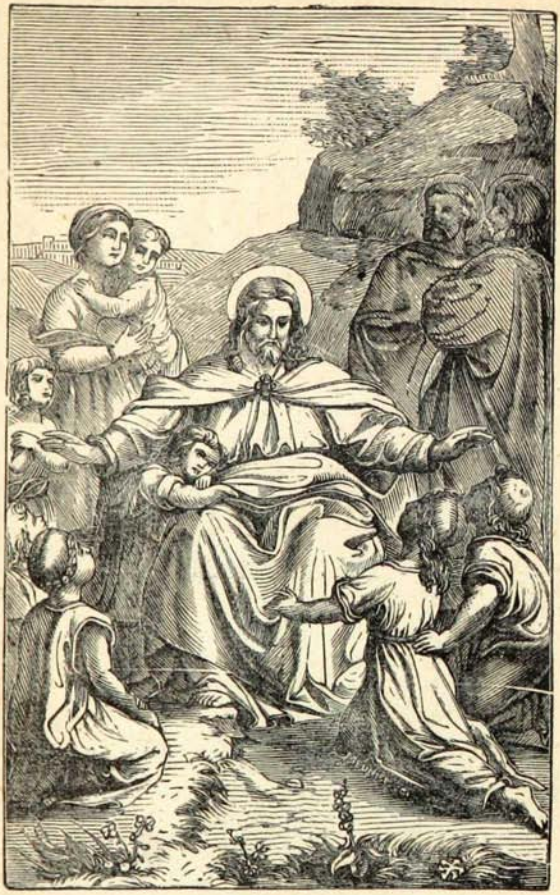


A VENDRE
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET LES
PRINCIPAUX MARCHANDS.

LA

DOCTRINE CHRETIENNE

DE LHOMOND



Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les empêchez point ; car le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent. Je vous le dis en vérité : Quiconque n'aura pas reçu le royaume de Dieu comme un enfant, n'y entrera point.

(*St Marc*, X, 14, 15).

QUATRIEME LIVRE DE LECTURE

LA

DOCTRINE CHRÉTIENNE

DE LHOMOND

AUGMENTÉE DE NOMBREUX EXEMPLES

PUISÉS AUX MEILLEURES SOURCES ET DISTRIBUÉS AVEC ORDRE

— PAR —

E. ROBERT, C.S.V.

Approuvé par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE



BUREAU DES ETUDES C.S.V.

IMP. DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS,
COIN DES RUES
ST-LOUIS ET ST-DOMINIQUE, MILE-END
près Montréal.

14
83

Enregistré, conformément à l'Acte du parlement du Canada, sur la propriété littéraire et artistique, en l'année mil huit cent quatre-vingt-deux, par les CLERCS de ST-VIATEUR, au bureau du Ministre de l'Agriculture.

78261

MILE-END.—Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets.

APPROBATION.

Nous avons pris connaissance d'un livre spécialement destiné aux Ecoles et aux Familles chrétiennes, ayant pour titre : Doctrine Chrétienne de LHOMOND, augmentée de nombreux exemples. *Cet ouvrage nous a paru très propre à remplir le double but qu'on s'est proposé : d'instruire et d'intéresser.*

Nous l'approuvons et désirons qu'il se répande dans les écoles et dans les familles auxquelles il est destiné.

Lyon, 14 juin 1867.

DE SERRES,
VIC.-GÉN.

AVERTISSEMENT

LA DOCTRINE CHRÉTIENNE de Lhomond est, à juste titre, répandue aujourd'hui dans la plupart des écoles et des familles chrétiennes. Dans cet ouvrage, qui est par excellence un livre de saine doctrine, les vérités fondamentales de la religion sont exposées avec un ordre et une clarté admirables. Néanmoins, on a toujours regretté que des traits historiques, bien choisis et bien appropriés, ne vinssent pas à la fin de chaque chapitre, corroborer et sanctionner, pour ainsi dire, la vérité religieuse énoncée et développée plus haut : l'exemple sera toujours un des plus sûrs moyens d'agir sur les âmes. Le cri de saint Augustin se reproduit toujours dans les consciences : " Pourquoi ne ferais-tu pas ce que celui-ci ou celle-là ont pu faire ? " Il y a déjà longtemps qu'on l'a dit : *Les discours persuadent, mais les exemples entraînent.* Dans cette pensée, nous avons fait un choix varié des traits historiques les plus intéressants, et nous en avons mis un, ou deux, ou trois à la fin de chaque chapitre.

Si les faits historiques sont un sûr moyen d'agir sur les âmes, par le fait qu'ils montrent le côté pratique des vérités enseignées, les gravures sont aussi d'une grande utilité, surtout dans un livre qui, comme celui-ci, est dédié aux jeunes intelligences. En effet, l'image frappe les yeux, attire l'attention, aide la mémoire et s'empreint, pour ainsi dire, dans l'imagination. Nous avons donc cru donner un nouveau mérite à cet ouvrage, en l'enrichissant d'un grand nombre de gravures, en armonie avec le texte et les traits. Nous sommes persuadés que, dans les familles comme dans les écoles, la DOCTRINE CHRÉTIENNE ainsi complétée serait lue avec plus d'attention et d'intérêt et, par conséquent, avec plus de profit.

Cependant, afin de ne pas grossir démesurément le volume qui, comme livre classique, doit être vendu à un prix très modéré, et aussi pour nous conformer à l'avis de personnes sages et respectables, nous avons retranché les prières ou invocations qui se trouvent à la fin de chaque chapitre, ainsi que certaines longueurs et répétitions renfermées dans le corps de l'ouvrage ; les parties doctrinales et les développements qui en sont la suite nécessaire, y restent dans toute leur intégrité. Cet ouvrage, ainsi disposé, ne ressemblera pas à un bel arbre mutilé, mais à un arbre exubérant qu'on a émondé pour lui faire porter plus de fruits.

Cette nouvelle édition aura encore un autre avantage, qu'apprécieront surtout les Maîtres et les Maîtresses. Certains éditeurs ont employé des mots, des expressions que d'autres, volontairement ou par inadvertance, ont remplacés par des expressions ou des mots équivalents et souvent contraires. De là résulte une fâcheuse discordance qui amène, pendant la lecture, de fréquentes interruptions, du bruit et du désordre, car la même classe a souvent des éditions appartenant à différents éditeurs. Celle-ci met fin à ces différents inconvénients. Rien donc n'a été négligé pour rendre éminemment intéressant, pratique et utile un ouvrage essentiellement bon, et qui, pour diverses causes, aurait fini par perdre la popularité dont il a joui jusqu'à ce jour.

DOCTRINE CHRÉTIENNE

EN FORME DE LECTURE DE PIÉTÉ.

Ire LECTURE PRÉLIMINAIRE.

Nécessité de s'instruire de la religion.

Le plus grand intérêt de l'homme est de connaître sa religion, et son devoir le plus essentiel est de l'étudier. Vous en avez déjà appris les éléments, mon cher Théophile : ces premières leçons suffisaient à la faiblesse de l'enfance ; mais votre raison qui se développe, et votre jugement qui commence à se former, demandent une connaissance plus étendue et plus approfondie. On vous présente dans cet ouvrage la doctrine chrétienne sous une forme nouvelle, qui paraît plus assortie au goût de ceux de votre âge : on ne se contente plus de vous proposer les dogmes de la foi, mais on vous met sous les yeux les raisons solides, décisives, convaincantes, pour lesquelles il faut croire ces dogmes. Ce n'est pas que votre foi, qui est un don de Dieu, ait besoin d'un nouvel appui ; élevé dans le sein de l'Eglise, vous êtes docile à ses instructions : son autorité, la plus grande qu'il y ait dans l'univers, est une voie abrégée et très sure pour croire toutes les vérités qu'elle enseigne de la part de Dieu ; mais ce développement est néces-

saire ou du moins très utile, pour vous prémunir contre les dangers auxquels vous serez bientôt exposé. Vous trouverez dans le monde, où vous allez entrer, des hommes impies qui blasphèment ce qu'ils ignorent, qui osent soumettre la parole de Dieu à l'examen de leur faible raison, qui traitent de préjugés populaires les vérités les plus certaines et les plus respectables. Vous devez sans doute éviter leur société, mais si cela n'est pas possible, vous aurez du moins des principes à opposer à la séduction. Ce que je vous demande c'est de ne pas vous laisser éblouir par les vaines subtilités de l'irréligion, c'est de ne point prendre des blasphèmes pour des raisons, ni des railleries pour des preuves. Vous devez alors vous rappeler les principes que vous avez appris dans votre jeunesse, et vous y affermir en lisant les excellents ouvrages qui démontrent la vérité de la religion, et où les sophismes qui l'attaquent sont réfutés avec autant de force que de lumières (1). Plus vous serez instruit, plus vous serez ferme dans la foi ; plus vous étudierez votre religion, plus vous y découvrirez de caractères de divinité. Cette précaution est encore plus nécessaire pour vous garantir de l'illusion des passions : bientôt vous en sentirez les mouvements tumultueux. Le cœur agité répand des nuages dans l'esprit, et en obscurcit les lumières. Nous jugeons mal de ce qui contrarie nos inclinations et gêne nos pen-

(1) Existence de Dieu, par Fénelon Discours sur l'histoire universelle. Abbadie. Principes de la foi. Fondements de la foi.

chan La religion combat toutes les pas-
sions que je vous demande, c'est que vous ne les consultiez point dans une affaire si importante, et où la méprise a des suites si terribles, c'est que le désir de les satisfaire ne vous détermine jamais à abandonner la vérité. Serait-il sage, serait-il prudent de les établir juges dans une cause où elles ont un intérêt si vif et si pressant ? Si vous êtes fidèle à suivre ces avis que je vous donne, vous conserverez le don précieux de la foi ; car l'incrédulité vient toujours de ces deux sources, l'ignorance et la corruption du cœur. Il y aurait beaucoup moins d'impies si la religion était mieux connue, et il n'y en aurait pas un seul si les hommes étaient sans passions. L'on a beau vanter dans quelques incrédules l'étendue des connaissances, l'éclat des talents, et même la supériorité du génie, il n'en est pas moins vrai que ces hommes, si habiles dans les sciences humaines, ne sont pas instruits dans celle de la religion. La plupart n'en savent que ce qu'ils en ont appris dans les premières leçons qu'on leur a données pendant leur enfance, dont il ne conservent qu'un souvenir confus et superficiel. Dans la suite, ils ont dédaigné cette sorte d'instruction comme fort au-dessous d'eux, et ils n'ont jamais donné une heure d'attention sérieuse à cette étude. Quelques-uns ne connaissent la religion que par des écrits aussi licencieux qu'impies, et où elle est indignement outragée et calomniée; ils ne savent que les blasphèmes que l'on a vomis contre elle,ont appris à être incré-

dules avant d'apprendre à croire. Appliquez-vous donc, mon cher Théophile, à connaître votre religion ; gravez-en profondément les principes dans votre esprit, et plus encore dans votre cœur. Vous étudiez avec soin les lettres et les sciences profanes. Je loue votre empressement à vous y rendre habile ; cette étude entre dans l'ordre de vos devoirs ; mais votre première, votre principale étude doit être celle de la religion, d'où dépend votre destinée éternelle.

EXEMPLE.

Un homme vraiment religieux, mais plus vertueux qu'éclairé, d'une sagesse admirable et douce, se trouva sans avoir pu le prévoir, dans une société où s'agitaient des controverses sur la foi. Des jeunes gens lançaient au hasard contre toute vérité leurs traits impuissants. Ils se firent un jeu cruel de l'embarrasser, élevant des doutes, rassemblant des nuages autour des lumières les plus vives. L'homme de bien ne pouvait comprendre qu'on pût attaquer une religion qu'il trouvait si consolante, si conforme aux vœux de son cœur vertueux. Il parut navré jusqu'au fond de l'âme. Les traits de son visage, qui étaient ceux de la paix et du bonheur, furent altérés, on eût dit qu'on lui eût enlevé ses biens, ou qu'il eût perdu son fils unique. Cependant, cette jeunesse lui demanda gaiement le sujet d'une si profonde douleur. " Messieurs, dit-il, vous n'avez pas ébranlé ma foi, elle est le bien de mon cœur ; vous ne me l'avez pas ravie ; je n'entreprendrai pas de réfuter toutes vos objections et tous vos sophismes, je me bornerai à ce simple raisonnement auquel je vous défie de répondre : Je suis heureux, la connaissance et la pratique de la religion ont fait mon bonheur ; qui de vous peut en dire autant ? (MÉRAULT.)

IIe LECTURE.

Existence de Dieu.

Il y a un Dieu, c'est une vérité que vous avez connue dès l'enfance, mon cher Théophile ; elle s'est, pour ainsi dire, présentée d'elle-même à votre esprit : il n'a fallu qu'ouvrir les yeux et réfléchir un instant pour l'apercevoir. Tout ce qui est hors de vous, tout ce qui est en vous, prouve qu'il y a un Dieu. Je vais vous rappeler les preuves qui vous en ont convaincu. Regardez le ciel : quel magnifique spectacle ! Qui est-ce qui a fait cette voûte immense ? qui est-ce qui a suspendu tous ces globes éclatants, le soleil qui répand partout la lumière et la chaleur, la lune et les étoiles qui brillent au firmament pendant la nuit ? Voyez avec quelle régularité ces astres recommencent chaque jour leur course majestueuse. Tous leurs mouvements sont réglés, jamais ils ne s'écartent de la route qui leur a été tracée ; et ce bel ordre subsiste depuis six mille ans. Abaissez maintenant vos regards sur la terre : que de merveilles n'y apercevez-vous pas ! Considérez cette multitude innombrable d'animaux d'espèces différentes, dont elle est peuplée ; cette variété infinie d'arbres, de plantes et de fruits dont elle est couverte ; la quantité prodigieuse de poissons que la mer renferme dans son sein : quel peut être l'auteur de tant de merveilles, si ce n'est Dieu ? Dites-moi, le prince le plus puissant, le plus grand roi du monde pourrait

il seulement former une fleur, une feuille, un grain de sable ? Non sans doute ; attribuer tout cela au hasard, ne serait-ce pas le comble de l'extravagance ?

Secondement, vous n'avez pas seulement un corps, mon cher Théophile, vous avez aussi une âme ; cette âme n'est point matière, car la matière n'est pas capable de penser : c'est donc un esprit. Cependant l'âme est étroitement unie au corps. Certainement l'âme ne s'est point unie d'elle-même à notre corps ; cette union s'est faite avant qu'elle y eût pensé : cette union est si étroite, que, quand le corps est en bon état, une douce joie se répand dans l'âme ; et dès que le corps s'altère, l'âme souffre de son côté. Qui a pu unir ainsi deux choses si différentes, et établir entre elles cette correspondance admirable, si ce n'est Dieu ?

Ces sentiments de joie et de douleur que vous éprouvez sont encore une nouvelle preuve qu'il y a un Dieu : car il ne dépend pas de vous de les avoir ou de ne pas les avoir. Si vous pouviez vous les procurer ou vous y soustraire, vous seriez toujours dans la joie, jamais vous n'éprouveriez la douleur. Vous avez donc un Maître souverain et tout puissant, qui excite en vous ces sentiments, de qui vous dépendez, et qui dispose de vous à son gré. Ce maître suprême, c'est Dieu. De là ce cri, *Mon Dieu !* qui vous échappe dans une douleur inopinée, dans un danger imprévu : cri indélibéré, qui n'est pas l'effet de la réflexion, mais le témoignage d'une âme naturellement chrétienne. Il est donc vrai, mon

cher Théophile, que nous portons au dedans de nous l'impression de la Divinité, tracée en caractères ineffaçables : aussi n'y a-t-il jamais eu de peuple si barbare et si sauvage qui n'ait reconnu une Divinité. On trouve des nations qui n'ont point de villes, point de lois, point de magistrats, mais on en trouve aucune qui n'ait point de Dieu. Ce consentement si universel entre tous les hommes de tous les pays et de tous les siècles, si différents d'ailleurs de génie et de mœurs, séparés par des intervalles immenses de temps et de lieux, ne peut être l'effet d'une convention arbitraire : il ne peut venir que d'une lumière qui éclaire tous les hommes, et que Dieu a mise dans notre âme en nous créant.

EXEMPLES.

Un Anglais nommé Saunderson, d'un grand talent, mais perdu de mœurs, prétendait ne pas devoir connaître Dieu, parce qu'étant aveugle, il ne voyait pas ses ouvrages. " Mettez la main sur vous, lui dit un jour le docteur Holmes, l'organisation de votre corps dissipera une erreur si grossière. "

Un jour que Galien venait d'expliquer l'anatomie du corps humain : " J'ai, dit-il, offert à l'Eternel un sacrifice plus agréable que le sang des boucs et des taureaux. " Leçon utile pour ces demi-savants qui, pour avoir entrevu lestement quelques opérations de la mystérieuse nature, arrêtent leurs regards sur la superficie de l'ouvrage, et méconnaissent le but, la sagesse de l'ensemble et l'auteur lui-même

(Feller, *Dict Hist.*)

Ecoutez le plus exact, et le dernier des philosophes anciens, lequel semble avoir eu pour mission de les récapituler tous. Il n'est, dit Cicéron, aucune nation, tant barbare soit-elle, qui ne sache qu'il y a et qu'il doit y avoir un Dieu.

Un impie aussi léger dans ses raisonnements que dans sa personne, se présente chez M Oudin, savant et pieux ecclésiastique. Monsieur, lui dit-il brusquement, je suis bien aise de vous apprendre que je suis un athée. A ces mots l'homme de Dieu recule d'horreur ; et s'armant d'une lunette qu'il trouve sous sa main, il fixe les yeux sur le jeune fat. Que faites-vous là, Monsieur ? lui dit celui-ci. Je regarde cet être étrange qu'on appelle athée, et que je n'avais pas encore vu. Déconcerté par cette parole le jeune impie disparut....

(MÉRAULT, *apologistes involontaires.*)

Ceci se passait récemment sur la route de Chauny à Autreville, en Picardie :

Un enfant était assis auprès d'un casseur de pierres. —Jean, dit-il, en le regardant, pourquoi donc faire cette médaille que tu as au cou ?—Pour que Dieu ait pitié de moi, mon petit.—Mon père dit comme ça qu'il n'y a pas de Dieu.—Ah ! fait le casseur en ramassant un caillou qu'il donne à l'enfant, eh bien ! porte-lui ce caillou, et dis-lui qu'il en fasse un autre comme ça, ton père. (*L'Ecole primaire.*)

IIIe LECTURE.

Perfections de Dieu.

Dieu est si grand, et notre esprit est si borné, qu'il nous est impossible de comprendre ce qu'il est. Nous ne le connaissons qu'imparfaitement par la lumière de la foi et par celle de la raison. Cependant cette connaissance, tout imparfaite qu'elle est, suffit à l'homme dans cette vie ; et il est à propos de vous l'exposer, mon cher Théophile. Rien ne nous donne une plus grande idée de Dieu que ce qu'il a dit de lui-même : *Je suis Celui qui suis*, (Exode, 3). Parole sublime ; tâchons d'en pénétrer le sens. C'est comme s'il disait : Je

suis l'Etre par excellence, le principe et la source de tout ce qui est, celui en qui et par qui toutes choses subsistent ; tout ce qui est au monde n'a qu'un être emprunté qu'il tient de moi, et que je puis lui ôter quand il me plaît ; mais moi, je suis par moi-même ce que je suis. De cette idée de Dieu il résulte qu'il possède toutes les perfections et qu'il les a au suprême degré. Suivez-moi, mon cher Théophile, dans le développement que je vais en faire.

Dieu est esprit ; c'est une pure intelligence : il n'a ni corps, ni figure, ni couleurs ; Dieu ne ressemble à rien de tout ce qui nous environne et qui frappe nos sens. Tout ce que vous voyez, tout ce que vous touchez est matériel ; et un être infiniment parfait n'est point matière. Il n'y a que notre âme qui ait quelque ressemblance avec Dieu, qui puisse nous en faire concevoir une juste idée. Comme Dieu, elle est une intelligence ; mais remarquez bien, il y a une distance infinie entre l'intelligence souveraine, qui est Dieu, et une intelligence créée, telle qu'est la nôtre : Les connaissances de notre âme sont bornées et imparfaites ; celles de Dieu embrassent toutes choses.

Dieu est éternel. Il était avant toutes choses, puisqu'il a tout fait : il était avant tous les temps ; il n'a point commencé d'être : c'est lui qui a donné le commencement à tout. Remontez au delà de six mille ans, le ciel et la terre n'étaient pas encore ; ils seront un jour détruits. Comptez les années qui se sont écou-

lées depuis votre naissance, le nombre en est fort petit, et bientôt vous arriverez au terme de votre vie. Il n'en est pas ainsi de Dieu : il n'a point eu de commencement, et il n'aura jamais de fin. Dieu est tout-puissant : c'est le nom qu'il se donne lui-même dans les saintes Écritures. Il peut tout, il fait tout ce qu'il veut : par sa seule parole il a tiré du néant toutes les créatures, il pourrait encore créer mille autres mondes, et sa puissance ne serait pas épuisée.

Dieu est indépendant. Hé ! de qui dépendrait-il, puisque tout dépend de lui ? nous sommes dans une dépendance continuelle et universelle à l'égard de Dieu : c'est lui qui nous conserve et nous soutient : sans lui nous retomberions à chaque instant dans le néant d'où il nous a tirés : sans son secours nous ne pouvons rien faire ; mais Dieu ne dépend d'aucune chose.

Dieu est immuable. Ce qu'il est, il l'a toujours été, et il le sera toujours. " Je suis le Seigneur, nous dit-il lui-même, et je ne change point. " L'homme n'est jamais dans un état fixe et permanent ; son corps, sujets aux révolutions des différents âges, passe encore successivement de la force à la faiblesse, de la santé à la maladie, de la vie à la mort. Sa volonté change, soit par inconstance, soit parce qu'il découvre des raisons d'abandonner ce qu'il recherchait, ou de rechercher ce qu'il négligeait ; mais en Dieu il n'y a ni changement, ni même ombre de vicissitude. Tout ce qui est en lui est éternel.

Dieu est infini, c'est-à-dire que son essence et ses perfections n'ont point de bornes : il a toutes les perfections, et, en lui, chaque perfection est infinie. Ainsi, Dieu est non-seulement juste, mais infiniment juste, il est non-seulement saint, mais infiniment saint; il est non-seulement bon, mais infiniment bon ; et ainsi de toutes les autres perfections. Comme rien n'a pu en limiter le nombre, rien n'a pu en borner la grandeur.

EXEMPLES.

Nous lisons dans la vie de saint François d'Assise, qu'il avait tant de respect pour le nom sacré de Dieu et de Jésus-Christ, qu'il mettait dans un lieu décent toutes les choses sur lesquelles ils étaient écrits ou gravés.—Le célèbre docteur Clarke ne prononçait jamais le nom de Dieu, qu'avec un air de recueillement et de respect profond. Il disait que c'était de Newton, qu'il avait pris insensiblement cette coutume, laquelle devrait être celle de tous les hommes. Newton, en effet, Bayle et plusieurs autres savants distingués ne prononçaient jamais le nom de Dieu sans courber ou sans se découvrir la tête, comme nous faisons en prononçant le saint nom de Jésus. —La crainte de Dieu était aussi le premier devoir que Duguesclin recommandait à ses guerriers. Voici ses paroles vraiment remarquables : " Soldats, mes amis, mes compagnons, trois points : le premier, la crainte de Dieu; le second, le soin de votre honneur plus que de votre vie ; le troisième, le service du roi. (L'abbé Noel, *Expl. du Cat. de Rodez.*)

IVe LECTURE.

Immensité de Dieu.

Dieu est au ciel, en la terre et en tous lieux. Cette présence de Dieu partout, s'ap-

pelle *immensité* parce qu'elle est sans mesure et sans bornes. C'est Dieu qui anime tout, qui soutient tout, qui donne la vie et le mouvement à tout. Dieu est partout ; il est en toutes choses, ou, pour mieux dire, toutes choses sont en lui. Il est donc certain, mon cher Théophile, que nous sommes sous les yeux de Dieu : il entend toutes nos paroles, il voit toutes nos actions ; il est même au fond de notre cœur : il connaît toutes nos pensées et tous nos désirs. Quand nous faisons le mal, c'est en sa présence que nous le faisons. Les ténèbres les plus épaisses, la nuit la plus obscure, ne nous dérobent point à ses regards ; aussi ce saint roi ajoute-t-il : " Jai dit : Peut-" être les ténèbres me cacheront-elles ; mais " les ténèbres n'ont aucune obscurité pour lui : " la nuit la plus profonde est à ses yeux com-" me le jour le plus brillant. " La preuve de cette vérité est dans notre cœur, mon cher Théophile. D'où viennent ces remords qui nous agitent quand nous avons fait quelque mauvaise action, même en secret, et sans avoir été aperçu de personne ? D'où viennent ces reproches si vifs et si amers que fait alors la conscience ? En vain le pécheur s'efforce de les apaiser ; le cri perçant de cette voix intérieure surmonte tout ce qu'on lui oppose : en vain il fuit son propre cœur, et se hâte de sortir de lui-même pour n'être pas accablé de confusion devant un juge qui lui reproche son crime ; quelque part qu'il aille, il est saisi de crainte et couvert de honte devant le senseur invisible qu'il porte dans son sein. Quel est-il

ce censeur ? Quelle est cette voix qui reproche si vivement le crime ? Quelle est cette lumière qui luit dans les ténèbres mêmes, et que les ténèbres ne peuvent obscurcir ? Quel est ce juge sévère auquel le pécheur ne saurait échapper, si ce n'est la vérité incorruptible et la justice éternelle ? Et qu'est-ce que cette vérité et cette justice, si ce n'est Dieu, témoin véritable de toutes nos actions ? N'oubliez donc pas, mon cher Théophile, que Dieu est toujours avec vous, et que vous n'êtes jamais seul ; qu'éloigné de la vue des hommes dans le lieu le plus retiré, dans la plus profonde solitude, vous avez un témoin invisible qui vous accompagne et qui observe toutes vos actions. Cette pensée vous éloignera du mal. L'ennemi de votre salut sera faible, ses efforts seront impuissants tant que vous conserverez la pensée de la présence de Dieu. Et comment oseriez-vous commettre le péché sous ses yeux ? Auriez-vous la témérité de faire en sa présence ce que vous ne feriez pas à la vue d'un père, d'un maître ? c'était la leçon que donnait autrefois Tobie à son fils : " Mon fils, lui disait-il, ayez Dieu dans l'es- " prit tous les jours de votre vie. " C'est le conseil que nous donne saint Augustin : "Si " quelqu'un vous porte au péché, répondez-lui : " trouvez-moi un endroit où Dieu ne me voie " pas ; mais, puisqu'il n'y en a point où Dieu " ne soit présent, ne m'en parlez plus, je ne " suis point assez méchant pour l'offenser sous " ses yeux. " Cette pensée vous soutiendra dans la pratique de vos devoirs : rien n'est

plus propre à vous animer à les remplir que de songer que vous avez pour témoin de ce que vous faites un Dieu infiniment bon, qui vous tient compte de votre fidélité.

EXEMPLE.

Un jour, pendant l'absence de leurs parents, Auguste dit à sa sœur Sophie : Il faut nous régaler de quelques friandises ; que pourrions-nous craindre en ce moment ? Ne sommes-nous pas les maîtres de la maison ? Je le veux bien, répondit Sophie, pourvu que personne ne puisse nous voir.—Ta réflexion est sage ; introduisons-nous dans la laiterie, nous nous y régalerons en toute sûreté.—A quoi penses-tu mon frère ? L'homme qui casse du bois dans la rue, ne pourrait-il pas nous voir ?—Eh bien ! courons vite à la cuisine...—Tu oublies qu'une femme travaille devant la croisée ? elle pourrait nous apercevoir et nous entendre.—Alors descendons à la cave, nous serons protégés par les ténèbres.—Oh ! mon frère, que je plains ton erreur ! Dieu n'est-il pas présent partout ? Son œil ne pénètre-t-il pas à travers les murs les plus épais ? Il nous découvrirait jusque dans les profondeurs de la terre ! Auguste rougit et baissa les yeux, puis il embrassa sa sœur en disant : Tu as raison, rien ne peut échapper à Dieu, en vain, pour faire le mal, chercherions-nous les plus épaisses ténèbres, il nous verrait et saurait nous punir un jour.

Ve LECTURE.

Providence de Dieu.

Dieu prend soin de toutes les créatures, et ce soin s'appelle *Providence*. Il gouverne toutes choses, et rien n'arrive dans le monde sans son ordre ou sans sa permission. Le bien qui se fait arrive par son ordre ; Dieu l'approuve, il le veut, il le commande, il le ré-

compense. Le mal n'arrive point par l'ordre de Dieu, il le défend, il le punit ; mais il le laisse commettre, il ne l'empêche pas, parce qu'il ne veut point gêner notre liberté, et parce qu'il est assez puissant pour tirer le bien du mal même. Ne croyez pas, mon cher Théophile, que Dieu abandonne ses créatures au hasard après les avoir faites. Puisqu'il a daigné les créer, il n'est pas indigne de lui de les gouverner. Le hasard n'est rien et ne peut être cause de rien. Comme il a fallu une puissance et une sagesse infinies pour produire le monde, il faut aussi que cette même puissance et cette même sagesse le maintiennent et le conservent. L'histoire sainte toute entière attestent cette vérité ; et ce qu'il y a de plus remarquable dans les écrivains sacrés, c'est leur attention continuelle à faire envisager tout ce qui arrive comme un effet de la Providence. Quand les Juifs étaient fidèles à la loi de Dieu, il répandait sur eux ses bienfaits, et les comblait de prospérités : abandonnaient-ils le Seigneur, le châtiment et les malheurs suivaient de près leur infidélité.

Cette providence ne veille pas seulement sur les royaumes et les empires : son attention s'étend à la moindre créature. Elle est aussi appliquée à chacun de nous que s'il était seul au monde. Il ne tombe pas un passereau sur la terre sans l'ordre de votre père céleste ; tous les cheveux de votre tête sont comptés, dit Notre-Seigneur lui-même. Voulez-vous en avoir des exemples, mon cher Théophile, ouvrez les livres saints. Joseph est vendu par



Joseph vendu par ses frères.

ses frères et emmené en Egypte ; il est chargé de chaînes et jeté dans une prison obscure. Mais Dieu, dit l'Ecriture, descendit avec lui dans la fosse, et ne l'abandonna point dans les fers ; Joseph sortit glorieux de la prison, et fut mis à la tête de toute l'Egypte, où il était entré comme esclave. Lorsqu'il se fit reconnaître à ses frères, il leur dit : " Ce n'est " point par votre conseil, c'est par la volonté " de Dieu que j'ai été envoyé ici (1)." Vous voyez, mon cher Théophile, comment il attribue à la Providence de Dieu ce qui paraissait être la volonté des hommes. Moïse est exposé sur les eaux du Nil, en exécution des ordres du roi Pharaon ; mais par une disposition admirable de la Providence, la fille du roi vint à l'endroit où était l'enfant (2) ; elle en eût

(1) Gravure, page 21. (2) Gravure, page 22.



Joseph se fait reconnaître à ses frères. (Page 20.)

pitié, elle le fit élever dans le palais même, comme si c'eût été son fils. Qui est-ce qui la conduisit si à propos au lieu où l'enfant allait périr ? Qui est-ce qui lui mit dans la tête ce sentiment de compassion, et lui inspira le dessein de l'adopter pour son fils ? C'est Dieu, qui destinait cet enfant à être un jour le libérateur de son peuple. Il permet quelquefois que l'homme de bien soit dans la misère, tandis que l'impie est dans l'abondance. N'en prenez pas occasion de douter de la Providence. Si Dieu permet que le juste souffre sur la terre, c'est pour éprouver sa vertu, pour la récompenser magnifiquement dans l'autre vie ; c'est qu'il sait que cette affliction passagère est un moyen pour assurer son salut éternel.



Moïse sauvé des eaux. (Page 20.)

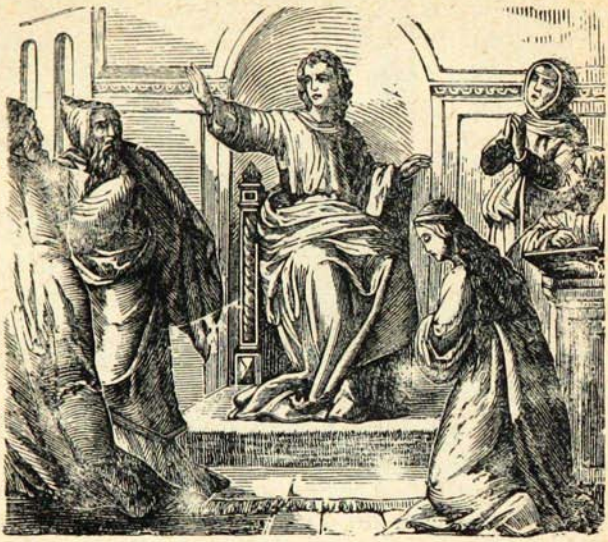
De ce principe, *Il y a une Providence*, naissent deux devoirs pour l'homme. Le premier est de se soumettre sans réserve à la conduite de cette Providence : nous devons l'adorer dans les maux comme dans les biens qui nous arrivent, dans l'adversité comme dans la prospérité, dans la maladie et les souffrances comme dans la santé et dans la joie ; nous devons dire alors : Dieu le veut, et il ne le veut " que pour mon bien ; que son saint nom soit béni. " Le second devoir est de se confier à la Providence, et d'attendre sans inquiétudes de la bonté de Dieu tout ce qui nous est nécessaire pour cette vie et pour l'autre. " Con- " sidérez les oiseaux du ciel, dit Notre-Sei- " gneur ; ils ne sèment ni ne moissonnent, " c'est Dieu qui les nourrit : combien ne va-



" lez - vous " pas mieux " qu'eux ! " Voyez les "lis des cam- " pagnes ; ils " ne travail- " lent ni ne " filent. Ce- " pendant le " roi Salo- " mon, dans " toute sa gloire, n'était pas vêtu comme l'un " d'eux. Si Dieu a soin de vêtir l'herbe des " champs, combien prendra-t-il plus soin de " vous, qui êtes ses enfants ! " Ce serait donc l'outrager que de s'inquiéter et de manquer de confiance en sa bonté paternelle.

EXEMPLES.

Nous lisons dans l'Ancien Testament, que la jeune Suzanne fut sollicitée au crime par deux infâmes vieillards. Cette sainte femme rougit de leur proposition, et levant les yeux au ciel elle leur dit : " Je me vois dans l'embarras de toutes parts ; si je consens à votre honteuse passion, je n'échapperai pas à la main de Dieu qui me voit, il est mon juge ; il me fera rendre compte d'une action aussi criminelle. Si au contraire je ne consens pas à votre désir, je n'échapperai pas à votre ressentiment, et je vois que vous me ferez bientôt mourir. Mais je crains Dieu et j'aime mieux souffrir tous les supplices et tomber entre vos mains cruelles que d'offenser mon Dieu en sa présence et de tomber entre les mains de sa justice. " Elle fut sur le point d'être mise à mort par suite des calomnies que firent contre elle ces deux criminels vieillards ; mais Dieu sut défendre l'inno-



Daniel sauve la chaste Suzanne.

cence de sa servante, et ces deux infâmes calomniateurs subirent la peine à laquelle ils avaient fait condamner celle qu'ils n'avaient pas pu entraîner au crime. La fermeté de Suzanne fut un effet du souvenir de la présence de Dieu qu'elle conservait dans son esprit.

(*Devoir du chrétien.*)

—Quelque affliction qui m'arrive, disait David, je n'ai pas même la pensée d'en former la moindre plainte : je n'ai de voix que pour bénir Dieu et chanter ses louanges, sachant que tout vient de lui comme source de tout bien. Si je suis persécuté et poursuivi par Saül, *c'est Dieu qui l'a voulu.* Si je suis chassé de mon palais par Absalon, mon propre fils, *c'est Dieu qui l'a voulu.*

(*Devoir du chrétien.*)

VIe LECTURE

Nécessité d'une religion.

Il faut honorer Dieu, c'est-à-dire le connaître, l'aimer et le servir. La religion consiste à rendre à Dieu le culte souverain qui lui est dû. Ce culte est un humble hommage que l'on rend à Dieu comme à l'Etre suprême. Nous le lui devons à cause de ses perfections infinies, et à cause des bienfaits dont il nous comble. Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses : nous lui appartenons à beaucoup plus de titres qu'un esclave n'appartient à son maître ; nous devons donc le servir et faire sa volonté en tout. Dieu est infiniment juste, infiniment puissant ; nous devons le respecter et le craindre. Dieu est infiniment bon, nous devons l'aimer et nous attacher à lui. Vous le savez, cher Théophile, c'est Dieu qui vous a fait ce que vous êtes ; tout ce que vous avez, c'est de lui que vous l'avez reçu : il vous a créé, il vous conserve, il ne cesse de répandre sur vous ses bienfaits depuis que vous êtes au monde. Tous les avantages dont vous jouissez, soit du côté de l'esprit, soit du côté du corps, vous les tenez de sa main bienfaisante. Son amour pour vous n'est pas encore satisfait, il vous prépare des biens infiniment plus précieux que ceux qu'il vous a déjà accordés ; il veut vous rendre éternellement heureux. Vous lui devez incomparablement plus qu'un enfant ne doit à son père. C'est donc pour vous un devoir indispensable de l'honorer, de l'aimer et de le servir. Que

penseriez-vous d'un fils dénaturé qui n'aurait que de l'indifférence pour le plus tendre, pour le meilleur des pères ? Ne le regarderiez-vous pas comme un monstre ? Quel nom devez-vous donc donner à un homme qui refuserait de rendre à Dieu le culte qui lui est dû à tant de titres ? Vainement dirait-on que Dieu est trop grand et trop élevé au-dessus de nous pour s'intéresser à l'honneur que nous lui rendons. Sans doute Dieu n'a pas besoin de nos hommages, mais il est juste, il veut ce qui est conforme à la raison, à l'équité, à l'ordre ; et il est dans l'ordre que la créature honore le Créateur, et qu'elle lui marque sa reconnaissance. Dieu exige donc que nous l'honorions, non parce que cela lui est avantageux, mais parce que c'est un devoir que nous avons à remplir. Est-il convenable que Dieu ait fait l'homme capable de connaître et d'aimer son auteur sans exiger qu'il s'acquitte de cette obligation essentielle ? Un père peut-il donc dispenser son fils de lui témoigner son respect et son amour ? En voilà assez, mon cher Théophile, pour vous convaincre que nous devons à Dieu, et que Dieu exige de nous un culte religieux. Mais quelle est ce culte ? C'est ce qu'il faut maintenant vous expliquer. Premièrement, il faut rendre à Dieu un culte intérieur, qui consiste à le connaître et à l'aimer. C'est cette connaissance et cet amour qui font l'essence de la religion : sans cet hommage de l'esprit et du cœur, on ne saurait honorer la Divinité. " Dieu est esprit, dit Notre-Sei- " gneur, il faut l'adorer en esprit et en véri-



Sacrifice d'actions de grâces de Noé.

" té. " Secondement, nous devons à Dieu un culte extérieur et sensible, c'est-à-dire qu'il faut manifester au dehors les sentiments de notre âme. C'est Dieu qui a créé notre corps aussi bien que notre âme ; le corps doit donc honorer Dieu à sa manière et concourir avec l'esprit à lui rendre hommage. Si nous étions de purs esprits, notre religion serait tout intérieure ; mais comme nous sommes des esprits unis à des corps, il manquerait quelque chose au culte que nous rendons à Dieu, si le corps n'y avait aucune part.

De plus, il faut un culte public, parce que les hommes, étant destinés à vivre en société, doivent se réunir pour bénir et adorer en commun Celui qui les a tous créés. Sans un culte public la religion ne peut subsister longtemps parmi les hommes ; ils ont besoin de

s'édifier mutuellement, et de s'exciter les uns les autres à la pratique de leurs devoirs. Aussi, dès la naissance du monde, les hommes se sont rassemblés pour rendre ensemble leurs hommages et leurs vœux au Seigneur. Partout on trouve un culte rendu à la Divinité au nom des peuples. La même lumière qui découvre à l'homme l'existence de Dieu, lui fait connaître l'obligation où il est de l'honorer. Ce culte était différent chez les différents peuples, mais il avait partout le même fondement, c'est-à-dire la nécessité d'adorer la puissance suprême de qui ils dépendent. Tant il est vrai que l'homme entend sans cesse au dedans de lui-même une voix qui lui crie qu'il a au-dessus de lui un Maître souverain, à qui il doit le tribut de ses hommages.

EXEMPLE.

Voltaire, dont la plume attaquait tous les dogmes fondamentaux du Christianisme, tremblait pour ce qui le concernait personnellement, à la pensée des suites de l'impiété. Ainsi, d'Alembert et Condorcet dînant un jour chez lui, voulurent parler d'athéisme ; mais Voltaire les arrêta tout court.—" Attendez, leur dit-il, que j'aie fait retirer mes domestiques ; je ne veux pas être égorgé cette nuit. " Chacun comprend la conséquence de ces paroles de Voltaire.

VIIe LECTURE.

Unité de Dieu.

Si vous faites attention à ce que c'est que Dieu, mon cher Théophile, vous verrez clairement qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il ne peut y en avoir plusieurs. Dieu est l'Etre suprême,

le souverain Seigneur de toutes choses. N'est-il pas évident qu'étant souverain, il est nécessairement unique ? s'il avait un égal, il ne serait plus l'Etre suprême. Toutes les perfections de Dieu prouvent aussi son unité. Il ne peut y avoir qu'un seul être immense, c'est-à-dire qui remplisse tout, et hors duquel il n'y ait plus rien. Il ne peut y avoir qu'un seul Etre infiniment parfait, c'est-à-dire qui possède toutes les perfections, en dehors duquel il n'y ait aucune perfection qui ne vienne de lui. Une si grande majesté ne peut avoir d'égal, parce qu'elle renferme en elle-même toute la plénitude de la grandeur et de la majesté. Cette vérité brille partout dans les Ecritures, où il semble que Dieu nous dit à haute voix : " Connaissez que je suis le seul, et qu'il n'y " a point d'autre Dieu que moi. " " Ecoutez, ô " Israël, disait Moïse au peuple hébreu, le " Seigneur votre Dieu est l'unique Seigneur. " Je suis le Seigneur, dit Dieu lui-même, et " il n'y en a point d'autres ; que tous ceux " qui sont à l'orient et à l'occident sachent " qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi. " (*Isaïe, ch.* 45). C'est pour rendre cette vérité sensible que dans l'Ancien Testament il n'y avait qu'un seul temple où il voulût être adoré, et un seul autel où il fût permis de lui offrir des sacrifices (1). Il y a sans doute lieu de s'étonner qu'une vérité si claire ait autrefois généralement été ignorée, et que presque tous les peuples de la terre ait adoré un grand nombre de divinités : cette erreur

(1) Gravure, page 30.

si grossière a été l'effet du péché. Lors que Dieu créa l'homme, il se manifesta à lui. Dès ce moment, l'homme connut clairement qu'il n'y avait qu'un Etre suprême, qui a fait toutes choses et de qui toutes choses dépendent. Il transmit à la postérité cette religion sainte et pure, qui se conserva pendant quelque temps. Les hommes alors, pour reconnaître l'unité de Dieu, n'avaient besoin que du témoignage de leurs pères. Cette tradition était d'ailleurs si conforme à la raison, qu'il semblait qu'elle ne pût jamais être oubliée ni obscurcie ; mais depuis le péché, la raison était faible et corrompue. A mesure que l'on s'éloigna de l'origine des choses, les hommes brouillèrent les idées qu'ils avaient reçues de leurs ancêtres, et ils ne voulurent plus adorer que ce qu'ils pouvaient voir. De là l'idolâtrie se répandit dans tout l'univers. L'idée de Dieu fut confondue avec celle de la créature. Ainsi l'on adora toutes les choses où l'on voyait quelque puissance extraordinaire. Le soleil et les autres astres, qui se faisaient sentir de si loin, furent les premiers objets de



Dédicace du temple de Jérusalem. (Page 29.)



Adoration du veau d'or.

l'adoration publique. Les grands rois, les conquérants, qui pouvaient tout sur la terre, eurent bientôt après les honneurs divins. Un si grand mal fit des progrès étranges : on en vint jusqu'à adorer des bêtes et des reptiles ; tout était Dieu, excepté Dieu lui-même. Le monde qu'il avait fait pour manifester sa puissance semblait être devenu un temple d'idoles. On ne s'en tint par encore là : les vices mêmes et les passions eurent des autels. Enfin, au milieu de ces ténèbres, l'homme adora jusqu'à l'œuvre de ses mains ; il crut pouvoir renfermer l'esprit divin dans une statue ; et il oublia si profondément que Dieu l'avait fait, qu'il crut à son tour pouvoir faire un Dieu. Chaque peuple eut ses dieux particuliers, dont les uns présidaient au ciel, les autres à la mer et aux fleuves, d'autres aux enfers. Un si prodigieux aveuglement vous étonne, mon cher Théophile : éclairé des lumières de la foi, vous comprenez qu'une puissance infinie suffit seule pour produire toutes choses, et qu'une sagesse infinie suffit seule pour gouverner l'univers. Vous sentez même que le bel ordre qui y règne atteste un seul créateur, un seul et unique maître, et que

cet ordre admirable ne pourrait subsister s'il y avait plusieurs dieux. Cependant, ce n'était pas seulement des peuples grossiers et barbares qui tombaient dans cet excès de folie et d'aveuglement ; c'étaient les nations les plus polies, les plus éclairées à tout autre égard. Les Egyptiens, les Grecs et les Romains. Ces peuples surpassaient tous les autres en talents et en connaissances ; mais, en matière de religion, ils n'étaient pas moins aveugles. On voyait chez eux de grands orateurs, des poëtes célèbres, d'excellents historiens, en un mot, des génies rares en tous genres ; et, cependant, ces peuples étaint dans la plus profonde ignorance sur la nature de la Divinité, et ce que l'on aurait peine à croire, si l'expérience ne l'eût prouvé, l'erreur la plus absurde a été non-seulement la plus universelle, mais encore la plus enracinée et la plus incorrigible parmi les hommes. Ils ne seraient jamais sortis des ténèbres de l'idolâtrie, si une lumière surnaturelle ne fût venue au secours de la raison, et si Dieu n'eût parlé lui-même aux hommes pour leur apprendre ce qu'il est, et comment il veut être honoré (1).

Hélas ! nous serions nous-mêmes plongés dans cet aveuglement, Seigneur, si vous n'aviez daigné nous éclairer.

EXEMPLE.

Epictète, à qui l'on demandait ce que c'est que Dieu, répondit : si je pouvais dire ce qu'est Dieu, Dieu ne serait pas ce qu'il est, et je serais Dieu.— Dieu seul peut dire ce qu'il est.

(1) Gravure, page 33.



Conversion de St Paul. (Page 32.)

VIIIe LECTURE.

Il y a une révélation. Autorité des livres saints.

Vous connaissez, mon cher Théophile, les livres sacrés que l'on nomme l'*Ancien* et le *Nouveau-Testament.* Vous croyez que tout ce qui y est contenu est la parole de Dieu ; que ceux qui ont écrit ces livres, ont été les envoyés, les interprètes de Dieu ; que c'est en son nom, par son ordre et par son inspiration qu'ils les ont écrits ; mais il vous est utile de réfléchir avec moi sur les motifs qui appuient votre croyance, et qui doivent la rendre ferme et inébranlable. Premièrement, on ne peut douter que ces livres n'aient eu pour auteurs ceux à qui on les attribue, qu'ils n'aient été conservés avec une vénération religieuse,

qu'ils ne soient venus jusqu'à nous par une tradition constante et non interrompue. Le premier de ces saints livres a toujours été attribué à Moïse, législateur des Hébreux, par un peuple entier, dont la religion, les usages civils, la constitution même sont évidemment fondés sur ce livre : de sorte qu'on ne pourrait nier que Moïse en soit l'auteur sans nier l'existence de ce peuple ; ce qui est une absurdité manifeste. D'ailleurs ce livre porte l'empreinte de la plus haute antiquité : il est incontestablement le plus ancien livre du monde ; il renferme les premiers monuments de l'origine des choses. Cette origine y est rapportée avec une simplicité sublime, que les historiens profanes n'ont jamais pu imiter. Il en est de même des autres livres sacrés ; les faits qui y sont racontés supposent nécessairement ceux qu'on lit dans les livres précédents, et conduisent aux faits qui se trouvent dans les livres suivants : de manière qu'on ne peut changer les dates sans brouiller tout et sans y répandre la confusion. 1° Il n'est pas possible de se refuser à une tradition si bien suivie, à une chaîne de témoignages où tout se tient, où tout est lié ; 2° on ne peut pas douter que ces livres n'aient été conservés purs et sans aucune altération ; le respect infini que toute une nation avait pour ces livres est un sûr garant de leur intégrité : on en gardait religieusement l'original dans le temple, tout le peuple les avait entre les mains ; on les lisait tous les jours ; les pères les transmettaient à leurs enfants, comme leur plus précieux hé-

ritage ; il n'aurait pas été possible d'y faire aucun changement sans exciter une réclamation générale : ces saints livres sont donc au-dessus de tout soupçon d'infidélité et d'altération ; 3° ceux qui les ont écrits étaient les ministres et les envoyés de Dieu ; ils ont prouvé leur mission divine par des prodiges éclatants, et par des prophéties qui ont été accomplies à la lettre. Et d'abord, les miracles qu'ils ont fait sont indubitables, ils ont été faits en présence de tout le peuple, qui y est pris à témoin de ces faits miraculeux. C'est sur ce fondement que l'on établit une loi dure et pénible, que l'on ordonne des châtiments rigoureux contre les transgresseurs, que l'on fait à ce peuple les réprimandes les plus vives et les plus humiliantes, qu'on lui



Le passage de la mer rouge. (Page 36.)

reproche son infidélité, son ingratitude et ses crimes. Le peuple est si convaincu de la vérité des miracles, qu'il s'assujettit à cette loi sévère, qu'il se soumet à ces châtiments, qu'il révère les livres où se trouvent ces reproches accablants. En effet, ces miracles sont d'une évidence si palpable, qu'il était impossible d'y être trompé : c'est un royaume entier frappé, à diverses reprises, de dix plaies terribles ; c'est la mer ouverte pour donner passage aux Hébreux, et refermée pour submerger Pharaon avec toute son armée (1) ; c'est un peuple immense nourri pendant quarante ans de la manne qui tombait du ciel, désaltéré par des torrents tirés du sein des rochers, couvert par une nuée contre l'ardeur du jour, et éclairé par une colonne de feu pendant la nuit ; c'est le cours du Jourdain suspendu, le soleil arrêté dans sa course pour assurer la victoire ; c'est une armée de cent quatre-vingt-cinq mille hommes foudroyée dans une seule nuit sous les remparts de Jérusalem (2). Tous ces prodiges et



Moïse fait jaillir l'eau du rocher.

(1) Gravure, page 35. (2) Gravure, page 37.



Armée foudroyée. (Page 36.)

mille autres de cette nature, dont plusieurs étaient attestés par des fêtes solennelles, établies à dessein d'en perpétuer la mémoire, ne pouvaient être ignorés par les plus stupides, ni révoqués en doute par les plus incrédules. La preuve qui résulte des prophéties n'a pas moins de force : on voit dans les livres saints une foule d'hommes inspirés, qui ne parlent point en doutant, en hésitant, en conjecturant, mais qui, d'un ton affirmatif, déclarent hautement et en public que tels événements arriveront certainement dans le temps, dans le lieu et avec toutes les circonstances qu'ils marquent : et quels événements ? les plus détaillés, les plus importants, les plus intéressants pour la nation, et tout à la fois les plus éloignés de toute vraisemblance dans le temps où ils ont été prédits : tels sont l'enlèvement

des Juifs à Babylone, après la prise et la ruine de Jérusalem alors florissante ; le terme précis de soixante-dix ans marqué pour la durée de la captivité ; le retour glorieux de ce peuple dans sa patrie Cyrus, son libérateur, désigné et appelé par son nom plus de deux cents ans avant sa naissance ; telle est la succession des quatre grands empires, dont deux sont nommés, celui des Perses et celui des Grecs, quoique ces derniers fussent alors resserrés dans un pays pauvre, et partagés en plusieurs petits États. Comment pouvaient-ils connaître avec autant de certitude les bornes qu'ils assignent à chaque monarchie, et le nom des peuples conquérants, si ce n'est par une inspiration divine ? Qui est-ce qui découvrait ainsi aux prophètes des événements si éloignés, si peu vraisemblables alors, sinon Celui qui est le maître des empires aussi bien que des temps, Celui qui a tout réglé par ses décrets, et qui les révèle à qui il lui plaît par une lumière surnaturelle ? C'est ainsi que les écrivains sacrés ont de tout temps été regardés comme les ministres et les envoyés de Dieu, qui parlait par leur bouche : c'est ainsi que leurs livres ont mérité d'être révérés comme des livres divins, qui contenaient la parole de Dieu même. L'autorité des livres du Nouveau Testament est appuyée sur les mêmes fondements, et elle est incontestable. Le Nouveau Testament renferme l'histoire de la vie, des miracles, de la doctrine du Fils de Dieu, écrite par ses contemporains, qui en rendent un témoignage uniforme, et qui ra-

content ce qu'ils ont ouï de leurs oreilles et vu de leurs yeux. Le dépôt précieux de ces livres a été confié à l'Eglise, c'est-à-dire à une société répandue par toute la terre, qui a attesté de siècle en siècle que ces livres sont les ouvrages de ceux dont ils portent le nom. Dès l'origine du christianisme, ces livres ont été cités et même transcrits par les plus grands hommes, qui avaient vu les apôtres : jamais les ennemis du christianisme, tels que Julien l'Apostat, Celse, Porphyre, n'ont élevé le moindre doute sur ce point, quoiqu'ils fussent si près du temps des apôtres et par conséquent à portée de connaître la vérité. Les hérétiques, qui avaient le plus grand intérêt à contester l'autorité de ce livre divin, l'ont reconnu hautement ; ils s'efforçaient seulement d'en détourner le sens. Dans tous les temps l'Eglise a conservé une profonde vénération pour ce livre ; elle en faisait une lecture publique dans toutes les assemblées de religion ; elle l'a toujours regardé comme l'ouvrage du Saint-Esprit, comme la parole de Dieu ; elle a toujours été persuadée que l'on ne pouvait y ajouter ni en retrancher sans impiété, sans sacrilège. Les livres du Nouveau Testament sont donc authentiques ; mais si ces livres sont authentiques, les faits divins qu'ils contiennent sont donc vrais ; et si ces faits sont vrais, Dieu lui-même a donc parlé aux hommes.

EXEMPLE.

Je suis Chrétien, disait le grand Napoléon, oui, je suis chrétien, catholique romain ; mon fils l'est comme moi, et j'aurais un grand chagrin si mon petit-

fils ne pouvait l'être. Seul avec lui-même à Sainte Hélène, désillusionné de la gloire passagère du monde, il regretta amèrement de n'avoir pas pratiqué selon sa foi. Il fit venir un prêtre catholique, entendit la messe dans sa chapelle, et défendit à son cuisinier de servir gras les jours défendus. Se voyant près de mourir, l'Empereur se confessa, reçut le saint Viatique et l'Extrême Onction. " Je suis heureux d'avoir rempli mes devoirs, dit-il au général Montholon. Je vous souhaite, général, à votre mort, le même bonheur. Je n'ai point pratiqué sur le trône, parce que la puissance étourdit les hommes ; mais j'ai toujours eu la foi. Le son des cloches me fait plaisir, et la vue d'un prêtre m'émeut. Je voulais faire un mystère de tout ceci, mais c'est de la faiblesse ; je veux rendre gloire à Dieu ! " Puis il ordonna lui-même que l'on dressât un autel dans la chambre voisine, pour l'exposition du Saint Sacrement, et les prières des quarante heures. Ainsi Napoléon confessa sa religion et mourut en chrétien.

(Le chevalier BEAUTERNE.)

IXe LECTURE.

Mystère de la sainte Trinité.

Quoiqu'il n'y ait qu'un seul Dieu, mon cher Théophile, il y a cependant en Dieu trois personnes ; Dieu, qui est un et simple dans sa nature, est néanmoins Père, Fils et Saint-Esprit. Le Père n'est pas le Fils, le Saint-Esprit n'est ni le Père ni le Fils. Cependant ces trois personnes ne sont toutes trois qu'une seule et même Divinité, qu'une seule et même nature. Ce n'est point ici une de ces vérités que la raison nous découvre, c'est un mystère que la foi nous enseigne. Tout l'Evangile nous annonce, toute la religion nous apprend qu'il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes,



Jésus baptisé par Jean-Baptiste.

que chacune de ces personnes est Dieu, et qu'elles ne sont qu'un seul Dieu. C'est Dieu lui-même qui nous a révélé ce mystère d'une manière sensible dans le baptême de son Fils, lorsqu'on entendit la voix du Père qui le reconnut publiquement pour son Fils bien-aimé, et que l'on vit descendre le Saint-Esprit en forme de colombe sur le Fils de Dieu. C'est Jésus-Christ lui-même qui l'a déclaré manifestement, quand il a ordonné à ses apôtres de baptiser les nations au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit, montrant par là que ces trois personnes sont égales, puisque tous les hommes sont consacrés également à ces trois personnes ; ce qui est confirmé par les paroles de saint Jean que vous venez d'entendre : " Il y en a trois qui rendent témoignage dans " le ciel : le Père, le Fils et le Saint-Esprit ;

" et ces trois ne sont qu'une même chose. " Ce mystère est le grand objet de notre foi, et il n'y en a point auquel notre religion nous rappelle si souvent. Toutes nos prières commencent et finissent par l'invocation de la sainte Trinité. Le signe de la croix qui revient si souvent dans les cérémonies de l'Eglise, dans les actions particulières des chrétiens, se fait au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Vous voyez donc, mon cher Théophile, qu'il ne faut point diviser la nature divine, qui est unique ; ni confondre les personnes, qui sont distinguées l'une de l'autre. Rien n'est plus raisonnable que de soumettre sa raison à l'autorité de Dieu, dans les choses mêmes que nous ne comprenons pas. Il y aurait de la folie à vouloir approfondir ce mystère, qui est au-dessus de notre raison. La raison est fort bornée : comme il y a hors de la portée de nos yeux des objets que nous ne voyons pas, il y a aussi hors de la portée de notre esprit des vérités que nous ne comprenons pas. Ce n'est pas seulement quand il s'agit de Dieu que notre raison est en défaut : dans les choses naturelles même, combien n'y en a-t-il pas que nous ne pouvons comprendre, et qui ne sont pas moins certaines et indubitables ! Je vais, mon cher Théophile, vous rendre cette vérité sensible. Si un habile astronome vous parlait de la distance, de la grandeur, de la rapidité des astres dans leurs mouvements : s'il vous disait par exemple, que le soleil est un million de fois plus grand que la terre, qu'il en est éloigné de plus de

trente-deux millions de lieues, votre esprit ne pourrait s'assurer par lui-même de la vérité de ce que l'on vous dirait : vous le croiriez cependant sur la parole d'un homme fort habile ; vous diriez : Si je ne le comprends pas, c'est que je suis encore enfant. Eh bien ! mon cher Théophile, quand il s'agit de la nature de Dieu, tous les hommes ne sont sur la terre que comme des enfants. Ils parviendront un jour à la plénitude de l'âge parfait : alors les voiles se dissiperont, et ils verront clairement ce qu'ils ne peuvent maintement ni pénétrer, ni comprendre.

EXEMPLES.

Saint Antoine, dans une instruction adressée à ses disciples, leur disait : Le signe de la croix est un rempart assuré contre les puissances infernales Armez-vous de ce signe, et faites-en la principale défense de vos cellules, et les démons disparaîtront aussitôt, parce qu'ils tremblent à la vue de ce glorieux monument de la victoire remportée contre eux par le Sauveur, qui les a désarmés et rendus méprisables.

(St ATHANASE, *Vie de St Ant.*)

L'empereur Constantin gagna deux grandes batailles. L'une contre le tyran Maxence, l'autre contre l'empereur Lucinius. Or, il dut ces mémorables victoires à la puissance de la croix, dont il fit son étendard, selon l'ordre que Dieu lui avait donné et le modèle qu'il lui avait montré dans les cieux, disant : *Par ce signe, soyez vainqueur !*

Sainte Thérèse atteste que souvent, elle trouva dans le signe de la croix une puissance merveilleuse pour dissiper les tentations et les illusions infernales.

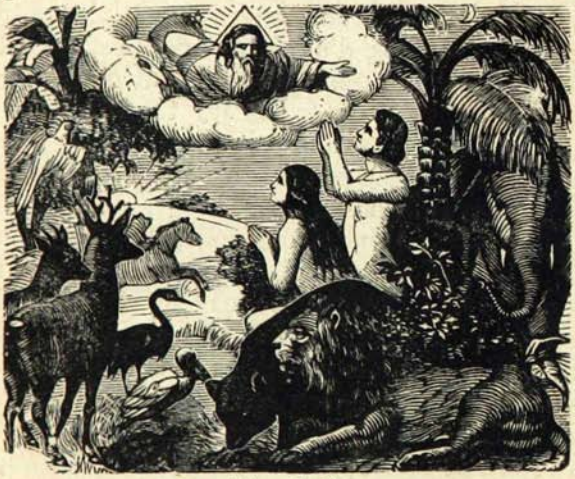
Xe LECTURE.

Dieu a créé le ciel et la terre.

Le monde que vous voyez, mon cher Théophile, n'a pas toujours été ; il y a six mille ans, l'univers était encore dans le néant. Le livre qui rapporte à cette date la création du monde est le plus ancien de tous les livres : c'est en même temps le plus authentique et le plus digne de foi. Le premier mot de ce livre est que Dieu créa au commencement le ciel et la terre, c'est-à-dire qu'il fit de rien toutes choses. Dieu existait par lui-même, et rien n'existait que lui. Au moment qu'il a voulu, le ciel et la terre sont sortis du néant ; il les a créés par sa simple parole et par sa pure volonté, sans autre motif que sa gloire. " Dieu a parlé, dit l'Ecriture, et tout a été " fait ; il a commandé, et l'univers a été créé. " Dieu employa six jours à ce grand ouvrage : il aurait pu le faire en un instant ; mais il a voulu nous apprendre qu'il est souverainement libre, et qu'il n'agit point par une impétuosité nécessaire, mais sans contrainte, et comme il lui plaît. La terre était d'abord informe, nue et stérile, les eaux en couvraient la surface ; Dieu n'a pas voulu la créer avec la parure qui l'embellit depuis, afin qu'elle ne parût pas riche et féconde de son propre fonds. Le premier jour, Dieu créa la lumière. Où était-elle auparavant ? Comment a-t-elle pu sortir du sein même des ténèbres ? Dieu dit : " Que la lumière soit, et la lumière fut. " Parole simple, mais pleine de majesté. A ce ton ie

reconnais le Tout-Puissant ; il appelle la lumière, et la lumière paraît ; il la tire du sein même des ténèbres, il pourrait l'y replonger. Le second jour il créa le firmament, c'est-à-dire cette voûte immense que nous appelons le ciel. " Que le firmament soit fait, dit le " Seigneur, et qu'il sépare les eaux supérieu- " res d'avec celles qui sont au-dessous ; et cela se fit ainsi. " Le firmament était alors sans éclat, le soleil et les astres qui le rendent maintenant si brillant n'était pas encore ; ce n'était que comme un pavillon immense, mais sans ornements. Le troisième jour, Dieu rassembla en un seul lieu les eaux qui couvraient la terre, et lui fit produire les plantes et les arbres. A son ordre, une surface aride et stérile devint tout-à-coup un paysage diversifié de riches prairies, d'agréables vallons, de collines et de montagnes couronnées de forêts, semé de fleurs et de fruits de toute espèce ; et ce qui est plus merveilleux encore, c'est que chaque plante reçut en même temps la vertu de se reproduire par la graine qu'elle renferme. Le quatrième jour, Dieu créa le soleil, la lune et les étoiles. Que de merveilles ce jour vit éclore ! Levez les yeux au ciel, mon cher Théophile ; regardez cet astre brillant qui efface tous les astres ! Considérez la lune, dont la lumière est plus faible parce qu'elle est destinée à luire pendant le temps du repos, et à tempérer les ombres de la nuit par une douce clarté. Comptez, si vous le pouvez, le nombre des étoiles. Seriez-vous insensible à un si beau spectacle ? C'est pour

nous que Dieu a créé le firmament si éclatant et si majestueux ; il a voulu nous montrer sa magnificence,et le fonds inépuisable de lumière qui est en lui. Le cinquième jour, Dieu créa les poissons et les oiseaux. Il dit : " Que les " eaux produisent des animaux vivants qui " nagent dans l'eau, et des oiseaux qui volent " sur la terre. " Cette parole a rempli la mer d'habitants, et peuplé l'air d'un nombre infini d'oiseaux. Le sixième jour, Dieu fit sortir de la terre les animaux qui l'habitent. Il dit : " Que la terre produise des animaux vivants, " chacun selon son espèce. " Par là il mit entre eux une prodigieuse variété dans les espèces, et une diversité admirable dans leur figure et dans leurs inclinations. Enfin, toutes



La création de l'homme.

les autres créatures étant formées, Dieu voulut leur donner un maître. Avant de créer

l'homme, il sembla se recueillir en lui-même. " Faisons l'homme, dit-il, à notre image et à " notre ressemblance. " Il forma son corps du limon de la terre, il lui fit la taille droite et élevée. Cette figure annonce déjà le maître des animaux, qui tous sont courbés vers la terre. Dieu anima ensuite ce corps d'un souffle divin, c'est-à-dire qu'il y mit une âme spirituelle, intelligente, libre et immortelle. Tel est le titre de la grandeur de l'homme ; il n'est pas seulement un corps, il a une âme capable de penser et d'aimer, une âme qui de sa nature est incorruptible : c'est par là que l'homme est fait à l'image de Dieu. Il fallait au premier homme une compagne ; elle fut tirée de l'homme même. Dieu lui accorda la fécondité par une bénédiction particulière. Ainsi fut institué le mariage. Tous les hommes sont nés de ces premiers parents, afin qu'ils soient à jamais une seule et même famille.

EXEMPLE.

Des flatteurs louaient la puissance de Canut, roi d'Angleterre. Que fait le sage prince ? il s'assied sur le bord de la mer, c'était au moment du reflux ; il ordonne à l'élément fougueux de le respecter. On pense bien qu'il ne fut pas obéi. Se tournant alors vers ses courtisans : " Voyez, dit-il, quelle est ma puissance ! "

XIe LECTURE.

Chute de l'homme ; péché originel.

L'homme, au sortir des mains de son Créateur, était juste, saint, heureux et orné de

dons excellents : son esprit était éclairé d'une lumière divine, qui lui montrait tout ce qu'il devait connaître. Il n'avait besoin, pour s'instruire, ni de livres, ni de maîtres. Sa volonté était droite et sans aucun penchant vers le mal. Rien ne troublait la tranquillité de son âme ; il ne souffrait dans son corps ni douleur, ni incommodité, et il ne devait point mourir. Que cet état était heureux, mon cher Théophile ! il aurait été le nôtre, si Adam eût persévéré dans la justice ; notre bonheur était attaché à sa fidélité. Pourquoi en sommes-nous déchus ? L'homme, créé libre et capable d'obéissance, la devait à son Créateur. Pour lui faire sentir qu'il avait un maître, et pour éprouver sa soumission, Dieu lui fit un commandement très facile à observer : il lui défendit de toucher à un fruit particulier, en lui accordant l'usage de tous les autres. Ce commandement fut accompagné de la plus terrible menace, qui est la peine de mort. Malgré les bienfaits de Dieu et ses menaces, la femme se laissa séduire par l'esprit tentateur ; et, après avoir mangé du fruit défendu, elle en présenta à Adam, et l'entraîna dans sa désobéissance. Tel fut le péché de nos premiers parents : péché ineffaçable par sa grandeur, péché qui a été la source de tous les autres. A ce moment, tout fut changé pour eux, ils perdirent tous les avantages que Dieu leur avait accordés en les créant. D'épaisses ténèbres se répandirent dans leur esprit ; leur volonté se dérégla ; les passions obscurcirent les lumières de la raison ; leurs penchants se corrompirent,

et les portèrent vers le mal. En perdant la justice, et en se séparant de Dieu, ils devinrent sujets à la damnation éternelle. Leur corps fut assujetti à la douleur, aux maladies, à la mort. Ces suites affreuses du péché d'Adam ont passé à toute sa postérité, parce que son péché même a passé dans tous les hommes, qui sont nés de lui. En désobéissant à Dieu, il s'est perdu lui-même ; et avec lui tout le genre humain, dont il est le père. Nous sommes les héritiers de sa faute et de sa disgrâce, comme nous l'aurions été de son innocence et de son bonheur. Tous ont péché dans le premier homme ; tous ont désobéi en lui. Son péché, étant ainsi devenu le nôtre, fait que nous sommes tous coupables, même avant que de naître : vérité incompréhensible, mais dont la foi ne nous permet pas de douter. C'est le dogme fondamental de la religion chrétienne ; c'est à ce dogme qu'elle se rapporte tout entière, puisque ce péché, qui est la source de tous nos maux, est aussi la première cause du besoin que nous avions d'un médiateur et d'un Sauveur qui nous réconciliât avec Dieu, qui expiât nos péchés, et qui nous rachetât de la servitude. Ne cherchons pas à pénétrer ce mystère ; adorons les jugements de Dieu, qui regarde tous les hommes comme un seul homme dans celui dont il veut les faire sortir tous. Nous voyons quelque image de cette justice rigoureuse dans l'exemple d'un roi qui punit un sujet rebelle en le dégradant lui et toute sa postérité ; mais les comparaisons tirées des choses humaines sont toujours im-

parfaites ; les règles de la justice des hommes ne sont qu'une ombre de celles de la justice divine ; elles peuvent aider notre foi, mais elles ne peuvent nous découvrir le fond de ce mystère impénétrable. La justice aussi bien que la miséricorde de Dieu ne veulent pas être mesurées sur celles des hommes : elles ont toutes deux des effets bien plus étendus et bien plus intimes.

EXEMPLE.

Le Seigneur appela Adam et lui dit : " Adam, où êtes-vous ? " Adam répondit : " Seigneur, j'ai entendu votre voix, et j'ai craint de me présenter devant vous parce que j'étais nu, et je me suis caché. " Le Seigneur dit : " Qui est-ce qui vous a fait connaître que vous étiez nu, sinon parce que vous avez mangé du fruit défendu ? " Adam répondit : " C'est la femme que vous m'avez donnée pour compagne qui m'en a présenté, et j'en ai mangé. " Dieu dit à



Adam et Eve chassés du paradis terrestre.

la femme : " Pourquoi avez-vous fait cela ? " Elle répondit : " C'est le serpent qui m'a trompée et j'ai mangé de ce fruit. " Le Seigneur dit au serpent : parce que tu as fait cela tu seras maudit parmi tous les animaux, tu te traîneras sur ta poitrine, tu mangeras la terre toute ta vie ; je mettrai une éternelle inimitié entre la femme et toi, et entre sa postérité et la tienne ; elle t'écrasera la tête, et tu tendras des embûches à ses pieds. " Puis il dit à la femme : " Je multiplirai tes chagrins et tes maux ; tu enfanteras avec douleur, et tu seras sous la puissance de ton mari, qui dominera sur toi. " Enfin, adressant la parole à Adam, il lui dit : " Parce que, trop docile à la voix de ton épouse, tu as mangé du fruit défendu, la terre sera maudite en tes ouvrages ; tu ne pourras te nourrir de ses productions que par un pénible travail.....La terre produira des ronces et des épines, tu mangeras l'herbe de la terre et ton pain à la sueur de ton front, jusqu'à ce qu'enfin tu retournes dans la terre d'où tu es sorti ; *car tu es poussière et tu retourneras en poussière.* (*Gen.* III.)

XIIe LECTURE.

Promesse d'un Sauveur.

L'homme était perdu sans ressources, si Dieu n'avait eu pitié de lui : il avait offensé une majesté infinie, et par conséquent il était incapable de réparer son péché, puisqu'il ne pouvait offrir une satisfaction égale à l'offense. Mais rassurez-vous, mon cher Théophile ; Dieu l'a prévenu par une miséricorde dont les effets sont aussi incompréhensibles que ceux de sa justice. La promesse consolante d'un Sauveur a suivi de fort près le péché, et Dieu, avant même de prononcer à Adam l'arrêt de sa condamnation, lui a montré, sous l'image de la malédiction lancée contre le serpent, le salut

qu'il lui préparait à lui et à sa postérité ; car il maudit le serpent, c'est-à-dire le démon, qui s'en était servi pour tromper la famme ; et il déclara que de la femme naîtrait un jour celui qui lui briserait la tête, c'est-à-dire qui détruirait la puissance du démon. Ainsi le comprirent nos premiers parents, et leurs descendants après eux. Cette promesse ne fut exécutée qu'au bout de quatre mille ans. Dieu se réservait de la développer pendant ce long intervalle, et de la réitérer avec plus de clarté et plus d'étendue. En effet, la promesse que Dieu avait faite à Adam fut confirmée dans la suite par celle qu'il fit à Abraham, destinée à être la tige et le père d'un peuple singulièrement consacré au culte de Dieu. " Sortez, " lui dit le Seigneur, sortez de votre patrie, " et venez dans le pays que je vous montre- " rai : je ferai naître de vous un peuple nom- " breux, et toutes les nations de la terre " seront bénies en celui qui naîtra de vous. " Ces dernières paroles signifiaient que de la postérité d'Abraham devait naître le Sauveur du monde ; elles montraient en quel sens on devait entendre la première promesse, et comment celui qui devait naître de la femme écraserait un jour la tête du serpent.

Toutes les nations se précipitaient dans l'idolâtrie, et la terre était couverte de crimes. Dieu promet à Abraham qu'en lui et dans le Sauveur qui naîtra de lui, toutes ces nations aveugles qui ont oublié leur Créateur seront affranchies de l'esclavage du démon, et rappelées à la connaissance de Dieu, où se trouve

la véritable bénédiction. Vous verrez, dans la suite des prédictions, que c'est là le sens de ces paroles. La promesse fut renouvelée dans les mêmes termes à Isaac et à Jacob. Trois



Le songe de Jacob.

cents ans après la mort de Jacob, Dieu, voulant délivrer son peuple du joug des Egyptiens qui l'opprimaient, suscita un homme extraordinaire, qu'il remplit de son esprit et de sa puissance. Moïse, après avoir donné une loi à ce peuple, et l'avoir conduit à travers mille prodiges jusqu'à l'entrée du pays qu'il devait posséder ; Moïse, dis-je, se sentant près de mourir, assembla ce peuple et lui confirma de la part de Dieu la venue de ce Messie qui devait sortir de Juda. " Le Seigneur, leur dit-" il, vous suscitera, du milieu de votre nation, " et du nombre de vos frères, un prophète " semblable à moi : écoutez-le. " Ainsi Dieu tenait-il son peuple dans l'attente du Sauveur promis à leurs pères. Ce prophète semblable

à Moïse, comme lui le libérateur de ses frères, auteur comme lui d'une nouvelle loi, médiateur comme lui d'une nouvelle alliance, devant qui Moïse lui-même doit se taire, et qui doit seul être écouté quand il commencera à parler, c'est le Sauveur du monde, dont la doctrine devait un jour éclairer l'univers et dont Dieu lui-même devait dire : " Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le. "

EXEMPLE.

Un jour que Daniel répandait son âme devant le Seigneur, qu'il lui adressait des prières ferventes pour son peuple, l'ange Gabriel vint par l'ordre de Dieu vers ce prophète et l'instruisit du temps où le Messie, qu'il appela *Justice éternelle* et le *Saint des saints*, devait, selon les décrets de Dieu, paraître sur la terre, et du temps où ce Christ, promis et attendu depuis si longtemps, serait mis à mort. Il lui dit que Dieu lui accordait cette insigne faveur parce qu'il était un homme de désirs. (DANIEL, IX.)

VIIIe LECTURE.

Développement des promesses : conversion future des gentils.

Dieu a dévoilé lui-même le sens des promesses qu'il avait faites aux patriarches, et il a marqué clairement en quoi consistait cette bénédiction que le Messie devait répandre sur toutes les nations. A l'exception du peuple juif, tous les peuples étaient plongés dans les ténèbres et dans les désordres de l'idolâtrie. Dieu était profondément oublié, et le démon était adoré partout sous différentes formes ; ce culte impie s'était affermi pendant

une longue suite de siècles. Toutes les passions, auxquelles il était si favorable, lui avaient servi d'appui, et il semblait qu'on ne devait jamais revenir d'une erreur aussi ancienne, aussi universelle et aussi accréditée. Cependant Dieu avait résolu de détruire l'empire du démon, comme il l'avait promis à Adam, et de rappeler les hommes à la connaissance de la vérité. Cette grande révolution devait être l'ouvrage du Messie, et un des caractères les plus sensibles de sa venue : c'était en éclairant tous les peuples qu'il devait les bénir. Dieu suscita des hommes animés de son esprit pour annoncer la conversion future des Gentils. La prédiction est exprimée dans les termes les plus clairs et les plus précis ; elle est répétée mille fois dans les livres saints. Tous les prophètes ont vu par une lumière divine, et ils ont prédit en mille manières ce grand événement bien des siècles avant qu'il s'accomplît, et dans le temps où il paraissait incroyable. Ils ont tous annoncé que le Messie dissiperait les ténèbres qui couvraient avant lui toute la terre ; qu'il éclairerait les Gentils, qu'il en serait le libérateur aussi bien que des Juifs, et qu'il ne formerait des uns et des autres qu'un seul peuple, adorateur du vrai Dieu. Ouvrez leurs écrits, mon cher Théophile, vous serez étonné de la multitude des passages qui expriment cette prédiction, et de la force, de la lumière et de la précision avec lesquelles elle est annoncée. Je ne puis vous en rapporter qu'un petit nombre. Voici ce que dit David, ce saint roi ins-

piré de Dieu, en parlant des effets de la venue du Messie : " Tous les peuples jusqu'aux " extrémités du monde se ressouviendront du " vrai Dieu, et se convertiront à lui. Toutes " les nations se prosterneront devant lui pour " l'adorer, parce que le règne et la souverai- " neté appartiennent au Seigneur, et qu'il " règnera sur les nations. " (*Psalm.* 21.) Ecoutez le prophète Isaïe : " Le juste de Sion " (c'est le Messie), sera donné comme un si- " gne aux Gentils, afin qu'ils l'invoquent ; il " sera leur chef et leur maître ; il leur appren- " dra la justice ; sous sa conduite, un peuple " inconnu se joindra au peuple de Dieu, et les " Gentils y **accourront** de toutes parts : le " Seigneur sera grand ce jour-là, et les idoles " seront toutes réduites en poudre. " Le prophète Zacharie en parle avec autant de force et de clarté : " Voici ce que dit le Seigneur " Dieu des armées : Il y aura un temps où " une multitude de nations et de peuples vien- " dront dans Jérusalem, pour chercher le Sei- " gneur, et pour lui offrir leurs vœux... Des " hommes de toutes les langues prendront un " Juif par la frange de sa robe, en lui disant : " Nous irons avec vous, parce que nous avons " appris que Dieu est au milieu de vous... " En ce jour-là j'abolirai de dessus la terre les " noms des idoles, et il n'en restera plus de " souvenir ; le Seigneur sera le roi de toute " la terre, et son nom seul sera révéré. " C'est ainsi que tous les peuples de la terre seront bénis en lui, parce que la lumière qu'il répandra partout sera pour eux la source de toutes

sortes de grâces et de bénédictions. Je vous montrerai bientôt avec la même évidence que ce grand changement est arrivé du temps de Jésus-Christ, et qu'il a été opéré par ceux que Jésus-Christ a envoyés et qu'il a revêtus de sa force divine. Ce fait, quand il serait seul, suffirait pour former une preuve complète et décisive de la divinité de la religion chrétienne.

EXEMPLE.

La connaissance du vrai Dieu se conservait dans le royaume d'Ethiopie ; Candace, qui en était reine du temps des Apôtres, envoya un de ses officiers pour offrir ses présents dans le temple de Jérusalem et y adorer le Seigneur. Ce sage ministre, ayant accompli son message, s'en retournait lisant le prophète Isaïe, lorsque le Seigneur ordonna à saint Philippe, diacre, de courir après lui. L'officier lisait cet endroit du prophète : *Il a été mené comme une brebis à la boucherie.* " Comprenez-vous ce que vous lisez ? lui dit l'homme de Dieu.—Et comment le comprendrais-je si personne ne me l'explique ? lui répondit l'officier."



Philippe instruisant l'Eunuque.

Et ayant engagé Philippe à monter sur le char, il le pria de lui dire si le Prophète parlait de lui-même ou d'un autre. Philippe prit de là occasion de lui annoncer Jésus-Christ et la nécessité du baptême L'officier crut à la parole du Seigneur ; et le char étant parvenu à un endroit où il y avait de l'eau, il le fit arrêter, et demanda ce qui pourrait empêcher qu'il ne fût baptisé. Philippe lui ayant répondu que rien ne l'empêcherait, s'il croyait de tout son cœur, l'officier fit sa profession de foi en ces termes : *Je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu.* Alors, ils descendirent dans l'eau et Philippe le baptisa. Lorsqu'il fut baptisé, Philippe disparut, et l'officier continua son chemin, admirant ce qui lui était arrivé, et glorifiant le Seigneur pour la grâce qu'il venait de recevoir. On présume avec raison, que cet officier fit connaître Jésus-Christ à ceux de sa nation, et qu'il en devint ainsi l'Apôtre.

(*Actes des Apôtres*, chap. VIII.)

XIVe LECTURE.

Caractères du Messie tracés par les Prophètes.

Plus le temps du Messie approchait, plus les prédictions qui l'annonçaient étaient claires et circonstanciées. Dieu parut sans cesse occupé de ce grand objet. Il envoya de temps en temps des prophètes pour annoncer sa venue. Chacun de ces prophètes était chargé de le désigner par quelques traits particuliers, et propres à le faire connaître quand il serait venu. C'étaient comme autant de courriers que le grand Roi envoyait devant son Fils pour tenir les hommes dans l'attente de son avènement. Dieu marqua tous les caractères qui devaient se réunir dans la personne du Sauveur. Il fit prédire toutes les circonstances qui accompagneraient sa naissance, sa vie,

sa mort et sa résurrection ; l'histoire du Sauveur était déjà faite d'avance quand il vint au monde. Ce tableau doit vous intéresser, mon chère Théophile ; suivez-moi dans le détail où je vais entrer en vous rapportant les principales prophéties qui concernent le Mes-



Le grand et pieux roi David.

sie. David, ce saint roi inspiré de Dieu, est un de ceux qui en ont parlé le plus clairement. Il appelle le Messie son Seigneur, et il le reconnaît pour le Fils de Dieu ; il prédit que son règne s'étendra sur toutes les nations, et n'aura point d'autres bornes que celles de l'univers. Il annonce ses ignominies, sa mort cruelle, et le genre de supplice qu'on lui fera souffrir ; il voit ses pieds et ses mains percés, ses os marqués sur sa peau par tout le poids de son corps violemment suspendu, ses habits

partagés et sa robe tirée au sort, sa langue abreuvée de fiel et de vinaigre ; mais il annonce en même temps qu'il n'éprouvera point la corruption du tombeau, et qu'il en sortira glorieux. Cette prédiction est d'autant plus admirable, qu'elle a été faite plus de mille ans avant son accomplissement. Isaïe, qui vivait trois cents ans après David, a parlé du Messie avec autant de clarté. Il le voit sortir du sang de Jessé, naître d'une mère vierge ; il l'appelle un Enfant admirable, le Père du siècle futur, le Prince de la paix ; enfin il le nomme *Dieu*. Son règne sera éternel, toutes les nations se prosterneront devant lui ; à sa parole les boiteux seront redressés, les sourds entendront, les muets parleront, les aveugles verront. Mais le même prophète, après avoir parlé de la gloire du Messie, parle aussi de ses humiliations : il le représente défiguré, méconnu, méprisé, le dernier des hommes, l'homme de douleur, chargé d'infirmités, parce qu'il a pris sur lui nos iniquités, qu'il expie par ses souffrances. On lui crachera au visage, il sera traité comme un criminel, mené au supplice avec des méchants, et il se livrera lui-même à la mort aussi paisiblement qu'un agneau. Le prophète ajoute que par sa mort, il deviendra le chef d'une postérité nombreuse : c'est l'Eglise, où les Gentils accourront de toutes parts, tandis que les Juifs, à la réserve d'un petit nombre, seront rejetés à cause de leur incrédulité. Que peut-on voir de plus détaillé, si ce n'est l'Évangile et l'histoire même du Sauveur ? Cependant, remarquez-le

bien, mon cher Théophile, cette prédiction a été faite plus de sept cents ans avant Notre-Seigneur. Les autres prophètes n'ont pas vu moins clairement le mystère du Messie : l'un prédit que Bethléem, la plus petite ville de Juda, sera illustrée par sa naissance. Un autre le voit vendu par un de ses disciples pour trente pièces d'argent ; il voit jusqu'au champ du potier auquel cet argent sera employé. Le même prophète nous le représente comme un roi, mais un roi pauvre : il est monté sur une ânesse et sur le petit de l'ânesse ; c'est là toute sa magnificence ; c'est ainsi qu'il fera son entrée dans la ville de Jérusalem. Le prophète Aggée publie la gloire du second temple, parce que le Messie désiré des nations y viendra. Le prophète Daniel détermine l'époque précise de sa venue : pendant que ce prophète est occupé de la captivité de son peuple et des soixante-dix ans qu'elle devait durer, tout à coup il est élevé par l'Esprit de Dieu à des pensées plus hautes ; il prédit, après soixante-dix semaines d'années, c'est-à-dire après quatre cent quatre-vingt-dix ans, la fin d'une autre captivité bien plus funeste, dont le genre



La trahison de Judas.

humain sera affranchi par la mort du Christ - délivrance qui consiste dans la rémission des péchés et dans le règne éternel de la justice. Il annonce que dans la dernière semaine, le Christ sera mis à mort, une nouvelle alliance sera confirmée, les anciens sacrifices seront abolis. Après la mort du Christ, il n'y aura plus qu'horreur et confusion : la cité sainte et le sanctuaire seront détruits ; le peuple qui l'aura méconnu ne sera plus son peuple : on verra l'abomination dans le temple, et une désolation qui n'a point de terme. N'oubliez-pas, mon cher Théophile, que l'on ne peut douter de l'antiquité de ces prophéties ; elle est attestée par tout un peuple dont le témoignage n'est pas suspect : c'est le peuple Juif, ennemi déclaré des chrétiens, qui ne peut s'empêcher de respecter ces prophéties, quoiqu'il y trouve sa condamnation. Le livre où elles sont contenues est entre les mains des ennemis du monde chrétien ; c'est d'eux que nous les avons reçues : on ne peut les soupçonner de nous être favorables, et il semble que Dieu l'ait conservé au milieu de la ruine de tous les peuples anciens pour le forcer de rendre à ces saints livres un témoignage éclatant et au-dessus de tout soupçon d'infidélité et d'altération.

EXEMPLE

On entend par *Prophète* un homme inspiré de Dieu, qui a le don de prédire l'avenir. Depuis Salomon, fils de David, jusqu'au temps où sous les auspices de Néhémie, on reconstruisit les murs de Jérusalem, que Nabuchodonosor avait détruits, il parut

un grand nombre de prophètes. Le principal objet de leurs prédictions était d'annoncer et de caractériser le Sauveur que Dieu avait promis d'abord au premier homme et ensuite à Abraham, à Isaac et à Jacob. Dieu ne s'est pas contenté de promettre le Messie et de le faire prédire par les prophètes, il a voulu encore qu'il fut figuré et représenté par les patriarches et les justes qui ont précédé sa venue. Ceux qui l'on figuré d'une manière plus expresse, sont : Abel, Isaac, Joseph et Jonas. Abel a figuré le Messie en ce qu'il a été tué par Caïn, son frère, comme le Messie devait être mis à mort par les Juifs qui étaient ses frères selon la chair et comme lui des-



Sacrifice d'Isaac.

cendant d'Abraham. Isaac a figuré le Messie par son sacrifice et par toutes les circonstances de son sacrifice.

Joseph a figuré le Messie en ce qu'il a été vendu par ses frères, comme Jésus-Christ l'a été par Judas. Jonas a figuré le Messie en ce qu'il a été renfermé trois jours dans le ventre d'une baleine, et qu'il en est sorti vivant, comme Jésus-Christ devait être trois jours dans le tombeau et en sortir plein de vie.

(L'abbé Guillois.)

XVe LECTURE.

Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur.

Vous connaissez maintenant, mon cher Théophile, tous les traits sous lesquels les prophètes ont désigné le Messie ; je les ai réunis sous vos yeux. Si tous ces traits conviennent à Jésus-Christ, et si l'ensemble ne convient qu'à lui, n'est-il pas évident qu'il est le Messie, c'est-à-dire le Sauveur promis à Adam, ce fils d'Abraham, en qui toutes les nations devaient être bénies ; ce fils de David, dont le règne sera éternel ? Vous allez voir avec la même clarté que Jésus-Christ notre Seigneur a réuni dans sa personne tous les caractères du Messie : vous verrez que tous les traits qui désignent le Messie dans les prophètes forment le tableau de Jésus-Christ, mais un tableau si ressemblant, si exact, si parfait, qu'il est impossible de ne pas l'y reconnaître. Que faut-il pour s'en convaincre ? Il suffit de comparer les prédictions avec les événements, de tenir d'une main l'Ancien Testament, et de l'autre l'Evangile. Faisons ensemble ce parallèle. D'abord il est constant qu'à l'époque de la naissance de Jésus Christ, l'attente du Messie était généralement répandue, non-seulement dans la Judée, mais encore dans tout l'Orient : c'est un fait attesté par les auteurs païens mêmes. " C'était, dit " Suétone, une opinion ancienne et constante " dans tout l'Orient, qu'en ce temps-là des

" conquérants sortis de Judée seraient les " maîtres du monde. " Tacite rapporte la même chose. " Plusieurs, dit cet historien, " étaient persuadés qu'en ce temps des hom- " mes sortis de la Judée seraient les maîtres " du monde. " Cette attente générale était fondée sur la célèbre prophétie de Jacob, qui avait prédit que le Messie viendrait quand les Juifs cesseraient d'être gouvernés par des chefs de la race de Juda ; et sur celle de Daniel, qui avait fixé l'époque de la venue du Messie au terme de quatre-cent quatre-vingt-dix ans. Jésus-Christ est né dans le temps que la Judée était soumise à Hérode, prince étranger, et à la fin des soixante-dix semaines d'années marquées par Daniel. Selon les prophéties, le Messie devait être de la race de David, avoir une vierge pour mère, naître à Bethléem ; ouvrez l'Evangile, vous y lirez que Jésus-Christ est né d'une vierge de la race de David, dans la ville de Bethléem, quoique ce ne fût pas le séjour ordinaire de sa sainte Mère ; mais, par une disposition particulière de la Providence, Joseph et Marie furent obligés d'aller de Nazareth à Bethléem pour inscrire leurs noms dans le lieu de leur origine. Selon Moïse, le Messie devait donner une nouvelle loi plus parfaite que la première, et établir une nouvelle alliance. Vous connaissez, mon cher Théophile, la loi que Jésus-Christ a enseignée aux hommes : vous êtes entré dans cette nouvelle alliance, dont il est l'auteur. Selon Isaïe, le Messie devait confirmer sa doctrine en rendant la vue aux

aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts. Comparez cette prédiction avec ces paroles



Les envoyés de Jean-Baptiste.

que Notre-Seigneur adressa aux disciples de saint Jean pour les convaincre qu'il était le Messie : " Allez, dites à votre maître que les " aveugles voient, les sourds entendent, les " boiteux marchent, les morts ressuscitent. " Rappelez-vous ce que les prophètes avaient prédit de l'entrée triomphante que le Messie devait faire à Jérusalem, et dans le temple, de la trahison d'un de ses disciples, du prix de cette trahison, de l'usage qu'on ferait de cet argent, des outrages que le Messie devait essuyer de la part de son peuple, de la mort cruelle, ignominieuse, qu'on lui ferait souffrir, du genre de supplice qu'il devait endurer, des circonstances et des suites de cette mort. Lisez maintenant le récit que les évangélistes nous ont fait de la passion de Jésus-Christ, et jugez vous-même s'il est possible de trouver une plus parfaite conformité entre les prédictions et les événements. Jésus-



Entrée solennelle de Jésus à Jérusalem.

Christ fit son entrée dans la ville de Jérusalem au milieu des acclamations de tout le peuple, et son triomphe a été accompagné de cette circonstance singulière prédite par Zacharie, qu'il était monté, non sur un char magnifique, comme un roi de la terre, mais sur une ânesse, et sur l'ânon Jésus-Christ est venu très souvent dans le temple ; il y a enseigné publiquement ; il en a prédit la ruine, pour faire voir que la prophétie avait eu son accomplissement, et qu'on ne devait plus attendre un autre Messie, puisque le temple où il devait venir allait être détruit. Jésus-Christ a été vendu trente deniers, et le prix a été employé à acheter le champ d'un potier. Jésus-Christ a été chargé d'opprobres ; on lui a craché au visage ; il a été confondu avec des scélérats ; il a été attaché à une croix avec des

clous qui lui perçaient les pieds et les mains ; il a été abreuvé de fiel et de vinaigre ; les soldats qui l'avaient crucifié ont partagé entre eux ses habits ; et ont tiré sa robe au sort. Jésus-Christ n'est resté que trois jours dans le tombeau, et il est ressuscité glorieux. Qui pourrait, à tous ces traits, ne pas reconnaître le Messie dépeint par les prophètes ? Mais achevons le parallèle, et comparons les suites de sa mort avec les prédictions qui en avaient été faites. Il était prédit qu'aussitôt après la mort du Messie, et en punition de ce crime, la ville sainte et le temple seraient détruits, et que la guerre ne finirait que par une entière désolation. Vous pouvez, mon cher Théophile, vous convaincre par vous-même de l'accomplissement de cette prophétie. Lisez l'histoire des Juifs écrite par Josèphe, l'un des plus considérables d'entre eux ; vous y verrez que, peu de temps après la mort de Jésus-Christ, Jérusalem fut prise et détruite par Tite, général des Romains ; que le temple fut brûlé, et la Judée désolée. Onze cent mille Juifs périrent dans cette guerre, les restes de cette malheureuse nation furent dispersés par toute la terre, livrés à une entière désolation, et cette désolation dure encore depuis dix-huit siècles. Nous voyons les Juifs exilés dans leur ancienne patrie, détestés, proscrits partout, sans temple, sans prêtres, sans sacrifices, sans magistrats, sans territoire, portant en tous lieux des marques sensibles de la vengeance céleste.

Il est donc évident que Jésus-Christ est le Messie, puisqu'il n'y a aucune prédiction sur

le Messie futur qui ne se trouve accomplie en Jésus-Christ. Il est né dans le temps, dans le lieu et de la manière dont le Messie devait naître ; il a vécu et il est mort comme le Messie devait vivre et mourir. Jérusalem détruite, le temple réduit en cendres, le culte ancien aboli, les Juifs chassés de leur patrie, et toujours subsistant depuis dix-huit siècles, le monde devenu chrétien, tout concourt à démontrer avec la dernière évidence que Jésus-Christ notre Seigneur est le Messie promis aux anciens patriarches, et annoncé par les prophètes.

EXEMPLE.

Les Juifs ont porté, d'une manière bien terrible, la peine de leur aveuglement et de leur obstination. Le Seigneur avait annoncé d'avance à l'ingrate Jérusalem les maux affreux qui devaient fondre sur elle, pour n'avoir pas voulu connaître le jour de sa visite. " Il viendra un jour, lui avait dit l'adorable Sauveur, où tes ennemis t'environneront de tranchées, et t'enfermeront, et te serreront de toutes parts, et te raseront, et te détruiront, toi et tes enfants qui sont dans tes murs, et ne te laisseront pas pierre sur pierre. " Et ce jour ne tarda pas à arriver. En l'an 70, Titus vint mettre le siège devant Jérusalem. Il s'y commit des horreurs telles que l'historien Josèphe, tout Juif qu'il était, ne pût s'empêcher de dire : " Je ne crois pas que depuis la création du monde, on ait vu nul autre ville tant souffrir. "

(CHATEAUBRIAND, *Etudes historiques.*)

XVIe LECTURE.

Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

Vous savez, mon cher Théophile, que Jésus-Christ est le Messie ; ce Messie avait déjà, dans les prophètes, des titres et des qualités qui ne conviennent qu'à Dieu : Isaïe l'avait appelé Dieu et l'avait nommé Emmanuel, ce qui signifie *Dieu avec nous*, parce qu'il devait naître et habiter au milieu de nous. David l'avait vu sortant éternellement du sein du Pére céleste ; et, frappé d'un si grand spectacle, il appela son *Seigneur* celui qui devait naître de lui. C'est donc un Dieu, c'est la seconde personne de la sainte Trinité, c'est le Fils de Dieu qui s'est fait homme. Cette vérité est bien plus clairement manifestée dans l'Evangile ; c'est ce qu'on appelle le *mystère de l'Incarnation ;* et je dois maintenant vous exposer ce que la foi nous enseigne sur ce mystère. La manière dont ce mystère a été accompli ne peut ni se concevoir par l'esprit humain, ni s'exprimer par des paroles ; mais voici ce que l'Evangile nous en apprend. Lorsque le temps arrêté dans les conseils divins fut arrivé, un Ange vint annoncer à Marie qu'elle serait mère sans cesser d'être vierge, et que ce qui naîtrait en elle serait le Fils du Très-Haut, et l'ouvrage du Saint-Esprit. La sainte Vierge crut à la parole de l'envoyé céleste et elle y donna son consentement. Dans ce moment le mystère de l'Incar-

nation s'accomplit ; Le Saint Esprit forma en elle le corps de Jésus-Christ ; il y mit une âme, et en même temps se fit cette union indissoluble de la nature divine avec la nature humaine en la personne du Fils de Dieu. Ainsi le Fils unique de Dieu devint homme sans cesser d'être Dieu. Jésus-Christ fut tout à la fois Dieu et homme parfait ; et la sainte Vierge devint véritablement et proprement la Mère de Dieu, puisqu'elle conçut un Homme-Dieu. Cette sainte Vierge, après l'avoir porté neuf mois dans son sein, le mit au monde comme elle l'avait conçu, en demeurant toujours vierge (1). Vous voyez par ce récit, mon cher Théophile, que Jésus-Christ, comme homme, n'a point eu de père. Dieu n'a voulu que saint Joseph fût l'époux de Marie qu'afin de cacher ce mystère sous le voile d'un chaste mariage. Mais comme Dieu, Jésus-Christ a un père qui l'a engendré de toute éternité, et auquel il est égal. Il y a en Jésus-Christ deux natures sans confusion ni mélange : la nature divine, par laquelle il est Dieu comme son père, et la nature humai-



Annonciation de la naissance de Jésus.

(1) Gravure, page 72.



Naissance de Jésus et adoration des bergers. (Page 71).

ne, par laquelle il est homme comme nous ; mais il n'y a en lui qu'une seule personne, qui est la personne du Fils de Dieu. Ce mystère surpasse infiniment la portée de l'esprit humain ; nous ne laissons pas de le croire fermement, parce que Dieu, qui est la vérité souveraine, l'a révélé.

EXEMPLE.

Un hérétique sectateur d'Eutychès, s'étant trouvé dans une société où était un enfant qui avait été instruit avec soin, voulut faire dire à cet enfant qu'il n'y avait qu'une seule nature en Jésus-Christ. Pour l'en convaincre, il prit deux morceaux de fer, il les fit rougir au feu, et les joignit ensuite l'un à l'autre pour n'en faire qu'un seul morceau. " C'est ainsi, lui dit-il, que la nature divine et la nature humaine, unies ensemble dans Jésus-Christ, ne font plus qu'une seule nature dans sa personne.—Mais, répondit l'enfant, mettez un petit lingot d'or à la place de ce petit mor-

ceau de fer, faites-les rougir tous deux, et n'en faites qu'un seul morceau. Je vous le demande alors, ce morceau sera-t-il tout or ou tout fer ? Chaque morceau ne restera-t-il pas ce qu'il était auparavant ; c'est-à-dire l'un ne restera-t-il pas toujours un lingot d'or et l'autre un morceau de fer, quoiqu'ils soient unis ensemble ? Oui, sans doute, vous n'en pouvez disconvenir. Voilà donc deux morceaux, l'un d'or, l'autre de fer, qui, tout distingués qu'ils sont l'un de l'autre, ne feront plus cependant qu'un seul morceau. C'est ainsi, conclut l'enfant, que la nature divine et la nature humaine, quoique distinguées l'une de l'autre, ne font néanmoins qu'une seule personne en Jésus-Christ. (*Lettres édifiantes*).

XVIIe LECTURE.

Suite du mystère de l'Incarnation.

Vous devez surtout vous souvenir, mon cher Théophile, que c'est pour nous que le Fils de Dieu s'est fait homme ; que c'est pour nous racheter de l'esclavage du péché et des peines de l'enfer ; que c'est pour nous mériter la vie éternelle, à laquelle nous n'avions plus de droit. Nous avions offensé Dieu ; cette offense était infinie, parce qu'elle attaquait une majesté infinie ; la justice divine demandait que le péché fût réparé, et que la réparation fût proportionnée à l'injure. Un pur homme ne pouvait offrir une satisfaction infinie, parce qu'il est borné par sa nature : il n'y avait qu'un Homme-Dieu qui pût satisfaire la justice divine. Il fallait qu'il fût homme, pour être capable de souffrir : d'ailleurs, c'était la nature humaine qui avait péché, c'était donc à la nature humaine à faire la réparation. Il fallait qu'il fût Dieu, afin

de donner un mérite et un prix aux souffrances de l'homme. Jésus-Christ s'est rendu notre médiateur ; c'est un médiateur parfait, qui tient à Dieu par sa divinité, et à nous par son humanité ; qui peut souffrir comme nous, parce qu'il a une nature semblable à la nôtre, et nous réconcilier avec Dieu par ses souffrances, parce qu'il lui est égal ; médiateur qui, par sa parfaite sainteté, est infiniment agréable à celui auprès de qui il s'est entremis pour la réconciliation des pécheurs. Une comparaison vous fera encore mieux sentir cette vérité, mon cher Théophile : qu'un roi ait été insulté, outragé par le dernier de ses sujets ; ni le coupable, ni aucun autre sujet du roi ne peuvent faire à la majesté royale une satisfaction égale à l'offense ; tout ce que le coupable pourrait offrir serait toujours beaucoup au-dessous de la grièveté de l'injure ; mais si le fils du roi même, héritier de sa couronne, et déjà assis sur le trône, touché de compassion pour ce malheureux, descend du trône, quitte ses ornements royaux, se couvre la tête de cendre et le corps d'un sac, et qu'en cet état, prosterné devant son père, il s'offre à subir le supplice dû au coupable, pour obtenir sa grâce : vous concevez qu'une si profonde humiliation est une satisfaction proportionnée à la grandeur de la personne offensée ; que dès là l'injure est pleinement réparée, et que le roi, sans blesser la justice, peut faire miséricorde au criminel. Eh bien ! c'est l'image de la grâce que Dieu a accordée à l'homme pécheur par l'incarnation de son Fils. Que

Dieu est admirable dans toutes ses œuvres, et surtout dans ce grand ouvrage de son amour !

EXEMPLE.

Nestorius, patriarche de Constantinople, loin d'apaiser le grand scandale qu'un prêtre, nommé Athanase, avait excité en prêchant qu'on ne devait point appeler Marie *Mère de Dieu*, loua publiquement le prédicateur, et soutint qu'il y avait deux personnes en Jésus-Christ aussi bien que deux natures, et que la sainte Vierge ne devait point être appelé *Mère de Dieu*, mais seulement Mère de Jésus-Christ. Saint Cyrille d'Alexandrie combattit et réfuta ces erreurs. Le pape saint Célestin les condamna dans un concile qu'il tint à Rome en 430. Ce fut l'année suivante qu'on assembla contre Nestorius le concile général d'Ephèse. Ce fameux hérésiarque, qui était en horreur à tout le peuple à cause de son impiété, fut condamné et déposé de son patriarcat. Les pères du concile lui firent signifier la sentence de son excommunication, qui était conçue en ces termes : " Le saint concile assemblé par la grâce de Dieu en la ville d'Ephèse, à Nestorius, nouveau Judas.—Sache que, pour la doctrine impie que tu as prêchée, et pour ton obstination à la soutenir, tu as été déposé de tout grade, de toute dignité ecclésiastique, par le saint concile, et selon les lois et règles de l'Eglise. " Nestorius fut envoyé en exil dans l'Afrique par l'empereur Théodose-le-Jeune. Il se forma sur la langue de cet hérésiarque un ulcère affreux, où se mirent bientôt des vers qui la lui rongèrent jusqu'à la racine. Après avoir erré de tous côtés, il mourut dans une grande misère, dans de vives douleurs, et dans l'impénitence. (MÉRAULT.)

XVIIIe LECTURE.

Vie publique de Jésus-Christ ; ses miracles.

Vous reconnaissez la voix de Dieu, mon cher Théophile, dans les prophéties, si claires,

si circonstanciées et si exactement accomplies ; dans une suite de prédictions qui commencent à la naissance du monde, qui se perpétuent de siècle en siècle pendant quatre mille ans, qui se développent et se multiplient aux approches du grand événement qui en est l'objet. En effet, il n'y a que Dieu, qui puisse prévoir des événements aussi éloignés, et les prédire avec certitude. Les miracles sont encore un moyen dont Dieu se sert pour parler aux hommes, et pour leur déclarer ses volontés. Si vous voyiez un homme commander à la nature, par exemple, marcher sur les eaux, rendre la vue à un aveugle, ressusciter un mort, vous ne douteriez pas que cette homme ne fût un envoyé de Dieu. Vous sentez que de telles œuvres sont au-dessus des forces humaines, et qu'il



L'eau changée en vin. (Page 77).

n'y a que Dieu qui puisse interrompre le cours ordinaire de la nature. Notre-Seigneur a ajouté cette preuve de sa mission divine à celle des prophéties, il a fait un grand nombre de miracles pour montrer qu'il était le Messie. Vous les avez lus plusieurs fois dans l'Evangile : il a changé l'eau en vin (1) ; il a rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, le mouvement aux paralytiques. Les maladies les plus invétérées, il les guérissait en un moment, souvent d'une seule parole, quelquefois sans voir les malades ni les approcher. Il a ressuscité les morts. Il a apaisé une tempête



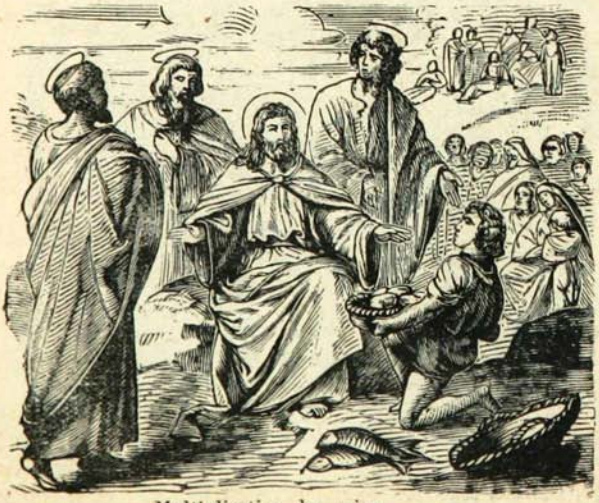
Resurrection du jeune homme de Naïm.

(1) Gravure, page 76.



Tempête apaisée

en menaçant les vents de la mer ; deux fois il a multiplié les pains dans le désert pour une multitude qui le suivait ; il se rendait invisible quand il voulait ; il connaissait les



Multiplication des pains.



Transfiguration de Jésus-Christ.

plus secrètes pensées des hommes, et il prédisait l'avenir. Etant sur le Thabor avec trois de ses disciples, il fut transfiguré devant eux. Remarquez, mon cher Théophile, que tous les miracles de Notre-Seigneur étaient utiles aux hommes, c'étaient autant de traits de sa bonté que des effets de sa puissance : il ne les faisait point par ostentation. En vain les pharisiens lui demandèrent-ils quelques signes dans le ciel ; en vain Hérode désira-t-il de voir quelques prodiges : jamais il n'en fit aucun pour satisfaire la curiosité ; mais il ne refusa de guérir aucun des malades qui implorèrent son secours. Remarquez encore que la réalité de ces miracles est incontestable ; il ne les a point faits dans des lieux cachés, mais au milieu des rues et des places publiques, dans



Résurrection de Lazare.

le temple, et à la vue du peuple entier. La résurrection de Lazare se fit à Béthanie, qui n'est pas éloignée de Jérusalem, devant une multitude de témoins ; la guérison du paralityque de trente-huit ans (1), celle de l'aveugle-né ont été opérées au milieu de Jérusalem. Notre-Seigneur a fait non-seulement un grand nombre de miracles, mais il a donné à ses disciples le pouvoir d'en faire : il leur a dit : " Guérissez les malades, ressuscitez les morts, " purifiez les lépreux, chassez les démons. " En effet, les apôtres ont opéré ces merveilles dans le cours de leur prédication. Par là ils ont montré qu'ils parlaient au nom de l'auteur de la nature ; et nous voyons ce grand effet que ces merveilles ont produit : c'est par ce

(1) Gravure, page 81.

moyen qu'ils ont converti le monde entier. L'univers devenu chrétien est une preuve toujours subsistante des miracles que les apôtres ont faits, puisque jamais il ne se serait converti s'il n'avait vu des miracles.



Guérison du paralityque (Page 80).

EXEMPLE.

Un homme avait la haine du christianisme...Toutes les fois qu'il se présentait une occasion de l'insulter il se serait fait un reproche d'y manqner...Sa haine était si grande qu'il n'avait pas permis qu'on baptisât sa fille...Cependant, quand elle fut grande, il y avait en elle quelque chose de sévère et de triste; son père, qui au fond l'aimait beaucoup, se dit: Pauvre enfant, elle souffre ; il lui faut une religion ; il faut une religion à la femme...Alors il se mit à étudier toutes les religions possibles, afin d'en trouver une pour sa fille. Naturellement le Catholicisme vint le dernier, encore ne l'étudia-t-il que pour se rendre le témoignage qu'il avait tout étudié. Avec sa science et la droiture de son cœur, il n'eut pas de peine à reconnaître qu'il était beau, admirable, divin...Et ce fut la religion qu'il donnât à sa fille. Mais la sincérité de sa logique le poussa plus loin ; il pensa que si le christianisme était bon pour sa fille, il devait aussi être bon pour lui, aussi le pratique-t-il aujourd'hui de toute son âme.

Hélas ! nous serions nous-mêmes plongés dans cet aveuglement, Seigneur, si vous n'aviez daigné nous éclairer. (L'abbé MULLOIS.)

XIXe LECTURE

Doctrine de Jesus-Christ.

La doctrine que Jésus-Christ nous a enseignée, c'est celle qui est contenue dans l'Evangile et dans les autres livres du Nouveau Testament ; c'est celle que vous apprenez, mon cher Théophile, dans les catéchismes, dans les instructions publiques. Je dois vous en tracer le tableau en raccourci. Nous devons craindre Dieu uniquement. " Ne crai- " gnez point, nous dit Jésus-Christ, ceux qui " tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; " mais craignez celui qui peut perdre l'âme et " le corps dans l'enfer. " Nous devons aimer Dieu par-dessus toutes choses. " Vous aimerez " le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur,



Sermon sur la montagne.

" de toute votre âme, de tout votre esprit, " de toutes vos forces. " Nous devons mettre toute notre confiance en Dieu. " Ne vous " inquiétez point où vous trouverez de quoi " manger pour le soutien de votre vie, ni " d'où vous aurez des vêtements pour couvrir " votre corps : votre Père, qui est dans les " cieux, sait que vous avez besoin de toutes " ces choses. N'est-ce pas lui qui nourrit les " oiseaux ! N'est-ce pas lui qui donne une si " riche parure à l'herbe des champs ? Com- " bien aura-t-il plus soin de vous, qui valez " beaucoup mieux ! " Nous devons servir Dieu, et n'avoir que lui en vue dans toutes nos actions. " Nul ne peut servir deux maî- " tres : prenez garde de ne pas faire vos bon- " nes œuvres devant les hommes, pour en être " regardé : autrement vous n'en recevrez " point la récompense de votre Père qui est " dans les cieux. " Jésus-Christ nous ordonne d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, et par le prochain il entend tous les hommes, même nos ennemis. " Aimez, dit-il, vos enne- " mis, faites du bien à ceux qui vous haïssent ; " priez pour ceux qui vous persécutent et qui " vous calomnient, afin que vous soyez les en- " fants de votre Père céleste, qui fait luire " son soleil sur les bons et sur les méchants. " Il nous commande de pardonner à notre pro- chain toutes les offenses qu'il aura commises contre nous. " Pardonnez, et l'on vous par- " donnera. " Il nous défend de nous mettre en colère contre le prochain, et il menace du feu de l'enfer ceux qui lui disent des injures ;

il défend de juger et de condamner sur de simples apparences. " Ne jugez point et vous " ne serez point jugés ; ne condamnez point, " et vous ne serez point condamnés, car on se " servira envers vous de la même mesure, " dont vous vous serez servis envers les au- " tres. " A cette doctrine, si belle par elle-même, Notre-Seigneur joint les motifs les plus puissants et les plus propres à faire sur nous une vive impression ; il nous annonce que cette vie courte et fragile que nous passons sur la terre sera suivie d'une vie éternelle, où Dieu récompensera magnifiquement ceux qui auront accompli ses commandements, et où il punira d'un supplice affreux ceux qui les auront violés. C'est pour cela qu'il appelle heureux ceux qui renoncent aux avantages de la vie présente, pour s'assurer un bonheur éternel dans l'autre. C'est pour cela qu'il appelle malheureux ceux qui établissent leur félicité dans ce monde ; car que sert-il à un homme de gagner tout l'univers, s'il vient à perdre son âme pour l'éternité ?

EXEMPLES.

Diderot, faisant réciter l'Evangile à sa fille, fut surpris par un de ses amis, qui lui en témoigna son étonnement : " Après tout, lui répond ce philosophe, que puis-je lui enseigner de mieux ? "—Le fameux Biron, si ennemi de la vraie piété, voulut aussi que sa fille fut élevée dans les principes de la foi. Et combien d'autres, qui auraient admiré la sublimité de l'Evangile, cru et adoré ses mystères, si l'Evangile n'avait pas commandé la fuite de tout mal, et la pratique de toutes les vertus.

(*Devoir du chrétien.*)

—Il y a une vingtaine d'années de cela, l'archevêque de B. prenait les eaux à Aix-les-Bains en Savoie. Pendant le séjour qu'il y fit, on l'appela près d'une moribonde, fille d'un général célèbre dans les guerres du premier empire. Dans l'entretien que le prélat eut avec elle, il ne put s'empêcher de verser des larmes d'attendrissement en l'entendant parler de la Religion comme peu de personnes savent en parler. Dans sa stupéfaction, il lui demanda qui avait pu l'instruire à ce point. "Monseigneur, après Dieu, je dois mon instruction à l'empereur Napoléon. J'étais avec ma famille à l'Ile Ste-Hélène. Un jour (j'avais dix ans), l'empereur me dit : "Mon enfant, tu es belle, et tu le seras encore plus dans quelques années ; mais ces avantages extérieurs t'exposeront à bien des dangers dans le monde. Comment pourras-tu y résister si tu n'es pas protégée, armée par la Religion ? Ton père n'en a pas, ta mère encore moins. Je prends sur moi le devoir qui pèse sur eux, viens dès demain, je te donnerai la première leçon." Et pendant deux années consécutives, j'allai au catéchisme auprès de l'empereur plusieurs fois par semaine. Il me faisait lire chaque leçon, puis m'en donnait l'explication. Quand j'eus atteint l'âge de douze à treize ans, il me dit : "Maintenant, mon enfant, tu es suffisamment instruite, je le crois, il faut à présent penser sérieusement à ta première communion. Je vais faire venir de France un prêtre pour te préparer, toi, à cette grande action, et moi, à la mort." Et l'empereur tint parole.

(L'abbé Hoffman.)

—On interrogeait le célèbre La Harpe sur sa religion ; voici quelle fut sa réponse : Je suis chrétien parce que vous ne l'êtes pas. Une religion qui a pour ennemis mortels, les plus mortels ennemis de toute morale est nécessairement amie de la morale, de la vertu, de l'humanité : elle est donc bonne.

XXe LECTURE.

Vertus de Notre-Seigneur.

Jésus-Christ a pratiqué lui-même dans le plus haut degré de perfection la loi qu'il nous a enseignée, et toute sa vie n'a été qu'une fidèle expression de sa doctrine. Ouvrez l'Evangile, mon cher Théophile ; plus vous méditerez les actions de Notre-Seigneur, plus vous admirerez la sainteté éminente qui éclate dans toute sa conduite. Il a voulu passer par l'état de l'enfance, pour vous donner l'exemple des vertus qui conviennent à votre âge : vous devez donc le prendre pour modèle, et vous proposer de l'imiter dans cet état. Jésus-Christ croissait en grâce et en sagesse à mesure qu'il avançait en âge, c'est-à-dire qu'il



Jésus au milieu des docteurs.

manifestait par degrés, aux yeux des hommes, la sagesse dont il possédait la plénitude dès les premiers moments de son incarnation, comme le soleil paraît brillant à mesure qu'il avance vers son midi. Il est écrit que Jésus-Christ était soumis à sa sainte Mère et à saint Joseph. Cette docilité renferme toutes les vertus d'un enfant : quand il est soumis et docile, il écoute, il suit en tout les avis de ceux qui ont autorité sur lui ; et par cette conduite, quels progrès ne fait-il pas dans la science et dans la vertu ! Jésus-Christ est resté dans l'exercice de ces vertus paisibles et obscures jusqu'à l'âge de trente ans, où il a commencé son ministère public : alors on vit briller en lui les vertus les plus sublimes. Sa douceur était admirable ; jamais il n'a rebuté personne ; les plus grands pécheurs mêmes, il les recevait avec bonté : il ne faisait pas difficulté de manger avec eux, et quand on lui reprochait cette condescendance, il répondait : " Je ne suis pas venu chercher les justes, " mais les pécheurs ; ce ne sont pas ceux qui " se portent bien qui on besoin de médecin, " ce sont les malades. " Il s'est peint lui-même sous l'image d'un bon père qui court au-devant d'un enfant ingrat, qui se jette à son cou, qui l'arrose de ses larmes, et qui se livre aux transports de la joie que lui inspire son retour (1). Lisez vous-même, mon cher Théophile, cette parabole de l'Evangile : vous ne pourrez en achever la lecture sans vous sentir attendri. Il embrassait avec bonté les en-

(1) Gravure, page 88.



L'enfant prodigue. (Page 87.)

fants ; il les bénissait en leur imposant les mains ; et il disait à ses disciples : " Laissez-" les venir à moi ; c'est à eux et à ceux qui " leur ressemblent que le royaume de Dieu " appartient. " Jésus-Christ a montré une patience invincible dans toutes sortes de maux : suivez-le, mon cher Théophile, depuis l'étable où il est né jusqu'au Calvaire où il est mort, depuis la crèche jusqu'à la croix, partout vous le trouverez dans la douleur, dans les travaux, dans les souffrances. Il a enduré la faim, la soif, la fatigue des voyages, toutes les incommodités de la pauvreté ; il n'a rien voulu posséder sur la terre, il n'avait pas même où reposer sa tête. C'est surtout dans les différentes circonstances de sa passion qu'il a fait voir une patience vraiment divine. Vous savez quelles douleurs il a endurées, et quel supplice il a souffert ; il n'est sorti de sa bouche aucune plainte, aucun reproche, aucune

menace : attaché à la croix, il priait pour ses bourreaux. Remarquez, mon cher Théophile, qu'il pouvait se garantir de tous ces tourments. D'un seul mot il a renversé ceux qui étaient venus pour se saisir de lui, il n'a donc souffert une mort si cruelle, que parce qu'il l'a voulu. Toute la vie de Jésus-Christ a été un exercice continuel de l'humilité la plus profonde : il a voulu naître d'une mère pauvre ; il a passé trente années dans l'obscurité ; et quand il s'est fait connaître, ça été d'une manière si éloignée de la grandeur et de la pompe du monde, qu'elle ne pouvait en inspirer le désir et l'amour à personne. Jamais il n'a cherché sa propre gloire, il défendait de publier ses miracles. Le peuple, qu'il avait nourri miraculeusement, ayant voulu l'enlever pour le faire roi, il s'enfuit seul sur une montagne pour se dérober à ce pieux empressement. En lui le détachement des richesses allait jusqu'à aimer la pauvreté ; le détachement des honneurs allait jusqu'à rechercher les humiliations ; le détachement des plaisirs allait jusqu'à désirer les croix et les souffrances. Aussi a-t-il dit aux Juifs : " Qui de vous " peut me convaincre de péché ? "

EXEMPLE.

Un missionnaire de l'Algérie s'était égaré, et, après avoir longtemps marché, il alla frapper à la porte d'une maison isolée. Il demanda l'hospitalité et fut gracieusement accueilli, quoique prêtre. L'Arabe est naturellement religieux. Après le souper, on parla de religion. L'Arabe parla de Mahomet, et on dit au prêtre de parler de Jésus-Christ. Il ne se fit pas prier. Il raconta avec effusion sa naissance, sa

vie, sa bonté, ses miracles, ses souffrances, sa mort. L'Arabe était visiblement ému ; sa femme et sa fille se mirent à pleurer, et ne se lassaient de répéter : Pauvre Jésus-Christ, pauvre Jésus-Christ !

(L'abbé MULLOIS.)

XXIe LECTURE.

Jésus-Christ a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié.

La sainteté divine qui brillait en Jésus-Christ, la pureté de sa doctrine, l'éclat de ses miracles, au lieu d'adoucir et gagner les pharisiens et les principaux d'entre les Juifs, ne firent qu'allumer leur envie, et leur inspirer le cruel dessein de le mettre à mort ; ils



flagellation de Jésus. (Page 91.)

corrompirent Judas, l'un de ses disciples, qui leur livra son maître pour trente pièces d'argent. Vous avez lu, mon cher Théophile, l'histoire de la passion de Jésus-Christ ; mais il est à propos de vous en rappeler les principales circonstances pour exciter votre piété. Notre-Seigneur a été chargé d'opprobres, accablé d'injures et de malédictions. On lui a craché au visage, on lui a donné des soufflets, on lui a préféré un insigne voleur, il a été condamné à une cruelle flagellation, (1) et, après avoir été déchiré de coups, il a été livré aux soldats, qui lui mirent sur la tête une couronne d'épines, et lui firent mille outrages.



Jésus couronné d'épines.

Le peuple, à qui il n'avait fait que du bien, demanda sa mort à grands cris, quoique le

(1) Gravure, page 90.

juge, tout païen qu'il était, le déclârat innocent. Enfin, il a été attaché à une croix, entre



Jésus meurt sur la croix.

deux scélérats : c'était le supplice le plus ignominieux qui fût alors en usage ; on n'y condamnait que les esclaves et ceux qui avaient commis les plus grands crimes. Ne croyez pas, mon cher Théophile, que ce soit par faiblesse et par impuissance que Jésus-Christ a souffert tant d'indignités et tant de tourments : sa mort a été très volontaire et très libre : il avait lui-même prédit plusieurs fois le lieu, le temps, et le genre de son supplice. Il a été au-devant de ses ennemis, il s'est livré lui-même entre leurs mains. Dans la faiblesse apparente de sa mort, il a fait voir des traits éclatants de sa divinité, il a montré qu'il était le maître de sa vie et le souverain de toute la

nature. Il est mort en jetant un grand cri. A sa mort le soleil s'obscurcit, la terre trembla, d'épaisses ténèbres couvrirent l'univers, le voile du temple se déchira, les tombeaux s'ouvrirent, et les morts ressuscitèrent. Ceux qui étaient présents revinrent à Jérusalem, saisis de frayeur, se frappant la poitrine et disant hautement : *Celui-ci était vraiment le Fils de Dieu.* Jésus-Christ n'a donc souffert la mort que par le mouvement libre de sa volonté, et par l'excès de son amour pour les hommes. C'est ce qui doit nous toucher davantage lorsque nous pensons à ses souffrances. Jésus-Christ n'est mort que parce qu'il nous a aimés ; il a voulu se charger de nos péchés, et porter la peine que nous méritions : l'innocent s'est mis à la place des coupables, pour recevoir les coups qui devaient tomber sur eux, afin qu'ils fussent épargnés. Nous nous étions égarés, et Dieu l'a chargé de l'iniquité de tous. C'est donc pour tous les hommes que Jésus-Christ est mort, et il n'y en a aucun qui ne puisse dire avec saint Paul : " Jésus-" Christ m'a aimé, et il s'est livré lui-même " pour moi. " Oui, mon cher Théophile, vous devez vous dire à vous-même : Ce sont mes péchés qui ont fait mourir mon Dieu ; il pensait à moi, il voyait les fautes que je devais commettre un jour : c'est pour les expier qu'il a souffert. Plus je commets de péchés, plus je contribue à ses souffrances et à sa mort. Sentez-vous quelle horreur vous devez en avoir ?

EXEMPLE.

Edouard III, roi d'Angleterre, irrité de la longue résistance que lui avait opposée la ville de Calais, ne voulut entendre aucune proposition de paix et d'accommodement, à moins que six des plus notables bourgeois ne vinssent nu-pieds, et la corde au cou, lui remettre les clefs de la ville, pour de là passer à l'échafaud. A la nouvelle de ce qu'exige le vainqueur, les Calaisiens se regardent avec effroi ; à un morne silence de stupeur succèdent bientôt des cris aigus, mêlés de sanglots et de gémissements. Cependant le terme fatal approchait, il fallait prendre un parti. Tout à coup, un des principaux habitants nommé Eustache de Saint-Pierre, fait faire silence et dit : " Grand malheur serait de laisser mourir un tel peuple par famine ou autrement; aurait grande grâce devant Notre-Seigneur qui le pourrait garder. J'ai si grande espérance d'avoir pardon devant Notre-Seigneur, si je meurs pour ce peuple sauvé, que je veux être le premier. " Ce noble dévouement fut imité par trois de ses parents ; deux autres se joignirent à eux et complétèrent ainsi le nombre des victimes, qui allaient s'immoler pour le salut de leur compatriotes. Ils quittent Calais, au milieu des cris lamentables de la multitude et paraissent devant Edouard. Ce prince jetant sur eux un regard farouche : *Soit, fais venir le coupe-tête !* s'ecria-t-il. La cruelle sentence allait être exécutée, si la reine, son épouse, ne fut venue se jeter à ses pieds. A force de prières et de larmes, elle obtint la vie d'Eustache de Saint-Pierre et de ses généreux compagnons.

XXIIe LECTURE.

Jésus-Christ est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers.

Notre-Seigneur, après avoir souffert d'extrêmes douleurs sur la croix, où il resta attaché pendant trois heures, mourut le même jour où l'on immolait l'agneau pascal, dont le

sacrifice était la figure de sa mort. Un soldat, pour s'assurer de sa mort, lui perça le côté avec une lance, et de la blessure il sortit du sang et de l'eau. Vous comprenez aisément, mon cher Théophile, le sens de ces paroles : *Jésus-Christ est mort :* elles signifient que son âme a été séparée de son corps ; mais il faut bien remarquer que sa divinité n'a point été séparée de l'âme ni du corps ; elle est toujours demeurée unie à l'une et à l'autre ; en sorte que le corps de Notre-Seigneur, même dans le tombeau, était le corps du Fils de Dieu, et son âme, dans cet état de séparation, était aussi l'âme du Fils de Dieu. Jésus-Christ en mourant, a cessé d'être un homme vivant, mais n'a jamais cessé un instant d'être le Fils de Dieu. C'est le Fils de Dieu qui a été enseveli dans son corps ; c'est le Fils de Dieu qui, par son âme, est descendu aux enfers, et partout il est digne de nos adorations. Vous comprenez aussi aisément ce que signifient ces paroles : *Jésus-Christ a été enseveli.* Vous avez vu dans l'Evangile que Joseph d'Arimathie alla trouver Pilate, et lui demanda le corps de Jésus-Christ, afin de l'ensevelir honorablement ; et qu'en ayant obtenu la permission, il détacha le corps de la croix, qu'il l'embauma avec des parfums précieux, et le mit dans un sépulcre neuf qu'il avait taillé dans le roc (1). Il faut bien remarquer que le corps de Notre-Seigneur, quoique mis dans le tombeau, n'a point été sujet à la corruption ; David l'avait prédit en ces termes : " Vous

(1) Gravure, page 96.



Jésus est mis dans le sépulcre. (Page 95.)

" ne permettrez pas que votre Saint éprouve " la corruption dans le tombeau. " Les paroles qui suivent, dans le symbole, ont besoin d'être expliquées : *Il descendit aux enfers.* Que doit-on entendre par les enfers ? Ce mot est employé dans l'Ecriture sainte pour désigner différents lieux. Le premier est l'endroit où les démons et les réprouvés souffrent et souffriront éternellement ; ce n'est point là que l'âme de Jésus-Christ est descendue. Ce n'est pas non plus dans le purgatoire, où les âmes des justes, qui ont encore quelques péchés à expier, achèvent de se purifier ; mais il y a un troisième lieu où reposaient, avant la venue de Jésus-Christ, les âmes des patriarches et des saints qui étaient morts depuis le

commencement du monde. Ces âmes saintes aimaient et glorifiaient Dieu dans l'attente du divin libérateur ; mais elles n'étaient pas admises dans le ciel, parce que l'entrée en avait été fermée par le péché de nos premiers parents, et qu'il ne devait leur être ouvert que par la mort et la résurrection de Jésus-Christ. C'est dans ce lieu que Notre-Seigneur descendit pour en tirer ces saintes âmes, et pour les mener avec lui en triomphe dans le ciel.

EXEMPLE.

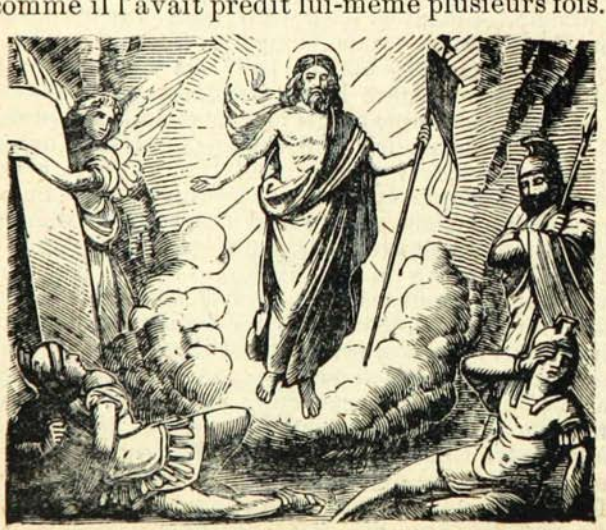
Nous lisons dans la vie de Charles Clarentin, né en Picardie, vers le milieu du dix-septième siècle, qu'il eut le bonheur de goûter le mystère et la vertu de la croix dès son enfance. Au collège d'Amiens, où sa famille l'avait placé pour lui faire terminer ses études, il s'appliqua avec une scrupuleuse fidélité à l'accomplissement de ses devoirs, sans que rien ne put l'en distraire. Quand la rigueur du froid ou d'autres incommodités étaient pour ses camarades un prétexte de suspendre leur travail, et qu'ils l'invitaient à faire comme eux, il leur répondait : Hé quoi ! ne faut-il rien souffrir pour l'amour de Jésus-Christ, qui a tant souffert pour nous ? Dieu soumit cette amour à de fortes épreuves. Clarentin tomba dangereusement malade et souffrait des tortures aiguës qui lui firent croire que sa fin n'était pas éloignée : alors il fit mettre un crucifix devant son lit, pour l'avoir toujours sous les yeux. Son confesseur le visite dans un moment de crise, et lui demande comment il se trouve : " Mon père, répond Charles en plaçant ses deux mains sur sa poitrine, pour le corps, je vous avoue qu'il souffre beaucoup ; mais mon âme est remplie de tant de consolations, que j'ai de la peine à la contenir. Alors il saisit le crucifix qu'on lui présente, et le baise avec transport, et répète plusieurs fois : Mon amour est crucifié et moi je vis encore. La confiance que cette croix lui inspirait, n'était pas

moins forte que son amour était tendre ; il la pressait sur son cœur, il la collait sur ses lèvres et s'écriait : Qui osera m'attaquer avec cette défense, c'est mon épée, mon escorte et ma sauvegarde ; voilà ma cuirasse et mon bouclier ! Les approches de la mort n'eurent rien d'effrayant pour le disciple de Jésus-Christ crucifié, il se réjouissait dans la pensée du ciel, et ce fut en tenant la croix entre ses mains et en prononçant ces paroles : " Mon père, je remets mon âme entre vos mains, " qu'il cessa de vivre sur la terre. (*Ecoliers vertueux.*)

XXIIIe LECTURE

Jésus-Christ est ressuscité le troisième jour.

Jésus-Christ n'est resté que trois jours dans le tombeau. Il est ressuscité le troisième jour, c'est-à-dire qu'il a réuni son âme à son corps, et qu'il est sorti glorieux du sépulcre, comme il l'avait prédit lui-même plusieurs fois.



Résurrection de Jésus-Christ.

" Il faut, avait-il dit, que le Fils de l'homme " soit livré aux Gentils, qu'il soit crucifié, et " qu'il ressuscite le troisième jour. " Et ailleurs : " Comme le prophète Jonas est resté " trois jours et trois nuits dans le ventre d'un " poisson, de même le Fils de l'homme sera " trois jours et trois nuits dans le sein de la " terre, et ressuscitera le troisième jour. " Les apôtres avaient vu, dans ses souffrances et dans sa mort, la première partie de cette prédiction accomplie ; ils devaient attendre avec confiance l'accomplissement de la seconde ; cependant, abattus par l'ignominie de sa mort, ils n'étaient pas disposés à croire à sa résurrection. Nous espérions, disaient-ils, que ce serait lui qui rachèterait Israël ; néanmoins voilà déjà le troisième jour qu'il est mort. Comme la résurrection de Jésus-Christ est le fondement de la religion chrétienne, Dieu a voulu que ce fondement fût inébranlable, et il n'a rien omis pour dissiper tous les doutes, et pour mettre cette vérité dans un tel degré de certitude, qu'elle ne pût être contestée par la mauvaise foi et par un aveuglement volontaire. " Jésus-Christ, dit saint Luc, se mon- " tra souvent à ses apôtres depuis sa passion, " et il leur fit voir par beaucoup de preuves " qu'il était vivant, leur apparaissant pendant " quarante jours, et leur parlant du royaume " de Dieu. " Il apparut d'abord aux saintes femmes qui étaient venues au sépulcre pour embaumer son corps (1) ; il se montra ensuite à saint Pierre, chef des apôtres, puis aux deux

(1) Gravure, page 100.



Jésus apparaît à Marie-Madeleine. (Page 99.)

disciples qui allaient à Emmaüs, et à qui il expliqua les Ecritures. Il apparut aux apôtres rassemblés, auxquels y montra ses plaies, et avec lesquels il mangea. Comme saint Thomas était alors absent, et que, n'ayant point vu Jésus-Christ, il s'obstinait à ne point croire à sa résurrection, Jésus-Christ se montra une seconde fois aux apôtres assemblés, lorsque saint Thomas y était ; il lui fit mettre le doigt dans les plaies de ses mains et de ses pieds, et enfoncer la main dans l'ouverture de son côté, pour convaincre son incrédulité. Cet apôtre ne put alors résister à la force de la vérité, et il s'écria avec transport : *Mon Seigneur et mon Dieu !* Jésus-Christ apparut à sept de ses disciples sur le lac de Tibériade, lorsqu'ils étaient occupés à la pêche ; il leur fit faire une pêche miraculeuse, et mangea



Pêche miraculeuse.

avec eux. Après le repas, il exigea de saint Pierre un triple témoignage de son amour pour lui, afin qu'il réparât la faute qu'il avait commise en le reniant trois fois : il lui confia ensuite le gouvernement de son Eglise, et il lui prédit le genre de martyre qu'il souffrirait. Il ordonna à ses disciples d'aller en Galilée ; il marqua lui-même la montagne où il voulait se montrer à eux dans tout son éclat. Ses disciples se rendirent sur cette montagne au nombre de cinq cents, et il s'y manifesta à leurs yeux. Il apparut à saint Jacques, qui fut le premier évêque de Jérusalem. Enfin après avoir passé quarante jours à consoler et à instruire ses apôtres, à affermir leur foi, et à jeter les fondements de son Eglise, le moment de quitter la vie étant arrivé pour lui, il conduisit ses disciples sur la montagne des Oli-

viers ; il leur annonça encore les plus sublimes vérités, et il y joignit les promesses les plus consolantes ; il éleva les mains, les bénit ; et, en les bénissant, il se sépara d'eux, et il monta au ciel à leurs yeux.

EXEMPLE.

Jonas est une figure des plus sensibles de la résurrection du Sauveur. Ce prophète reçoit l'ordre d'aller prêcher aux Ninivites ; mais, craignant que ces peuples barbares ne le fissent mourir, il s'embarqua pour Tharse. Le Seigneur, indigné de cette désobéissance, permet qu'une furieuse tempête s'élève sur la mer. Les matelots effrayés et croyant apercevoir quelque chose de surnaturel dans cet accident, juge que le ciel poursuit quelque coupable : ils jettent le sort et il tombe sur Jonas. Reconnaissant son tort, il consent à être jeté dans la mer, et il exhorte lui-même les matelots à le sacrifier pour sauver l'équipage, ils y consentent à regret, et aussitôt la tempête s'apaise ; mais le Seigneur qui voulait tout à la fois conserver le prophète et figurer le mystère de la résurrection du Sauveur, permit qu'un monstre marin l'engloutit dans son sein.



Le prophète Jonas.

Au bout de trois jours il le vomit sur le sable sans lui faire aucun mal.

Alors ce prophète, instruit par sa propre expérience, accomplit sa mission et convertit Ninive. Jésus-Christ lui-même, nous assure que Jonas, dans la baleine, fut la figure de son corps mis en terre et ressuscité le troisième jour. David avait aussi annoncé ce Mystère en disant, au nom du Messie,

Vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption du tombeau.

(*Devoir du chrétien.*)

XXIVe LECTURE.

Suite des réflexions sur la résurrection de Jésus-Christ.

Je vous ai exposé, mon cher Théophile, les preuves de la résurrection de Jésus-Christ; mais il est à propos que nous fassions encore ensemble quelques réflexions sur la force de ces preuves. Vous sentirez mieux la nécessité de se rendre aux témoignages des apôtres. On ne peut supposer qu'ils aient été trompés, car il faudrait dire que tous les disciples ensemble se sont imaginé voir Jésus-Christ, l'entendre, le toucher, manger et s'entretenir avec lui et, cela pendant quarante jours ; qu'ils se sont imaginé apprendre de sa bouche plusieurs choses nouvelles et importantes sur la prédication de l'Evangile, sur l'établissement et le gouvernement des Eglises, sur l'administration des sacrements, tandis qu'ils ne voyaient et n'entendaient rien. On sent quelle absurdité il y aurait dans une telle supposition. Il est donc impossible que les disciples de Jésus-Christ aient été trompés sur le fait de la résurrection. On ne peut pas non plus supposer qu'ils aient voulu nous tromper, qu'ils aient publié cette résurrection sans en être eux-mêmes persuadés. S'ils n'eussent pas cru que Jésus-Christ était véritablement ressuscité, se seraient-ils ainsi exposés au grand jour ? auraient-ils ainsi méprisé les menaces des chefs

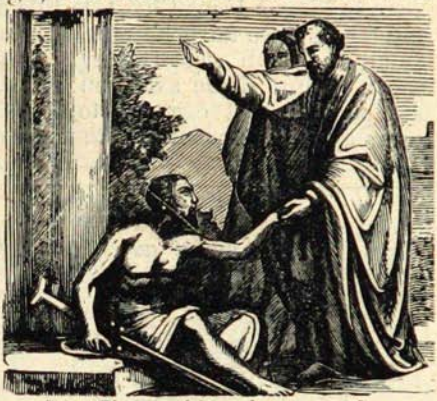
de la nation, que cette résurrection rendait furieux ? Saint Pierre a été chargé de chaînes jusqu'à quatre fois : lui qui avait tremblé à la voix d'une servante, aurait-il eu le courage de prêcher



Saint Pierre sort miraculeusement de prison.

Jésus-Christ ressuscité dans l'assemblée la plus imposante de la nation, s'il n'avait pas été persuadé de cette résurrection ? Loin qu'on les ait convaincus de faux, à la première prédication de saint Pierre, trois mille personnes se convertirent, et cinq mille à la seconde. Les témoins oculaires de la résurrection étaient au nombre de plus de cinq cents, et parmi ces cinq cents témoins, aucun ne s'est démenti : tous, depuis le premier jusqu'au dernier, y ont persisté jusqu'à la fin, sans que ni la crainte des supplices, ni la vue de la mort, aient jamais pu les faire changer. Presque tous ont souffert la mort, et une mort cruelle, pour rendre témoignage à la vérité de ce fait Le témoignage des apôtres est donc un témoignage incontestable. Oui, sans doute, il n'est pas possible de recuser des témoins oculaires qui montent avec une constance inébranlable sur des échafauds, et qui se laissent égorger en criant : " Ce que

" nous annonçons, nous l'avons vu de nos yeux, " nous l'avons entendu de nos oreilles, nous " l'avons touché de nos mains." Ce n'est pas tout : les apôtres, pour confirmer la vérité de leur témoignage, ont fait les miracles les plus éclatants. Saint Pierre guérit en un instant un homme de quarante ans, perclus de l'usage de ses membres depuis sa naissance, connu de toute la ville ; et c'est au nom de Jésus-Christ ressuscité qu'il fait ce miracle, dans le temple à la vue d'une foule de témoins. On étend dans les rues par où il doit passer, des malades de toute espèce, et l'ombre seule de l'apôtre leur rend à tous la santé. Jésus-Christ est donc ressuscité puisque la seule invocation de son nom opère de grandes merveilles. Concluez avec moi, mon cher Théophile, qu'il n'y a rien de plus indubitable que la résurrection de Notre-Seigneur.



Saint Pierre guérit un homme perclus

EXEMPLE.

Du temps de la persécution de l'empereur Maximien, un officier chrétien, nommé Victor, allait la nuit de maison en maison, visiter ses frères, pour les exhorter au mépris de la mort, et leur inspirer le désir des biens éternels. Ayant été surpris à Marseille, dans une action si digne d'un soldat de Jésus-

Christ, on le conduisit devant le juge, qui lui représenta que c'était folie que de s'exposer à perdre le fruit de ses services avec la faveur du prince en adorant un homme mort. C'était ainsi qu'il appelait Jésus-Christ. Victor lui répondit : Je renonce à tous les avantages dont je ne pourrais jouir qu'en devenant infidèle à Jésus Christ, le Fils éternel de Dieu, qui a daigné se faire homme et mourir pour notre salut, mais qui s'est ressuscité lui-même après sa mort, et qui règne avec son Père céleste, auquel il est parfaitement égal en toutes choses. Quelques jours après, Victor eut la tête tranchée.

(*Vie de Saint-Victor.*)

XXVe LECTURE.

Jesus-Christ est monté au ciel ; il est assis à la droite de Dieu.

Notre-Seigneur, quarante jours après sa résurrection, assembla ses disciples sur la montagne des Oliviers ; et là, ayant levé les mains,



Ascension de Jésus-Christ.

il les bénit, il se sépara d'eux. Ils le virent s'élever, et une nuée le déroba à leurs yeux.

Il fut ainsi élevé dans le ciel, où il est assis à la droite de Dieu son Père. Quand vous entendez dire que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, ne vous imaginez pas, mon cher Théophile que Dieu ait un corps : il ne faut pas entendre ces paroles à la lettre ; c'est une image sensible empruntée des choses humaines. Sous cette image, le Saint-Esprit veut nous faire concevoir que l'humanité sainte de Jésus-Christ est élevée dans le ciel au plus sublime degré de gloire et de puissance, et qu'il s'y repose après ses travaux, comme sur le trône éternel de son empire. Quand un roi associe son Fils à la royauté, il le fait asseoir sur un trône, à côté de lui, pour marquer qu'il veut qu'on le regarde comme son égal, et que tous les ordres de l'Etat lui rendent le respect et l'obéissance comme à lui-même. Or, l'Ecriture représente Dieu assis sur un trône, comme Roi du ciel et de la terre : ainsi, quand on dit que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu son Père, vous devez entendre qu'étant, comme Dieu, égal à son Père, il est, comme homme, par la grandeur de sa gloire et de sa puissance, au dessus de toutes les créatures, parce que son humanité sainte a le glorieux avantage d'être unie à la personne du Verbe. Notre-Seigneur, dans sa gloire, est occupé de nous ; il est attentif à tous nos besoins ; il exerce encore dans le ciel l'office de médiateur ; il présente à son Père les cicatrices des plaies qu'il a reçues dans sa passion, pour implorer sa miséricorde en faveur des hommes. Il y est notre avocat et notre défenseur. " S'il arrive

" que quelqu'un pèche, dit saint Jean, nous " avons pour avocat auprès du Père, Jésus-Christ, qui est juste." Enfin, Jésus-Christ, dans le ciel, est notre chef, c'est-à-dire qu'il est la tête d'un corps dont nous sommes les membres. Ce corps, c'est l'Eglise ; et Jésus-Christ est à son Eglise ce que la tête est au corps : il lui communique la vie et il l'anime de son esprit ; toute grâce, toute bonne pensée, tout saint désir, toute bonne œuvre, toute vertu découle de cette plénitude, qui est en Jésus-Christ notre chef. Vous devez donc, mon cher Théophile, vous tenir étroitement uni à Notre-Seigneur, et ne jamais vous en séparer par le péché. Vous devez aimer tendrement l'Eglise votre mère, qui est comme le corps de Jésus-Christ, dont vous avez le bonheur d'être membre.

EXEMPLE.

Un gentilhomme qui était un fervent chrétien fit le voyage de la Terre-Sainte d'une manière très édifiante.—Après s'être confessé et avoir reçu le sacrement du corps de Jésus-Christ, il se rendit d'abord à Nazareth, où s'est opéré le grand mystère de l'Incarnation. Il alla ensuite successivement à Bethléem où le Seigneur prit naissance ; sur le rivage du Jourdain où Jésus fut baptisé par saint Jean ; dans le désert où Jésus demeura quarante jours en retraite ; sur le Thabor, où il se transfigura ; à Jérusalem dans le cénacle où il institua l'adorable Eucharistie ; dans le Jardin des Oliviers, dans le prétoire et sur le Calvaire qui furent le théâtre de ses ignominies et de ses souffrances : à l'endroit où son corps fut enseveli et où il ressuscita ; enfin sur le haut du mont des Oliviers, d'où, après avoir béni ses apôtres, il monta au ciel en triomphe. Dans les différentes stations que ce chrétien plein de foi fit pour honorer

les différents mystères du Sauveur, son cœur était brûlant d'amour ; ce fut l'amour qui lui mit cette prière dans la bouche : " O Jésus, mon très-aimable Sauveur, où vous chercherai-je maintenant sur la terre, puisque vous l'avez quittée ? Permettez-moi de vous suivre, attirez moi au ciel où vous êtes. " A peine eut-il prononcé cette prière, qu'elle fut exaucée. Il expira et mourut d'amour pour son Sauveur.

(LASAUSSE.)

XXVIe LECTURE.

Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts.

La foi nous enseigne que Jésus-Christ est le juge de tous les hommes. " Le Père ne juge " personne, dit Notre-Seigneur lui-même ; " mais il a donné à son Fils le pouvoir de juger, " afin que tous les hommes honorassent le " Fils comme ils honorent le Père. " Il est donc certain, mon cher Théophile, que nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Jésus-Christ, afin que chacun de nous reçoive ce qui est dû aux bonnes et aux mauvaises actions qu'il aura faites pendant qu'il était revêtu de son corps. Vous le savez, c'est un arrêt porté contre tous les hommes, qu'ils doivent mourir une fois et être jugés ensuite. Il y a deux sortes de jugements : l'un que l'on nomme jugement particulier, s'exerce sur chacun de nous au moment de notre mort. Aussitôt que notre âme sera séparée de notre corps, Dieu nous demandera compte de toutes nos actions, de toutes nos paroles et de toutes nos pensées ; chacun de nous sera jugé sur tout le mal qu'il aura fait, et sur tout le bien qu'il aura manqué de faire. Son sort heureux ou malheureux sera

fixé pour l'éternité. Ce jugement particulier s'exécutera à l'instant même sur les âmes : celles qui n'auront plus rien à expier entreront dès lors en possession de la gloire éternelle, et celles dont les péchés mériteront l'enfer, commenceront à en souffrir les tourments, en attendant la résurrection générale, qui doit réunir leurs âmes à leurs corps, et mettre ainsi le comble à la félicité des justes et aux supplices des méchants. C'est alors que se fera le jugement général, où sera confirmée et manifestée la sentence déjà prononcée dans le jugement particulier. Le jugement général sera précédé de signes effrayants. Notre-Seigneur lui-même nous en a tracé la peinture dans l'Evangile. Il y aura des guerres, des famines, des pestes et des tremblements de terre. Le soleil et la lune seront obscurcis, les étoiles tomberont du ciel, la mer fera un bruit épouvantable par l'agitation de ses flots, et les hommes sècheront de frayeur dans l'attente de ce qui doit arriver à l'univers. Alors, en un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, tous les morts ressusciteront. Le signe du Fils de l'homme, c'est-à-dire une croix lumineuse, brillera dans les airs,et Jésus-Christ descendra visiblement du ciel, avec une grande puissance et une grande majesté, pour rendre à chacun selon ses œuvres. Il sera accompagné de ses anges, qui sépareront les bons d'avec les méchants. Toutes les créatures étant dans un profond silence et dans l'attente de leur destinée éternelle, le Fils de l'homme dira à ceux qui seront à sa droite, ces consolantes

paroles : " Venez, vous qui êtes les bénis de " mon père, posséder le royaume qui vous a " été préparé dès le commencement du monde." Il adressera ensuite aux réprouvés cette sentence foudroyante : " Retirez-vous de moi, " maudits ; allez au feu éternel." Aussitôt que l'arrêt aura été prononcé, les justes iront régner avec Dieu pendant toute l'éternité, et les méchants seront précipités dans l'enfer pour y brûler éternellement. Alors les cieux seront anéantis ; les éléments embrasés seront dissous ; la terre avec tout ce qu'elle contient sera consumée par le feu. Prévenez, mon cher Théophile, ce jugement terrible ; hâtez-vous de rentrer en grâce avec votre Dieu ; profitez de l'avis que Notre-Seigneur nous donne dans l'Evangile : Prenez garde à vous de peur " que vos cœurs ne s'appesantissent, et que ce " jour ne vienne tout d'un coup vous surpren- " dre ; car il enveloppera comme un filet tous " ceux qui habitent sur la surface de la terre. " Veillez donc, et priez en tout temps, afin que " vous soyez trouvés dignes d'éviter tous ces " maux qui arriveront, et de paraître avec " confiance devant le Fils de l'homme. "

EXEMPLE.

Saint Jérôme, dans les dernières années de sa vie, ne pouvait s'empêcher de penser au redoutable jugement ; il lui semblait continuellement entendre la voix terrible qui disait : Levez-vous, morts, venez au jugement. Cette pensée le faisait frémir et trembler de tout son corps. (*Science du catéchisme.*)

—Un jeune officier français, forcé de quitter sa patrie, se retira en Espagne, et, touché le la grâce, il résolut de consacrer le reste de sa vie à se préparer

à la mort. Plein de cette pensée, il se présenta à une maison religieuse qui faisait profession de mener une vie très austère, et obtint, à force d'instance, d'y être admis. Pendant son noviciat il écrivit à sa sœur en ces termes : " Il n'y a pas de mendiant en Espagne qui soit plus mal nourri que nous, et qui ne soit mieux en tout ce qui regarde les besoins du corps. Cependant aucun d'entre nous ne voudrait changer son sort contre un empire, sachant bien que le mort ne tardera pas à confondre les empereurs avec le dernier de leurs sujets? Chacun s'en va n'emportant que ses œuvres ; alors on est bien aise d'avoir semé au milieu des larmes : le mal est passé, et la joie succède pour l'éternité. " Cinq mois après sa profession, ce religieux fut attaqué d'une hydropisie qui, au bout de quatre mois de souffrance, le conduisit au tombeau. Couché sur la cendre et la paille, il prenait la main du père abbé avec une expression de reconnaissance qui attendrissait toute la communauté: " Que mon bonheur est grand ! disait-il, vous m'avez ouvert les portes du ciel en m'ouvrant celle de cettte maison ! Oh ! que je suis heureux de m'être préparé à la mort. Qu'il est doux de mourir quand on espère fermement passer de la terre au ciel ! Oh! que bienheureux sont ceux qui comprennent bien ces paroles : *Que sert à l'homme de gagner tout le monde s'il vient à perdre son âme.* (*Devoir du Chrétien*).

XXVIIe LECTURE.

Je crois au Saint-Esprit.

Il ne suffit pas, mon cher Théophile, de croire au Père tout-puissant, qui nous a rachetés, si nous ne croyons en même temps au Saint-Esprit, qui nous sanctifie. C'est pour cette raison que les apôtres, après nous avoir proposé, dans le Symbole,la puissance du Père et les mystères du Fils, nous proposent aussi les merveilles du Saint-Esprit. Il n'est donc pas moins nécessaire que vous soyez bien instruit



La descente du St-Esprit.

de ce qui regarde le Saint-Esprit que de ce qui regarde le Père et le Fils : vous devez croire d'une ferme foi qu'en Dieu il y a une troisième personne, qui est le Saint-Esprit ; cette troisième personne procède du Père et du Fils ; elle a la même nature et la même divinité que les deux autres personnes ; ainsi, le Saint-Esprit est égal au Père et au Fils ; il est, comme eux, éternel, tout-puissant, infini ; il a les mêmes perfections : en un mot, il est un même Dieu avec le Père et le Fils. C'est en son nom, comme au nom du Père et du Fils, que nous avons été baptisés : comme il est le même Dieu que le Père et le Fils, nous lui devons les mêmes adorations et les mêmes hommages. De là vient que le Saint-Esprit est adoré et glorifié conjointement avec le

Père et le Fils, et que nous terminons nos prières, par ces mots : " Gloire soit au Père, " au Fils, et au Saint-Esprit." On attribue particulièrement au Saint-Esprit la sanctification des âmes, parce que c'est un Esprit d'amour, et que c'est lui qui répand dans nos âmes cette charité qui les sanctifie. La charité, dit saint Paul, est répandue en nous par le Saint-Esprit, qui nous a été donné : c'est donc le Saint-Esprit qui nous communique la vie spirituelle, ou plutôt il est la vie de notre âme, comme l'âme est la vie du corps : l'âme n'a pas de vie qu'autant qu'elle est unie à l'Esprit saint, qu'autant qu'il habite en elle, et qu'il l'anime : notre âme n'a de mouvement vers Dieu que par le Saint-Esprit, et elle ne peut rien faire dans l'ordre du salut que par son inspiration et son impulsion. Mille fois vous avez compris, mon cher Théophile, qu'il n'y a de véritable bonheur que dans la vertu ; mille fois vous avez senti naître dans votre cœur le désir de la pratiquer. Cette lumière, ce pieux sentiment, c'est la voix de votre Dieu. C'est donc au Saint-Esprit que nous résistons quand nous rejetons une bonne pensée, un bon mouvement. Songeons que l'on est point enfant de Dieu quand on ne se laisse pas conduire par l'Esprit de Dieu ; il est encore appelé dans l'Ecriture l'*Esprit consolateur*. " Lorsque l'Esprit conso- " lateur sera venu, il rendra témoignage de " moi." Il nous est donné pour nous consoler dans nos peines. Que cette consolation est préférable à toutes les joies profanes et criminelles ! Elle rend douces et légères toutes les

peines de cette vie ; elle met dans le cœur une paix délicieuse. Adorez donc, mon cher Théophile, ce divin Esprit, qui est la source de toute grâce et de toute lumière ; priez-le de se communiquer à votre âme, de la sanctifier, d'y répandre cette onction céleste et cette joie pure qui rendent la vertu douce et aimable.

EXEMPLE.

Simon le magicien s'adonna de bonne heure à la magie. Ses enchantements et ses prestiges firent que le peuple qui le suivait l'appelait *la grande vertu de Dieu.* Mais lorsque saint Pierre et saint Jean se furent rendus à Samarie pour imposer les mains aux nouveaux baptisés que saint Philippe, un des sept diacres, avait convertis par ses prédications soutenues de beaucoup de miracles, il crut en Jésus-Christ, il reçut le baptême. Cependant, témoin des prodiges qui s'opéraient sur ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit, il osa aspirer au pouvoir d'imposer les mains et de tourner à sa propre gloire les miracles qu'il espérait d'opérer comme les Apôtres. Dans cette espérance il leur présenta de l'argent et leur dit : " Donnez-moi le pouvoir que vous avez, afin que ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit. Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent, fais pénitence. " Bien loin de faire pénitence, Simon donna de nouveau dans la magie, s'abandonna à toutes sortes de dérèglements et devint l'ennemi secret des Apôtres.

Après avoir infecté Samarie des erreurs les plus extravagantes, il vint à Rome, et voulant persuader qu'il était Dieu à l'empereur Néron qui le protégeait, il promit de s'élever au ciel à la vue de tout le monde. Tout le monde s'assembla pour être témoin d'un tel spectacle, et en effet, Simon s'éleva ou plutôt il fut enlevé assez haut par le démon ; mais Pierre se mit en prière et sa prière fut écoutée de Dieu. L'ac

tion du malin esprit cessa ; le magicien tomba, et son corps fut brisé par sa chûte. Il mourut à l'instant même. C'est de ce Simon qu'est dérivé le mot de *Simonie*, c'est-à-dire le péché détestable que commettent ceux qui achètent ou vendent les dons et les grâces du Saint-Esprit. (LASAUSSE)

XXVIIIe LECTURE.

Je crois la sainte Église. Formation de l'Eglise chrétienne.

Les apôtres après avoir reçu le Saint-Esprit, sortirent de la maison où ils s'étaient tenus renfermés, et ils annoncèrent la résurrection de Jésus-Christ au milieu de la ville de Jérusalem, qu'ils étonnèrent par les miracles qu'ils opéraient. Trois mille Juifs se convertirent à la première prédication de saint Pierre, et cinq mille à la seconde. Le nombre des fidèles augmentait tous les jours, et ces hommes régénérés par le baptême et renouvelés par le Saint-Esprit, donnaient au monde le spectacle de la vertu la plus pure et la plus parfaite. Les apôtres prêchèrent ensuite la parole de Dieu, avec le même succès dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie : de là ils passèrent dans la Syrie et dans les provinces de l'Asie-Mineure, dans la Macédoine et dans la Grèce, annonçant partout l'Evangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle de la rédemption des hommes par Jésus-Christ. Saint Pierre porta la foi à Rome, alors la capitale du monde. De cette multitude de peuples, si différents de génie et de mœurs, s'est formé en très peu de temps un peuple nouveau, un corps et une société d'hommes unis tous ensemble par la

profession d'une même foi, par la participation des mêmes sacrements, par la communication des mêmes biens spirituels, ayant tous un même chef visible, qui est le pape ou l'évêque de Rome. Ce corps, cette société s'établit sans aucun moyen humain, et malgré les plus grands obstacles. Tout s'est soulevé contre cette nouvelle doctrine, tout a été mis en œuvre pour étouffer le christianisme dans son berceau et pour en arrêter les progrès : perte de biens, exil, prison, supplices ; et cependant le christianisme, la chose du monde la plus difficile à persuader, s'est établi partout par la seule voie de la persuasion, malgré tout ce qu'ont pu lui opposer les puissances, la sagesse humaine, les passions, l'intérêt, la politique et la violence la plus outrée. Vous conviendrez avec moi, mon cher Théophile, qu'il n'y a là rien de naturel, et qu'on ne peut s'empêcher d'y reconnaître le doigt de Dieu ; car enfin, ou les apôtres ont fait des miracles pour convaincre les peuples de la vérité de ce qu'ils leur annonçaient, ou ils les ont convaincus sans miracles : s'ils ont fait des miracles, c'était donc Dieu lui-même qui présidait à cette œuvre ; s'ils ont persuadé le monde sans miracles, la preuve n'en est donc que plus forte : il n'y a qu'une vertu divine qui ait pu opérer cette persuasion dans tous les esprits, malgré tous les obstacles qui s'y opposaient. Une telle persuasion produite sans miracle serait elle-même le plus grand miracle que l'on pût concevoir.

EXEMPLE.

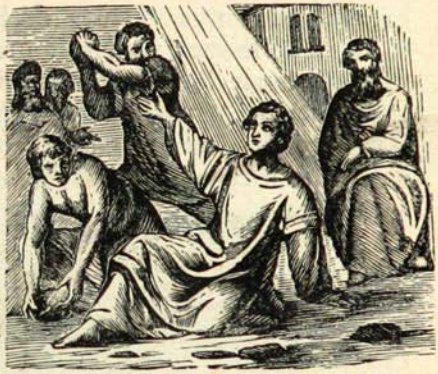
Sous le Directoire, alors que le pays commençait à se remettre de la terreur qui avait pesé si longtemps sur lui, un des collègues de Barras, Laréveillère-Lépaux, s'imagina de fonder une religion nouvelle, sous le nom de Théophilantropie C'était un amalgame de toutes les maximes, de toutes les prescriptions morales qu'il avait recueillies çà et là dans les sages de l'antiquité, dans les philosophes et mêmes dans l'Evangile. Fier de sa trouvaille et heureux de pouvoir détrôner enfin pour jamais la religion de Jésus-Christ, il s'agitait en tous sens afin de multiplier les apôtres et les adeptes de sa doctrine, faite de main d'homme, et par conséquent imparfaite comme tout ce qui émane de la créature. Malgré ses efforts, la nouvelle église ne progressait aucunement. Un jour, Laréveillère-Lépaux découragé, va trouver Barras. " Croyez-vous, mon cher collègue, lui dit-il, que ma religion ne prend pas en France ? Cependant c'est un chef d'œuvre de morale et de philosophie. En vérité, comment a donc fait Jésus-Christ pour imprimer un pareil essor à sa prédication, soutenue simplement par quelques pauvres bateliers ?—Mon ami, reprit Barras, si vous tenez à réussir comme Jésus-Christ, faites-vous crucifier un vendredi, et tâchez de ressusciter le dimanche suivant. " Laréveillère-Lépaux baissa la tête et ne dit mot ; la réplique eût été difficile. Quelques temps après, le premier consul, faisant ouvrir les temples catholiques, dut achever de convaincre l'orgueilleux philosophe que la religion chrétienne n'était point morte, et qu'il n'y avait en lui ni l'étoffe d'un Messie, ni le caractère d'un Dieu. (*Catéchisme catholique.*)

XXIXe LECTURE.

Suite de l'établissement de l'Église chrétienne. Constance des martyrs.

La persécution contre l'Eglise de Jésus-Christ ne finit pas avec la vie des apôtres : toutes les puissances continuèrent, pendant

trois cents ans de lui faire la guerre. On compte, pendant cet intervalle de temps, dix persécutions suscitées par les édits des empereurs ; et il y a eu une multitude innombrable de chrétiens de toute condition, de tout sexe et de tout âge, qui ont souffert les tourments et la mort pour rendre témoignage à Jésus-Christ. Vous ne pourrez entendre sans frémir, mon cher Théophile, les cruautés que l'on exerça contre eux, les divers supplices que l'on inventa pour les tourmenter : on les étendait sur un chevalet avec des cordes attachées aux pieds et aux mains ;



Saint Etienne, premier martyr.

on les suspendait par les mains, après leur avoir attaché des poids aux pieds, et en cet état on les battait de verges et de fouets garnis de pointes de fer, on les déchirait avec des peignes de fer, jusqu'à découvrir les côtes et les entrailles. Quand ils n'expiraient pas dans ces tourments, pour rendre leurs plaies plus cuisantes on y jetait du sel et du vinaigre, et on les rouvrait lorsqu'elles commençaient à se fermer ; puis on renvoyait les martyrs dans la prison, pour les éprouver plus longtemps, et pour les tourmenter à diverses re-

prises. Les prisons mêmes étaient une autre espèce de supplice : c'étaient les cachots les plus infects et les plus noirs ; on leur mettait les fers aux pieds et aux mains ; on leur attachait au cou de grandes pièces de bois, ou des entraves aux jambes pour les tenir élevées ou écartées, pendant qu'ils étaient couchés sur le dos. Quelquefois on semait leurs cachots de petits morceaux de verre cassé, et on les y mettait tout nus et tout déchirés de coups ; souvent on laissait pourrir leurs plaies, et on les faisait mourir de faim ; quelquefois on les nourrissait et on pansait leurs plaies, mais c'était afin de les tourmenter de nouveau. On défendait ordinairement de les laisser parler à personne, parce qu'on savait qu'en cet état ils convertissaient beaucoup d'infidèles, même les geôliers et les soldats qui les gardaient. Le supplice qui terminait toutes ces tortures était d'avoir la tête tranchée, ou d'être brûlé vif, ou d'être précipité dans la mer ou du haut des rochers, ou d'être dévoré par les bêtes. Les martyrs demeuraient



Conversion du geôlier de saint Paul.

fermes et inébranlables au milieu des plus longues et des plus vives douleurs ; les tourments mêmes paraissaient augmenter leur courage. Ce n'étaient pas seulement des hommes qui montraient une constance si admirable, c'étaient des femmes délicates, de faibles enfants, tant était puissante la grâce de Jésus-Christ, qui les fortifiait intérieurement ! Ouvrez l'histoire ecclésiastique, mon cher Théophile, vous y verrez des exemples de courage qui sont non-seulement au-dessus des forces humaines, mais encore au-dessus de toute admiration. On ne peut lire sans étonnement ce qu'ont souffert les martyrs de Lyon et de Vienne sous l'empereur Marc-Aurèle ; ce que rapporte l'historien Eusèbe des martyrs de la Palestine, et Sozomène des martyrs de Perse ; ce qu'on trouve dans les actes originaux des martyrs d'Afrique, entre lesquels deux illustres femmes, sainte Perpétue et sainte Félicité, se distinguèrent malgré la faiblesse de leur sexe. Tous ces généreux athlètes ont souffert avec une patience invincible des tourments dont le récit seul fait frémir ; quelques-uns même les souffraient avec joie : ils allaient d'eux-mêmes au supplice ; ils craignaient qu'on ne les épargnât. Vous entendrez volontiers, mon cher Théophile, la lettre que saint Ignace, évêque d'Antioche, écrivit aux chrétiens de Rome dans le temps qu'on le conduisait dans cette ville pour y être exposé aux bêtes féroces : il les conjure de ne pas employer leur crédit pour le délivrer du supplice. " Je crains, leur dit-il, que

" votre charité ne me nuise. Je vous en con-
" jure, ne m'aidez pas à contre-temps : souffrez
" que je sois la pâture des bêtes, qui me
" feront jouir de Dieu. Je suis le froment de
" Dieu, et je serai moulu par les dents des
" bêtes pour devenir un pain tout pur de
" Jésus-Christ... Je souhaite de les trouver
" bien prêtes ; je les flatterai, afin qu'elle me
" dévorent promptement, et qu'il ne m'arrive
" pas comme à quelques-uns qu'elles n'ont



Daniel dans la fosse aux lions.

" osé toucher. Si elles ne veulent pas, je les
" forcerai. Pardonnez-moi, je sais ce qui m'est
" utile ; maintenant je commence à être dis-
" ciple de Jésus-Christ. Aucune créature visi-
" ble ni invisible ne m'empêchera d'arriver à
" Jésus-Christ. Que le feu, la croix, les bêtes
" la séparation de mes os, la division de mes
" membres, la destruction de tout mon corps,

" que tous les tourments fondent sur moi, " pourvu seulement que je jouisse de Jésus-" Christ." Vous voyez, mon cher Théophile, avec quel ardeur ce saint martyr désire de souffrir et de mourir pour Jésus-Christ. Vous savez que saint Laurent étendu sur un brasier allumé, disait à ses bourreaux de tourner son corps de l'autre côté, parce que le feu n'avait plus de prise sur celui qui était déjà brûlé. Quel langage au milieu des douleurs les plus cuisantes ! D'où venait à ces héros du christianisme ce courage invincible qui leur faisait braver les tourments et la mort ? Qui est-ce qui leur donnait cette force supérieure à tout ce que la cruauté des tyrans pouvait inventer ? N'en doutez pas, cette force et ce courage ne pouvaient venir que de Dieu. Vous sentez vous-même qu'une telle constance n'est point naturelle à l'homme ; il fallait qu'une vertu divine soutînt leur faiblesse naturelle. La religion, que les martyrs ont cimentée de leur sang, est donc une religion divine ? Oui sans doute. Jamais elle n'aurait subsister, si une main toute-puissante ne l'eût soutenue contre des attaques si violentes et si multipliées ; mais Dieu la fit triompher de la fureur de ses ennemis : tous leurs efforts, qui auraient dû causer la ruine n'ont servi qu'à l'affermir : plus les persécutions étaient cruelles, plus la foi faisait de progrès. Le sang des martyrs était comme une semence féconde qui enfantait de nouveaux chrétiens, et le monde entier, après avoir persécuté avec fureur les disciples de Jésus-Christ, s'est enfin rangé de leur côté et a embrassé la foi.

EXEMPLES.

L'empereur Valens, qui était arien, fit défendre, sous peine de mort, aux catholiques de la ville d'Edesse, où il était alors, de faire publiquement aucun exercice de leur religion. Les catholiques, loin de cesser, continuèrent leurs assemblées dans le lieu destiné à cette fin. L'empereur en fut informé, il commanda au préfet de se rendre le lendemain au lieu de l'assemblée avec un grand nombre de soldats, et de faire mettre aussitôt à mort tous ceux qui y seraient. Le préfet qui n'était pas cruel, frémit ; il fit secrètement savoir aux catholiques l'ordre qu'il avait reçu et qu'il ne pourrait s'empêcher de mettre à exécution. Cet avertissement loin de les détourner, les porta tous à y aller dès le matin. Ils se réjouissaient de l'occasion favorable qu'ils auraient de donner leur vie pour la foi en la divinité de Jésus-Christ. Le préfet se mit en chemin escorté de soldats. Il rencontra dans une des rues qui conduisaient à l'endroit où les chrétiens s'assemblaient, une jeune femme qui traînait son petit enfant par la main ; il lui adressa la parole. Où allez-vous si vite, lui dit-il ?—Je vais, lui répondit-elle, où vont les autres catholiques. Arrêtez-vous, lui répliqua le préfet, ignorez-vous donc que l'Empereur a commandé de mettre à mort tous ceux qui se trouveraient à l'assemblée ?

Je le sais, lui dit-elle, et c'est pour cela que je me hâte d'arriver avec mon enfant, l'unique que Dieu m'a donné, afin d'avoir lui et moi, le bonheur de mourir pour la foi de Jésus-Christ. Le préfet admirant sa constance, s'en retourna. Arrivé vers l'Empereur, il lui rapporta ce qu'il avait fait, et ce que lui avait dit cette femme. Valens, tout confus et ne pouvant s'empêcher d'admirer lui-même le courage des catholiques, ne tarda pas à quitter cette ville et la paix fut rendue aux disciples du Sauveur.

(*Histoire ecclésiastique.*)

—Thomas Morus, grand chancelier d'Angleterre, s'est rendu justement célèbre par sa fermeté à défendre le parti de la vertu. Ayant été mis en prison par l'ordre du roi Henri VIII, dont il condamnait

ouvertement l'apostasie et l'impiété, sa femme vint le trouver pour essayer de le faire condescendre aux volontés injustes du roi, en lui représentant d'un côté la ruine et la désolation entière de sa famille, et de l'autre les grands avantages que ce prince lui promettait, s'il voulait relâcher quelque chose de cette fermeté, trop sevère et trop scrupuleuse pour le temps.

Morus après l'avoir écoutée lui demanda combien de temps il pourrait jouir des bienfaits et de la faveur du roi. " Vous êtes encore en âge, répondit-elle, d'en jouir au moins vingt ans. "

"Allez, insensée que vous êtes, répliqua ce grand homme ; quoi ! me croyez-vous si fou, que de préférer quelques misérables avantages, d'une fortune temporelle, à des biens infinis que j'espère dans l'éternité ?

A Dieu ne plaise que je fasse un choix si déraisonnable ! Sachez que j'aime beaucoup mieux demeurer toute ma vie dans cette prison et souffrir la confiscation de mes biens, et la mort même, s'il est nécessaire, que de perdre le bonheur qui m'est réservé dans le paradis. "

Une constance si généreuse et si chrétienne fut bien récompensée, car elle lui mérita la couronne du martyre qu'il reçut à Londres, où il eût la tête tranchée pour la défense de la piété et de la foi.

(*Catéchisme catholique*).

XXXe LECTURE.

Caractères de l'Église. Je crois la sainte Église catholique.

L'Eglise est la société des fidèles réunis en un seul et même corps, et gouvernés par les pasteurs légitimes, dont Jésus-Christ est le chef suprême, et le pape le chef visible, en qualité de successeur de saint Pierre (1). Il est facile de distinguer la véritable Eglise de

(1) Gravure, page 126.

Jésus-C. d'avec les sociétés qui en prennent faussement le titre. Elle a quatre caractères qui ne conviennent qu'à elle. Premièrement, elle est une dans sa foi, dans ses sacrements, dans ses membres, dans son chef,



Saint Pierre institué premier pasteur (page 125).

Tous les fidèles, en quelque lieu du monde qu'ils soient, professent tous une même foi ; ce que l'Eglise croit aujourd'hui, elle l'a toujours cru, et elle le croira toujours. La foi qui vous est annoncée, mon cher Théophile, on l'annonce de même à Rome, à la Chine, en Afrique, en Amérique ; c'est partout un accord parfait, partout on fait profession de croire toutes les vérités que Dieu a révélées, et qu'il nous propose par la voix des pasteurs. C'est un fait constant, de notoriété publique, et que le commerce des nations rend incontestable. Dans toutes les contrées du monde, les fidèles participent aux mêmes sacrements : partout on leur administre le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, et les autres sacrements ; partout ces sacrements sont reçus comme autant de moyens établis par Notre-Seigneur pour nous sanctifier. Tous les fidèles répandus dans l'univers ont entre eux une

société et une communauté de prières et de biens spirituels. Chaque fidèle a part aux prières de tous les autres; c'est pour cela, mon cher Théophile, qu'en récitant l'Oraison dominicale, vous ne dites pas: *Mon Père, donnez-moi mon pain quotidien;* mais vous dites: *Notre Père, donnez-nous notre pain*, etc., pour faire entendre que ce que vous demandez, vous ne le demandez pas pour vous seulement, mais pour tous les fidèles. Enfin, ils n'ont tous qu'un même chef invisible, qui est Jésus-Christ, et un même chef visible qui est le pape, vicaire de Jésus-Christ sur la terre et le successeur du premier des apôtres.

Le second caractère qui distingue la véritable Eglise des autres sociétés, c'est qu'elle est sainte, non pas en ce sens que tous les membres de l'Eglise sont saints, mais en ce que sa doctrine est sainte, que ses sacrements sont saints, qu'elle seule enfante des saints, et que son chef invisible, l'auteur de toute sainteté, perpétue au milieu d'elle cette nation des saints destinée à peupler la Jérusalem céleste.

Troisièmement, la véritable Eglise est catholique ou universelle, c'est-à-dire qu'elle n'est bornée ni par les lieux, ni par les temps, avantage qui ne convient à aucune des sectes qui se sont séparées d'elle; elle embrasse tous les temps; car l'Eglise a toujours subsisté sans aucune interruption, et elle subsistera jusqu'à la consommation des siècles, selon la promesse de son divin auteur. Au contraire, les autres sociétés portent toutes, pour ainsi

dire, sur le front, le caractère de leur nouveauté ; on connaît la date de leur naissance : par exemple, avant Luther, en 1517, il n'y avait point de société luthérienne, et ainsi des autres : preuve certaine qu'elles ne sont point la véritable Eglise de Jésus-Christ. L'Eglise embrasse tous les lieux : aussi est-elle en possession de porter partout le nom de *catholique :* ses ennemis mêmes la désignent par ce nom.

Enfin, la quatrième marque qui caractérise la véritable Eglise, c'est qu'elle est *apostolique*, c'est-à-dire qu'elle a été fondée par les apôtres, et qu'elle est gouvernée par les successeurs des apôtres, de manière qu'il n'y a aucun évêque catholique, qui ne tienne son autorité et sa mission des apôtres ou de ceux que les apôtres avaient établis, par une succession qui n'a jamais été interrompue. Les autres sociétés, en se séparant de la véritable Eglise, ont perdu cette succession : ainsi les luthériens ne peuvent assigner l'origine de leur prétendue mission qu'au temps de Luther, c'est-à-dire il y a trois siècles. Leur chaîne ne remonte point au delà de cette époque. Au contraire, le pape Léon XIII, qui est actuellement évêque de Rome, remonte sans aucune interruption, par une longue suite de papes auxquels il a succédé, jusqu'à saint Pierre, le chef des apôtres.

EXEMPLES.

Dans plusieurs rencontres, on entendit Henri IV dire aux protestants : " S'il me fallait perdre un bras pour vous rendre tous catholiques, j'en ferais volontiers le sacrifice, et, j'en regarderais la perte comme

bien légère, en comparaison du bien que je vous procurerais. Mais la foi est un don de Dieu. Il y appelle tout le monde, et ne force personne. "

—Un prêtre catholique et un protestant se promenaient ensemble ; ils rencontrèrent un rabbin juif. " Nous voilà, dit le protestant, trois de différentes religions ; qui de nous a raison ? " " Je vais vous le dire, répondit le rabbin : C'est moi, si le Messie n'est pas venu ; c'est le catholique, s'il est venu ; quant à vous, qu'il soit venu ou non, vous êtes dans l'erreur. " —" Je n'aime pas ceux qui changent de religion, disait un prince protestant à M. le comte de Stolberg. " Ni moi non plus, répondit M. le comte, car si mes ancêtres n'en n'avaient pas changé, je n'aurais pas été obligé de revenir au catholicisme. "—Un protestant qui se fait catholique, ne change pas de religion ; il ne fait que rentrer dans celle que ses pères avaient eu tort de quitter.

XXXIe LECTURE.

De l'autorité de l'Église

Jésus-Christ a donné aux pasteurs de l'Eglise, le pouvoir d'enseigner et de gouverner les fidèles dans l'ordre du salut. Cette autorité est toute spirituelle, et elle ne réside que dans les pasteurs c'est-à-dire dans le Pape, qui est le chef de l'Eglise universelle, et dans les Evêques comme successeurs des apôtres. " Allez, dit Jésus-Christ à ses apôtres, instrui- " sez les nations, leur apprenant à observer " toutes les choses que je vous ai commandées ; " et voilà que je suis avec vous jusqu'à la " consommation des siècles. " (*Matth.* 28.) En vertu de cette promesse, l'Eglise est infaillible dans la doctrine de la foi et des mœurs, de quelque manière qu'elle prononce, soit



Premier concile de Jérusalem.

assemblée, soit dispersée : ayant avec elle Jésus-Christ, qui est la vérité même, étant toujours éclairée et dirigée par son Esprit, qui est l'Esprit de vérité, jamais elle n'enseignera l'erreur ; autrement elle cesserait d'être l'Eglise de Jésus-Christ, et d'avoir le Saint-Esprit pour maître. Aussi l'apôtre saint Paul l'appelle-t-il la colonne et l'appui inébranlable de la vérité. Concluez donc avec moi, mon cher Théophile, que le corps des pasteurs ne peut jamais se tromper dans ce qui intéresse la foi et les mœurs, et que les jugements qu'il prononce, soit pour proposer aux fidèles les vérités de la foi, soit pour condamner les erreurs qui la combattent, sont des jugements infaillibles, auxquels tout fidèle doit se soumettre. L'église est la chaire de vérité, la chaire de Dieu même ; elle parle aux hommes au nom de Dieu, par l'autorité et avec l'assis-

tance de Dieu ; et quand nous soumettons notre esprit à l'enseignement et aux décisions de l'Eglise, c'est à Dieu même que nous rendons l'hommage de notre foi. " Qui vous " écoute m'écoute, a dit Notre-Seigneur à ses " apôtres, et qui vous méprise me méprise : si " quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le " comme un païen et un publicain." Il était nécessaire que Jésus-Christ donnât à son Eglise cette autorité infaillible. S'il n'y avait point de tribunal pour décider souverainement les questions qui s'élèvent sur ce que l'on doit croire, chaque fidèle s'égarerait dans ses propres pensées, et il n'y aurait plus d'uniformité dans la croyance. Si ce tribunal n'était pas infaillible, on pourrait douter de la vérité de ses décisions, et les fidèles demeureraient incertains et flottants, exposés à être emportés à tout vent de doctrine. Il était donc de la sagesse de Jésus-Christ d'assurer à son Eglise le privilège d'être préservée de toute erreur dans son enseignement.

Secondement, Jésus-Christ a donné aux pasteurs le pouvoir de gouverner les fidèles, c'est-à-dire de faire des lois pour régler leur conduite en ce qui concerne le culte de Dieu et les bonnes mœurs, et de punir par des peines spirituelles les esprits indociles et rebelles à ses lois. Le nouveau Testament est rempli de passages qui établissent cette vérité. Saint Paul parlant aux anciens de l'Eglise d'Ephèse, leur dit : " Prenez garde à vous-" mêmes, et au troupeau sur lequel le Saint-" Esprit vous a établis évêques pour gouver-

" ner l'Eglise de Dieu." (*Act.* 20.) Les évêques sont donc établis pour gouverner les fidèles ; leur résister c'est donc résister au Saint-Esprit. Le même apôtre déclare dans l'Epître aux Corinthiens qu'il a en main de quoi punir ceux qui lui désobéissent. En effet, il a exercé ce pouvoir à l'égard d'un pécheur scandaleux de la ville de Corinthe, qu'il retrancha pour un temps de la société des fidèles par l'excommunication. Ce pouvoir d'excommunier est renfermé dans ces paroles que Jésus-Christ a adressées à ses apôtres : " Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié " dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur " la terre, sera délie dans le ciel." (*Matth.* 18.)

EXEMPLES.

Durant le schisme d'Antioche, saint Jérôme fut inquiété dans son désert. On lui demandait avec qui il était en communion, avec Vital, ou Mélèce, ou Paulin, qui tous trois divisaient le troupeau. Dans le doute, il écrivit au pape, saint Damase, en ces termes : " Ne suivant d'autre chef que Jésus-Christ, je suis attaché à la communion de votre Sainteté, c'est-à-dire de la chaire de saint Pierre. Je sais que l'Eglise a été bâtie sur cette pierre. Quiconque mange l'agneau hors de cette maison est profane ; quiconque n'est pas dans l'arche de Noé, périt dans le déluge ; quiconque n'amasse pas avec vous dissipe ; ainsi je vous prie de me marquer avec qui je dois communier." Le souverain pontife eut égard à la prière de saint Jérôme, et en conséquence des instructions reçues de Rome, cet illustre docteur adopta la communion de Paulin, qui l'ordonna prêtre. — Se soumettre humblement aux décisions de l'Eglise, c'est le seul moyen de ne pas errer dans la foi. (St JÉRÔME, *lettre* 57.)

— Henri IV, sollicité par ses amis d'embrasser la religion catholique, demanda aux évêques si l'on

pouvait se sauver dans l'Eglise romaine ; ceux-ci lui répondirent qu'assurément on pouvait s'y sauver, et, de plus qu'on ne pouvait pas se sauver hors de son sein. Le prince s'étant ensuite adressé aux ministres protestants, leur demanda s'il était possible de trouver le salut dans leur réforme ainsi que dans l'Eglise romaine. Les ministres lui ayant affirmé qu'on pouvait se sauver dans l'une comme dans l'autre, le roi leur répondit: " Les évêques disent que hors de l'Eglise romaine il n'y a point de salut, vous autres vous avouez que l'on peut s'y sauver : dans ce cas je vous déclare que je me fais catholique. Dans une affaire aussi importante, le parti le plus sûr est toujours le meilleur."

Puisque de l'aveu des protestants on peut se sauver dans la religion catholique, embrasser cette religion n'était pas seulement prendre le parti le plus sûr, c'était évidemment embrasser la vérité ; car la vérité est une, et le salut ne peut être que là où se trouve la vérité. (*Devoir du chrétien.*)

XXXIIe LECTURE.

La Communion des Saints.

Tous les fidèles qui composent l'Eglise chrétienne sont unis ensemble, et ne forment qu'un seul corps dont Jésus-Christ est le chef. L'union étroite de tous les membres de ce corps établit entre eux une communauté de biens spirituels. Voilà, mon cher Théophile, ce que l'on entend par la *Communion des Saints.* On nomme les fidèles *Saints,* parce qu'ils ont été sanctifiés par le baptême, et qu'ils sont tous appelés à la sainteté. Les biens spirituels, qui sont communs entre tous les fidèles, sont les grâces infinies que Notre-Seigneur nous a méritées par ses souffrances, les mérites de la sainte-Vierge et des Saints, les sacrements, les prières et toutes les bonnes œuvres qui se

font dans l'Eglise. De tous ces biens spirituels il se forme un trésor qui appartient à toute l'Eglise, et chaque fidèle y a sa part selon la disposition où il se trouve. Ceux qui sont en état de grâce participent pleinement à tous les biens et à toutes les grâces qui sont dans l'Eglise. Ceux qui sont en péché mortel ne laissent pas d'en tirer du secours pour sortir de ce malheureux état. Cette communauté de biens spirituels est une suite de l'unité de l'Eglise. Ne voyez-vous pas, mon cher Théophile, que tous ceux qui composent une famille travaillent pour le profit de la famille entière, que tous les membres y ont part? Chacun des fidèles prie, travaille, mérite pour toute la famille, et il reçoit en même temps le fruit des travaux, des vertus et des prières de toute l'Eglise. Le sacrifice de la messe, o ert par un prêtre dans une Eglise particure, est utile à tous les fidèles, parce que Eglise, par les mains du prêtre, y offre pour tous ses enfants la victime immolée pour tous. Tandis que vous vous livrez au sommeil, mon cher Théophile, plusieurs communautés religieuses se relèvent pour chanter les louanges de Dieu; cet exercice de religion, dont elles s'acquittent pour vous, tourne à votre profit; elles apaisent la colère de Dieu, et elles attirent sa miséricorde. Mais pour profiter de ces avantages, il faut être membre de l'Eglise; ceux qui sont séparés d'elle par l'hérésie ou par le schisme et ceux qu'elle a retranchés de son sein par l'excommunication, n'ont aucune part aux avantages qui se trouvent dans la

communion des saints. Pour jouir même pleinement de tous ces biens, il faut être un membre vivant de l'Eglise, c'est-à-dire en état de grâce. Les pécheurs, en qui l'Esprit saint n'habite point par la grâce, sont à la vérité membres de l'Eglise, mais ce sont des membres morts : or, comment des membres morts pourraient-ils prétendre aux mêmes avantages que des membres vivants? Un bras mort, quoiqu'il reste uni au corps humain, ne peut recevoir la nourriture, l'accroissement, le mouvement, ni l'action. Cependant les pécheurs ne laissent pas de tirer beaucoup d'utilité de l'union qu'ils ont avec le reste du corps ; c'est un grand avantage d'être de cette société, dans laquelle seule se trouvent la vérité, la charité, la justice, le salut et les moyens qui y conduisent. Un pécheur est mort, mais, tant qu'il demeure uni au corps, il peut revivre par les prières de l'Eglise qui ne cesse de demander pour lui le retour à la vie par une sincère pénitence.

Outre cette union des fidèles qui sont sur la terre, il y a encore une union plus générale entre les saints qui règnent dans le ciel et les âmes qui souffrent dans le purgatoire, et les fidèles qui combattent encore sur la terre. Nous nous réjouissons du bonheur des saints, nous en bénissons Dieu, nous les prions d'intercéder pour nous; les saints, de leur côté, nous aiment comme leurs frères, et ils nous aident par leurs prières auprès de Dieu. Nous avons aussi communion avec les âmes du purgatoire, en ce que nous adressons nos prières

à Dieu, nous faisons des aumônes et d'autres bonnes œuvres, pour qu'il les soulage dans leurs souffrances et qu'il en abrège la durée par sa miséricorde.

EXEMPLE.

Il en est de la milice spirituelle, qui est le service du Seigneur, comme de la milice temporelle, dont tous les membres, quoique occupés en divers lieux et à des endroits différents, se prêtent un mutuel appui, et doivent, par conséquent, avoir part aux honneurs et aux avantages de la victoire. — Un jour que David était à la poursuite de ses ennemis, deux cents hommes de son armée, harassés de fatigue, furent obligés de s'arrêter, et plusieurs autres restèrent au camp, pour garder les provisions de la troupe. Ceux qui avaient été au combat revinrent chargés de dépouilles, et ne voulaient pas partager avec ceux qui n'avaient pu les suivre, parce que, disaient-ils, n'ayant pas éprouvé les fatigues de la guerre, ils n'avaient aucun droit au butin. " Vous vous trompez leur dit David, les autres ne faisaient qu'un corps d'armée comme vous. Ce sont des frères, qui ont contribué à la victoire, quoi qu'ils aient été retenus, pour des causes diverses, loin du lieu du combat: ils doivent donc participer aux dépouilles prises sur l'ennemi;" et il fit tout distribuer par égales portions. Ainsi, dans le royaume de Jésus-Christ, tout chrétien est soldat; et pourvu qu'il ne déserte pas son poste, il aura sa part à tout le bien spirituel de l'Eglise.

(L'abbé Noel, *Expl. du cat. de Rodez.*)

XXXIIIe LECTURE.

Je crois la rémission des péchés

Ce n'est que dans l'Eglise catholique que l'on trouve la rémission des péchés. Dieu n'accorde cette grâce qu'à ceux qui deviennent ses enfants par le baptême; tous ceux qui

en sont sortis, comme les hérétiques, les schismatiques, et les excommuniés, ne peuvent y participer tant qu'ils resteront hors de son sein. Pour vous, mon cher Théophile, vous jouissez de cet avantage : vous avez déjà reçu, dans le baptême, la rémission du péché originel, dans lequel nous sommes tous conçus, Dieu n'a pas borné sa miséricorde à cette première grâce. Comme il n'arrive que trop souvent que l'on perd l'innocence baptismale, il a établi un sacrement qui remet les péchés commis après le baptême : c'est le sacrement de pénitence : nous pouvons y avoir recours autant de fois que nous retombons dans le péché. Dieu est toujours disposé à nous pardonner, pourvu que nous recevions ce sacrement avec un regret sincère de nos fautes. Il n'y a point de péché qui ne puisse être effacé par ce moyen : quand vous auriez commis les plus grands crimes,quand le nombre en surpasserait celui des cheveux de votre tête, vous pouvez en obtenir la rémission par le sacrement de pénitence. Ce n'est pas, sans doute, par nos propres mérites que le pardon nous est accordé, mais par ceux de Jésus-Christ notre Sauveur. La promesse que Dieu a faite de remettre nos péchés est un pur effet de sa miséricorde ; et cette promesse est l'unique ressource des pécheurs et le motif de leur confiance. Vous sentez bien, mon cher Théophile, qu'il n'y a que Dieu qui puisse remettre les péchés : quand les prêtres prononcent la sentence de l'absolution, c'est Dieu qui efface vos péchés par leur ministère. Les prêtres ne

sont que les instruments dont Dieu se sert pour produire cet effet admirable. Ils n'agissent qu'au nom de Dieu, et en vertu du pouvoir qu'ils ont reçu de lui. " Nous sommes, " dit saint Paul, les ministres de Dieu, et nous tenons sa place." Que Dieu ait accordé aux pasteurs de l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés, vous ne pouvez en douter; vous savez que Jésus-Christ a adressé ces paroles à ses apôtres et à leurs successeurs : " Recevez " le Saint-Esprit : les péchés seront remis à " ceux à qui vous les remettrez, et ils seront " retenus à ceux à qui vous les retiendrez." Il est donc certain que Notre-Seigneur a communiqué à ses apôtres le pouvoir qu'il avait de remettre toutes sortes de péchés, et qu'il a promis de ratifier et de confirmer dans le ciel la sentence qu'ils prononceraient sur la terre. Des apôtres, ce pouvoir a passé aux évêques, et aux prêtres que les évêques députent pour remplir ce ministère. Vous comprendrez le prix de cette grâce, mon cher Théophile, si vous voulez réfléchir un moment sur le malheureux état de ceux qui, après avoir offensé Dieu, n'auraient aucun moyen de se réconcilier avec lui. Je vous rapporterai à ce sujet les paroles qu'un vieillard engagé dès l'enfance dans l'hérésie de Calvin, adressait à un catholique à qui il ouvrait son cœur. Ce vieillard, que des raisons d'intérêt retenaient dans son parti, lui disait : " Que vous " êtes heureux dans votre Eglise ! Quand on " a eu le malheur d'offenser Dieu, l'on y " trouve un moyen de sa con-

" science ; on se repent de ses fautes, on se " confesse, et l'on en obtient le pardon ; le " calme et la paix renaissent dans le cœur. " Mais chez nous, l'on est privé de cet avan- " tage inestimable, il faut rester toute sa vie " chargé de ce poids qui accable. Je vous " avoue que les péchés de ma jeunesse ne " m'ont jamais laissé un instant en repos. Le " souvenir de ces péchés, qui n'ont jamais été " effacés, me suit partout, il a troublé tous les " jours de ma vie, parce que je n'avais rien " qui pût me rassurer." Connaissez par là, mon cher Théophile, combien il est avantageux de pouvoir rentrer en grâce avec Dieu.

EXEMPLE.

A Paris, un médecin fut appelé chez un malade ; celui-ci au lieu de le consulter sur sa maladie, lui adressa cette question : Enfin, Monsieur, vous êtes instruit. — Voici ma femme qui soutient que je dois me confesser sous peine de n'être pas sauvé... Qu'en pensez-vous ? — Eh bien ! répondit le médecin, puisque vous me consultez, je réponds que votre femme a raison. Je serais à votre place, je me confesserais... — Quoi, un médecin qui me dit de me confesser Puis faisant signe à sa femme de s'éloigner et au médecin de s'approcher, il ajouta : Vous me dites que je dois me confesser ; si vous saviez à qui vous parlez, vous penseriez autrement. Puis tirant tout-à-coup une main décharnée de dessous la couverture : Voyez-vous bien cette main ? Elle a tué des prêtres en septembre 92. Le médecin laissa ses fonctions et remplit le ministère du prêtre ; il se mit à prêcher la miséricorde à ce pauvre désespéré, et il réussit. On fit venir un prêtre. Ce malheureux vieillard s'était figuré que tous les prêtres devaient l'avoir en horreur ; aussi dès qu'il l'aperçut entrer : Monsieur l'abbé, lui dit-il, n'ayez pas peur — Oh ! je n'ai pas peur ?— Vous n'avez pas peur ? Il y a un instant, vous auriez

bien eu quelques raisons de craindre. Regardez sous mon oreiller... le prêtre regarda et trouva un poignard. — Et que vouliez-vous faire de cela? — Je voulais tuer le premier prêtre qui viendrait se présenter. Ayez pitié de moi, je suis un misérable... Il se confessa ; mais son repentir fut si grand, son âme si pénétrée qu'il s'écria : Je ne veux pas mourir dans mon lit ; je suis un malheureux ; Jésus-Christ est mort sur la croix, et il était si bon et si saint... Il fallut le déposer sur un matelas. Là, il reçut les sacrements et rendit le dernier soupir avec toutes les marques de la plus sincère pénitence.

Mon Dieu, donnez-nous une grande confiance dans votre miséricorde. (L'abbé MULLOIS)

XXXIVe LECTURE.

La résurrection de la chair.

C'est un article de notre foi, que nos corps ressusciteront un jour. Tous les hommes mourront, et ils ressusciteront avec les mêmes corps qu'ils auront eus pendant qu'ils vivaient. Ces corps mis en terre éprouveront la corruption, et seront réduits en cendres ; mais quelques changements qu'ils aient éprouvés, leurs cendres se réuniront un jour, et seront ranimées par le souffle de Dieu. Il n'y a point de vérité qui soit plus clairement établie dans les divines Ecritures, et plus fortement appuyée de la foi constante de tous les siècles. Cette vérité a été connue de tous les temps ; le saint homme Job lui-même fait profession de cette foi. " Je sais, dit-il, que mon Rédemp-
" teur est vivant, et que je ressusciterai de la
" terre au dernier jour ; que je serai encore
" revêtu de ma peau, que je verrai mon Dieu
" dans ma chair, que je le verrai moi-même,
" et non un autre, que je le contemplerai de



Les épreuves du saint homme Job

" mes propres yeux." Mais c'est principalement dans la loi nouvelle que cette vérité brille dans tout son jour. " Le temps vien-" dra, dit Jésus-Christ, que tous ceux qui " sont dans les tombeaux entendront la voix " du Fils de Dieu, et tous ceux qui auront fait " de bonnes œuvres ressusciteront pour vivre ; " mais ceux qui en auront fait de mauvaises " ressusciteront pour être condamnés." " En un moment, dit saint Paul, en un clin d'œil, au son de la trompette, les morts ressusciteront pour ne plus mourir. Comme tous sont morts par un seul homme, qui est Adam, tous revivront par un seul homme, qui est Jésus-Christ." Cette résurrection sera générale : tous, grands et petits, bons et méchants, justes et pécheurs, ceux qui ont vécu avant nous depuis le commencement du monde, ceux qui sont maintenant sur la terre, ceux qui vien-

dront après nous, tous ressusciteront au dernier jour avec les mêmes corps qu'ils avaient avant leur mort. C'est Dieu qui opèrera cette merveille par sa toute-puissance. Les corps des justes ne seront plus alors grossiers, pesants et matériels comme ils le sont maintenant ; ils seront brillants comme le soleil, exempts de toutes sortes de douleurs et d'incommodités, pleins de force et d'agilité, tel qu'était le corps de Notre-Seigneur après sa résurrection ; les justes, qui sont ses enfants, sanctifiés par sa grâce, unis et incorporés avec lui par la foi, ressusciteront comme lui ; Jésus-Christ transformera leur corps vil et abject, et le rendra conforme à son corps glorieux et impassible. Le corps, qui a eu part au bien que l'âme a fait pendant qu'elle lui a été unie, doit participer aussi à son bonheur. Les méchants ressusciteront, à la vérité, mais leurs corps n'auront pas ces qualités glorieuses ; ils ressusciteront, mais ils ne seront point changés, comme l'a été le corps de Jésus-Christ. Ils demeureront assujettis à des misères éternelles dans leur durée, et inconcevables dans leur grandeur. L'immortalité de leur corps ne sera que pour rendre leur supplice éternel et leur malheur irrémédiable.

EXEMPLES.

Le maréchal de Villars, un de ces grands capitaines français, en qui les vertus morales et militaires prenaient un nouvel éclat de leur union avec celle de la religion, fut assez dangereusement blessé à la bataille de Malplaquet, pour se faire administrer le viatique. On proposa de faire cette cérémonie en secret. " Non, dit le maréchal, puisque l'armée n'a

pu voir mourir Villars en brave, il est bon qu'elle le voie mourir en chrétien."

— Lorsque saint François de Borgia eut reçu l'Extrême-Onction, il pria tous les assistants de se retirer et de le laisser seul. On vint quelque temps après lui demander s'il ne voulait rien ; s'il n'avait besoin de rien ; il répondit : " Je ne veux que Jésus, je ne désire que Jésus, je n'ai besoin que de Jésus."

— Dès que sainte Gertrude eut reçu le corps adorable de Jésus-Christ, en viatique, transportée de joie et d'amour, elle dit : " Qu'ai-je à regretter et à désirer ? Je vous possède en moi-même, vous qui êtes tout et me tenez lieu de tout. Je vous tiens, ô Jésus ! mon Dieu, et je me lie à vous de tout l'amour de mon cœur. Je ne vous dis point comme Jacob : Si vous ne me bénissez, je ne vous quitterai point. Je vous dis : Quand vous me donneriez mille bénédictions, je suis bien résolue de ne vous jamais abandonner." (L'abbé Noel, *Explic. du cat.* de Rodez.)

— Saladin, fameux prince sarrasin, était sur son lit de mort. Un moment avant d'expirer, ce grand conquérant appela l'officier qui portait devant lui sa bannière dans tous les combats, et il lui commanda d'attacher, au bout d'une lance, un morceau de drap, dans lequel on devait l'ensevelir, et de crier en le montrant à tout le monde : Voilà ce que le grand Saladin, vainqueur et maître de l'empire d'Orient, emporte de tous ses trésors et de toute la gloire qu'il s'est acquise par tant de conquêtes ! Excellente leçon qui nous apprend que la mort ne laisse rien de ce qui a fait la grandeur en ce monde, et qu'il n'y a que nos vertus qui nous accompagnent au tribunal de Dieu. Le tombeau avec sa corruption et ses vers, voilà le terme de la vie ! L'éternité avec ses joies infinies, ou avec ses douleurs incalculables voilà la fin de tout homme ! (*Catéchisme catholique.*)

XXXVe LECTURE.

Je crois à la vie éternelle.

Vous savez, mon cher Théophile, lorsque nous mourons, notre âme ne cesse point de

vivre. Elle est alors séparée du corps ; mais elle ne meurt pas. Immortelle de sa nature, elle passe de cette vie dans une autre, de ce monde visible dans un monde invisible et spirituel. Les païens eux-mêmes croyaient à une vie future, dans laquelle on sera récompensé ou puni selon ses œuvres. L'attente d'une vie future, dit Tertullien, est le dogme du genre humain et la foi de la nature. Il y a donc une vie après celle-ci, et cette seconde vie ne finira jamais. Nous y serons éternellement heureux ou malheureux, selon que nous serons justes ou injustes aux yeux de Dieu, au moment de notre mort. L'âme juste, au sortir de son corps, entrera dans la société des bienheureux, pour y jouir avec eux de la vue de Dieu. " Maintenant, dit l'Apôtre, nous ne voyons Dieu que comme dans un miroir et



La vision béatifique.

" en énigme, mais alors nous le verrons face
" à face ; nous ne le connaissons qu'imparfai-
" tement, mais alors nous le connaîtrons
" comme nous en sommes connus. " — " Nous
" savons, dit saint Jean, que quand Dieu se
" montrera à nous dans sa gloire, nous serons
" semblables à lui, parce que nous le verrons
" tel qu'il est." Voir Dieu, le posséder, c'est le plus grand bonheur qu'il soit possible de désirer, puisque Dieu est le souverain bien, la plénitude et la source de tous les biens. Ce bonheur est infiniment au-dessus de nos pensées et de nos paroles. L'œil de l'homme n'a point vu, l'oreille de l'homme n'a point entendu, le cœur de l'homme ne pourrait comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment et le servent. Ils seront enivrés de l'abondance des biens de la maison du Seigneur et inondés d'un torrent de délices. Eternellement ils aimeront Dieu, éternellement ils en seront aimés. Cet amour sera la source d'une joie pure, d'une joie ineffable. Leurs corps, après la résurrection générale, auront part à ce bonheur immense. Il n'y aura plus ni pleurs, ni cris, ni douleurs, parce que le premier état sera passé. Il n'auront ni faim ni soif, le soleil ni les vents brûlants ne les incommoderont plus ; et Dieu lui-même essuiera les larmes de leurs yeux. La mort ne sera plus ; il n'y aura plus de nuit, parce que le Seigneur les éclairera lui-même. Tel sera le sort des élus. Au contraire, l'âme réprouvée à l'instant de la mort sera précipitée dans l'enfer, où, éternellement séparée de Dieu,

elle brûlera avec les démons dans un feu qui ne s'éteindra jamais. Toute issue de cette horrible demeure est fermée pour toujours. Sans cesse elle s'efforcera de s'élever vers Dieu, qu'elle connaîtra pour le souverain bien, et sans cesse elle sera repoussée. Dieu, qui est maintenant si miséricordieux, ne sera plus pour elle qu'un juge irrité et inflexible. Un anathème irrévocable et un abîme sans fond la sépareront pour toujours de la céleste Jérusalem et de ses heureux habitants ; un affreux désespoir augmentera à chaque instant son supplice ; les corps des réprouvés ressusciteront aussi ; mais cette résurrection ne fera qu'accroître et consommer leur malheur : leur vie sera une mort continuelle : plongés dans un gouffre de feu, ils ne seront immortels que pour souffrir des douleurs éternelles ; ils brûleront sans être consumés, assujettis à une justice toute-puissante qu'ils ne pourront ni éviter ni fléchir. Des larmes amères et inutiles, des grincements de dents, voilà leur partage pour l'éternité.

EXEMPLES.

Le maréchal d'Aubusson, après s'être distingué dans plusieurs batailles, emporté par une mort subite, n'eut que le temps de s'écrier : " Que n'ai-je fait pour Dieu ce que j'ai fait pour le roi ! " Le cardinal Wolsey, ministre disgrâcié d'Henri VII, roi d'Angleterre, avait dit à peu près la même chose. " Hélas ! s'écria-t-il un peu avant d'expirer, si j'avais servi le Roi du ciel avec la même fidélité que j'ai servi le roi, mon maître sur la terre, il ne m'abandonnerait pas ainsi dans ma vieillesse." Un auteur vraiment philosophe, en rapportant ces paroles, ajoute celles-ci :

" Vérité sublime, quoique tardive, puisses-tu parler avec la même force à ceux qui ont besoin de l'entendre ! " (*L'Heureuse année.*)

—Il y avait, dans un de ces grands bateaux couverts qu'on appelle diligences d'eau, un jeune libertin qui se faisait une gloire de jouer le rôle d'impie. Il avait l'impudence d'affirmer qu'il n'y avait point d'âme en nous, et que nous n'étions, comme les animaux, que matière. " Quel est celui d'entre nous qui a vu une âme ? disait-il. " Quelques personnes riaient et paraissaient l'applaudir ; la plupart des autres, en l'écoutant, le regardaient avec un air de mépris ; mais il y en eut trois qui lui firent entendre raison. Si nous n'avons point d'âme, dit le premier, nous ne sommes qu'une masse de chair ; mais on ne pourra jamais me persuader qu'une pure masse de chair puisse penser, juger, raisonner, sentir, souffrir, éprouver des sensations agréables, aimer, hair, craindre et désirer. "—Le second fut le chef des bâteliers qui était de mauvaise humeur, parce qu'il avait de la peine à faire aller son bateau, à cause d'un grand vent qui était contraire ; il s'arma d'un bâton, et en donna un grand coup sur les épaules du savant docteur, en lui disant : " Petit fat, diras-tu qu'il n'y a point de vent ? Eh bien ! le vois-tu ?"—Le troisième, plus honnête, dit à la compagnie: *Monsieur nous a prouvé avec beaucoup d'esprit qu'il n'était qu'une bête.* Il ne sut que dire et tous furent contents.

(L'abbé Noel. *Expl. du cat. de Rodez.*)

—On aime à voir les grands génies, les sommités de la science, au milieu de la gloire qui les environne, tourner leurs regards vers la félicité des élus. Dernièrement, dans une réunion de plusieurs personnages de distinction, qui eut lieu chez le préfet de la Manche, à cause de la bénédiction de sa chapelle, l'évêque de Coutances, apercevant l'illustre astronome Le Verrier, s'empressa de lui offrir ses félicitations bien sincères sur la découverte savante, qui a rendu son nom si célèbre dans toute l'Europe.— "Monsieur, lui dit le prélat, on ne peut pas dire de vous comme de beaucoup d'autres, que vous vous êtes élevé jusqu'aux nues, ce serait inexact. Vous

avez fait bien plus, vous vous êtes élevé jusqu'aux astres." — "Monseigneur, ce n'est pas assez, répondit l'illustre interlocuteur, je veux encore monter plus haut, et je médite une entreprise beaucoup plus importante." — Tous les membres de la société, moins surpris qu'attentifs, attendaient l'annonce d'une nouvelle découverte astronomique, lorsque M. Le Verrier s'inclinant gracieusement vers Monseigneur, lui dit avec cette noble simplicité, qui est le cachet du vrai mérite : " Je l'avoue, Monseigneur, j'ai l'ambition de m'élever au-dessus des astres ; je veux aller au ciel, et j'espère que votre grandeur, pour faciliter mon entreprise, ne me refusera pas le secours puissant de ses prières."

(*Ami de la religion*, 9 novembre 1847.)

— Quelques jeunes libertins se trouvaient avec un religieux d'un ordre très-austère, se mirent à le plaisanter sur son genre de vie, et finirent par lui dire : " Ah ! mon père, vous serez bien attrapé s'il n'y a point de paradis. — Vous le serez bien plus, leur répondit le religieux, s'il y a un enfer, comme la religion nous l'apprend, et comme il n'y a pas lieu d'en douter."

— Bayle, l'ami des philosophes incrédules, et qui mieux est leur père, et à ce titre les connaissant très-bien, nous a fait le portrait que voici de ces philosophes qui se moquent de l'enfer : " Ce sont des âmes souillées de toutes sortes de vices, et capables des plus noires méchancetés, qui s'apercevant que la crainte de l'enfer, vient quelquefois troubler leur repos, et comprenant qu'il est de leur intérêt qu'il n'y ait point de Dieu, cherchent à se le persuader."

— Clotaire Ier, se voyant près de mourir, avait bien raison de s'écrier : " Que le Roi du ciel est puissant, puisqu'il dispose ainsi des plus grands rois de la terre !" Paroles, dit un historien, qu'un prince, né comme lui pour être grand, aurait dû méditer pendant sa vie, au lieu d'attendre sa dernière heure pour les prononcer.



SECONDE PARTIE.

DES COMMANDEMENTS.

—— :o: ——

XXXVIe LECTURE.

De la Foi.

La foi est le premier devoir que Dieu impose à l'homme, et ce devoir est renfermé dans le premier commandement : " Vous adorerez le Sei- " gneur votre Dieu, et ne servirez que lui seul " La foi consiste à croire sans hésiter toutes les vérités que Dieu a révélées et que l'Eglise nous enseigne de sa part. Ces vérités sont contenues dans l'Ecriture sainte et dans la tradition : on appelle Ecriture sainte les livres sacrés qui ont été écrits par l'inspiration du Saint-Esprit ; ce sont l'Ancien et le Nouveau Testament. Par la tradition on entend la parole de Dieu qui n'a point été écrite par des auteurs insipirés, mais qu'ils ont enseignée de vive voix à leurs succes-

seurs, et qui a été ainsi transmise de bouche en bouche jusqu'à nous. C'est à l'Eglise que le dépôt de l'Ecriture et de la tradition a été confié ; c'est elle qui en fixe le véritables sens, et qui le propose aux fidèles, par un jugement infaillible, et avec une souveraine autorité. Dieu lui a donné ce pouvoir ; il lui a promis de la préserver de toute erreur, et de l'assister dans son enseignement jusqu'à la fin du monde. Nous devons donc croire tout ce que l'Eglise nous enseigne, et il n'y a point de salut à espérer pour celui qui n'a point de foi. Le parole de Notre-Seigneur est formelle : " Celui qui croira et sera baptisé sera " sauvé, et celui qui ne croira pas sera con- " damné ; " sans la foi, dit l'Apôtre, il est impossible de plaire à Dieu. Le concile de Trente l'appelle le commencement du salut, le fondement et la racine de la justification. Vous voyez, mon cher Théophile, que la foi est d'une nécessité indispensable pour être justifié et pour être sauvé. Mais, me direz-vous, peut-on croire ce que l'on ne voit pas, et ce que l'on ne comprend pas ? Oui, mon cher Théophile, tous les jours vous croyez sur le témoignage des personnes qui vous le rapportent. Qu'un homme de bien vous rapporte un fait dont il a été témoin, vous y ajouterez foi : le témoignage de Dieu ne mérite-t-il pas plus de créance que celui d'un homme ? Les dogmes de la foi, ajoutez-vous, sont incompréhensibles : j'en conviens ; mais combien de choses, même dans la nature, que nous ne pouvons comprendre : Comprenez-vous comment un

grain jeté en terre produit une plante, une fleur, un fruit ? Non ; vous le croyez cependant ; à plus forte raison devez-vous croire les mystères que Dieu a révélés. N'est-il pas évident que Dieu, qui est la souveraine vérité, ne peut ni être trompé, ni nous tromper ? Rien n'est donc plus raisonnable que de croire, sur la parole de Dieu, des choses même qu'on ne comprend pas. On croit alors, non parce que l'on conçoit, mais parce que Dieu l'a dit : la foi est fondée sur la parole de Dieu, et non pas sur nos propres lumières Pour être chrétien, il ne faut que la docilité, et cette docilité n'est pas une crédulité aveugle et stupide, mais une soumission éclairée et appuyée sur les motifs les plus forts et les plus capables de déterminer un homme raisonnable. Mais comment sait-on que Dieu a parlé ? On le sait par toutes les preuves qui établissent la divinité de la religion chrétienne ; on le sait par des faits publics et incontestables, et principalement par les miracles Jésus-Christ, dit saint Augustin, a demandé la foi aux hommes ; mais avant que de la demander il l'a méritée par des miracles ; c'est à cette preuve qu'il rappelait lui-même les Juifs. Il leur disait : " Les œuvres que je fais au nom " de mon Père rendent témoignage de moi ; si je " ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me " croyez pas ; mais si je les fais, quand même " vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes " œuvres." Les miracles sont donc la voix de Dieu, et l'on ne peut, sans impiété, rejeter une doctrine confirmée par des miracles ; car ce serait

une absurdité impie de dire que Dieu a déployé sa toute-puissance pour autoriser une fausseté.

EXEMPLE.

Dans une société où, par un effet de la Providence, se trouvait un ecclésiastique, plusieurs jeunes gens jouaient le rôle d'impies et débitaient avec emphase des tirades de Jean-Jacques Rousseau, contre la divinité du christianisme : " Messieurs, leur dit l'ecclésiastique, vous ne croyez pas maintenant, mais vous croirez un jour ; si ce n'est point dans le temps, ce sera dans l'éternité. Vous croirez alors comme les démons ; ils croient et ils sont dans les tourments."

(MÉHAULT.)

XXXVIIe LECTURE.

De l'Espérance

Le second devoir de l'homme envers Dieu, c'est d'espérer en lui, c'est-à-dire d'attendre avec une ferme confiance, de sa bonté infinie, les biens qu'il nous a promis. Ces biens sont le salut éternel, et les grâces dont nous avons besoin pour y arriver. Qu'ils sont grands, ces biens, mon cher Théophile ! qu'ils sont précieux ! Ce n'est pas moins que la possession éternelle de Dieu même. Ce bonheur est infiniment au-dessus de nous et de nos efforts, aussi est-ce par sa pure miséricorde qu'il nous en fait la promesse. Nous ne sommes pas capables par nous-mêmes de mériter un tel bonheur ; mais Dieu, qui nous aime malgré notre misère et notre indignité, nous promet toutes les grâces nécessaires pour y parvenir ; il nous a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle. La vue de nos misères ne doit point

nous empêcher d'espérer en Dieu, et d'attendre la possession des biens qu'il nous a promis. Sa toute puissance, à laquelle rien n'est impossible, sa miséricorde infinie, le don qu'il nous a fait de son Fils, les mérites de sa mort qui sont inépuisables, la vertu de sa grâce, ses promesses, le commandement qu'il nous fait d'espérer en lui : voilà les fondements inébranlables de l'espérance chrétienne. Après de telles assurances, nous lui ferions injure de ne pas espérer. Comme Dieu veut être cru quand il parle, il veut aussi qu'on se confie en lui quand il promet. L'espérance n'est pas moins nécessaire au salut que la foi même. " Espérez en Dieu, dit le prophète, et " faites le bien. " L'Apôtre nous ordonne non-seulement d'être fondés et affermis dans la foi, mais encore d'être inébranlables dans l'espérance que nous donne l'Evangile ; car, ajoute-t-il, nous sommes sauvés par l'espérance. " Il veut qu'au " milieu des afflictions mêmes un chrétien se " glorifie dans l'espérance des enfants de Dieu, " persuadé que cette espérance ne trompe jamais." Remarquez, mon cher Théophile, que notre confiance doit être ferme et constante. Non, l'espérance chrétienne n'est point incertaine et chancelante : c'est une confiance ferme, parce qu'elle est appuyée sur un fondement inébranlable. Saint Paul la compare à une ancre ferme et assurée, qui retient un vaisseau au milieu des flots et de la tempête : cette espérance n'est jamais confondue, quand elle est humble, sincère et persévérante. Dieu ne peut manquer à sa promesse.

" Le ciel et la terre passeront, mais ses paroles " ne passeront point. " L'espérance chrétienne est combattue par deux vices opposés ; le désespoir d'un côté, et la présomption de l'autre. On pèche contre l'espérance, lorsque, désespérant de son salut, on demeure dans l'impénitence, et que l'on ne fait rien pour en sortir. Tel a été le péché de Caïn, qui, après avoir tué son frère, dit : " Mon " iniquité est " trop grande " pour en ob- " tenir le par- " don. " Le désespoir est le péché le plus horrible aux yeux de Dieu, parce qu'il l'outrage dans sa bonté, celle de toutes ses perfections qu'il aime le plus à manifester aux hommes, et à laquelle il désire le plus que nous rendions hommage par une confiance sans bornes. En effet, quelque énormes que puissent être nos crimes, la miséricorde de Dieu est infiniment plus grande ; il n'y a point de péché que Notre-Seigneur n'ait expié par sa mort, et dont il ne nous ait mérité le pardon. Il nous crie du haut de sa croix que tout son sang est pour nous. Si vous avez le malheur de tomber dans quelque péché, mon cher Théophile ne désespérez jamais de la miséricorde divine : vous avez un père tendre et



Abel tué par Caïn.

plein de bonté ; il ne demande que le retour de son enfant, votre repentir réveillera toute sa tendresse. mais d'un autre côté, n'abusez pas de sa patience et de sa bonté pour l offenser avec plus de liberté, et pour persévérer dans le désordre On pèche encore contre l'espérance lorsque, présumant de la miséricorde de Dieu ou de ses propres forces, on diffère sa conversion : tel est le péché de ceux qui, se formant une fausse idée de la miséricorde de Dieu, croient qu'ils se sauveront sans cesser de l'offenser ; ou qui, comptant sur une longue vie, se persuadent qu'il suffira de penser a leur salut quand le temps de la jeunesse sera passé. Ne dites pas : la miséricorde de Dieu est grande ; il me pardonnera la multitude de mes péchés Combien de jeunes gens ont été trompés par cette fausse confiance ! ils ont compté sur un avenir, et il ne devait point y avoir d'avenir pour eux. Evitez cette illusion, mon cher Théophile ; ne différez point de vous donner à Dieu : vous ne savez quelle sera la durée de votre vie. La mort ne peut-elle pas vous surprendre avant la fin de votre jeunesse ?

EXEMPLES.

En ce temps-là (1793), les prisons regorgeaient de victimes innocentes, et l'échafaud restait toujours dressé... Mme de Malésy venait d'être jetée dans les fers en attendant son jugement et sa condamnation. Elle vit dans la prison un septuagénaire qui, à l'heure de mourir, versait un torrent de larmes. " Quoi, vous êtes homme, lui dit cette femme chrétienne, et vous pleurez ! Je n'ai pas moins sujet que vous de m'affliger, je suis mère de famille, je vais être séparée de mes enfants : Voilà mon père, ma

mère, ma sœur qui vont subir le même sort que moi ; mais je ne saurais m'affliger d'un événement qui va me réunir à eux, et qui va me placer dans un monde meilleur, où ceux que nous aimons viendront nous rejoindre." Le vieillard l'admira et sécha ses larmes O divine espérance ! Quelle force tu donnes aux âmes qui sont soutenues de ta divine puissance !

— On demandait au rabbin Eléazar : " Quand faut-il se convertir ? " — " Il faut, répondit-il, se convertir un jour avant sa mort." — " Mais, lui répliqua-t-on, nous ne savons pas quand la mort nous prendra." — " Il faut donc, ajouta-t-il, se convertir dès aujourd'hui, car peut-être demain nous ne serons plus."

XXXVIIIe LECTURE.

De la Charité.

" Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout " votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos " forces et de tout votre esprit." C'est le commandement que Moïse avait fait aux Israélites de la part de Dieu. Notre-Seigneur l'a renouvelé et confirmé dans l'Evangile. Nous y lisons qu'un docteur de la loi ayant fait à Jésus-Christ cette question : Maître, quel est le plus grand des commandements ? en reçut cette réponse " Vous " aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre " cœur, etc. Voilà le premier et le plus grand " commandement." Etait-il donc nécessaire que Dieu nous commandât de l'aimer ? Dieu n'est-il pas lui-même souverainement aimable ? Ses perfections infinies, sa bonté pour nous, les bienfaits dont il nous comble, les avantages que l'on trouve à s'attacher à lui, tout ne nous engage-t-il pas à l'aimer ? Il nous a créés, il nous conserve, il nous nourrit ; le ciel, la terre, toutes les créatures

qu'il a formées pour notre usage, tout ne nous crie-t-il pas que nous devons l'aimer ? Dieu a fait encore beaucoup plus pour nous dans l'ordre du salut : il nous a donné son propre Fils ; il l'a sacrifié pour nous racheter ; il nous a admis au nombre de ses enfants ; chaque jour, à chaque instant, il nous soutient par sa grâce ; il nous destine après cette vie une félicité éternelle dans le séjour de la gloire. N'en est-ce donc pas assez pour gagner notre cœur ? C'est tout ce qu'il nous demande pour tant de bienfaits. " Mon fils, nous dit-il, donnez-moi votre cœur. " Pourriez-vous lui refuser ce qu'il vous demande, mon cher Théophile ? seriez-vous insensible à cette tendresse de votre Dieu ? Ce cœur qu'il vous demande ne lui appartient-il pas ? N'est-ce pas Dieu qui vous l'a donné ? Et pourquoi Dieu vous l'a-t-il donné, si ce n'est pour que vous l'aimiez ? Quoi donc ! faut-il prouver à un enfant bien né qu'il doit aimer son père ? Ce sentiment n'est-il pas tout naturel à l'homme ? Le cœur ne s'y porte-t-il pas de lui-même ? Vous avez sans doute éprouvé bien des fois, mon cher Théophile, cet attendrissement que fait naître la présence, le souvenir même d'un père : et Dieu n'est-il pas votre père ? Est-il quelqu'un à qui ce nom convienne mieux qu'à lui ? Y en eut-il jamais un meilleur ? Attachez-vous donc à Dieu, mon cher Théophile ? hâtez-vous de lui donner votre cœur, avant que le péché le rende indigne de lui être offert. Vous ne pouvez être heureux qu'en l'aimant ; et plus vous l'aimerez, plus vous serez heureux. Dieu

veut posséder votre cœur tout entier ; il faut préférer Dieu à toutes les créatures, être disposé à perdre tout plutôt que sa grâce ; enfin n'aimer rien que par rapport à lui. C'est donc pécher contre ce commandement que de mettre son souverain bien dans un autre objet que Dieu, comme les ambitieux dans les honneurs, les avares dans les richesses, les voluptueux dans les plaisirs des sens L'amour de Dieu doit être agissant : " Si " quelqu'un m'aime, dit Notre-Seigneur, il gar- " dera mes commandements." En effet, l'on cherche à plaire à celui qu'on aime : le moyen de lui plaire, c'est de faire sa volonté, et d'accomplir fidèlement tout ce qu'il exige. Il ne suffit pas de dire à Dieu qu'on l'aime ; non, des paroles ne suffisent pas : il faut des œuvres.

EXEMPLE.

Si du moins on avait pour son âme autant d'empressement que pour le reste ; mais par un aveuglement profond, on préfère tout à son âme. Fait-on pour la sauver ce que l'on fait pour s'enrichir et pour conserver la santé du corps ? Que de soins pour sa fortune, pour l'entretien d'une vie misérable, qui ne durera que peu de jours ! Tandis qu'à peine donne-t-on quelques moments à son âme. Cette pensée fit une telle impression sur l'esprit d'un secrétaire d'Etat, à la mort, qu'il s'écria en soupirant : Oh ! que j'ai été insensé ! j'ai écrit plus de vingt rames de papier pour le service de mon prince, et je n'ai pas écrit une ligne pour le salut de mon âme.

Est-on malade, on s'inquiète, on s'afflige. Est-on en péché mortel, on n'est ni touché ni affligé ; on se divertit ; on ne pense ni à son âme, qui est morte, ni à Dieu qui doit la juger. (*Pensées d'Humbert.*)

XXXIXe LECTURE.

De l'adoration.

Le quatrième devoir qui est renfermé dans le premier commandement, c'est d'adorer Dieu, c'est de lui rendre le culte et les hommages qui lui sont dus, comme au souverain Seigneur de toutes choses. L'adoration est un profond abaissement de l'âme devant la Majesté suprême, devant celui qui d'un seul mot a créé le ciel et la terre, qui d'un seul regard fait fondre les montagnes comme la cire, sous les pas duquel les collines se courbent avec respect devant ce Dieu qui envoie les foudres et les tempêtes, pour être les ministres de sa colère, et qui les enchaîne quand il lui plaît d'exercer sa miséricorde. A la vue de la grandeur de Dieu, l'âme s'humilie, se confond et s'anéantit ; en sa présence, elle fait l'humble aveu de sa dépendance et de sa servitude ; elle loue et glorifie le saint nom de Dieu ; elle lui rend grâces des biens qu'elle a reçus de lui, et lui demande humblement ceux qui lui manquent, et qu'elle n'attend que de sa seule bonté ; elle s'offre elle-même et se consacre à lui sans réserve, pour accomplir en tout sa sainte volonté. Ces sentiments intérieurs se manifestent au dehors par des génu-



Moïse en présence de Dieu.

flexions, des prières, et surtout par le sacrifice de la Messe, qui est de tous les actes d'adoration le plus excellent et le plus auguste Vous devez donc, mon cher Théophile, rendre à Dieu tous les jours, principalement le matin et le soir, le tribut de louange et d'adoration qu'il exige de vous. C'est par cet exercice de religion qu'il faut commencer et finir la journée. Faites-vous une loi d'assister au saint sacrifice de la messe aussi souvent que vous le pourrez, c'est la pratique de tous les chrétiens qui ont de la piété, et le moyen de sanctifier toute la journée. Avant et après chaque repas, adorez ce Père tendre qui ouvre sa main bienfaisante, et remplit ses enfants de bénédictions. Que jamais une mauvaise honte ne vous empêche de vous acquitter de cette obligation. Un enfant rougit-il de témoigner sa reconnaissance à son Père toutes les fois qu'il en reçoit de nouveaux gages de sa tendresse ?

L'adoration n'appartient qu'à Dieu : nous honorons, à la vérité, les saints, nous les révérons ; mais nous ne les adorons point. Nous ne leur rendons point le culte suprême, qui n'est dû qu'à Dieu : nous ne les honorons seulement que comme ses serviteurs et ses amis. Il est bon et utile de les invoquer, pour obtenir de Dieu, par leur intercession, les grâces dont nous avons besoin ; mais c'est à Dieu seul que nous les demandons, au nom de Jésus-Christ, leur Sauveur et le nôtre, qui seul nous les a méritées par ses souffrances et sa mort. Nous honorons aussi leur reliques, parce que ce sont les précieux restes

d'un corps qui a été le temple du Saint-Esprit et qui doit ressusciter glorieux ; en cela nous ne faisons que suivre l'usage de tous les siècles. Nous honorons encore les images, mais cet honneur se rapporte à l'objet qu'elles représentent ; nous ne connaissons point en elle d'autre vertu que celle de nous rappeler le souvenir de ceux dont elles portent la ressemblance. Ainsi, en nous mettant à genoux devant l'image de Jésus-Christ, devant l'image d'un saint, ce n'est pas l'image, mais Jésus-Christ que nous adorons ; ce n'est pas l'image, c'est le saint que nous honorons.

EXEMPLES.

Constantin, étant sur le point de livrer bataille à Maxence, et se voyant beaucoup plus faible que ses ennemis, comprit qu'il avait besoin d'un secours extraordinaire, et il songea à se rendre favorable le Dieu des chrétiens. Il le pria avec des vœux les plus ardents de se faire connaître à lui : ce prince avait le cœur droit, il fut exaucé. Un jour, après midi, il marchait pensif à la tête de ses troupes, absorbé dans ses idées religieuses, lorsque, au-dessus du soleil, il vit distinctement dans un ciel pur et sans nuages, une croix éblouissante, couronnée de ces mots en caractères de feu : " Vous vaincrez par ce signe." Toute l'armée vit ce prodige ; mais personne n'en fut plus frappé que le prince. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut en songe, avec une croix semblable à celle qu'il avait vue, et lui ordonna d'en faire une pareille, pour lui servir d'étendard. Constantin, à son réveil exécuta l'ordre du Fils de Dieu ; il fit venir des ouvriers, et leur traça le dessein de cet étendard, qui fut nommé *Labarum*, dont les empereurs firent le principal signe de ralliement des légions. C'est sur ce plan que sont faites à peu près les bannières de nos églises. Un long bâton couvert de lames d'or était traversé en haut par un autre

bois semblable, en forme de croix, d'où pendait un riche voile tissu d'or et de pierreries. Une couronne également d'or et de pierres précieuses, au milieu de laquelle on voyait les deux premières lettres du nom du *Christ*, entrelacées l'une dans l'autre, surmontait la sommité de la croix. Constantin choisit entre ses gardes cinquante hommes des plus braves et des plus religieux, pour porter tour à tour le *Labarum*.

— Saint Paulin nous parle, comme témoin oculaire, d'un violent incendie qui, n'ayant pu être éteint par tous les secours humains, le fut par un petit morceau de la vraie croix. Il en envoya un autre, enchassé dans de l'or, à Sulpice Sévère. " Je vous fais, lui disait-il, un grand présent dans un petit atome ; c'est un préservatif contre les mots de cette vie, et un gage de la vie éternelle."

— Saint Bernard, étant encore jeune, souffrait d'un violent mal de tête. Une de ces vieilles femmes, qui font commerce de superstition, vint pour le guérir avec ses herbes et ses paroles mystérieuses. Le saint enfant la chassa, comme un suppôt de Satan, avec lequel il ne voulait avoir aucun rapport, et il fut guéri à l'instant ; sans doute, Dieu le récompensa de sa confiance.

— Qui aurait cru que la France, cette terre si chrétienne, que la France, si fière du progrès des lumières, pût renouveler le scandale de toutes les abominations païennes? En 1793, pendant que la fureur des satellites révolutionnaires portait partout l'épouvante et la mort, la Convention abolit entièrement la religion chrétienne, et proclama le culte de la Raison. La métropole de Paris fut nommée par un décret le temple de la nouvelle déesse. Un cortège impie y vint exercer son culte sacrilège. Une vile comédienne, dans une pose cynique, assise sur l'autel du Dieu de la pudeur, y recevait l'encens de la multitude, et se faisait appeler du nom de reine des dieux. La Convention en corps vint participer à cette fête honteuse. Les provinces imitèrent l'exemple de la capitale ; partout des cérémonies impures remplacèrent les solennités saintes du christianisme. Alors,

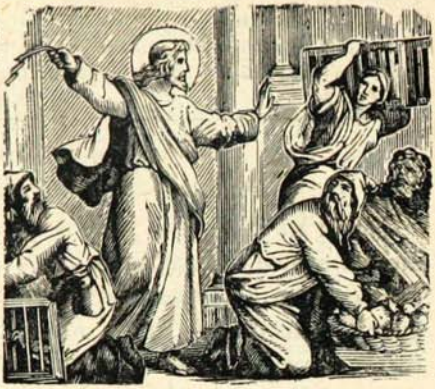
se réalisèrent les prédictions trop frappantes par lesquelles, plusieurs années avant la révolution, des orateurs chrétiens avaient annoncé l'abomination dans le lieu saint, la profanation des temples, et les plus révoltantes orgies, à la place de nos cérémonies sacrées. (PICOT, *Mémoires.*)

XLe LECTURE.

Du respect dans les églises.

Parmi les différents péchés que l'on peut commettre contre l'adoration qui est due à Dieu, le plus commun, et celui que vous devez éviter avec le plus de soin, mon cher Théophile, c'est l'irrévérence dans le lieu saint. Le précepte qui nous ordonne de respecter les temples consacrés au culte de Dieu est répété mille fois dans les divines Ecritures : " Veillez sur vos pas en entrant " dans la maison de Dieu : adorez le Seigneur " dans son saint tabernacle : soyez saisi d'une " crainte respectueuse en approchant de son sanc- " tuaire, " dit le Seigneur. Vous voyez, par ces avertissements multipliés, combien Dieu est jaloux de l'honneur de sa maison, et combien il est offensé des profanations qui s'y commettent. Aussi est-ce le seul crime contre lequel Notre-Seigneur ait fait éclater son indignation pendant qu'il était sur la terre. Il était bon et compatissant pour tous les pécheurs : il les recevait avec douceur, il mangeait avec eux ; mais à l'égard des profanateurs du temple, il parut oublier cette bonté et cette patience qui faisaient son caractère propre et distinctif ; son zèle s'allumait, une sainte colère le transportait ; deux fois il renversa

les tables de ceux qui déshonoraient la maison de son Père, deux fois il les chassa du temple, en leur disant : " Il est " écrit : Ma " maison sera " appelée une " maison de " prière, et " vous en avez " fait une ca- " verne de vo- " leurs. " En effet, de tous les crimes qui outragent la grandeur de Dieu, il n'en est point qui soient plus dignes de ses châtiments que les profanations du lieu saint. Qu'est-ce qu'une église, mon cher Théophile ? C'est la maison de Dieu, qu'il remplit de sa gloire et de sa présence, le lieu où il réside d'une manière particulière, et qui est spécialement consacré à son culte. Sans doute l'univers entier est son temple, sa présence est répandue sur toute la terre ; mais une église est un lieu qu'il s'est spécialement réservé, et où il veut être adoré. C'est là que les fidèles s'assemblent pour prier, pour chanter ses louanges et pour célébrer ses saints mystères ; c'est là que Jésus-Christ habite corporellement, et qu'il s'offre à son Père pour nous. En faut-il davantage pour nous inspirer le respect le plus profond et l'attention la plus religieuse ? Ne devrait-on pas, en entrant dans ce



Jésus-Christ chasse les vendeurs du temple.

lieu, être saisi de crainte et s'écrier avec un ancien patriarche : " Que ce lieu est terrible ! " c'est véritablement la maison de Dieu, c'est la " porte du ciel. " Oui les temples sont un nouveau ciel, où Dieu habite avec les hommes. Qu'est-ce qu'une église ? C'est une maison de grâces et de bénédictions. C'est là que Dieu se plaît à manifester sa bonté, à faire éclater sa miséricorde. Tout nous y parle de ses bienfaits : ces fonts sacrés où, avec la vie de la grâce, nous avons reçu le droit inestimable à l'héritage céleste ; ces tribunaux de réconciliation, où nous avons été si souvent purifiés de nos péchés et guéris de nos blessures ; cette croix, où Jésus-Christ notre Sauveur est mort pour nous ; cet autel enfin, où il s'immole chaque jour pour nous appliquer le fruit de ses souffrances. Des objets si touchants ne devraient-ils pas enflammer notre reconnaissance ? Ne devraient-ils pas remplir notre esprit de saintes pensées, et notre cœur de pieux sentiments ? Une âme chrétienne devrait, à l'exemple de David, brûler du désir de se présenter souvent devant le Seigneur, pour lui rendre grâces de tant de bienfaits, et pour en obtenir de nouveaux. Elle devrait s'écrier avec le Prophète : " Que vos tabernacles sont aimables, " ô Dieu des vertus ! un seul jour passé dans " votre maison sainte est bien préférable à des " années entières passées dans les tentes des " pécheurs. " Comment arrive-t-il donc qu'on y va avec répugnance, qu'on n'y reste qu'avec dégoût, qu'on n'y est occupé que de pensées

vaines, pour ne pas dire criminelles? Tant de monuments de la bonté de notre Dieu ne disent-ils donc rien à notre cœur? Quel outrage de ne répondre à son amour que par une mortelle indifférence!

EXEMPLE.

Le pape saint Pie V, avait décidé un protestant à rentrer dans le sein de l'Eglise. Il se préparait au baptême; or un jour il assista à la sainte messe; mais malheureusement les fidèles se montrèrent peu respectueux. Cet homme sort indigné en s'écriant: Les catholiques ne croient pas à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, non, ils n'y croient pas! S'ils y croyaient ils se tiendraient autrement: Ce n'est pas ainsi que l'on se tient en présence d'un Dieu. Et il resta protestant. (L'abbé MULLOIS.)

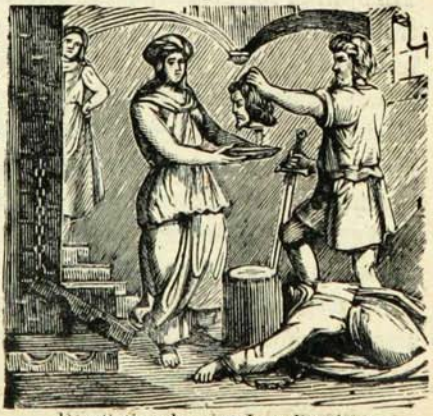
XLIe LECTURE.

Du jurement.

Dieu nous défend de jurer contre la vérité ou sans nécessité. Jurer, c'est prendre Dieu à témoin de ce que l'on assure ou de ce que l'on promet. Quelquefois le jurement est accompagné d'imprécations, quand on se souhaite à soi-même ou à d'autres quelque mal, quelque châtiment, si ce que l'on dit n'est pas vrai. Il y a un véritable serment lorsque, pour assurer une chose, on prend à témoin quelque créature, comme le ciel, la terre, parce que toutes les créatures appartiennent à Dieu: ainsi, jurer par les créatures, c'est jurer par le Seigneur, dont elles sont les ouvrages. " Ne jurez point, nous dit Jésus-Christ, ni par " le ciel, parce que c'est le trône de Dieu; ni par " la terre, parce que c'est son marchepied; ni par

" Jérusalem, parce que c'est la ville du grand " roi. " Ce n'est pas que le serment soit toujours défendu ; il y a des circonstances où il est important de faire croire ce que l'on dit, et d'en établir la certitude : par exemple, quand on est cité devant un juge. Alors on s'adresse à Dieu, qui est la vérité même, et l'on proteste par son saint nom de la vérité de ce que l'on affirme : l'invocation de ce nom redoutable imprime aux paroles de l'homme un caractère d'autorité qui fixe tous les doutes. Alors non-seulement le serment est permis, mais c'est même un acte de religion et un hommage que l'on rend à la souveraine et éternelle vérité. " Les hommes, dit l'apôtre saint " Paul, jurent par celui qui est plus grand " qu'eux, et le serment est la plus grande assu- " rance qu'ils puissent donner pour terminer " leurs différends et pour dissiper toutes les " défiances. " Mais remarquez-le bien, mon cher Théophile, le serment pour être permis, doit avoir trois conditions, que l'Ecriture a marquées en ces termes : " Vous jurerez avec vérité, avec discré- " tion, et avec justice. " La première condition, c'est la verité : c'est-à-dire qu'il faut, non-seulement que la chose soit vraie, mais, s'il s'agit d'une promesse, il faut être dans la sincère résolution de l'exécuter. Affirmer avec serment une chose fausse, ou promettre ce qu'on n'a pas dessein de faire, c'est un parjure, c'est une profanation sacrilège du saint nom de Dieu, c'est appeler la souveraine vérité en témoignage du mensonge, c'est la rendre complice et comme garante de la fraude

et de la tromperie. Quel crime horrible ! peut-on faire à Dieu un outrage plus sensible ? La seconde condition d'un serment légitime est la discrétion : c'est-à-dire qu'il ne soit employé que pour des sujets importants, et lorsqu'il y a une véritable nécessité. Ainsi, jurer pour des choses vaines et frivoles, jurer par un emportement de colère, jurer à tout propos, comme pour assaisonner ses discours, c'est déshonorer le saint nom de Dieu. Ce nom redoutable est-il donc fait pour être le langage de la légèreté et de l'indiscrétion, l'expression du dépit et de la vengeance, l'agrément impie de nos conversations ? Enfin, la troisième condition, c'est la justice, c'est-à-dire qu'il n'est jamais permis de jurer que l'on fera quelque chose de mauvais. S'engager par serment à faire une chose injuste, c'est vouloir faire servir Dieu, qui est la sainteté même, à l'iniquité de l'homme ; c'est le rendre témoin d'une résolution qu'il condamne et qu'il défend ; c'est profaner indignement son nom. Quand on a eu le malheur de faire un tel serment, on ne doit pas l'exécuter, ce serait un nouveau péché. Il faut alors rétracter sa promesse, et demander pardon à Dieu, non pas d'avoir manqué d'ac-



Décollation de saint Jean-Baptiste.

complir son serment, mais d'avoir fait un serment injuste. Ainsi Hérode, qui avait promis à la fille d'Hérodias de lui accorder tout ce qu'elle lui demanderait, loin d'être obligé par son serment à donner la tête de saint Jean-Baptiste, qu'elle lui demanda, a commis un grand crime en exécutant son serment. Un serment devient nul quand on ne peut l'accomplir sans offenser Dieu.

EXEMPLES.

Achab, indigné de ce que Naboth ne voulait pas lui vendre sa vigne qui était contiguë à son palais, suscita contre lui, par le conseil de Jézabel, son épouse, deux faux témoins qui attestèrent avec serment que Naboth avait blasphémé contre Dieu et contre le roi. Ce malheureux fut conduit hors de la ville et lapidé. Achab ayant appris sa mort, s'avançait sur son char pour prendre possession de la vigne de cet infortuné, lorsque le prophète Elie vint à sa rencontre et lui annonça de la part du Seigneur " que les chiens qui avaient léché le sang du juste Naboth, lècheraient un jour son sang à la même place, que sa postérité périrait misérablement jusqu'au dernier rejeton, et que les chiens dévoreraient le corps de son épouse Jézabel." Cet arrêt aussi juste que terrible, fut exécuté à la lettre, et prouve que la justice de Dieu punit ceux-mêmes qui conseillent le faux témoignage.

— Un enfant élevé avec beaucoup de soin par des maîtres vertueux, donna, il y a quelques années une preuve bien touchante de sa foi. Il rentrait peut-être un peu tard après la classe, et son père en colère l'en reprit vivement en jurant le saint nom de Dieu. Ce pauvre enfant tout déconcerté d'avoir donné lieu à ce blasphème, se jette à genoux et lui dit en pleurant : Mon papa, je vous en prie, frappez-moi, mais ne jurez pas. Le père interdit, voyant l'horreur que témoignait cet intéressant enfant de ces abominables propos,

profita de la leçon et n'osa plus blasphémer. Ah ! que de fautes, s'ils le voulaient, des enfants feraient éviter à leurs parents. (*Essai sur le blasphème.*)

— Un pieux missionnaire passant par un village, entendit des enfants blasphémer le saint nom de Dieu. Voulant leur faire comprendre combien était terrible le châtiment qui les attendait, il leur parla en ces termes : Dans cette paroisse, mes enfants, on parle français, et si vous y rencontriez par hasard un homme qui parlât espagnol, vous diriez qu'il vient d'Espagne ; s'il parlait anglais, vous diriez qu'il vient d'Angleterre, et vous le regarderiez comme un étranger qui, tôt ou tard, doit retourner dans sa patrie. Eh bien ! enfants blasphémateurs, me comprenez-vous ? Vous êtes dans un pays chrétien et catholique, et vous n'en parlez pas la langue ; je comprends, au contraire, par vos blasphèmes, que vous parlez celle de l'enfer. Je dirai donc que vous êtes des étrangers, que l'enfer est votre patrie, et qu'un jour vous irez rejoindre ceux qui parlent comme vous.

(L'abbé Guillois.)

XLIIe LECTURE.

De la sanctification du dimanche.

Tous les jours appartiennent au Seigneur, et il n'y en a aucun que nous ne devions rapporter à sa gloire ; mais comme les besoins de la vie nous empêchent de vaquer continuellement à des exercices de religion, Dieu s'est réservé un jour de chaque semaine, qu'il nous ordonne d'employer à l'adorer et à le servir. Ce précepte est aussi ancien que le monde. Dieu, aussitôt après avoir créé l'univers, a consacré ce jour afin que les hommes célébrassent la mémoire de la création et du repos mystérieux où il est entré, après avoir consommé ce grand ouvrage. Cette raison est rapporté dans l'Ecriture : " Le Seigneur s'est

" reposé le septième jour, c'est-à-dire qu'il a cessé " de produire de nouvelles créatures ; c'est pour- " quoi le Seigneur a béni le jour du sabbat, et il " l'a sanctifié. " Ce jour du repos de Dieu était, dans l'ancienne loi, le septième jour, et on l'appelait *sabbat*, qui signifie repos : il était destiné à honorer le Dieu tout-puissant, par qui toutes choses ont été faites ; mais dans la nouvelle loi, c'est le premier jour de la semaine, qu'on appelle *dimanche*, ou le jour du Seigneur. Il a été substitué au samedi dès le temps des apôtres et par autorité divine, en mémoire de la résurrection de Jésus-Christ, parce que c'est le jour auquel Notre-Seigneur, après les travaux de sa vie mortelle, est entré dans son repos éternel. Ce jour est destiné à honorer Dieu vainqueur de la mort, par qui nous avons été rachetés.

Pour sanctifier le jour du Seigneur, il faut, premièrement, s'abstenir en ce saint jour de toute œuvre servile, c'est-à-dire de tout travail qui nous détournerait du service de Dieu, et qui serait incompatible avec l'application qu'il demande : " Vous travaillerez pendant six jours, dit " le Seigneur, mais le septième jour est le repos " du Seigneur votre Dieu ; vous ne travaillerez " point en ce jour, ni vous, ni votre fils, ni votre " serviteur, ni l'étranger qui sera parmi vous et " dans l'enceinte de vos murs. " Dans la loi judaïque ce précepte était observé à la rigueur : on était obligé de préparer dès la veille la nourriture du lendemain. La loi de l'Evangile est moins rigoureuse ; elle permet les travaux que

demande la nécessité ou la charité ; mais elle interdit tout autre travail. C'est donc un grand mal de s'occuper en ce saint jour de travaux mercenaires sans une nécessité indispensable. C'en serait un plus grand encore de s'y livrer à une dissipation profane, de se permettre des divertissements criminels, comme sont les bals, les spectacles ; ce ne serait pas sanctifier, ce serait profaner le dimanche. Ce n'est point assez de s'abstenir des œuvres serviles ou criminelles, il faut encore employer le dimanche au service de Dieu, en s'appliquant à des œuvres de piété et de religion ; c'est là l'essentiel et la fin du précepte : si Dieu nous commande d'interrompre les travaux ordinaires, c'est afin que rien ne nous détourne de l'application à son service. Dieu serait-il donc honoré par un repos d'oisiveté ? sanctifierait-on ce jour en le passant au jeu, à la table ou en visites ? Non, sans doute : ce qui sanctifie véritablement le jour que le Seigneur s'est réservé, c'est l'assistance aux offices divins, aux instructions publiques ; ce sont de saintes lectures, et généralement toutes les bonnes œuvres qui ont pour objet le culte de Dieu, notre sanctification et le soulagement du prochain. L'Eglise qui nous prescrit l'assistance à la messe comme la principale des œuvres qui doivent sanctifier ce jour, ne s'en tient pas à cette seule action : cette suite de prières et d'instructions qu'elle y ajoute à différentes heures, vous fait assez connaître son intention à cet égard.

EXEMPLE.

Nous lisons au Livre des Nombres qu'un homme qui ramassait du bois le jour du Sabbat, fut arrêté et condamné par l'ordre du Seigneur lui-même, a être lapidé par tout le peuple.

XLIIIe LECTURE.

De l'amour du prochain.

Les trois premiers commandements règlent nos devoirs envers Dieu, les sept autres marquent ce que nous devons à nos semblables, aux autres hommes. Ils sont tous renfermés dans ce précepte : " Vous aimerez votre prochain comme vous-même," (*Matt.* 22). Aimer son prochain comme soi-même, c'est lui désirer et lui procurer le même bien qu'à soi. Il n'y a rien que Jésus-Christ nous ait recommandé plus fortement que l'amour du prochain. " Le commandement que je vous fais, nous dit-il, " c'est de vous aimer les uns les autres." Il veut que ce soit la marque à laquelle on reconnaisse ses disciples. Quiconque n'aime pas son prochain n'est donc plus disciple de Jésus-Christ, il a renoncé à son Evangile et à ses promesses. Aussi,



Le bon Samaritain.

dans les beaux jours du christianisme naissant, vit-on régner parmi les fidèles l'union la plus intime et la charité la plus tendre ; on eût dit qu'ils n'avaient tous qu'un cœur et qu'une âme.

Les païens eux-mêmes ne pouvaient voir sans étonnement une union si admirable. " Voyez, " disaient-ils, comme ils s'aiment les uns les " autres ! Quand on n'aime pas son prochain, on n'aime pas Dieu ; c'est ce que dit saint Jean, cet apôtre de Notre-Seigneur, qui connaissait si bien la doctrine de son divin Maître. Voici ses propres paroles : " Si quelqu'un dit : J'aime Dieu, et " qu'il n'aime pas son frère, c'est un menteur. " Comment celui qui n'aime pas son frère qu'il " voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? " Ce saint apôtre n'a cessé, jusqu'au dernier soupir, d'inculquer cette doctrine. On rapporte que, dans son extrême vieillesse, il répétait souvent ces mots : " Mes chers enfants, aimez-vous les uns " les autres : " et comme on lui demandait pourquoi il disait toujours la même chose, il répondit : " C'est le commandement du Seigneur ; s'il est fidèlement observé, il suffit. " Saint Paul réduit aussi toute la loi à ce seul précepte. Par le mot de prochain il faut entendre tous les hommes, parce qu'ils ont tous le même créateur et la même origine, parce qu'ils ne composent tous qu'une même famille, dont Dieu est le père ; parce qu'ils ont tous été créés pour la même fin qui est la félécité éternelle, et qu'ils ont tous été rachetés au même prix, c'est-à-dire par le sang de Jésus-Christ, qui est mort pour tous les hommes.

Cet amour doit s'étendre à nos ennemis mêmes : le précepte de Jésus-Christ est formel : " Et moi " je vous dis : Aimez vos ennemis : faites du " bien à ceux qui vous haïssent ; priez pour " ceux qui vous persécutent et qui vous calom- " nient ; rendez le bien pour le mal, afin que " vous ressembliez à votre Père céleste, qui fait " luire son soleil sur les bons et sur les méchants."

EXEMPLE.

Le professeur Durand se promenait un jour aux environs de Lausanne, avec un jeune anglais qui demeurait dans sa maison. Leur promenade était près de son terme, et ils étaient sur le point de retourner à la ville, vers l'heure de midi, lorsqu'ils remarquèrent,à l'entrée d'un champ, deux souliers déposés dans cet endroit par un ouvrier qui travaillait à quelque distance. Le jeune homme, poussé par un esprit d'espièglerie, dit à M. Durand : " Il faut jouer un bon tour à cet homme ; je vais lui cacher ses souliers dans la haie et il ne les trouvera pas, quand il sortira du champ pour aller dîner. Nous jouirons de son embarras." Vous pourriez lui jouer un meilleur tour, répondit le digne professeur ; mettez un écu dans chacun de ses souliers, et vous serez aussi heureux que lui de la surprise que vous lui réservez. Vous avez raison, dit le jeune homme ; aussitôt il va déposer deux écus au fond des souliers du pauvre ouvrier et, comme l'heure du midi allait sonner, nos deux promeneurs allèrent se cacher dans un coin, d'où ils pouvaient tout observer, sans être vus.

Au coup de midi, l'ouvrier quitta son travail et vint pour mettre sa chaussure ; mais il fut étonné d'y trouver un corps étranger. Il cherche, il trouve un écu, deux écus. A cette vue une émotion extraordinaire s'empare de lui, les larmes jaillissent de ses yeux et, tombant à genoux, il s'écrie : " Mon Dieu ! Est-ce toi qui m'envoie ce secours inattendu. Tu savais que je n'avais plus de ressources pour entretenir ma femme et mes enfants ; tu es venu à mon

aide. Sois béni, ô mon Dieu ! pour ce don de ta providence."

Durand et son compagnon laissèrent partir l'ouvrier, sans sortir de leur cachette. Lorsqu'il se fut éloigné, le jeune homme dit à l'excellent professeur avec un accent qui partait du cœur : " Merci, Monsieur, de la leçon. Je n'oublierai jamais les deux écus. Vous m'avez appris que la plus douce de toutes les joies est celle que l'on éprouve en faisant le bien."

(*Ecole primaire*)



XLIVe LECTURE.

Devoirs des enfants à l'égard des parents.

Ce précepte, déjà gravé dans le cœur de tous les hommes, Dieu l'a renouvelé de vive voix, afin de nous en faire sentir l'importance et la nécessité. Il met cette obligation à la tête de tous les devoirs qui regardent le prochain ; à peine le Seigneur a-t-il prescrit ce que nous lui devons à lui-même, qu'il nous marque ce que nous devons à nos parents, pour nous faire comprendre qu'après Dieu ce sont eux que nous de-

vons le plus honorer. Ce commandement est le seul auquel il ait attaché une récompense sur la terre : il promet une longue vie à ceux qui l'accompliront. Jugez par là, mon cher Théophile, combien Dieu a à cœur qu'on rende aux parents l'honneur qui leur est dû. Comprenez combien il est indispensable, combien il est avantageux pour vous d'honorer votre père et votre mère. Cet honneur que vous leur devez, renferme quatre obligations : il faut les respecter, les aimer, leur obéir, et les secourir dans leurs besoins. Le premier devoir des enfants envers leurs parents, c'est



Amour et respect de Joseph pour Jacob, son père.

le respect, et un respect inviolable, en tout temps et dans quelque situation qu'ils se trouvent : ce respect consiste à recevoir avec docilité leurs avis et leurs corrections, à leur parler toujours avec soumission, à craindre de leur déplaire, à

cacher et à excuser leurs défauts. Un père et une mère sont les images de Dieu à l'égard de leurs enfants ; ils en tiennent la place ; ils sont les dépositaires de son autorité : leur manquer de respect, c'est en manquer à Dieu même ; l'injure qu'on leur fait retombe sur celui qu'ils représentent : aussi, dans l'ancienne loi, Dieu avait-il ordonné qu'on la punit du dernier supplice. " Si " quelqu'un, dit-il, outrage de paroles son père " ou sa mère, qu'il soit mis à mort. " Le second devoir des enfants, c'est d'aimer leurs parents. Est-il nécessaire de prouver cette obligation ? Il suffit sans doute, mon cher Théophile, de vous rappeler tout ce qu'ils ont fait et tout ce qu'ils font encore pour vous. Ils vous ont donné la vie ; dès que vous avez été au monde, ils ont pris soin de vous ; et dans ce premier âge, qui demandait une attention continuelle, ils n'ont été, pour ainsi dire, occupés que de vous ; ils ont veillé sur votre enfance, et, quelque rebutants qu'aient été les soins qui vous étaient nécessaires, ils s'y sont prêtés avec joie : souvenez-vous de leur tendre empressement, de leurs inquiétudes sur votre santé, de leurs alarmes dans vos maladies. Que de peines ne se donnent-ils pas encore aujourd'hui, à quels travaux ne se livrent-ils pas pour vous procurer un sort heureux ! Ah ! mon cher Théophile, pourrez-vous jamais aimer un père et une mère qui vous aiment si tendrement et si constamment ? Un enfant qui n'aimerait pas son père et sa mère ne serait pas un chrétien, ne serait pas même un homme ; ce serait un

monstre. Le troisième devoir d'un enfant envers ses parents, c'est l'obéissance. " Enfants, dit " l'apôtre saint Paul, obéissez à vos parents, car " cela est juste devant le Seigneur." C'est à cette marque que vous reconnaîtrez si vous les aimez sincèrement : un enfant qui désobéit à son père ou à sa mère, ou qui ne leur obéit qu'à regret, n'a pour eux ni le respect, ni l'amour qu'il leur doit. Evitez, mon cher Théophile, une conduite si criminelle aux yeux de Dieu et des hommes ; obéissez toujours à vos parents, obéissez promptement, obéissez avec amour. Souvenez-vous que Jésus-Christ lui-même vous a donné l'exemple de cette soumission. Quoiqu'il fût le maître et le souverain de toutes choses, il a voulu obéir à la sainte Vierge sa mère, et à saint Joseph, parce qu'il lui tenait lieu de père. Enfin, le quatrième devoir des enfants à l'égard de leurs parents, c'est de les secourir dans leurs besoins : par exemple, dans leurs maladies, dans la vieillesse, dans la pauvreté ; en toutes ces occasions, un enfant est obligé de les aider et de ne les laisser manquer de rien. Pour sentir cette obligation, il suffit d'avoir un cœur. On



Révolte et mort d'Absolon.

doit se trouver heureux de pouvoir rendre à son père et à sa mère une partie de ce que l'on a reçu d'eux. Manquer à ce devoir, ce serait une monstrueuse ingratitude ; il faudrait avoir étouffé tous les sentiments de la nature : aussi l'Écriture s'exprime-t-elle avec force contre ceux qui se rendent coupables de ce crime. " Combien est infâme celui qui abandonne son père, et combien est maudit de Dieu celui qui aigrit l'esprit de sa mère en refusant de prendre soin d'elle ! "

EXEMPLES.

Ordinairement Dieu fait retomber sur les enfants les mauvais traitements qu'ils ont fait subir à leurs parents. Un chevalier du Tyrol, impatient de la longue vie de son père, l'avait relégué dans une sorte de cachot, au fond de la basse-cour ; et là, tous les matins, il lui envoyait par son fils, alors jeune enfant, une espèce de brouet dans un pot de terre.

Le bonhomme mourut, le chevalier ordonna qu'on brisât le pot, qui était pour lui un fâcheux souvenir. " Non, mon père, dit l'enfant, conservons-le, au contraire, il servira encore quand vous serez vieux."

— Le trait suivant renferme la même morale. Un homme, vivant dans l'aisance et n'ayant qu'un fils unique, eut la barbarie d'abreuver son vieux père de dégoûts, et finit par le chasser de chez lui et l'envoyer à l'hôpital. Le pauvre homme ayant demandé quelques vêtements qui lui furent refusés, supplia qu'au moins on lui donnât pour se garantir du froid, une mauvaise couverture, qu'on laissait au galetas. Par un reste de pitié, elle lui fut accordée, et le jeune fils fut chargé de la lui remettre ; mais il ne lui en porta que la moitié, et retint l'autre. Son père, honteux lui-même de cet excès, crut devoir lui en faire le reproche. " Papa, répondit l'enfant, j'ai gardé l'autre moitié pour vous, quand vous irez à l'hôpital. "

(*Hist. morales.*)

— Un riche marchand, avait une fille unique, qu'il donna en mariage à un jeune homme de bonne famille, et leur fit une donation de tous ses biens. Il reconnut bientôt la grande faute qu'il venait de faire, en se dépouillant de tout ce qu'il avait, en faveur d'une fille et d'un gendre qui ne lui parlaient qu'avec aigreur, et, pour comble d'affliction lui refusaient ce qui lui était le plus nécessaire. Dans cette triste conjoncture, l'infortuné vieillard, imagina un moyen de remédier au mal qu'il s'était fait à lui-même par son imprudence. Il alla trouver un ami fidèle, lui exposa le sujet de ses peines, et lui dit qu'il pouvait les faire cesser, s'il voulait lui prêter, pour deux jours seulement, une somme considérable. L'ami la lui prêta avec plaisir. Le vieillard emporte l'argent, s'enferme dans sa chambre et verse les écus sur la table; leurs tintements fréquents et assez forts, furent entendus par la fille et le gendre. Ceux-ci se hâtant d'accourrir au bruit, furent fort étonnés de voir une somme si considérable entre les mains du vieillard. " J'avais prêté, leur dit-il, la somme que vous voyez, à un marchand qui m'a fait banqueroute depuis longtemps. Je croyais que cet homme était si peu capable de me payer, que j'avais entièrement oublié cette dette. Il est pourtant revenu des Indes, d'où il a apporté de grandes richesses ; en faisant honneur à ses affaires, il m'a totalement acquitté la somme qu'il me devait. Je suis charmé, mes chers enfants, que cette occasion me procure l'avantage de vous témoigner l'amour que j'ai pour vous ; et, afin de vous en convaincre, appelez un notaire, je veux faire mon testament, et vous faire héritiers l'un et l'autre de cette somme après ma mort. A une proposition aussi avantageuse, la fille et le gendre ne manquèrent point de répondre de la manière du monde la plus obligeante et avec les assurances les plus fortes de leur reconnaissance. Ils firent ensuite venir le notaire. Le vieillard fait son testament; et y ordonne que sa fille et son gendre aient, par droit de succession, dès qu'il aura rendu l'âme, tout ce qui sera renfermé dans son coffre. Tout le monde retiré, il remplit de cailloux plusieurs petits sacs, les en-

ferme dans le coffre et va rendre à son ami l'argent qu'il lui avait emprunté.

Cependant tout change à son égard dans la maison. La fille et le gendre en prennent un soin extraordinaire, lui fournissent avec abondance tout ce qu'il peut désirer et le préviennent en tout, dans la crainte qu'il ne fasse un testament contraire, ou qu'il ne dissipe l'argent qu'ils croyaient enfermé dans le coffre. Ce changement de vie et ces nouvelles attentions retardèrent un peu la mort du vieillard, mais elle arriva enfin et on le fit enterrer avec grande pompe. Nous laissons à juger de leur surprise et en même temps de la fureur des deux époux qui, ayant fait l'ouverture du coffre, ne trouvèrent que des cailloux et un papier qui contenait ces paroles : " Pierres pour lapider ceux qui donneront leurs biens avant leur mort. " (*Ecole des mœurs.*)

— Voici l'histoire d'un enfant véritablement extraordinaire, non point par une précocité d'esprit ou de talent qui n'est qu'un don singulier et plus ou moins étonnant, mais par une force de volonté, par une puissance de charité, de dévouement et de sacrifice, qui sont une grâce accordée par Dieu à ses créatures privilégiées.

Un pauvre ouvrier nommé Pierre, avait cinq garçons, dont le plus âgé comptait à peine huit ans. Depuis quelques mois, le prix de tous les objets nécessaires à la vie était considérablement élevé. Pierre travaillait jour et nuit, et gagnait à grande peine de quoi se procurer, au bout de la journée, un mince morceau de pain qu'il partageait en six parts, une pour chacun de ses fils et une pour lui. Un jour l'aîné de ses enfants, qui se nommait Joseph, ne voulut accepter qu'un quart de sa portion, c'est-à-dire, tout juste ce qu'il fallait pour ne pas mourir de faim. " Je ne me sens pas très bien, dit-il à son père ; mange le reste, ou partage-le entre mes frères.

Pierre. " Tu es malade, mon pauvre enfant ? Eh ! qu'as-tu ? "

Joseph. " Oh ! ce ne sera rien, mais je ne veux pas manger, il vaut mieux que je me couche. "

Son père le mit au lit, et le lendemain matin il alla prier un médecin de venir par charité vésiter l'enfant malade. Le médecin qui était un homme compatissant et bon, se rendit aussitôt auprès de Joseph, et lui ayant tâté le pouls, ne trouva d'autre symptôme de maladie qu'une grande faiblesse. " Monsieur, dit Joseph, ne m'ordonnez aucun remède, car je ne puis rien prendre. "

Le Médecin. " Tu ne veux rien prendre, mon ami, et pourquoi ? "

Joseph. " Oh ! ne me demandez pas pourquoi, je ne le dirai jamais. "

Le Médecin. " Bon ! Tu ne feras pas le méchant, et tu obéiras à la volonté de ton père et à la mienne. Il ne faut pas que les enfants soient capricieux."

Joseph. " Oh ! Monsieur, je vous assure que ce n'est pas un caprice. "

Le Médecin. " Allons ! je ne veux pas te forcer à me dire ton secret ; mais je demanderai à ton père, ce que signifie cette obstination à ne vouloir prendre aucun remède. "

Joseph. " De grâce, Monsieur, ne dites pas une pareille chose à mon père. "

Le Médecin. " Alors explique-toi donc, ou certainement je vais le lui dire. "

Joseph. " Oh ! plutôt !... oui, plutôt je préfère vous l'avouer. Mais d'abord ayez la bonté de faire retirer mes frères. "

Le médecin fit sortir les enfants, et Joseph lui parla ainsi :

" Si vous saviez, Monsieur le médecin ! dans ce temps de disette, mon pauvre père a bien de la peine à gagner un peu de pain. Je sens un chagrin affreux quand je vois ce bon père et mes jeunes frères souffrir, faute de nourriture. Je suis l'aîné, j'ai plus de force que ces enfants et je veux leur laisser ma part. C'est pour cela que j'ai fait semblant d'être malade et de ne pouvoir manger moi-même. "

Le médecin essuya ses yeux et dit : " Et toi, est ce que tu n'as pas faim ? "

Joseph. " Oh ! si ; mais au moins je n'ai pas la douleur de voir tant souffrir les autres. "

LE MÉDECIN. " Tu ne sais donc pas que tu mourras, si tu te prives de nourriture ? "

JOSEPH. " Je le sais bien, mais je mourrai avec résignation. Mon père aura un enfant de moins à nourrir ; et moi, dans le ciel, je prierai le bon Dieu, pour qu'il assiste mon pauvre père et mes pauvres frères. Seulement je désirerais bien que vous eussiez la bonté d'amener près de moi un prêtre. J'ai peur d'avoir fait un mensonge, en disant que j'étais malade, et je ne voudrais pas mourir sans m'en être confessé et en avoir reçu l'absolution. "

Le charitable docteur touché de la générosité et de la piété de cet enfant, le serra dans ses bras : " Non, mon ami, lui dit-il, Dieu, qui est le père de toutes ses créatures, veille sur celui qui souffre, qui travaille et qui prie. Ton père est bon et laborieux, toi tu pries et tu te dévoues ; Dieu ne vous abandonnera pas. "

Après avoir ainsi parlé, il courut à sa maison, et ne tarda pas à revenir, suivi d'un domestique chargé de toutes sortes de provisions. Il fit asseoir à une table le vertueux enfant avec ses frères et leur père qui en ce moment revenait de l'atelier.

Jugez du plaisir que goûta cet homme bienfaiteur, en voyant la joie de toute cette famille, et les couleurs reparaître sur les joues du petit Joseph.

Mais ce secours ne fut pas le seul, beaucoup de personnes charitables ayant appris le dévouement filial et fraternel du jeune Joseph, s'empressèrent d'apporter à son père, celles-ci des vivres, celles-là des vêtements et quelques-unes de l'argent. La famille de Pierre fut retirée de la misère, mais il n'accepta les bienfaits de la charité que pendant la durée de la disette, et ne voulut plus les recevoir aussitôt que son travail put suffire aux besoins de ses enfants. Ceux-ci cependant avaient acquis des protections qui leur procurèrent une éducation, avec laquelle ils furent en état d'aider leur père et de prospérer dans des professions honnêtes.

(*L'Ecole primaire.*)

XLVe LECTURE.

Devoirs des disciples envers leurs maîtres.

Les maîtres qui sont chargés d'élever les enfants, tiennent auprès d'eux le premier rang après leurs pères et mères. Leur fonction est d'enseigner à leurs élèves la religion et les sciences humaines, de veiller sur leur conduite, de former leur cœur et leurs sentiments. Ils sont obligés d'avoir pour leurs disciples un cœur de père, et d'en remplir les devoirs. Les disciples doivent donc, de leur côté, les honorer à peu près comme ils honorent leurs parents : ils doivent à leurs maîtres le respect, l'amour, la docilité et la reconnaissance. Leur premier devoir, à l'égard des maîtres, est de les respecter. Votre père, mon cher Théophile, vous a donné la vie ; il tient, à



Enfants punis pour avoir manquer de respect au prophète Élisée.

votre égard, la place de Dieu : c'est à ce double titre que vous êtes obligé de le respecter : mais le maître qui vous forme à la vertu et à la science, n'est-il pas aussi, en quelque sorte, le père de votre âme et de votre esprit ? N'est-il pas pour vous l'interprète de Dieu ? Il n'y a proprement qu'un seul maître, qui est la sagesse et la vérité éternelle : c'est cette lumière qui éclaire tout homme qui vient dans ce monde. Le maître qui vous enseigne, consulte le premier cette lumière, et son devoir est de vous la montrer. C'est donc Dieu qui vous instruit par son organe. Avec quel respect, avec quelle attention ne devez-vous pas l'écouter ? Apprenez un beau trait de l'empereur Théodose. Ce prince entra, un jour, dans l'appartement de son fils dans le temps qu'Arsène, précepteur du jeune prince, lui faisait la leçon. Arsène était debout et le prince assis. Théodose témoigna son mécontentement : il ôta à son fils les ornements de sa dignité, il fit asseoir Arsène à sa place, et ordonna au jeune prince de recevoir, debout et tête nue, les leçons de son maître. Voilà ce qu'un grand empereur pensait des égards qui sont dus aux maîtres. Le second devoir d'un disciple envers ses maîtres, est de les aimer. Vous serez bientôt convaincu, mon cher Théophile, de cette obligation, si vous faites attention aux peines que se donnent, tous les jours, ceux qui vous instruisent. Un maître consacre, pour le bien de son élève, son temps, ses veilles, sa santé, je dirais presque sa vie ; il sacrifie pour eux sa liberté, et se réduit à une espèce



Le Centurion demande la guérison de son serviteur.

de servitude ; il supporte avec patience le dégoût, l'ennui de répéter sans cesse les mêmes choses. Quels droits n'acquiert-il pas sur votre cœur, tandis qu'il fait pour vous tant de sacrifices, et qu'il vous procure des avantages si inestimables ! Les avis qu'il vous donne, vous sont nécessaires pour éviter les dangers auxquels les passions vous exposent ; c'est un frein salutaire qui vous arrête et qui vous empêche de tomber dans les précipices ouverts de tous côtés sous vos pas. Les réprimandes qu'il vous fait quelquefois, ne doivent pas affaiblir votre amour, si vous êtes raisonnable. Il vous reprend, mais c'est par zèle pour votre avancement ; s'il vous aimait moins, il ne prendrait pas tant à cœur votre éducation. Ce n'est qu'à regret qu'il use de sévérité, et sa tendresse souffre toujours des reproches qu'il est obligé de vous faire. Qui vous reprendra de vos fautes, si ce n'est celui qui est établi votre guide ? Le troisième devoir des disciples, c'est la docilité. Comme le devoir du maître est d'instruire, celui du disciple est de se prêter à l'instruction. Quelque habile que soit le maître, quelques peines qu'il se donne, ses élèves

ne profiteront pas de ses leçons et de ses avis, s'ils sont d'un caractère indocile, que l'on ne sache comment prendre. On voit quelquefois dans le monde, des hommes qui ont passé par les exercices ordinaires de l'éducation publique, et n'en ont retiré presque aucun profit ; ils sont incapables des emplois dont ils se trouvent chargés, et ils y commettent une infinité de fautes par leur ignorance. Voulez-vous savoir d'où vient ce désordre, interrogez ceux qui les ont connus dans leur jeunesse : c'étaient, vous diront-ils, des esprits rebelles, pleins d'eux-mêmes et déterminés à ne jamais plier sous l'autorité ; ils n'écoutaient les avis de personne, ils ne pouvaient souffrir aucune réprimande, ils se croyaient tout permis à l'égard de leurs maîtres, ils relevaient leurs moindres défauts, ils ne leur pardonnaient rien, ils prenaient un plaisir malin à parler mal d'eux, et à indisposer les autres contre eux. Qu'est-il arrivé ? Ils sont restés ignorants et pleins de défauts, et sont devenus des hommes au moins inutiles et méprisés du public : en un mot, ils sont de mauvais citoyens, parce qu'ils ont été dans leur jeunesse des disciples indociles. Ne les imitez pas, mon cher Théophile, mais suivez le conseil que le Saint-Esprit vous donne dans l'Ecriture : Mon fils, aimez à être instruit dans votre jeunesse ; ayez un cœur souple et docile aux leçons de vos maîtres, et vous acquerrez une sagesse qui ne vous quittera point jusque dans la vieillesse." (*Eccl.* 6.) N'est-il pas dans l'ordre que les enfants se laissent conduire par

ceux qui ont nécessairement plus de lumière et d'expérience qu'eux ? Enfin, le quatrième devoir d'un disciple à l'égard de son maître, c'est la reconnaissance. Vous ne sentez peut-être pas maintenant l'obligation que vous avez à ceux qui vous instruisent, ni l'importance du service qu'ils vous rendent ; mais un jour vous connaîtrez le prix d'une bonne éducation, et vous comprendrez combien vous leur êtes redevable. Le bienfait de l'éducation ne saurait s'estimer : on en est pas quitte envers ceux de qui on l'a reçu, en leur payant un modique honoraire. Les avantages que l'on en retire durent autant que la vie, la reconnaissance d'un disciple ne doit point avoir d'autres bornes.

EXEMPLES.

Un des plus célèbres auteurs de l'antiquité, réduit tous les devoirs des élèves à cette unique recommandation qu'il leur fait " d'aimer ceux qui les instruisent, comme ils aiment les sciences qu'ils apprennent d'eux, et de les regarder comme des pères dont ils tiennent, non la vie du corps, mais l'instruction, qui est comme la vie de l'âme." C'est dans le même sens qu'un poète a dit :

Que celui qui t'instruit te soit un nouveau père.

— Alexandre-le-Grand aima et vénéra toute sa vie l'illustre Aristote, son précepteur. Par reconnaissance même, il releva Stagire, sa ville natale, que Philippe avait détruite. — Charles-Quint, qui fut un monarque presque tout-puissant en Europe, avait voué une telle reconnaissance à son précepteur, qu'il ne crut pouvoir la lui mieux prouver qu'en le faisant élire pape. — Le duc de Bourgogne, qui eut le bonheur d'avoir Fénelon pour précepteur, lui voua le plus tendre attachement, une affection vraiment filiale.

(*Exp.du cat. de Rodez*, par l'abbé NOEL.)

XLVIe LECTURE.

Du cinquième commandement.

Dieu défend par ce commandement d'ôter, d'autorité privée, la vie à son prochain, et de se l'ôter à soi-même. Cette défense ne regarde point le prince, ni ceux qui exercent l'autorité publique pour maintenir le bon ordre parmi les citoyens. Ils ont le droit de punir de mort les malfaiteurs qui troublent cet ordre. " Ce n'est point en vain, " dit saint Paul, que le prince porte l'épée ; car " il est le ministre de Dieu pour exercer sa ven- " geance, en punissant celui qui fait du mal. " Les gens de guerre peuvent aussi, dans un combat, tuer un ennemi public, pour obéir au prince et défendre la patrie ; mais un particulier ne peu sans un crime énorme, donner la mort à un autre homme, pour satisfaire sa haine ou sa vengeance. C'est un attentat sur le souverain pouvoir de Dieu, qui seul est le maître absolu de la vie des hommes, à qui seul il appartient de la leur ôter, comme lui seul peut la leur donner. C'est la plus grande injustice que l'on puisse commettre contre un homme, à qui l'on ravit ce qu'il y a de plus cher et de plus précieux au monde On est coupable d'homicide non-seulement quand on l'exécute par soi-même, mais encore quand on y contribue, soit en commandant ce crime, soit en le conseillant, soit en aidant celui qui le commet. La loi de Dieu ne se borne pas à défendre l'homicide, elle défend même la colère, le mépris du prochain, les injures, les violences. C'est Jésus-Christ lui-même qui donne

cette étendue au précepte : voici ses propres paroles : " Vous avez appris qu'il a été dit aux " anciens : Vous ne tuerez point, quiconque tuera, " méritera d'être condamné par le jugement (on " appelait ainsi un tribunnal qui connaissait des " causes criminelles, et qui avait le pouvoir de con- " damner à mort). Mais je vous dis que quiconque " se mettra en colère contre son frère, méritera " d'être condamné par le jugement ; celui qui dira " à son frère *raca*, terme de mépris, méritera d'être " condamné par le conseil ; et celui qui lui dira : " vous êtes un insensé, méritera d'être comdamné " au feu de l'enfer." Vous voyez mon cher Théophile, que, sans se souiller par un meurtre, on est coupable aux yeux de Dieu, et que l'on mérite d'être condamné à son redoutable tribunal, quand on se laisse aller à des mouvements de colère et de haine contre son prochain. Que devez-vous donc penser de ceux qui proposent ou acceptent un duel, sinon qu'ils sont très coupables aux yeux de Dieu ? Quelle fureur de tremper ses mains dans le sang de son frère pour la plus légère insulte, pour un mot, pour une petite raillerie, et de sacrifier à un faux honneur son salut éternel et celui de son prochain ! Les Grecs et les Romains, tout païens qu'ils étaient, n'ont jamais connu cet usage barbare. Ils étaient passionnés pour la gloire ; mais ils connaissaient mieux que nous la véritable gloire : ils la faisaient consister à répandre son sang pour la patrie, et à tirer l'épée contre les ennemis de l'Etat, et non contre ses concitoyens. Le duel est donc un crime aussi

contraire à l'humanité qu'au christianisme, aussi opposé à la raison qu'à la religion. Ce n'est pas un moindre crime de s'ôter la vie à soi-même. La vie est un dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous ordonne de conserver jusqu'à ce qu'il nous la redemande. En disposer sans son ordre et malgré sa défense, c'est usurper les droits de celui qui seul est arbitre de la vie. Ce crime est d'autant plus horrible, qu'il est sans remède, puisque l'on n'a plus le temps d'en faire pénitence, et que l'on se précipite sans retour dans la damnation éternelle.

EXEMPLES.

Adonibésech ayant été vaincu par les Israélites, ils lui coupèrent les extrémités des pieds et des mains. Alors ce roi barbare se rappelant les cruautés qu'il avait exercées, dit : " Soixante-dix rois, à qui j'avais fait couper les extrémités des pieds et des mains, mangeaient sous ma table les restes que je leur jetais ; le Seigneur me rend ce que je leur ai fait souffrir. "

Constant II, ayant fait tuer son frère Théodore, croyait, tous les soirs en se couchant, le voir qui lui présentait une coupe pleine de sang, en lui disant : *Bois, mon frère, bois !* L'horreur qu'il en conçut, le porta à courir le monde, jusqu'à ce qu'il mourut misérablement, ayant ce spectre toujours présent.

— Un autre scélérat tua un enfant, et depuis il lui semblait toujours l'entendre lui répéter : *Barbare, pourquoi m'as-tu assassiné ?* Il vécut ainsi pendant neuf ans. Fatigué enfin de ce reproche continuel, il se décida d'aller faire en justice, l'aveu de son crime, et il périt sur l'échafaud.

— " Les entrailles des impies sont cruelles, " a dit l'Esprit-Saint. Rien n'égale les horreurs dont se souilla l'impiété révolutionnaire. Pendant plusieurs années, le régime le plus despotique et le plus bar-

bare pesa sur laFrance. La Convention, dominée par un scélérat, ne faisait que rendre des lois de mort. Les moindres délits étaient punis de mort. Que dis-je ? était-il besoin de l'apparence même d'un délit, pour provoquer la fureur des tyrans ? Un jeste, un mot, un soupir, eussent suffi pour envoyer à l'échafaud. Des juges *révolutionnaires* condamnaient chaque jour, en masse, sans instruction, sans procédure, sans preuves, pour des crimes imaginaires. Des malheureux qui ne s'étaient jamais vus, étaient accusés d'avoir tramé,de concert,quelque conspiration absurde. La vieillesse et l'adolescence étaient enveloppées dans la même proscription. Une réputation honorable, un mérite inconnu, un rang élevé, étaient autant de titres de condamnation. La faiblesse même d'un sexe étranger aux secousses politiques, cette faiblesse, si propre à désarmer la tyrannie, ne mettait pas à l'abri des supplices, et les femmes ensanglantèrent aussi l'échafaud. Chaque jour, Paris voyait défiler dans ses rues, un cortège affreux de victimes pressées dans des charrettes et allant à la mort.

XLVIIe LECTURE.

Du scandale.

Le scandale consiste à porter les autres au péché, ou à les détourner de la vertu. Le scandale tue l'âme, et lui ôte la vie spirituelle de la grâce, qui est infiniment plus précieuse que celle du corps. Aussi, Jésus-Christ fait-il les plus terribles menaces à ceux qui sont, pour leurs frères, un sujet de scandale et une occasion de chute. " Malheur, dit-il, à ceux par qui le scandale " arrive ! Si quelqu'un scandalise un de ces petits " qui croient en moi, il lui serait plus avantageux " d'être précipité au fond de la mer. " Notre-Seigneur est venu sur la terre pour sauver les âmes ; il a répandu son sang pour les racheter :

par le scandale on lui ravit ces âmes qui lui ont coûté si cher ; on lui enlève sa conquête ; on rend inutile le prix de son sang, et l'on expose à un malheur infini, ceux à qui Jésus-Christ avait mérité une félicité éternelle. Ce jeune homme avait des inclinations vertueuses : docile à ses parents et à ses maîtres, recueilli dans la prière, appliqué à tous ses devoirs, il était l'objet des complaisances de son Dieu. Il a le malheur de se trouver dans la société d'un jeune libertin qui se fait gloire de n avoir point de piété, qui donne à la vertu un nom odieux ou ridicule : qui se moque de ceux qui en ont ; le jeune homme, ébranlé par ses discours, succombe à la crainte de ses dérisions et de ses censures ; il rougit de la vertu. Le libertin va plus loin : il tient en sa présence des propos licencieux, il lui donne de mauvais conseils, il les appuie par ses exemples. Le jeune homme apprend le mal qu'il ignorait ; il reçoit les plus funestes impressions, et finit par se livrer aux mêmes désordres. Le voilà devenu l'esclave des mêmes passions, assujetti aux mêmes vices. Dieu voulait sauver cette âme, Jésus-Christ était mort pour elle, et le pécheur scandaleux la fait périr. Malheur donc à celui qui apprend à la jeunesse le mal qu'elle ignore ! malheur à celui qui séduit l'innocence par ses exemples ou par ses discours ! malheur à celui qui détourne les autres de la vertu et de la piété, par des railleries insensées ! malheur à celui qui communique des livres pernicieux contre la religion ou contre les mœurs ! malheur à celui qui

montre ou fait remarquer à d'autres des peintures indécentes ! malheur à celui qui compose ou apprend à d'autres des chansons déshonnêtes ! enfin, malheur à celui qui cause du scandale, de quelque manière que ce soit, ou qui, pouvant empêcher le scandale, ne s'y oppose pas de tout son pouvoir ! Il est coupable de tous les péchés dont il est la cause ; et il sera puni de tout le mal qui se fera, même après sa mort, à l'occasion du scandale qu'il aura donné.

EXEMPLE.

De quels remords une personne qui a scandalisé, n'est-elle pas déchirée à la mort, en pensant qu'elle a été un filet où elle a pris tant d'âmes qu'elle a sacrifiées au démon, et dont il faudra qu'elle rende compte au tribunal de Jésus-Christ, qui les avait rachetées au prix de son sang ? " Ah ! si je n'avais à pleurer que mes péches, j'espèrerais en la miséricorde de Dieu," disait à l'article de la mort un libraire que l'esprit d'intérêt avait porté à vendre un grand nombre d'ouvrages contre la religion et les mœurs ; " Mais le Seigneur ne se vengera-t-il pas de ce que j'ai précipité tant d'âmes dans l'enfer ? "

XLVIIIe LECTURE.

Sixième commandement. De l'impureté.

Dieu nous défend toutes sortes d'impuretés dans les actions et dans les paroles. Cette défense s'étend à tout ce qui peut être une occasion de commettre ce péché, comme l'excès du boire et du manger, les spectacles, les mauvaises lectures, les peintures lascives, les regards et les manières déshonnêtes de s'habiller. Il n'y a point de vice qui soit plus contraire à la sainteté de Dieu et.

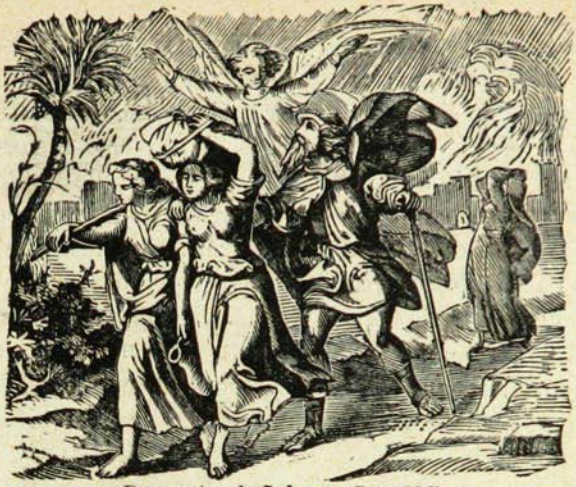
qu'il punisse plus sévèrement. Il fait souvent éclater sa vengeance, dès cette vie même, sur ceux qui le commettent ; nous en voyons des exemples terribles dans l'Ecriture. C'est pour ce



Le déluge universel.

crime honteux que Dieu fit périr, dans un déluge universel, le monde entier, à l'exception d'une seule famille , c'est pour le même péché qu'il fit tomber le feu du ciel sur Sodome, Gomorrhe et les villes voisines, qui furent consumées avec tous leurs habitants (1). Ce châtiment terrible n'est qu'une faible image du feu éternel qu'il réserve, dans l'autre vie, à ceux qui les imitent. L'apôtre saint Paul prononce généralement contre eux que le ciel ne sera point leur partage, qu'ils en seront exclus, " Sachez, leur dit-il, que nul

(1) Gravure, page 197.



Destruction de Sodome. (Page 196).

" fornicateur, nul impudique, ne sera héritier " du royaume de Dieu, " et ailleurs : " Ne vous " y trompez pas : ni les fornicateurs, ni les adul- " tères, ni les impudiques, n'auront de part au " royaume de Dieu. " Ce péché sera puni, même dans les infidèles qui ne connaissent pas Dieu, parce qu'il est contraire à la raison qui les éclaire, parce qu'en s'y abandonnant, l'homme se dégrade lui-même, et qu'étant, par sa nature, au-dessus de la bête, il se met au même rang et se confond avec elle ; mais il est beaucoup plus énorme encore dans les chrétiens, dans ceux qui ont été régénérés en Jésus-Christ, parce que rien n'est plus contraire à leur vocation, parce qu'il fait injure au Saint-Esprit, dont il profane le temple ; à Jésus-Christ, dont il souille les membres. Quel sacrilège que de déshonorer les membres de Jé-

sus-Christ ! Cette idée vous fait horreur, mon cher Théophile ; vous vous affermirez dans cette disposition si vous considérez les suites affreuses de ce péché. Il ruine la santé, il renverse la fortune, il déshonore les familles, il couvre de honte ceux qui le commettent. Un jeune homme livré à ce vice honteux ne peut penser à rien de solide : sa passion le suit partout et l'occupe tout entier ; toute espèce de travail l'ennuie, le lasse et l'impatiente. Le cœur est encore plus malade que l'esprit : il a un dégoût presque insurmontable pour la prière et pour tous les exercices de piété. Il tombe bientôt dans l'endurcissement ; il n'y a point de vice qui répande des ténèbres plus épaisses dans l'âme : les intérêts les plus chers ne touchent plus, les promesses et les menaces de Dieu sont également méprisées ; un bonheur, un malheur éternels ne font plus d'impression ; tout est sacrifié, tout est compté pour rien. On oublie ce que l'on doit aux autres, et ce que l'on se doit à soi-même ; ce n'est plus la raison qui guide, c'est un penchant aveugle et impétueux qui emporte ; et tandis qu'on se donne en spectacle au public, seul on ne se voit pas soi-même. On vient même jusqu'à perdre la foi : la religion ne peut s'allier avec une vie dissolue. Pour étouffer les remords de la conscience et vivre tranquillement dans le crime, on commence par douter des vérités les plus certaines, et l'on finit par ne rien croire. De là l'impénitence finale : on meurt dans le péché, et l'on paraît au tribunal de Dieu tout couvert des crimes dont la vie entière a été souillée.

EXEMPLES.

Dieu a montré combien il a horreur de l'impureté, par les vengeances terribles qu'il a exercées contre les personnes coupables de ce péché. C'est parce que toute chair avait corrompu sa voie, qu'il ensevelit autrefois, sous les eaux du déluge, le genre humain tout entier, à l'exception du chaste Noé et de sa famille.—C'est parce que Sodome et Gomorrhe et les villes voisines se livraient à toutes sortes d'abominations, qu'il fit tomber sur elles une pluie de feu et de souffre, qui les consuma avec leurs infâmes habitants, sans que toutes les prières d'Abraham ne pussent sauver que Lot, qui n'avait point eu de part à la corruption générale.

— Vingt-quatre mille Israélites furent mis à mort, en un seul jour, par Phinées, à cause de leurs impudicités. — Pour ce même crime, toute la tribu de Benjamin fut détruite par les autres tribus, sans qu'il en échappa plus de six cents personnes —L'adultère de David attira sur sa maison une infinité de malheurs ; et toute l'histoire est pleine de maux sans nombre, qui sont la suite de cette détestable passion.

— La pudeur est la gardienne de la chasteté, et nous en trouvons un exemple admirable dans la personne de Sem et de Japhet. Noé, leur père, qui avait planté la vigne, ayant bu du vin dont il ne connaissait pas la force, tomba dans une ivresse involontaire et s'endormit dans une posture indécente. Cham, qui l'aperçut, se permit de faire des railleries sur l'état où il le voyait ; mais Sem et Japhet furent plus respectueux ; ils le couvrirent d'un manteau, en marchant à reculons, avec la plus grande retenue, de peur de salir leurs yeux et leur imagination par la vue de ce que l'honnêteté défend de regarder. Leur conduite, si sage, leur mérita les bénédictions du ciel, tandis que la postérité de Cham fut maudite.

XLIXe LECTURE.

Des mauvaises compagnies.

Les principales occasions du péché de l'impureté sont les mauvaises compagnies, les mauvaises

lectures et les spectacles. Il est nécessaire de vous en faire connaître le danger afin que vous les évitiez. Je commence par les mauvaises compagnies. Rien n'est plus dangereux pour vous, mon cher Théophile, que la société des libertins qui ont perdu la crainte de Dieu et le sentiment naturel de la pudeur, et qui portent les autres à commettre le mal, soit par leurs discours, soit par leurs exemples. Si vous fréquentez ces sortes de personnes, elles deviendront l'écueil de votre vertu. Le Saint-Esprit vous avertit souvent, dans l'Ecriture, de fuir les méchants et de rompre tout commerce avec eux. Voici les paroles qu'il vous adresse lui-même : " Mon fils, si les méchants " veulent vous attirer à eux, ne les écoutez pas ; " s'ils vous disent : Venez avec nous, prenez " bien garde de les suivre ; si vous les fréquentez, " vous deviendrez bientôt aussi méchant qu'eux." Les mauvaises compagnies sont la peste de l'âme. Car, de quoi s'entretient-on dans la société des jeunes gens livrés à leurs passions ? Quel est le sujet ordinaire de leurs conversations, quand ils se trouvent en liberté ? Il faut vous l'apprendre, mon cher Théophile : on y parle de tout ce qui peut flatter les passions : tout ce que l'on a vu, tout ce que l'on a entendu de scandaleux, on le raconte avec complaisance ; on s'y permet quelquefois les propos les plus licencieux ; on va même jusqu'à se glorifier de ses désordres, jusqu'à s'en attribuer que l'on n'a point commis. La pudeur y est tournée en ridicule ; la piété devient un objet de mépris et de dérision. A quel danger

n'est exposé alors un jeune homme encore vertueux, s'il ne prend aussitôt la fuite, et s'il ne se sépare d'une compagnie si dangereuse ! Oh ! que la compagnie des méchants est une chose pernicieuse ! Saint Augustin l'avait éprouvé lui-même dans sa jeunesse ; l'exemple de ses condisciples l'avait entraîné dans le crime ; c'est lui-même qui le raconte dans ses *Confessions*. " Je me souviens, dit-il, que je n'aurais jamais commis ce crime, et que je n'en aurais même pas été tenté, si j'eusse été seul. Oh ! que l'on est ennemi de soi-même, quand on lie amitié avec les méchants ! A quoi une telle amitié peut-elle conduire, si ce n'est à renverser la raison au-delà de ce que l'on peut croire ? car, dès que quelqu'un de la troupe avait dit : " Allons, faisons cela, il n'y en avait pas un qui ne suivit, et qui n'eut honte de n'avoir pas perdu toute honte. " Vous voyez, mon cher Théophile, à quels excès conduisent les mauvaises compagnies. Fuyez-les donc ; je ne cesserai de vous le répéter, fuyez la société des méchants. L'ami des pécheurs deviendra semblable à eux ; celui qui aime le danger y périra.

EXEMPLE.

Il y avait dans une certaine ville, un écolier qui passait, avec raison, pour un modèle de vertu, et fréquentait les sacrements de la manière la plus édifiante. Allant un dimanche à l'église, pour y faire ses dévotions comme à l'ordinaire, il rencontra deux de ses camarades qui n'étaient pas, à beaucoup près, aussi pieux que lui. On l'invite à déjeuner dans un cabaret voisin ; il résiste longtemps, on insiste, on presse, on l'entraîne par force ; on se met à table. Il but d'abord par violence, puis par plaisir ; sa raison s'al-

téra insensiblement : dans cet état affreux, on le fit tomber dans un crime horrible, et ce fut à cet instant même qu'il fut frappé de mort !...

Que vos jugements sont terribles, ô mon Dieu ! que vos voies sont impénétrables ! Les malheureux compagnons de cet infortuné, saisis de terreur, allèrent expier, par une pénitence austère, le mal à peine réparable d'avoir précipité une âme dans l'enfer !

(COLLET.)

Le LECTURE.

Des mauvais livres.

Un second écueil, pour l'innocence et la pureté des mœurs, c'est la lecture des mauvais livres. Elle remplit l'esprit de mille pensées dangereuses, et l'imagination de mille fantômes indécents ; de là le poison passe dans les cœurs, et il y porte le ravage de la mort. Il ne faut qu'un mauvais livre pour corrompre une multitude de jeunes gens. Ce livre pernicieux passe dans toutes les mains, la contagion se répand, le poison circule et infecte une maison entière. L'effet est bien plus funeste encore, si c'est un de ces ouvrages abominables où, à des intrigues passionnées, à des anecdotes lascives, à des peintures obscènes, se trouvent jointes des maximes impies, des principes d'irréligion capables de détruire la crainte de Dieu et d'ébranler la foi. Cette barrière une fois rompue, à quels excès ne se porteront pas ceux qui auront avalé le poison ! dans quels désordres ne tomberont-ils pas ! et qui pourra les retenir dans leur chute ? La religion est la meilleure sauvegarde des mœurs ; c'est la plus forte digue que l'on puisse opposer aux passions. Si on lève cette

digue, le torrent se débordera et ravagera tout. La foi, tant qu'elle reste dans le cœur, est un principe de retour à la vertu ; si l'on fait le mal, du moins on se condamne soi-même,on se le reproche ; mais quand on a perdu la foi, il n'y a plus moyen de se relever de ses chutes : le mal est sans remède, et la dépravation sans ressource. Ecoutez donc, ô vous que la contagion n'a pas encore gagnés, écoutez le conseil d'un ami : ne lisez jamais de livres pernicieux ; rejetez avec horreur ceux qu'on vous présenterait. S'il vous en tombe quelqu'un entre les mains, ne le regardez même pas ; vous succomberiez à la tentation de le lire , et vous qui avez eu le malheur de vous livrer à cette curiosité criminelle, renoncez-y au plus tôt : imitez la conduite de sainte Thérèse. Elle avait d'abord été formée à la piété, mais elle tomba dans un relâchement qui pensa la perdre Elle rapporte elle-même qu'un changement si déplorable vint surtout de la liberté qu'elle se donna de lire des romans ; mais Dieu lui fit la grâce de reconnaître sa faute, et elle trouva, dans de bonnes lectures, le contre-poison dont elle avait besoin. Ne dites pas que vous ne lisez ces sortes de livres que dans le but de vous instruire, d'orner votre esprit et de former votre style ; vous pouvez puiser ces avantages dans de meilleures sources. Nous ne manquons pas d'ouvrages excellents en tout genre, qu'on peut lire sans aucun danger pour les mœurs ; consultez un homme instruit, il vous en indiquera plus que vous ne pourriez en lire dans le cours d'une

longue vie, qui réunissent aux grâces du style, l'utilité des connaissances. Si vous donnez la préférence à ceux qui peuvent vous corrompre, ce sera donc la passion qui présidera à votre choix. J'ajoute que tous les avantages du monde ne méritent pas d'être achetés au prix de votre innocence.

EXEMPLES.

Une jeune personne se trouvait dans un état de santé si déplorable, qu'il lui était impossible de sortir à pied. On lui conseilla, pour se distraire, de lire des romans ; on lui indiqua les meilleurs, ou, pour mieux dire, les moins mauvais. On lui demanda un jour ce qu'elle en pensait ; voici sa réponse : " Ceux que j'ai lus ne sont pas précisément mauvais, mais ils sont loin d'être de bons ouvrages ; ils agissent sur le cœur et l'imagination, sans presque s'en apercevoir, et ils laissent dans l'âme un vide affreux ; aussi, je m'en suis promptement dégoûtée, je sentais ma piété s'affaiblir de jour en jour

— Une femme du monde demandait au P. Lacordaire, s'il y avait du mal à lire les romans et à aller au spectacle. — C'est à vous de me le dire, répondit finement le spirituel dominicain.

(L'abbé GUILLOIS.)

LIe LECTURE.

Des spectacles.

Les spectacles sont dangereux pour la vertu, et en particulier pour la pureté. Vous devez vous les interdire, mon cher Théophile, si vous voulez conserver le trésor de la grâce. Sans parler de ces spectacles où la pudeur est horriblement blessée par des bouffonneries révoltantes et par des gestes dissolus, où les honnêtes gens ne vont point, et

qui ne sont fréquentés que par une vile populace qui n'a ni éducation, ni sentiment, quel danger n'y a-t-il pas, même dans ceux que l'on appelle des spectacles déserts, épurés, où l'on ne se permet rien de grossier, rien qui ne puisse révolter les oreilles délicates ! malgré ce vernis de décence, c'est au fond la même passion qui en fait l'âme. L'amour profane est le grand ressort de toutes les pièces qu'on y représente ; c'est sur cette passion dangereuse qu'est fondé le principal intérêt du théâtre ; tout ce qu'on y entend, tout ce qu'on y voit, est propre à la réveiller, à la nourrir, à la fortifier. La décence même que l'on observe augmente le danger, en diminuant l'horreur naturelle que le vice exciterait s'il paraissait sans déguisement ; elle ajoute un nouvel attrait à ce sentiment perfide, qui perd ceux qui s'y livrent. En effet, qu'entend-on au théâtre ? Le récit vif et animé de tous les transports et de toutes les agitations que la passion irritée par les obstacles, excite dans un cœur qui en est dominé ; elle n'y est présentée que comme une faiblesse, et pour la rendre plus touchante, on l'attribue à un personnage qui s'intéresse d'ailleurs par de grandes qualités. La pompe des décorations, les richesses de la poésie, l'art de la déclamation, les charmes de la musique, les mouvements d'une danse lascive, tout est employé pour allumer dans l'âme des spectateurs une passion qu'ils ne sont déjà que trop disposés à recevoir. Qu'y voit on ? des objets dangereux par eux-mêmes, plus dangereux encore par les mauvaises dispositions

de ceux qui y vont : le poison entre dans l'âme par tous les sens. Eh ! comment pourrait-elle s'en défendre, au milieu des attaques qu'on lui livre de toutes parts, au milieu des continuelles émotions qui l'énervent et qui la rendent incapable de résister ? La vertu la plus solide et la plus affermie ne se soutiendrait pas. Que deviendra celle du jeune homme qui s'y expose volontairement ? Que ne doit-on pas éprouver à cet âge où l'impureté bouillonne avec le sang dans les veines ? N'en doutez pas, mon cher Théophile, l'innocence y reçoit des blessures mortelles. Vous trouverez cependant des personnes qui voudront justifier les spectacles ; on vous citera des gens qui passent pour réguliers et qui y vont ; on vous dira qu'on y assiste sans éprouver de mauvaises impressions ; ne le croyez pas. Ceux qui tiennent ces discours vous trompent, ou ils s'abusent eux-mêmes : l'illusion vient de ce qu'ils ne sont point accoutumés à veiller sur leur cœur, et qu'ils ne font aucune attention à ce qui s'y passe.

EXEMPLES.

Tertullien rapporte qu'une femme, étant allée au spectacle, en sortit possédée du démon. On fit sur elle les exorcismes de l'Eglise ; et, comme le ministre du Seigneur reprochait à l'esprit impur d'avoir osé s'emparer d'une chrétienne ; " Je l'ai fait hardiment, répondit-il, je l'ai trouvée dans mon domaine, elle était au spectacle. " Que ces paroles sont terribles ! Et comment une personne vraiment chrétienne peut-elle, après cela, se hasarder dans un lieu où règne proprement le démon, avec ses artifices les plus dangereux ?

—Saint Augustin raconte que l'un de ses amis devenu chrétien, fut rencontré par quelques jeunes gens, ses anciens compagnons de plaisir. Ils allaient au théâtre. Ils l'engagèrent à les accompagner. Il répondit : — Je ne le puis, je suis chrétien, mais ils insistèrent et il céda en disant : J'y vais uniquement pour vous faire plaisir; mais je ne verrai rien, je fermerai les yeux. En ce temps-là, on s'amusait à voir des animaux s'entre dévorer, ou même à voir des hommes se battre contre des animaux. Au commencement, il fut fidèle à sa parole, mais bientôt les cris, les applaudissements éclatent, il regarde un peu ; le bruit recommence, il regarde entièrement. Il prend plaisir à voir le sang couler, il applaudit et retombe dans ses mauvaises habitudes.

LIIe LECTURE.

Vous ne déroberez point.

Dieu, à qui tous les biens appartiennent, les distribuent comme il lui plaît. Il veut que l'on respecte cet ordre que sa providence a établi, et il défend d'ôter aux autres ce qu'il leur a donné. " Les ravisseurs du bien d'autrui, dit saint Paul, " ne seront point héritiers du royaume de Dieu." C'est une injustice de prendre le bien d'autrui, soit par violence, soit par surprise, soit par fraude. Il y a bien des manières différentes de commettre ce péché. Arrêtons-nous a ce qui peut regarder ceux de votre âge. Il est rare que des jeunes gens bien élevés aient assez peu de sentiments pour voler des étrangers ; une âme honnête a naturellement horreur d'un crime si bas et si odieux : mais il peut s'en trouver qui ne respectent pas également ce qui appartient à leurs parents, et qui se persuadent qu'il n'y a pas grand mal à le leur dérober en secret. Cependant il n'est pas

plus permis de rien prendre à ses parents qu'à des étrangers ; c'est un véritable vol. C'est encore une injustice que de retenir le bien d'autrui en ne payant pas ce que l'on doit, comme les gages aux serviteurs, ou le salaire aux ouvriers. " Lorsque quelqu'un aura travaillé pour vous, " disait Tobie à son fils, payez aussitôt ce qui lui " est dû ; et que la récompense du mercenaire ne " demeure jamais chez vous. " C'est une injustice de ne pas rendre ce qui vous a été confié, de s'approprier les choses qu'on a trouvées, sans s'informer à qui elles appartiennent : enfin, c'en est une que de causer quelque dommage au prochain, comme de détruire et de gâter ce qui lui appartient, soit qu'on le fasse soi-même, soit que l'on conseille aux autres de le faire. Quand on a pris quelque chose au prochain, ou quand on lui a causé quelque préjudice, il ne suffit pas de s'en repentir et d'en demander pardon à Dieu : il faut encore restituer au prochain ce qu'on lui a pris, ou réparer le dommage qu'on lui a causé ; sans cette réparation, il n'y a point de pardon à espérer, point de salut à attendre. On ne peut entrer dans le ciel avec le bien d'autrui. Quoi ! me direz-



Rendez ce chevreau à son maître (TOBIE.)

vous, est-on perdu sans ressource, lorsque après avoir fait tort à son prochain, on se trouve dans l'impossibilité de le réparer ? Non, Dieu ne commande pas l'impossible ; il suffit, en ce cas, d'avoir une volonté sincère de s'acquitter de cette obligation aussitôt qu'on le pourra, et de faire tous ses efforts pour se mettre en état de la remplir.

EXEMPLES.

Ce ne sont point ceux qui endurent le mal, mais ceux qui le font, qui sont véritablement à plaindre ; et, pour me servir ici des expressions d'un homme vertueux de ces derniers temps : " Il vaut mieux être opprimé qu'oppresseur. " — Un malheureux, qui haïssait un saint abbé nommé Etienne, mit le feu à la grange de son monastère. On vint lui apprendre la nouvelle en criant : " Malheur, malheur à vous, Etienne ; tout votre blé est brûlé ! " Ce saint, sans s'émouvoir, répondit : " Malheur, ah ! bien plutôt malheur à celui qui y a mis le feu ! "

— Un fameux usurier, se voyant près de mourir, fit appeler un confesseur. Celui-ci, ayant trouvé que tout son bien était acquis par la voie injuste de l'usure, lui dit qu'il fallait absolument restituer. Mais que deviendront mes enfants, dit le malade ? — Le salut de votre âme doit vous être plus cher que la fortune de votre famille. — Je ne puis me résoudre à ce que vous exigez, reprit le moribond, et j'en courrai les risques. Il se tourne vers la muraille, et meurt. Quelle mort ! Combien elle doit faire trembler ceux qui ne doivent les biens qu'ils possèdent qu'à la fraude et à l'injustice !

— Un gain injuste, dit saint Augustin, est un gain de boue qui souille les mains de celui qui le reçoit.

Un émigré français, se trouvant obligé, en 1794, de passer un hiver dans un petit village de Westphalie, voulut acheter du bois, dont il avait un grand besoin. Il voit passer un voiturier qui en conduisait ; il le

marchande, celui-ci voyant qu'il avait affaire à un étranger, lui vend trois louis ce qui valait à peine huit francs. Le marché fini, le voiturier se vante d'avoir leurré un étranger, dans un cabaret où il va déjeuner, en disant aussi que son bois était sa propriété et qu'il était maître d'y mettre le prix qu'il voulait, sans qu'on y trouvât à redire.

L'aubergiste, homme honnête, fut indigné de ce procédé. Le déjeuner fini, le voiturier demande ce qu'il doit. " Trois louis, " répond l'aubergiste de sang froid. — " Comment ! trois louis, pour un morceau de pain, et un morceau de fromage et deux verres de bière ! " — " Oui, c'est mon bien, c'est ma denrée, je suis libre d'y mettre le prix que je veux ; si vous n'êtes pas content, allez chez le bourgmestre. " Cette proposition fut acceptée ; chacun expliqua sa cause, et d'après les sentiments du voiturier, le juge prononça en faveur de l'aubergiste, qui reçut les trois louis, donna huit francs au voiturier, et alla ensuite porter le reste au Français. (*Dict. d'anecdotes.*)

— La religion est le plus sûr garant de la probité ; et les hommes qui craignent Dieu, sont les seuls de qui l'on n'ait rien à craindre. Lorsque saint Eloi eut achevé les bâtiments de son monastère, à Paris, il s'apperçut qu'on avait pris un pied de terrain de plus que le roi n'en avait accordé. Pénétré de douleur et de remords, il vint se prosterner devant le prince, et lui demanda pardon avec beaucoup de larmes, comme s'il eut été coupable d'un grand crime. Dagobert surpris et édifié, récompensa sa vertu, en doublant sa première donation.

Après qu'Eloi se fut retiré, il dit : " Voyez com- " bien sont exacts et fidèles ceux qui suivent Jésus- " Christ. Mes officiers et mes gouverneurs m'enlèvent " sans scrupule des terres entières, tandis qu'Eloi " tremble d'avoir un pouce de terre qui m'appartient. "
(*Histoire de France.*)

— Une personne apporta un jour à l'abbé Jean, qui était économe d'un monastère dans le désert de Scété, quelques figues d'une beauté admirable. L'abbé chargea aussitôt deux jeunes religieux d'aller de sa

part offrir ces fruits en don à un vieillard infirme, qui s'était retiré au fond du désert. Ces jeunes hommes se mirent en chemin, pour aller à la cellule du vieillard; mais il survint tout à coup une nuée si épaisse, qu'il perdirent la trace d'un petit sentier qu'ils devaient suivre. Ayant erré, tout le jour et toute la nuit, dans la vaste étendue du désert, ils furent enfin si accablés d'un si pénible voyage, et tourmentés si cruellement de la faim et de la soif, qu'il s'agenouillèrent pour prier Dieu et expirèrent dans cet état. On trouva les figues auprès d'eux ; ils n'y avaient pas touché, tant un dépôt leur paraissait une chose sacrée. (*Dict. d'éducation.*)

LIIIe LECTURE.

Du mensonge.

Dieu est la vérité même ; tout ce qui blesse la vérité offense Dieu: voilà le fondement de la défense qu'il nous fait souvent dans l'Ecriture de



Ananie puni de mort pour avoir menti à saint Pierre.

parler contre la vérité. " Renoncez au mensonge, " dit saint Paul, et que chacun de nous parle à " son prochain selon la vérité. " Nous lisons dans

un autre endroit, " que la bouche qui ment tue " l'âme, et que Dieu perdra tous ceux qui profè- " rent le mensonge. " Ce vice est en effet très opposé à la société que Dieu a établi entre les hommes. Pourquoi la parole leur a-t-elle été donnée ? N'est-ce pas afin qu'ils se communiquent mutuellement leurs pensées ? C'est donc abuser du don de la parole, que de s'en servir pour exprimer le contraire de ce que l'on pense. Ce principe est si évident, que les païens mêmes l'ont fort bien compris, et quelques-uns d'entre eux l'ont pratiqué. On rapporte que l'un des grands hommes de l'antiquité païenne avait tant d'amour et de respect pour la vérité, qu'il ne se croyait pas permis de la blesser même en riant ; et d'un autre, qu'il ne proférait aucun mensonge, et qu'il ne pouvait pas même le souffrir. Quelle honte que des chrétiens soient moins délicats sur cet article que des païens ! Comment arrive-t-il que des enfants qui reçoivent une éducation chrétienne, comptent pour rien le mensonge, qu'ils tombent dans cette faute à tout propos, qu'ils s'en fassent même un jeu, un divertissement ? Le mensonge, qui est déjà si odieux par lui-même, est beaucoup plus criminel encore, quand il nuit au prochain, quand il tend à le diffamer, par exemple quand on lui attribue un vice qu'il n'a point, ou une faute qu'il n'a point commise. C'est ce qu'on appelle *calomnie*. Ce crime renferme une méchanceté et une noirceur qui révoltent toute âme honnête. " La langue du calomniateur, selon " l'expression de l'Ecriture, est une épée tran-

" chante qui fait des blessures mortelles, et sa " bouche distille un poison plus funeste que le " venin de la vipère. " Ce n'est pas seulement la fortune du prochain qu'il attaque, c'est son honneur, sa réputation qu'il veut lui ravir injustement, c'est-à-dire un bien plus précieux que l'or, et dont la perte nous est infiniment sensible. Quelle fureur ! quelle injustice ! Mais ce qui met le comble à l'énormité de ce crime, c'est lorsque la calomnie est portée devant le juge, et confirmée par la religion du témoignage. Le faux témoin, outre l'injustice atroce qu'il commet envers l'innocent qu'il veut perdre, se rend coupable d'une impiété horrible envers Dieu, dont il profane le nom redoutable, en le faisant servir à appuyer le mensonge et l'iniquité. Tels furent les deux infâmes vieillards qui accusèrent la chaste Suzanne d'un crime dont elle était innocente. Cette sainte femme aurait succombé sous les traits de cette noire calomnie, si Dieu n'eût suscité le jeune Daniel, et s'il ne l'eût rempli de son esprit, pour confondre l'imposture et sauver l'innocence (1). Ses injustes accusateurs furent découverts, et punis eux-mêmes du dernier supplice. C'est à quoi s'exposent ceux qui portent faux témoignage contre le prochain : Dieu permet souvent que la calomnie soit connue, et qu'ils tombent dans le malheur où ils avaient voulu précipiter l'innocent. Mais quand même ils réussiraient à se cacher aux yeux des hommes, ils ne pourront certainement échapper à la con-

(1) Gravure, page 24.

naissance du souverain Juge, à qui rien n'est caché. Et qu'ils ne s'imaginent pas fléchir sa justice par une pénitence secrète et des larmes stériles ; non, il faut qu'ils réparent l'injustice qu'ils ont commise, et toutes les suites qu'elle a entraînées ; il faut qu'ils rétablissent l'honneur qu'ils ont ravi, ce qui ne peut se faire que par l'aveu public de leur crime et de leur imposture ; il faut qu'ils sacrifient leur propre réputation, pour rétablir celle qu'ils ont injustement flétrie. Voyez, mon cher Théophile, combien il en coûte pour obtenir de Dieu le pardon de ce crime, et apprenez à l'éviter.

EXEMPLES.

L'évêque Firmus, dit saint Augustin, cachait par charité dans sa maison, un homme qu'on cherchait pour le faire mourir. Les officiers de l'empereur demandèrent à cet évêque où était cet homme. *Je ne puis pas vous répondre*, leur dit Firmus, *parce que je ne puis ni mentir ni vous découvrir celui que vous cherchez.* On fit souffrir au saint évêque de cruels tourments pour savoir de lui où était cet homme ; on le menaça de la mort. *Je sais souffrir et mourir*, leur dit-il, *mais je ne sais point parler quand il s'agit de parler contre la vérité ou contre le prochain.* On le présenta à l'empereur qui, ayant admiré la vertu de ce saint évêque, le renvoya et fit grâce à celui qu'il cachait chez lui. Ce qui nous fait voir qu'il vaut mieux souffrir la mort que de mentir ou de blesser la charité envers le prochain.

—En 1793, un personnage très respectable, poursuivi par la révolution, se réfugia chez un fermier de sa connaissance ; les gendarmes en ayant été informés, firent une descente dans la maison du bon paysan. Toute la famille était réunie au foyer ; le *suspect*, comme on disait alors, y était aussi, déguisé en domestique. Les émissaires de la révolution

entrent, tout le monde pâlit. Ils demandent au fermier s'il ne renferme pas chez lui Monsieur X.; le fermier, sans perdre son sang-froid, leur dit : " Messieurs, il pourrait bien se faire qu'il se fût caché chez moi; mais faites votre devoir, visitez la maison." Puis, s'adressant à M. X., il lui dit: " Dis donc, Jacques, prends la lanterne et va conduire ces Messieurs partout; fais-leur voir le moindre réduit de la ferme." Les gendarmes firent une visite minutieuse dans toute la maison, en vomissant mille imprécations, mille menaces contre le proscrit, se promettant bien de lui faire payer cher la peine qu'il leur donnait, s'ils parvenaient à le découvrir. Voyant que leurs recherches étaient inutiles, ils prirent le parti de se retirer. Le fermier, au moment de leur départ, leur dit: " Messieurs, n'oubliez pas le garçon. " Ils lui donnèrent la pièce, et le remercièrent beaucoup de sa complaisance. — Savoir cacher la vérité quelquefois sans mentir, est un acte de sagesse et de prudence. (*Cat. catholique.*)

LIVe LECTURE.

De la médisance.

La médisance consiste à faire connaître les défauts secrets du prochain ; le mal qu'on en dit alors est vrai (sans cela ce ne serait pas une simple médisance, ce serait une calomnie) ; mais ce mal n'est pas connu. Tant que la faute qu'il a commise reste cachée, il conserve sa réputation ; publier cette faute, c'est la lui ravir injustement ; c'est donc un péché que de révéler la honte secrète du prochain ; c'est violer le précepte de Notre-Seigneur, qui nous commande d'aimer notre prochain comme nous-mêmes. Voudrions-nous qu'on fît connaître nos défauts cachés ? Non, certainement ; nous devons donc taire ceux de nos frères. Aussi la médisance est-elle mise dans

l'Ecriture sainte, au nombre des crimes qui excluent du bonheur éternel. Saint Paul déclare que les médisants ne possèderont point le royaume de Dieu. L'apôtre saint Jacques s'élève avec force contre ce vice, et il le peint avec les couleurs les plus propres à nous le rendre odieux: " La langue, dit-il, est un feu dévorant, un monde " d'iniquité, un mal inquiet, une source pleine " d'un venin mortel." Comme une étincelle portée par le vent en différents lieux, la médisance passe de bouche en bouche, embrase tout, et noircit du moins ce qu'elle ne peut consumer. Le médisant est coupable de tous les péchés dont il a été l'occasion ; il a péché dans tous ceux qui ont répété cette médisance après lui, il a péché dans ceux-mêmes qui l'ont écoutée ; car, apprenez-le, mon cher Théophile, il est défendu non-seulement de parler mal de son prochain, mais encore d'écouter le mal qu'on en dit : si personne n'écoutait la médisance, il n'y aurait point de médisants. La complaisance avec laquelle on écoute les médisants les autorise et les enhardit, et par là on se rend complice de leur péché. D'ailleurs, c'est toujours une secrète malignité qui fait prendre plaisir à entendre dire du mal des autres. De toutes les médisances la plus noire et la plus funeste dans ses suites, est celle qui consiste à rapporter en secret à un homme ce qu'un autre a fait ou dit contre lui ; ces rapports produisent presque toujours, dans le cœur de celui à qui on les fait, des haines, des désirs de vengeance, qui se terminent par des inimitiés irréconciliables.

L'accusé qui ne sait pas ce qu'on a dit de lui, n'a aucun motif de se justifier, ou de s'expliquer, ou de faire satisfaction. Le caractère de celui qui fait ces rapports secrets, est tracé dans l'Ecriture en ces termes : " Les paroles du semeur de rap- " ports paraissent simples ; mais elles pénètrent " jusqu'au fond du cœur." Et, pour montrer combien ce caractère déplait à Dieu, l'Ecriture ajoute : " Il y a six choses que le Seigneur hait, " et son cœur déteste la septième : cette septième " chose est celui qui sème la discorde entre ses " frères. " Souvenez-vous donc, mon cher Théophile, de cet avis que vous donne le Saint-Esprit : " Avez-vous entendu une parole contre le pro- " chain, ne la rapportez point, mais faites-la mou- " rir en vous." Remarquez cependant qu'il est permis de découvrir les défauts du prochain à ceux qui ont l'autorité pour y remédier, surtout lorsque ces défauts sont contagieux et qu'ils peuvent nuire aux autres. Alors on peut les déclarer pour garantir les autres du danger ; c'est même un devoir de le faire. Quoique la médisance soit moins criminelle en elle-même que la calomnie, cependant elle est plus funeste dans ses suites ; le tort qu'elle fait au prochain, est presque irréparable. En effet, quand on a imputé à quelqu'un une faute qu'il n'a point commise, l'on peut et l'on doit se rétracter. Par ce désaveu, on guérit la plaie qu'on lui a faite, et l'on rétablit sa réputation : mais quand le mal qu'on en a dit est vrai, on ne peut pas se rétracter ; ce serait dire un mensonge, ce qui n'est pas permis. Ainsi,

quand on viendrait à s'en repentir, il n'est presque pas possible de lui rendre ce qu'on lui a fait perdre. Il faut néanmoins réparer le mal autant que l'on peut, en disant de lui tout le bien que l'on connaît, pour affacer, ou du moins, affaiblir les mauvaises impressions que la médisance a causées.

EXEMPLES.

Marie, sœur de Moïse, le plus doux de tous les hommes, comme parle l'Ecriture, ayant murmuré contre son frère, le Seigneur descendit dans une colonne de nuée, et, se tenant à l'entrée du tabernacle, il dit à Marie et à Aaron, son frère, qui était complice du même crime : " Pourquoi n'avez-vous pas craint de parler désavantageusement de Moïse, mon serviteur ? " Sa colère s'alluma ensuite contre eux, et il se retira avec la nuée. Marie fut aussitôt frappée de lèpre dans tout son corps : Punition, dit saint Ephrem, qui nous apprend combien est horrible le crime de la médisance. Cette maladie extérieure et apparente est l'indice de la contagion intérieure que ce vice produit dans l'âme.

— La calomnie n'eut jamais de prise auprès de la reine Hortense, duchesse de St-Leu, épouse de Louis-Bonaparte. Elle n'aimait pas à entendre mal parler des autres. Il arriva qu'un jour, une de ses dames hollandaises voulut faire quelques caquets sur des femmes qu'elle recevait, la reine lui répondit sèchement : Madame, je suis étrangère à tous les partis ; je reçois tout le monde également bien, parce que j'aime à penser du bien de tout le monde, et n'éprouve d'impression défavorable que de ceux qui disent du mal des autres.

LVe LECTURE.

Des jugements téméraires.

Dieu nous défend non-seulement de parler mal de notre prochain, mais encore d'en penser désa-

vantageusement, d'en avoir mauvaise opinion sur de légères raisons. " Ne jugez point sur de simples apparences, nous dit Jésus-Christ, mais " jugez selon la justice. " Il n'est donc pas permis de juger son prochain sur de faibles indices, sur des apparences équivoques croire sans preuve qu'il a fait une faute c'est commettre une injuste témérité, puisque par là on s'expose à condamner un innocent. Il a droit à notre estime tant qu'il n'est pas convaincu ; la lui retirer, sans une raison suffisante, c'est lui faire tort. Le jugement téméraire est donc contraire à la justice ; il ne l'est pas moins à la charité. Cette vertu, qui nous est si fort recommandée dans l'Evangile, nous porte à penser avantageusement de nos frères, à interpréter favorablement leurs actions, à excuser tout ce qui n'est pas manifestement mauvais. La charité, dit saint Paul, ne pense point de mal : elle ne voit le crime que lorsqu'il est évident ; elle ne le croît que lorsqu'il est prouvé. En effet, quand on aime quelqu'un, on est bien plus disposé à le croire innocent que coupable ; nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes. Mettons-nous donc à sa place : voudrions-nous que, sans des raisons suffisantes, on nous jugeât coupables d'une mauvaise action ou sujets à quelque défaut ? Non, sans doute. Ne faisons donc pas aux autres ce que nous ne voulons qu'on nous fasse. D'ailleurs, quel caractère que celui d'un homme qui soupçonne tant de noirceur et de corruption dans les autres ! Il n'y a qu'un mauvais cœur qui puisse supposer une pareille dissi-

mulation. Oui, ce fonds de malignité, qui voit le vice à travers les apparences de la vertu, ne peut partir que d'une âme noire et corrompue. Les gens de bien jugent des autres par eux-mêmes ; comme ils sont droits et sincères, ils se persuadent aisément que les autres le sont aussi ; ils sont édifiés d'un extérieur qui convient à la vertu, et il ne leur vient pas dans l'esprit que ces dehors puissent cacher le vice. Occupés de leurs propres défauts, dont ils doivent rendre compte, ils ne font point attention à ceux des autres, et, par cette conduite envers le prochain, ils se préparent à eux-mêmes un jugement favorable au tribunal de Dieu, car Jésus-Christ nous a promis de nous juger de la même manière que nous aurons jugé les autres. Cette pensée rassurait autrefois un solitaire à l'heure de la mort ; il n'avait pas édifié sa communauté pendant sa vie, et cependant étant sur le point de paraître devant Dieu, il était fort tranquille. Son supérieur craignit que ce ne fut une fausse confiance, et le lui représenta : " Ma tranquillité, dit le mourant, est " appuyée sur la parole de Jésus-Christ : je n'ai " jamais jugé ni condamné personne, et Jésus-" Christ nous assure que nous ne serons point " jugés ni condamnés, si nous ne jugeons point " les autres. "

EXEMPLE.

Héli se rendit coupable d'un jugement téméraire à l'égard d'Anne. En la voyant prosternée devant le Seigneur, pendant un long espace de temps, et remuer les lèvres sans qu'il entendit aucune parole,

il crut qu'elle avait bu avec excès, et lui dit : " Jusqu'à quand serez-vous dans l'ivresse ? Laissez reposer le vin qui vous agite. " Anne lui répondit : " Non, non, Seigneur, je ne suis qu'une femme très malheureuse. Je n'ai bu ni vin ni liqueur enivrante : mais j'ai répandu mon âme devant le Seigneur Ne prenez point votre servante pour une des filles de Bélial, parce que, dans la multitude de mes chagrins et de ma douleur, je ne me suis point lassée jusqu'ici de prier. " Alors Héli lui dit : " Allez en paix, et que le Dieu d'Israël vous accorde la demande que vous lui avez faite. " La réponse si humble et si douce de Anne est un excellent modèle de la manière dont nous devons nous défendre contre les reproches qui nous sont injustement adressés ; et nous voyons aussi dans Héli, comment il faut se rendre à la vérité, lorsqu'on reconnaît qu'on s'est mépris dans ses pensées, et qu'on s'était laissé tromper par les apparences.

(L'abbé Noel, *Exp. du cat. de Rodez.*)

LVIe LECTURE.

Des mauvais désirs.

Dieu, après avoir défendu, par le sixième commandement, toutes les actions extérieures de l'impureté, en défend, dans le neuvième, tous les désirs et toutes les pensées. Notre-Seigneur a renouvelé et expliqué ce commandement en ces termes : " Vous avez appris qu'il a été dit aux " anciens : Vous ne commettrez point d'adultère ; " et moi je vous dis que quiconque regarde une " femme avec un mauvais désir pour elle, a déjà " commis l'adultère dans son cœur. " Ne croyez donc pas, mon cher Théophile, qu'il suffise, pour accomplir la loi de Dieu, de s'abstenir d'une action criminelle ; cela ne suffit pas : le désir seul est un crime. Dieu, qui sonde le cœur et les reins, ne se contente pas d'une pureté extérieure :

il veut que notre cœur soit pur ; il ne permet pas de désirer ce qu'il défend de faire. La pensée même du mal nous rend coupables à ses yeux, quand elle est délibérée et consentie, c'est-à-dire quand on s'y arrête avec réflexion, et qu'on prend plaisir à s'en occuper. " Les mauvaises pensées, " dit l'Ecriture, séparent de Dieu. " Elles donnent donc la mort à notre âme, si l'on n'a pas soin d'en détourner son esprit et de les rejeter aussitôt qu'on s'en aperçoit. Ainsi la loi de Dieu va jusqu'à la racine du mal : elle l'étouffe dans son principe. On n'en vient pas tout d'un coup à des actions criminelles ; ce n'est que par degrés qu'on s'y abandonne. Le mal commence par une pensée que l'on écoute et à laquelle on s'arrête volontairement ; de la pensée naît le désir, et du désir on passe aux effets extérieurs. " C'est du cœur, dit " Jésus-Christ, que sortent les mauvaises pensées, " les fornications, les adultères, les homicides. " Notre-Seigneur met les mauvaises pensées à la tête de tous les crimes, parce qu'elles en sont le principe et la source. Le vrai moyen de prévenir le désir du mal, c'est donc d'en rejeter la pensée ; et celui d'empêcher la mauvaise action, c'est d'en étouffer le désir. Mais, me direz-vous, mon cher Théophile, comment se garantir des mauvaises pensées ? Vous ne pouvez pas, à la vérité, vous garantir de toutes les mauvaises pensées, mais vous pouvez n'y pas consentir : il ne dépend pas de vous de ne pas en avoir, mais il dépend de vous de ne pas y donner occasion et de n'y pas prendre plaisir. Remarquez bien : Je vous ai dit que la

pensée du mal est un crime, mais c'est lorsqu'elle est libre, et que l'on s'y arrête volontairement ; si vous n'y donnez pas occasion, ou par des lectures dangereuses, ou par des conversations trop libres, ou par des regards indiscrets ; si vous la rejetez aussitôt que vous vous en apercevez, vous n'êtes pas coupable. Il n'y a pas de péché sans liberté ni consentement : c'est une tentation, mais la tentation n'est pas un péché. C'est un grand remède contre ce vice, que de s'appliquer sérieusement à quelque travail utile, de ne jamais rester oisif. Que le démon vous trouve toujours occupé, et ses traits seront impuissants. Cet avis est de saint Jérôme, qui l'a pratiqué lui-même. Voilà tout ce que Dieu vous demande ; soyez-y fidèle, et ne craignez rien. Si le démon vous importune et cherche à vous effrayer, ne l'écoutez pas, et vous l'aurez vaincu ; attachez-vous à Dieu, il ne permettra jamais que vous soyez tenté au-delà de vos forces. Alors la tentation que vous aurez combattue, loin de vous nuire, deviendra la matière de votre triomphe, et votre fidélité méritera une récompense éternelle.

EXEMPLE.

Saint Bernardin de Sienne avait une si grande horreur pour tout ce qui pouvait blesser la chasteté, que lorsqu'il arrivait à quelqu'un de ses compagnons de tenir un propos un peu libre, il en rougissait pour lui. Sa seule présence les retenait dans les bornes de la plus grande honnêteté. Lorsqu'ils le voyaient venir à eux, ils disaient : " Voici Bernardin, prenons garde à ce que nous dirons. "

LVIIe LECTURE.

Du désir injuste du bien d'autrui.

Dieu, après avoir défendu, par le septième commandement, de prendre ou de retenir le bien d'autrui, défend, par le dixième, de le désirer à son préjudice. Remarquez, mon cher Théophile, la différence essentielle qu'il y a entre la loi de Dieu et les lois humaines : celles-ci ne règlent que les actions extérieures, parce que les hommes ne voient que ce qui paraît au-dehors, mais la loi de Dieu défend jusqu'aux désirs et aux pensées les plus secrètes, parce que Dieu voit le fond du cœur. Vous comprenez qu'il n'est point défendu de désirer le bien d'autrui, quand on se propose de l'acquérir par des voies légitimes et de son consentement ; autrement il ne serait permis de rien acheter. Quand on achète une maison, une terre, c'est qu'on désire de l'avoir ; mais ce désir est légitime, lorsqu'on n'emploie pour s'en rendre maître , que les moyens justes et autorisés par les lois. Ce qui est défendu par le dixième commandement, c'est de désirer une chose qui appartient au prochain, et qu'il ne veut point vendre. Tel fut le péché du roi Achab, que Dieu punit avec tant de sévérité. Ce prince, pour agrandir ses jardins, voulait acheter la vigne de Naboth ; mais celui-ci ne put se résoudre à vendre l'héritage de ses pères. Le roi, irrité de son refus, lui suscita une mauvaise affaire, le fit périr, et s'empara de sa vigne. Dieu tira une vengeance éclatante de cette injustice. Ce qui est défendu par ce commandement, c'est l'attachement déréglé que l'on

a pour les richesses ; c'est l'empressement d'en acquérir, c'est la cupidité, que saint Paul appelle la racine et la source de toutes sortes de maux, et que Dieu maudit en ces termes dans le prophète Isaïe : " Malheur à vous qui joignez maison à " maison, qui ajoutez terres à terres, jusqu'à ce " que la place vous manque, comme si vous étiez " les seuls qui habiterez sur la terre ! " Que d'injustices cette passion ne fait-elle point commettre ! que de fraudes ! que de violences ! On compte pour rien sa conscience et son salut, pourvu que l'on grossisse son trésor : en un mot, on ne connaît plus d'autre Dieu que l'argent. Voilà pourquoi saint Paul appelle cette passion une idolâtrie ; voilà pourquoi Notre-Seigneur nous dit, dans l'Evangile, qu'on ne peut servir deux maîtres, qu'on ne peut aimer en même temps Dieu et l'argent. Ce n'est pas qu'il nous défende de posséder les richesses, puisque c'est la Providence qui nous les donne ; mais il défend de s'y attacher ; il défend d'y mettre son affection, de faire consister son bonheur à les posséder : ce ne sont pas les richesses qu'il condamne, c'est le désir immodéré de les acquérir. Rien n'est donc plus sage que cette leçon que nous donne le saint roi David : " Si vous avez des richesses, n'y attachez " point votre cœur ; " et si Dieu ne vous a point fait naître dans l'opulence, ne cherchez pas à devenir riches, selon cet avis de Notre-Seigneur : " Ne cherchez point à amasser des trésors sur la " terre, où la rouille et les vers consument tout ; " mais travaillez à amasser des trésors dans le

" ciel, où il n'y a ni rouille ni vers qui les consu-
" ment ; car, où est votre trésor, là est votre
" cœur. "

EXEMPLE.

Naboth, israélite de la ville de Jezraël, avait une vigne près du palais d'Achab. Ce prince convoitait cette vigne et demanda à l'acheter. Naboth lui répondit : Dieu me garde de vendre l'héritage de nos pères. Cette réponse irrita Achab ; et étant rentré dans son palais, il se jeta sur son lit, se tourna contre la muraille et ne voulut point manger. Jézabel, sa femme, l'étant venu trouver, lui dit : Qu'est-ce donc que cela ? Allez, levez-vous, mangez, et ayez l'esprit en repos ; je me charge de vous livrer la vigne de Naboth. Elle suborna de faux témoins qui accusèrent ce malheureux de blasphème contre Dieu et contre le roi. Naboth fut condamné à mort et lapidé, et tous ses biens furent confisqués au profit du roi. Jézabel l'ayant appris, alla trouver Achab, et lui dit : Allez à présent vous mettre en possession de la vigne de Naboth, car il est mort. Achab partit aussitôt de Samarie, et vint à Jezraël pour se mettre en possession de cet héritage. Mais le Seigneur ordonna au prophète Elie de l'aller trouver, et de lui dire : Vous avez donc fait mourir Naboth, et vous vous êtes emparé de sa vigne ! Mais voici ce que dit le Seigneur : En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lècheront aussi votre sang. Si Achab meurt dans la ville, il sera mangé par les chiens ; et s'il meurt à la campagne, il sera mangé par les oiseaux du ciel ; Jézabel sera aussi dévorée par les chiens ! Peu de temps après, Jéhu, s'étant fait proclamer roi par l'armée, tua Achab qui fut enseveli à Samarie ; et ce qu'avait annoncé le prophète s'accomplit : Des chiens léchèrent le sang d'Achab dans l'endroit même où il avait fait mourir Naboth. Jézabel fut précipitée d'une fenêtre de son palais dans la rue, où elle fut dévorée par des chiens. (*Reg.* III, XXI.)

LVIIIe LECTURE.

Les fêtes du sanctifieras, etc. — *De la sanctification des fêtes.*

Jésus-Christ a donné à l'Eglise le pouvoir de faire des commandements, et il nous a ordonné de lui obéir. Dieu ne regarde comme ses enfants que ceux qui la respectent comme leur mère. Ce pouvoir réside dans les pasteurs qu'il a établis pour nous gouverner: C'est d'eux que Notre-Seigneur a dit: " Qui vous écoute, m'écoute ; " qui vous méprise, me méprise ; " et ailleurs: " Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, regardez-le " comme un païen et un publicain. " L'Eglise a toujours fait usage de ce pouvoir, qu'elle a reçu de Jésus-Christ. Dès la naissance du christianisme, les apôtres ont fait différentes ordonnances, et nous lisons dans le livre des Actes, que saint Paul, allant de ville en ville, en prescrivait l'observation dans les Eglises, et que les premiers fidèles les recevaient avec beaucoup de joie. Nous devons donc les respecter nous-mêmes. Ce serait désobéir à Dieu que de ne pas nous soumettre à ceux qui nous gouvernent en son nom. Il y a six commandements de l'Eglise, qui regardent tous les fidèles. Le premier nous oblige à sanctifier les fêtes qu'elle a instituées, en nous abstenant des œuvres serviles, et en nous appliquant à des œuvres de piété et de religion. Les unes ont été établies pour célébrer les mystères de Notre-Seigneur, son incarnation, sa naissance temporelle, sa circoncision, sa manifestation aux Gentils, sa



Présentation de Jésus au Temple.

présentation au temple, sa passion et sa mort, sa résurrection et son ascension dans le ciel, la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, et le mystère de la divine Eucharistie. Ces mystères étant la source de toutes les grâces que nous recevons de Dieu et du salut que nous attendons, le souvenir de ces mystères doit exciter en nous des sentiments de reconnaissance, d'adoration, de confiance, et nous aider à en recueillir les fruits, par un accroissement de foi, d'espérance et de charité. Les autres fêtes sont destinées à honorer, dans la sainte Vierge et les saints, les grâces dont Dieu les a comblés, et la gloire dont il les a couronnés On y rapporte leurs principales vertus : et nous nous encourageons à les imiter par la vue du bonheur ineffable qui en est la récompense. En même temps, pénétrés du sentiment de notre faiblesse, dont une expérience continuelle nous

avertit, nous les prions d'employer pour nous leur crédit auprès de Dieu, et de nous obtenir, par les mérites de notre commun médiateur, la grâce de marcher sur leurs traces, afin d'arriver à l'éternelle félicité dont ils jouissent. Voilà pourquoi l'Eglise, chaque année, nous remet sous les yeux les bienfaits de Dieu et les exemples des saints.

EXEMPLE.

L'impie Nicanor ayant pris la résolution de battre les Juifs un jour de Sabbat, un certain nom d'autres Juifs, que la nécessité avaient retenus dan, son armée, lui représentèrent qu'il n'était pas convenable de livrer bataille un jour consacré à Dieu. Cet homme enflé de sa vaine grandeur, répondit: " Y a-t-il un Dieu puissant dans le ciel, qui ordonne de célébrer le jour du Sabbat? Oui, dirent ces Juifs avec modestie, c'est le Dieu vivant et le puissant maître du ciel. Hé bien ! répondit l'orgueilleux Nicanor, moi qui suis puissant sur la terre, je vous ordonne de prendre les armes, pour obéir aux ordres du roi."

Nicanor livra bataille, fut vaincu et trouvé au rang des morts. (*Machabées*, 15.)

LIXe LECTURE.

Les dimanches messe entendras, et les fêtes pareillement.

De toutes les œuvres de piété par lesquelles on doit sanctifier les dimanches et les fêtes, la principale, la plus indispensable, c'est d'entendre la messe ; et l'Eglise en fait un commandement exprès. Le sacrifice de la messe est l'action la plus sainte de la religion, et celle qui rend à Dieu l'honneur le plus parfait : l'obligation d'y assister dans les

jours consacrés à son culte, est aussi ancienne que l'Eglise. Nous lisons dans les Actes des Apôtres, que le premier jour de la semaine, qui est le dimanche, les fidèles s'assemblaient pour la fraction du pain, c'est-à-dire pour offrir la victime sainte et y participer. Tous les ouvrages qui nous restent des premiers siècles, parlent des saints mystères célébrés le dimanche : on y voit quels étaient l'ordre et la ferveur de ces saintes assemblées, l'on y aperçoit avec consolation le modèle de ce qui se pratique encore parmi nous, la messe de paroisse, où le pasteur offre le saint sacrifice au milieu de son peuple réuni, est une imitation fidèle de ce qui était observé par les premiers chrétiens ; car c'est à cette messe, célébrée par votre pasteur, que vous devez assister, mon cher Théophile ; et vous ne rempliriez pas l'intention de l'Eglise, si, n'ayant pas un empêchement légitime, vous vous contentiez d'entendre une messe basse. Dans les premiers siècles de l'Eglise, la seule assemblée légitime était celle où l'évêque présidait en personne. Dans la suite, lorsque les chrétiens se furent multipliés, chaque diocèse fut partagé en différentes paroisses, où l'évêque envoyait des prêtres sous son autorité, pour y instruire les fidèles, célébrer le saint sacrifice, et administrer les saints sacrements. Depuis cet établissement, les fidèles sont dans l'obligation d'assister à la messe célébrée par leur curé, comme ils étaient obligés auparavant de se trouver aux assemblées où l'évêque présidait. La loi qui les y oblige, se trouve dans un grand nombre

de conciles, qui l'ont renouvelée de siècle en siècle jusqu'à nos jours ; quelques-uns mêmes de ces conciles menacent de l'excommunication ceux qui, sans une raison légitime, y manqueraient trois dimanches de suite. Pour satisfaire à ce précepte, il faut entendre la messe tout entière ; on ne le remplirait certainement pas, si l'on arrivait que lorsque la messe est déjà avancée, ou s'il y en avait une partie considérable omise. Il faut l'entendre avec attention, avec respect, et avec piété ; il ne suffit pas d'être présent de corps seulement, on doit s'unir au prêtre qui parle à Dieu au nom de tous les assistants, et s'offrir soi-même avec Jésus-Christ et avec toute l'Eglise. S'y distraire volontairement, promener ses regards de tous côtés, se permettre des entretiens profanes, ce n'est pas entendre la messe, ni remplir le précepte de l'Eglise ; c'est outrager Jésus-Christ, c'est renouveler les opprobres du Calvaire, c'est déshonorer la religion. Il est à propos de vous rappeler, mon cher Théophile, ce que je vous ai déjà fait remarquer ailleurs : c'est qu'il ne suffit pas d'assister à la messe, il faut sanctifier le jour entier : L'Eglise met cette action à la tête des œuvres de religion, mais elle ne nous exempte pas des autres ; il est vrai qu'elle appuie davantage sur l'obligation de la messe, parce que c'est l'action la plus importante, et qu'il faut une plus forte raison pour en être dispensé.

EXEMPLE.

C'est un trait bien remarquable et bien touchant

que celui du grand Albuquerque, le conquérant des Indes orientales. Dans une violente et furieuse tempête, qui mit son vaisseau dans un danger imminent de faire naufrage, se voyant sur le point de périr, il prit un enfant entre ses bras, et l'élevant vers le ciel : " Grand Dieu ! s'écria-t-il, si vous êtes irrité contre " nous, pécheurs et coupables, du moins ayez pitié de " cet innocent enfant, et, en vue de son innocence, " daignez apaiser votre colère et nous faire miséri- " corde. " A l'instant la tempête fut apaisée, et le calme revint à la grande consolation de tous ceux qui se trouvaient dans le vaisseau, et qui ne s'attendaient plus qu'à la mort.

Dans tous les dangers où nous pouvons nous trouver, et surtout lorsque nous assistons à la sainte messe, offrons ainsi en esprit Jésus-Christ à son Père céleste, pour opposer, en quelque manière, cet Agneau sans tache aux traits que la justice de Dieu irrité est prête à lancer sur nous, pour nous punir de nos péchés.

LXe LECTURE.

Tous tes péchés confesseras, au moins une fois l'an.

L'Eglise a fait ce commandement dans le quatrième concile de Latran ; en voici les termes ; " Que tout fidèle qui a atteint l'âge de discrétion, " confesse seul fidèlement tous ses péchés à son " propre prêtre, au moins une fois l'an, et qu'il " ait soin d'accomplir, de tout son pouvoir, la " pénitence qui lui aura été enjointe... Que si " quelqu'un, pour une cause juste, désire se con- " fesser à un prêtre étranger, qu'il en demande " auparavant la permission à son propre pasteur, " et qu'il l'obtienne, car autrement le prêtre " étranger ne peut ni le délier ni le lier. " Remarquez, mon cher Théophile, que l'Eglise ordonne deux choses : la première est de se confesser une

fois l'année, quand on est parvenu à l'âge de discrétion, c'est-à-dire lorsqu'on est capable de discerner le bien et le mal, et par conséquent, de pécher mortellement ; la seconde est de se confesser à son propre prêtre, c'est-à-dire à son curé. Elle a voulu, par ce sage règlement, remédier à deux abus : premièrement, mettre des bornes à la négligence des mauvais chrétiens qui passaient plusieurs années sans s'approcher du tribunal de la pénitence, et qui croupissaient dans leurs habitudes criminelles ; secondement, prévenir l'abus où tombaient ceux qui s'adressaient à des prêtres étrangers, dont ils n'étaient point connus, pour en obtenir plus facilement l'absolution, sans être obligés de renoncer à leurs péchés, et de changer de vie. Pour accomplir le précepte de l'Eglise votre mère, vous devez vous présenter, au moins une fois chaque année, au tribunal de la pénitence, et faire l'aveu de vos fautes à votre propre pasteur, ou à l'un des prêtres qui confessent dans son église, sous son autorité, à moins qu'il ne consente que vous le fassiez ailleurs. Quoique l'Eglise, par condescendance, n'exige qu'une seule confession par an, pour ne pas rebuter ceux à qui ce devoir paraît pénible et difficile, cependant elle désire qu'on y ait recours beaucoup plus souvent, et elle témoigne assez ce désir, par ces mots *au moins*, qu'elle a ajoutés. Ainsi, quoiqu'il suffise absolument, pour ne pas transgresser le précepte de l'Eglise, de se confesser une fois dans l'année, ce n'est pas assez pour répondre à son intention, et pour remplir son désir, surtout

quand on a eu le malheur de tomber dans quelque péché mortel. Dieu oblige tous ceux qui se sentent coupables de ne pas différer de se convertir à lui : Il faut donc alors s'adresser sans délai à un ministre prudent et éclairé, afin d'en recevoir les conseils nécessaires pour se relever. Le précepte de l'Eglise, loin de les dispenser de cette obligation, n'a pour but que de les empêcher de croupir dans le péché. S'approcher de la pénitence, sans un examen sérieux, ou sans une véritable contrition, ce n'est pas remplir le précepte de l'Eglise, c'est ajouter un nouveau péché à ceux dont on était déjà coupable. En un mot, on n'accomplit point le commandement de l'Eglise par une mauvaise confession.

EXEMPLES.

Quelqu'un disait un jour à un jeune officier de cavalerie, charmant et excellent homme d'ailleurs : Vous devriez bien vous confesser : il ne vous manque que la confession. — Oh ! répondit ce jeune officier, plus tard, plus tard... Je vous assure que j'ai beaucoup de foi, et que si je me voyais malade je ferais venir un prêtre. — Vous feriez venir un prêtre ; mais si vous alliez être surpris par la mort ? — La mort subite ! répondit-il, de grâce, ne m'en parlez pas, car si j'y pensais seulement une demi-heure, j'en deviendrais fou. L'infortuné ! six mois après, était subitement frappé par la mort ! (L'abbé MULLOIS.)

— Le vénérable Bède, rapporte dans son *Histoire d'Angleterre*, que Conrad, prince très pieux, avait à sa cour un seigneur à qui il était attaché, à cause des grands services qu'il en avait reçus, mais qui, malgré les instances du prince, demeura plusieurs années sans approcher du tribunal de la pénitence. Ayant été attaqué d'une maladie dangereuse, le roi le visita et l'engagea à se confesser ; mais il ne put

rien obtenir. Il revint, et le trouvant à l'extrémité, il le conjura de ne pas mourir dans cet état. Mais ce malheureux, après être demeuré quelque temps sans répondre, regarda le roi avec des yeux effrayants, et s'écria : " Il n'est plus temps, je suis perdu, l'enfer est mon partage ! " En disant ces mots terribles, il expira dans l'impénitence et le désespoir.

(BÈDE, *Histoire d'Angleterre*, livre v.)

LXIe LECTURE.

Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques, humblement.

Le quatrième commandement de l'Eglise est contenu dans les paroles qui suivent celles que j'ai déjà rapportées du quatrième concile de Latran ; Les voici : " Que tout fidèle... reçoive avec " respect, au moins à la fête de Pâques, le sacre- " ment de l'Eucharistie, si ce n'est que, de l'avis " de son propre prêtre, et pour quelque cause " juste et raisonnable, il jugeât devoir s'abstenir " pendant quelque temps de la communion : s'il " y manque, qu'on lui interdise l'entrée de l'E- " glise pendant sa vie, et qu'après sa mort, il soit " privé de la sépulture chrétienne. " Jugez, mon cher Théophile, de l'importance de ce précepte par la sévérité de l'Eglise à en punir la transgression. Si cette tendre mère décerne la peine la plus terrible contre ses enfants qui ne satisfont pas au devoir pascal, c'est qu'elle connaît la nécessité de recevoir cette nourriture céleste ; elle a appris de Jésus-Christ même que si nous ne mangeons sa chair et si nous ne buvons son sang, nous n'aurons point la vie en nous. Elle commande donc à tous les fidèles qui ont atteint

l'âge de discrétion, de communier au moins une fois l'année, dans la quinzaine de Pâques, avec le respect dû au très saint sacrement de l'Eucharistie ; et elle veut que chacun remplisse ce devoir dans sa propre paroisse. Ce qui l'a engagée à faire ce commandement, c'est l'indifférence d'un grand nombre de chrétiens pour cet auguste sacrement, qui est la source de la vie spirituelle. Les premiers fidèles communiaient très souvent : ils regardaient l'Eucharistie comme le pain quotidien des enfants de Dieu ; ils ne connaissaient point de douleur plus sensible que celle d'en être privés. Dans la suite, la charité se refroidissant, on s'est éloigné de la sainte communion, et beaucoup de chrétiens en étaient venus au point de passer plusieurs années sans s'approcher de la sainte table. C'est pour arrêter un si grand mal qu'elle a exigé de tous ses enfants, sous les peines les plus sévères, qu'ils reçussent, au moins à Pâques, la divine Eucharistie. Quoiqu'elle ne les oblige qu'à une seule communion par an, elle désire cependant qu'ils s'en approchent plus souvent : par exemple, aux fêtes solennelles. Elle a même déclaré, dans le concile de Trente, qu'elle souhaiterait qu'à chaque messe, tous les fidèles qui y assistent communiassent réellement, afin de retirer plus de fruit du sacrifice. Ainsi, en ne communiant qu'à Pâques, on accomplit à la rigueur le précepte de l'Eglise ; mais on ne remplit pas l'étendue de son désir. En effet, il est difficile qu'une seule communion par an suffise pour entretenir et conserver la vie spirituelle de

la grâce ; il est même à craindre qu'on ne satisfasse point au précepte, parce qu'on s'expose à communier indignement, et une mauvaise communion, loin d'être l'accomplissement du précepte, est un outrage fait à l'Eglise, et un sacrilège horrible. Elle nous commande de communier *avec respect*, et ce respect consiste principalement à y apporter une conscience purifiée de tout péché mortel.

EXEMPLE.

Un mauvais chrétien alla un jour chez son curé, et lui dit : " M. le curé, venez, je vous prie, à la sacristie pour me confesser ; je veux faire mes Pâques. Il faut bien obéir à l'Eglise ; il y a dans les commandements : *Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.* — C'est bien, dit le curé, mais remarquez ce mot *humblement ;* cela signifie étant bien disposé. Avez-vous les dispositions nécessaires ? J'en doute beaucoup, je vous connais. — Vous me connaissez pour un bon vivant, répondit le paroissien. — Vous voulez faire demain vos Pâques pour obéir à l'Eglise ; mais n'y a-t-il pas dans les commandements de l'Eglise : *Les dimanches messe oüiras ?* et je ne vous vois presque jamais à la messe les dimanches et les fêtes. N'y a-t-il pas dans les commandements : *Les fêtes du sanctifieras ?* et vous travaillez ces jours-là. N'y a-t-il pas : *Vendredi chair ne mangeras ni le samedi mémement ?* et, quoique vous vous portiez bien, vous mangez gras en tout temps. N'y a-t-il pas encore : *Quatre Temps, Vigiles, tu jeûneras, et le Carême entièrement ?* Jeûnez-vous en ce temps-là ? Il repartit : Je jeûne toujours le vendredi saint et je n'y ai jamais manqué. — Mais je sais encore, continua le curé, que vous vous enivrez deux ou trois fois par semaine, et que vous instruisez si bien vos enfants, qu'ils savent jurer et blasphemer aussi bien que vous. — M. le Curé, je vous dirai tout cela à confesse ; venez me confesser, je veux gagner mes Pâques. — Je consens,

reprit le Curé, d'aller vous confesser ; mais pour vos Pâques, avant de les faire, il faudra vous corriger."

(LASAUSSE.)

LXIIe LECTURE.

Quatre-Temps, vigiles jeûneras, et le carême entièrement.

L'Eglise nous commande de jeûner pendant tout le carême, les veilles de certaines fêtes solennelles, et les trois jours de chaque saison que l'on nomme les *Quatre-Temps*. Le jeûne consiste à ne prendre qu'un seul repas et à s'abstenir de certains aliments, comme de la viande, etc. On appelle *carême* ou *quadragésime*, les quarante jours de jeûne qui précèdent la fête de Pâques. Le jeûne du carême est de la plus haute antiquité, et l'institution en vient des apôtres mêmes. Quelle autorité ne donne pas à la loi du jeûne, une origine aussi ancienne et aussi respectable ! Quel poids n'y ajoute pas cet usage si solennel, si universel, pratiqué pendant tant de siècles ! Le jeûne du carême a été établi pour imiter celui de Notre-Seigneur, et pour nous préparer à célébrer dignement la grande fête de Pâques. Ce jeûne a toujours été d'une observance plus rigoureuse que les autres : dans les autres jeûnes, on prenait un repas après l'heure de none, c'est-à-dire à trois heures du soir ; au lieu que dans le carême, on demeurait sans manger et sans boire jusqu'après l'heure de vêpres, c'est-à-dire jusqu'à six heures du soir. Pendant tout ce temps de pénitence, tous les chrétiens vivaient dans la retraite et le silence, interrompant le sommeil de la nuit par

de longues veilles, pour gémir devant Dieu et pleurer leurs péchés, s'occupant une bonne partie du jour à la lecture et à la prière, et nourrissant les pauvres de ce qu'ils se retranchaient à eux-mêmes par mortification. Cette ferveur de nos pères s'est soutenue pendant plusieurs siècles ; mais enfin le relâchement s'introduisit ensuite par degrés ; l'on avança insensiblement le repas jusqu'à midi, et, pour conserver une ombre de l'ancienne discipline, l'office du soir fut aussi avancé en même temps, c'est pour cette raison que, dans le carême, les vêpres se disent avant midi. Alors on crut pouvoir prendre, sur le soir, un peu de nourriture, pour supporter plus aisément le jeûne jusqu'au lendemain ; et l'Eglise a toléré cette *collation*, pourvu qu'elle soit légère, et qu'elle ne puisse pas être censé un repas ; car il est essentiel,pour le jeûne, de ne faire qu'un repas. Le jeûne des Quatre-Temps a été établi pour consacrer par la pénitence, toutes les saisons de l'année, pour attirer la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre, et pour le prier de donner à son Eglise de bons ministres ; car c'est alors que ceux qui se destinent aux augustes fonctions de l'autel, reçoivent les ordres sacrés. Enfin, les *vigiles* sont les jours qui précèdent les principales fêtes. On les appelle ainsi, parce qu'autrefois les fidèles s'assemblaient dans les églises la veille des grandes solennités, et qu'ils y passaient une partie de la nuit à louer Dieu, par le chant des psaumes et par la lecture des livres saints,comme on fait encore la veille de Noël. On jeûne ces

jours-là pour se disposer à bien célébrer ces fêtes, et à en tirer plus de fruit.

La loi du jeûne est imposée à tous les fidèles généralement ; il faut, pour en être dispensé, que la faiblesse de l'âge, ou des infirmités, ou des travaux rudes et fatigants mettent hors d'état de jeûner. C'est donc un grand péché de ne pas observer les jeûnes prescrits par l'Eglise, quand on n'a point de cause légitime de dispense.

EXEMPLES.

Nabuchodonosor, roi de Babylone, ayant amené un grand nombre de Juifs captifs, fit choisir entre eux quelques jeunes gens de noble origine, pour les élever à sa cour, et leur apprendre à écrire et à parler la langue des Chaldéens. Il ordonna qu'on leur servit chaque jour des viandes de sa table et du vin dont il buvait lui-même. Il y en eut quatre qui se distinguèrent entre tous les autres : c'étaient Daniel, Annasias, Misaël et Azarias. Ils demandèrent et obtinrent de ne pas manger de viandes défendues par la loi de Dieu, mais seulement des légumes et de l'eau. Cette abstinence, loin de nuire à leur santé, les rendit plus beaux et plus portants que ceux qui se nourrissaient des viandes les plus délicates. Dieu récompensa leur fidélité, par l'esprit de sagesse dont il les remplit, de sorte que, dans la suite, le roi leur confia les charges les plus importantes de l'empire.



Saint Jean-Baptiste prêchant la pénitence.

—Tout le monde sait ce qui est dit de saint Jean-Baptiste, dans l'Evangi-

gile. Il passa toute sa jeunesse dans les déserts, ne se nourrissant que de sauterelles et de miel sauvage ce qui étaient la nourriture des pauvres gens de la campagne, en ce pays-là ; il vivait dans la pénitence, qu'il devait annoncer aux autres et par ses exemples et par ses paroles, et toute sa vie ne fut qu'un jeûne perpétuel. (MATTH., III.)

—Saint Paul, le premier ermite qui soit connu, retiré dans une caverne dès son jeune âge, ne mangea jusqu'à l'âge de quarante trois ans que des fruits de palmiers ; et pendant les soixante dernières années de sa vie, il n'eut qu'un peu de pain et d'eau.
(D. HIÉRON.)

—Celui qui use avec tempérance, mérite d'avoir un facile accès auprès de la Majesté suprême ; Dieu veut bien le regarder comme un convive digne de lui, et l'admettre à sa table. David étant dans la caverne d'Odollam, témoigna, en présence de ses gens, qu'il boirait avec plaisir de l'eau de la citerne de Bethléem, assez éloignée de là. Aussitôt, trois de ses plus vaillants hommes, passant à travers du camp des Philistins, allèrent puiser de l'eau de cette citerne, et la lui apportèrent. Mais la réflexion ayant éteint le désir, ce prince refusa d'en boire et l'offrit au Seigneur : " Dieu me garde, dit-il, de faire cette faute. Quoi ! boirai-je le sang de ces braves ? Boirai-je une eau qu'ils ont achetée au péril de leur vie ? " Cette action est petite en elle-même ; il ne s'agit que d'un verre d'eau que ce saint roi désire dans sa soif et qu'il refuse de prendre, quand on le lui présente ; mais elle est grande par rapport à la vertu et à la disposition de celui qui la fait. Frappé du péril qu'ont couru ses gens, il ne sent plus son besoin ; sa bonté lui fait oublier sa soif. Il considère que cette eau est le prix d'une magnanimité extraordinaire, et il en fait un sacrifice à Dieu.

—Religieux observateur de cette loi, Louis XVI ne s'en permit pas une seule infraction pendant sa vie, et ne sut jamais faire d'un prétexte la raison d'une dispense. Un jour de carême, qu'il se disposait pour une chasse, on vint prendre ses ordres pour

l'heure du souper : Comment, souper ! répond le roi, est-ce que nous ne sommes plus dans le carême ?" On lui fait observer que la chasse qu'il se propose sera fatigante, et que le soir il aura faim : " La réflexion est juste, répondit-il, mais ma chasse n'est pas de précepte ; " et sur-le-champ il fit donner contre-ordre à ses équipages.

LXIIIe LECTURE.

Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement.

L'Eglise par ce dernier commandement, nous interdit l'usage de la viande le vendredi et le samedi de chaque semaine. Le respect que vous



Le martyre des sept frères Machabées.

devez, mon cher Théophile, à l'autorité qui vous impose ce devoir, la sagesse des motifs sur lesquels il est fondé, tout vous engage à le remplir fidèlement. C'est l'Eglise qui vous le prescrit ; Jésus-Christ l'a établie pour gouverner les

hommes dans l'ordre du salut, et il veut que nous lui obéissions comme à lui-même ; c'est d'elle qu'il a dit : " Qui vous écoute m'écoute ; qui " vous méprise me méprise. " Quelle est la fin que l'Eglise se propose en nous ordonnant l'abstinence ? C'est d'entrenir dans ses enfants l'esprit de pénitence, que Jésus-Christ n'a cessé de recommander lorsqu'il était sur la terre, et qui est l'abrégé de sa divine morale ; c'est, en mortifiant le corps, d'affaiblir les passions, de nous faire expier nos fautes passées, et nous préserver de nouvelles chutes. Nous sommes pécheurs, et, à ce titre, obligés de faire pénitence ; nous sommes malades, et nous devons travailler à nous guérir. Nous avons tous des péchés à expier ; c'est par des œuvres de mortification qu'on les expie, et que l'on satisfait à la justice divine : nous avons tous des passions à dompter ; c'est en retranchant tout ce qui peut les flatter qu'on les surmonte. L'Eglise qui connaît le besoin que nous avons de ce remède, et l'éloignement que nous sentons à le prendre, vient au secours de notre faiblesse : elle nous en fait le commandement exprès, pour déterminer plus efficacement notre volonté à s'y soumettre : c'est une bonne mère qui, voyant la répugnance de ses enfants à prendre une potion amère, mais nécessaire, use par tendresse de toute son autorité pour les y résoudre : mais, outre cette vue générale que l'Eglise se propose en nous imposant la loi de l'abstinence, elle en a encore de particulières que vous ne devez pas ignorer. Comme elle a consacré le dimanche

à la mémoire de la résurrection du Sauveur, de même elle a consacré le vendredi au souvenir de ses humiliations et de sa croix, toujours dans le même esprit, mais d'une manière bien différente ; car, au lieu que le dimanche est pour elle le jour d'une sainte joie, parce que la résurrection de Jésus-Christ, qu'elle y honore, est le principe de justification et le fondement de notre espérance, le vendredi a toujours été pour elle un jour de pénitence et de mortification, parce que ce sont nos péchés qui ont attaché le Fils de Dieu à la croix, et qu'il est juste que nous prenions part à ses souffrances, si nous voulons avoir part à la grâce de la rédemption. C'est pour cette raison que, dans les premiers siècles de l'Eglise, tous les vendredis étaient des jours de jeûne. On jeûnait aussi le samedi pour honorer la sépulture de Notre-Seigneur et pour se préparer à la sanctification du dimanche. Dans la suite on a réduit le jeûne du vendredi et du samedi à une simple abstinence, c'est-à-dire à s'abstenir de l'usage de la viande ; l'Eglise en fait une loi à laquelle tout chrétien doit se soumettre. Les enfants mêmes n'en sont pas exempts, dès qu'ils peuvent l'observer : il n'y a que l'impuissance réelle d'obéir au précepte qui en dispense devant Dieu. N'écoutez donc pas, mon cher Théophile, ces mauvais chrétiens qui disent que c'est une chose indifférente devant Dieu que d'user de tels ou tels aliments. Sans doute ce n'est pas la distinction des aliments qui en elle-même honore Dieu ; mais ce n'est point une chose indifférente devant Dieu que

d'obéir ou de désobéir à l'autorité qu'il a lui-même établie ; ce n'est point une chose indifférente devant Dieu d'entretenir ou d'éteindre l'esprit de pénitence qu'il nous a lui-même si fort recommandé. N'imitez pas ceux qui sans aucune raison, sur les plus légers prétextes, se permettent l'usage de la viande les jours où elle est défendue.

EXEMPLES.

Un homme voyageait un jour accompagné d'un fort beau chien. Arrivé à l'hôtel, il se met à table d'hôte, où siégeaient aussi plusieurs hommes de sa connaissance. C'était le vendredi, et cet homme avait le bonheur d'être un excellent chrétien. Un des convives, en le voyant, s'écria : Bon ! nous allons avoir plus de viande, Monsieur un tel est un dévot, il mangera maigre ; c'est autant qu'il va nous rester... — Pas du tout ! répondit cet homme, je réclame ma part de gras. — Mais, dit-on à la ronde, et votre confesseur ; il vous donnera une fameuse pénitence... Il vous refusera l'absolution, etc., etc... Cet homme resta calme, mit toutes les portions de viande dans une assiette, puis les présenta à son chien, en lui disant : Mange cela, toi, tu n'as pas d'âme à sauver... La leçon était dure : On voulut se fâcher, on menaça ; mais l'homme et son chien faisaient si bonne contenance qu'on jugea plus prudent de la dévorer en silence. (L'abbé MULLOIS.)

— Le duc d'Orléans invita le célèbre Boileau à dîner chez lui un jour maigre ; et l'on n'avait servi que du gras. On s'aperçut qu'il ne mengeait que son pain. " Il faut bien, lui dit le prince, que vous mangiez gras comme les autres ; on a oublié le maigre." — " Vous n'avez qu'à frapper du pied, Monseigneur, lui dit le poète, et les poissons sortiront de terre." Cette réponse de Boileau plut au prince, et sa constance à ne vouloir point toucher au gras, fit honneur à la religion.

LXIVe LECTURE.

Du péché.

Le péché est une désobéissance à la loi de Dieu : on désobéit à Dieu lorsqu'on fait ce qu'il défend, ou lorsqu'on manque de faire ce qu'il commande. Le péché offense Dieu, il fait injure à Dieu ; le péché est une révolte contre la souveraine Majesté ; celui à qui l'on désobéit est le maître de l'univers, tout lui est soumis, excepté le pécheur. C'est un esclave qui dit insolemment à son maître : Je ne vous servirai point, je ne vous obéirai point ; quoi de plus injurieux ! De plus, le péché est une ingratitude monstrueuse : ce Dieu que nous offensons est celui qui nous a crées, qui nous conserve, et nous comble de biens dans le temps même que nous l'offensons. Le pécheur est un enfant chéri qui outrage un bon père : quelle noirceur ! Vous n'aviez peut-être jamais compris l'énormité du péché, mon cher Théophile ; cette première réflexion commence à vous en donner une juste idée. Pour le comprendre encore mieux, considérez que c'est le péché qui a donné la mort à votre Dieu, jetez les yeux sur la croix, et voyez ce qu'il en a coûté à Jésus-Christ pour expier nos péchés : cette pensée est bien capable de vous en faire concevoir une vive horreur. Qu'est-ce donc que le péché, puisque, pour l'expier, il a fallu que le Fils de Dieu souffrît un supplice si cruel et si ignominieux ? Enfin considérez les châtiments terribles dont Dieu

punit le péché : tous les maux répandus sur la terre, les misères de la vie, les douleurs, les maladies, la mort, sont les suites d'un seul péché, du péché de notre premier père. " Le mal, dit " l'Apôtre, est entré dans le monde par un seul " homme, en qui tous ont péché ; " c'est ce qu'on appelle *péché originel*, parce qu'il se contracte en naissant : il est la source de tous les autres, de ceux que nous commettons par notre propre volonté, et que l'on appelle *péchés actuels*.

Il y a deux sortes de péchés actuels, le mortel et le véniel. Un péché est mortel quand la matière est considérable et qu'on le commet avec un parfait consentement. C'est le plus grand de tous les maux. Il nous fait perdre la grâce sanctifiante et le droit à l'héritage céleste : il donne la mort à notre âme, en la séparant de Dieu, qui est la vie de l'âme, comme l'âme est la vie du corps ; il nous rend dignes de la damnation éternelle : quand on a le malheur de commettre un péché mortel, on devient l'esclave du démon, l'ennemi de Dieu, l'objet de sa haine et de ses vengeances éternelles. Mon Dieu ! y a-t-il un mal comparable à celui-là !

La pieuse mère de saint Louis était dans ces sentiments, lorsqu'elle disait à son fils encore enfant : " Vous savez, mon fils, combien je vous " aime ; cependant je serais moins affligée de " vous voir mourir que de vous voir tomber dans " un seul péché mortel. " Le jeune prince n'oublia jamais cette leçon, et il en profita si bien, qu'il vécut toujours dans la crainte de Dieu et

dans l'éloignement du péché. Je vous dis la même chose, mon cher Théophile, craignez le péché plus que la mort ; fuyez le péché comme vous fuiriez le serpent : si vous rencontriez un serpent prêt à vous dévorer, avec quel empressement ne vous en éloigneriez-vous pas ! la frayeur vous ferait prendre aussitôt la fuite ; encore craindriez-vous que votre fuite ne fut pas assez prompte. Ah ! mon cher Théophile, faites du moins, pour sauver votre âme, ce que vous feriez pour la conservation de votre corps. Evitez même les péchés véniels, c'est-à-dire ceux qui n'ôtent pas la grâce sanctifiante, mais qui l'affaiblissent ; qui ne nous rendent pas dignes de la damnation éternelle, mais qui nous rendent dignes des peines temporelles. Le plus petit péché est un grand mal, parce qu'il offense Dieu. D'ailleurs, les péchés véniels quand on les néglige, conduisent insensiblement au péché mortel. Celui qui néglige les petites fautes, dit le Saint-Esprit, tombera peu à peu dans les grandes, et enfin il se perdra infailliblement. Ne commettez donc jamais un seul péché de propos délibéré et avec réflexion, mais plutôt évitez, selon le précepte de l'Apôtre, jusqu'à l'apparence du mal.

EXEMPLES.

Cette horreur du péché que saint Chrysostôme s'efforçait d'inspirer aux autres, il la sentait lui-même très profondément. Il avait, à cause de son attachement à la foi, encouru la disgrâce de l'empereur qui dit un jour en présence de ses courtisans : " Je vou- " drais bien me venger de cet évêque. " Quatre ou cinq d'entre eux donnèrent leur avis. Le premier dit ;

" Envoyez-le si loin en exil, que vous ne le voyiez " jamais. " Le second : " Confisquez tous ses biens. " **Le troisième :** " Jetez-le dans une prison chargé de " fers. " Le quatrième : " N'êtes-vous pas le maître ? " faites-le périr, et délivrez-vous-en par sa mort. " Un cinquième, plus intelligent : " Vous vous trompez, " dit-il, ce n'est pas le moyen de s'en venger et de le " punir. Si vous l'envoyez en exil, la terre entière est sa patrie ; si vous confisquez tous ses biens, vous les enlevez aux pauvres et non à lui ; si vous le mettez dans un cachot, il baisera ses fers et s'estimera heureux ; si vous le condamnez à la mort, vous lui ouvrez le ciel. Prince, voulez-vous vous venger, forcez-le à commettre un péché ; je le connais, cet homme ne craint que le péché en ce monde. Non, il ne craint ni l'exil, ni la perte de ses biens, ni le fer, ni le feu, ni les tourments ; *il ne craint au monde que le péché.* " — Admirables sentiments ! Ah ! que nous serions heureux, si on pouvait dire de nous comme de ce grand saint : " Cet homme ne craint que le péché, et le craint souverainement. "

Il faut résister de très bonne heure aux passions, parce que lorsqu'elles sont fortifiées, il est bien difficile d'en être le maître.

Un saint anachorète, se trouvant avec un de ses disciples dans une forêt de cyprès, lui commanda d'en arracher quatre, les lui désignant du doigt l'un après l'autre. Le premier sortait à peine de terre ; il l'arracha d'une main, avec la plus grande facilité. Le second commençait à jeter des racines, il l'arracha pareillement d'une seule main, mais ce ne fut pas sans peine. Il fut obligé de mettre les deux mains, et d'employer à différentes reprises toutes ses forces, pour avoir le troisième, qui était déjà comme un petit arbre. Venant enfin au quatrième qui était un arbre fait, ce fut inutilement qu'il s'épuisa en efforts et en industrie. Le saint vieillard prit de là occasion d'instruire son disciple sur la nécessité de combattre ses passions dès leur naissance. " Mon fils, lui dit-il, avec un peu de vigilance et quelques mortifications, on vient à bout de réprimer ses passions et d'en triompher, quand elle ne font que de naître ; mais

lorsqu'elles ont jeté dans l'âme de profondes racines, rien n'est plus difficile ; la chose est impossible sans un miracle du tout-puissant.

— Une reine de France avait commis une faute légère, et elle se désolait, elle était inconsolable. Les personnes qui l'entouraient, pour la rassurer, osèrent lui dire : — Mais enfin, après tout, ce n'est qu'une faute vénielle. — N'importe, répondit-elle, vénielle tant que vous voudrez, elle offense Dieu et c'est mortel pour mon cœur.

LXVe LECTURE.

Des péchés capitaux : De l'orgueil.



Chute de Lucifer.

On réduit ordinairement tous les péchés que l'homme peut commettre à sept péchés principaux, qui sont comme les sources d'où découlent tous les autres. Ce sont : l'orgueil, l'avarice, la luxure, l'envie, la gourmandise, la colère et la paresse. Il est à propos, mon cher Théophile, de vous tracer le tableau de chacun de ces vices et des malheureux effets qu'ils produisent, afin que vous en conceviez de l'horreur et que vous les évitiez avec plus de soin. Commençons par le premier,

le plus grand et le plus dangereux de tous, qui est l'orgueil. Ne souffrez jamais que l'orgueil domine en vous ; c'était un des premiers avis que Tobie donnait à son fils : c'est par ce vice que tous les maux ont commencé. L'orgueil est une estime et un amour déréglés de soi-même, dont l'effet est de se préférer aux autres, et de ne rapporter tout qu'à soi, et rien à Dieu. L'orgueil offense Dieu, en ce que nous nous glorifions de ses dons, au lieu de lui en renvoyer la gloire. De là viennent la vanité et le désir déréglé de l'estime et des louanges : l'orgueilleux veut être admiré et applaudi ; dans tout ce qu'il fait et dans tout ce qu'il dit, il ne se propose que de s'attirer des éloges ; dès qu'il a obtenu l'approbation des hommes, il est content. La flatterie la plus grossière, il la reçoit avec avidité, il la recherche même avec empressement ; si on la lui refuse, il s'aigrit, il s'irrite. De là l'hypocrisie : l'orgueilleux cache avec soin les défauts qu'il a, et il affecte des vertus qu'il n'a pas ; il a une attention continuelle à s'attirer les regards publics, et à paraître meilleur qu'il n'est en effet. De là le mépris du prochain : la haute opinion que l'orgueilleux a de lui-même et de son propre mérite, fait qu'il méprise les autres ; comme il se croit fort au-dessus d'eux, il tient à leur égard une conduite pleine de fierté, il parle avec hauteur, il prend avec eux un air dédaigneux. De là enfin la désobéissance : l'orgueilleux ne veut point se soumettre aux ordres de ses supérieurs : il reçoit mal les avis qu'on lui donne : toute autorité le

blesse et le révolte, il ne se croit pas fait pour obéir. Que ce vice est haïssable, mon cher Théophile ! fuyez-le donc avec grand soin. Lorsque des sentiments d'orgueil s'élèvent dans votre cœur, demandez à Dieu qu'il éloigne de vous les yeux altiers ; rappelez-vous les paroles de l'apôtre : " Qu'avez-vous que vous n'ayez reçu ? Si " vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-" vous comme si vous ne l'eussiez pas reçu ? "

EXEMPLES.

Nabuchodonosor fut un prince extrêmement fier de sa puissance. Après avoir fait de grandes conquêtes, il s'appliqua à embellir sa capitale et à faire construire d'immenses bâtiments. Enorgueilli de ses succès et de ses richesses, il jetait fièrement les yeux du haut de son palais sur toute la ville. " N'est-ce pas " là, disait-il, cette immense et magnifique Babylone, " que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance et " de l'éclat de ma gloire, pour en faire le siège de " mon empire ? " Il n'avait pas achevé ce discours, qu'une voix du ciel se fit entendre et lui dit : " Votre " royaume va passer en d'autres mains. Vous allez " être retranché de la société des hommes ; vous ha-" biterez avec les animaux des forêts, vous nourris-" sant comme eux d'herbes et de foin, et cela pen-" dant sept années, jusqu'à ce que vous reconnaissiez " que le Seigneur tout-puissant exerce un empire " absolu sur tous les royaumes de la terre, et qu'il " les donne à qui il lui plaît. "

Cette prédiction s'accomplit à l'instant ; Nabuchodonosor tomba malade et crut être un bœuf. Il demeura sept ans dans les bois. Ses cheveux devinrent grands comme le plumage d'un aigle, et ses ongles comme les griffes des oiseaux de proie. C'est ainsi que pour avoir affecté des honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu, il mérita que Dieu lui donnât le cœur et les inclinations d'une bête.

— Saint Thomas d'Aquin ne se distingua pas moins

par son humilité que par sa science profonde. Lorsqu'il faisait ses études, l'envie de s'attirer des applaudissements n'entrait pour rien dans le désir qu'il avait d'apprendre ; il ne se proposait que la gloire de Dieu et l'intérêt de la religion. Il fit bientôt des progrès extraordinaires ; mais il les cachait par humilité. Il se condamna pour le même motif à un rigoureux silence, que ses condisciples prirent pour stupidité. On l'appelait, par dérision, le bœuf muet ou le grand bœuf de Sicile. Il arriva même une fois qu'un de ses condisciples lui offrit de lui expliquer sa leçon, afin de lui en faciliter l'intelligence. Thomas accepta l'offre avec une vive reconnaissance, quoiqu'il fut dès lors en état de servir de maître aux autres. Un jour, qu'il lisait publiquement pendant le repas, on le reprit de ne pas prononcer un mot comme il fallait ; il répéta aussitôt le mot de la manière qu'on lui disait de le prononcer, quoiqu'il sut qu'on se trompait. Il importe peu, disait-il ensuite à ses compagnons, de faire une syllabe longue ou brève ; mais il importe extrêmement d'être humble et obéissant. Dieu qui se plaît à glorifier ses serviteurs à proportion de l'éloignement qu'ils ont pour l'estime et les louanges, permit que l'on reconnût dans le saint une grande beauté de génie, une pénétration d'esprit singulière, et un profond savoir joint au jugement le plus solide.

En effet, Albert-le-Grand, son professeur, l'ayant interrogé sur des matières fort abstraites, il répondit avec tant de justesse et de netteté, que tous les auditeurs en furent ravis d'admiration. Albert, lui-même, s'écria, transporté de joie : " Nous appelons Thomas le bœuf muet, mais il mugira un jour si haut sa doctrine, qu'il sera entendu de tout l'univers. " L'événement justifia sa prédiction.

LXVIe LECTURE.

De l'avarice.

L'avarice est un attachement déréglé aux biens de la terre. Ce n'est pas un péché d'avoir des

richesses, mais c'en est un d'y attacher son cœur, de les rechercher avec empressement, de mettre son bonheur à les posséder, d'employer des voies injustes pour s'en procurer. " L'amour des riches- " ses, dit saint Paul, est la racine de tous les maux. " Il produit l'oubli de Dieu, en engageant l'homme à faire de son trésor l'objet dont il s'occupe uniquement ; c'est pour cela que le même apôtre appelle l'avarice une idolâtrie. On n'a que de l'indifférence pour son salut, quand on pense avec trop d'inquiétude à sa fortune ; on est guère touché du désir et de l'espérance des biens éternels, quand on est si fort occupé du soin d'amasser des biens temporels ; et il est à craindre que l'on ne cesse d'être chrétien quand on a la passion de devenir riche. Aussi, le même apôtre assure-t-il que plusieurs, pour s'être livrés à cette passion, en sont venus jusqu'à perdre la foi. L'avarice produit la dureté pour les pauvres. Un homme attaché à ses richesses est insensible à la misère du pauvre ; il ne connaît point le sentiment de la pitié. Un autre excès presque incroyable où porte cette passion insensée, c'est que l'avare s'oublie lui-même, devient insensible à ses propres besoins, préfère son argent à sa santé, à sa vie même, et se refuse le nécessaire, de peur de diminuer son trésor : il accumule ses richesses sans en faire usage ; il est indigent au milieu de ses biens, et il manque de tout au sein de l'abondance. Quelle folie ! Enfin ce vice produit la duplicité. L'avare, pour avoir le bien d'autrui qu'il désire, emploie le mensonge, la

fraude et l'injustice. " Rien n'est plus injuste, " dit le Saint-Esprit dans l'Ecriture, que celui " qui aime l'argent ; un tel homme vendrait son " âme. " Quand on est dominé par cette passion, on ne connaît plus ni bonne foi, ni honneur, ni conscience ; on devient injuste, fourbe, violent ; tous les moyens, même les plus criminels, sont employés pour grossir le trésor où l'on a attaché son cœur ; et ce qu'il y a de plus déplorable, c'est que cette passion se fortifie avec l'âge. La réflexion, les années affaiblissent les autres passions ; mais l'avarice semble se ranimer et prendre de nouvelles forces dans la vieillesse. Plus un avare avance vers ce moment fatal, où il faut tout abandonner, plus il s'attache à son misérable trésor : plus la mort approche, plus il tient à son argent, plus il le regarde comme une précaution nécessaire pour un avenir chimérique. " Insensé, " lui dit Notre-Seigneur dans l'Evangile, cette " nuit même on va te redemander ton âme ; pour " qui seront les richesses que tu as amassées ? "

Ayant de quoi nous nourrir et de quoi nous vêtir, nous devons être contents. Si vous êtes riches, n'attachez point votre cœur à vos richesses ; songez que vous n'apporterez rien avec vous, et qu'elles deviendront un jour la proie d'un héritier avide qui attend votre mort pour s'en saisir. Répandez-les dans le sein des pauvres, et, par ce saint usage, vous vous ferez un trésor qui ne périra jamais.

EXEMPLES.

Saint Louis, roi de France, et le bienheureux Amédée, duc de Savoie, avaient coutume de servir les pauvres tête nue. Le roi Robert se faisait accompagner de grands chariots où l'on recueillait les pauvres. " Avec ces troupes là, disait-il, je vais prendre le ciel d'assaut. Le Seigneur n'a-t-il pas dit que les pauvres ouvraient les portes du paradis aux riches qui leur avaient ouvert leur cœur et leurs trésors ? Qui entrera donc dans le ciel, si cette armée n'y pénètre, ni moi, qui suis le colonel de la bande ? " Il aimait à distribuer de sa propre main les aumônes qu'il faisait aux pauvres, et à leur baiser les pieds. Le jeudi saint, il servait à dîner, le genou en terre, à trois cents pauvres, et leur donnait à chacun un potage, un poisson, un pain et une pièce d'argent. (Baronius.)

—Sainte Elisabeth de Hongrie employait aux œuvres de charité ou au travail, tout le temps que n'emportait pas la prière. Son travail consistait à carder et à filer de la laine, pour faire des habits aux pauvres et aux religieux.

—Le grand saint Martin, fils d'un officier, fut obligé de servir à l'âge de quinze ans dans les troupes romaines. Il tint une conduite admirable dans cette profession. Chaque jour il donnait aux pauvres ce qui lui restait de sa paie, après avoir pris ce qui lui était absolument nécessaire. N'ayant un jour que ses armes et un simple habit de soldat, il rencontra à la porte d'Amiens, un pauvre tout nu ; quoiqu'il fît un froid rigoureux, il prit aussitôt son épée, coupa sa casaque, en donna la moitié à ce pauvre et s'exposa aux moqueries de ses camarades, en paraissant devant eux avec l'autre moitié. La nuit suivante Jésus-Christ lui apparut, revêtu de la moitié de l'habit qu'il avait donnée au pauvre et il l'entendit dire aux anges : " C'est Martin qui, n'étant que catéchumène, m'a revêtu de cet habit. " Ce qui encouragea tellement Martin, qu'il ne différa pas davantage à recevoir le baptême. (Sulpice Sévère)

LXVIIe LECTURE.

De la luxure.

La luxure est une affection criminelle pour les plaisirs contraires à la chasteté chrétienne. Rien n'est plus indigne de l'homme que ce vice honteux ; rien n'est plus opposé à la sainteté de notre vocation ; des chrétiens ne devraient pas même le connaître. " Qu'on n'entende jamais par- " ler parmi vous de quelque impureté que ce " soit, " dit l'apôtre saint Paul. Pour concevoir de ce vice l'horreur qu'il mérite, il n'y a qu'à considérer les malheureux effets dont il est la cause. Il produit la haine de Dieu, l'éloignement des devoirs de la religion, l'endurcissement du cœur et l'horreur de la mort. Que ces suites sont affreuses, mon cher Théophile ! vous allez voir comment elles naissent de la luxure. Un homme livré à ce vice sait que Dieu l'a en horreur, il ne l'envisage que comme un vengeur sévère des excès que ce vice fait commettre, et il conçoit dans son cœur des sentiments d'aversion pour celui qui doit un jour le punir avec rigueur Les exercices de la religion ne peuvent s'allier avec ce vice honteux , quand on s'y est une fois abandonné, on n'a plus de goût pour les pratiques de la piété : la prière ennuie, on la néglige, la parole de Dieu ne prononce que des anathèmes contre ceux qui s'y livrent, on ne l'entend plus ; pour s'approcher des sacrements, il faudrait renoncer à ce vice, on les abandonne ; la fréquentation des offices divins ferait naître des remords,

on s'en éloigne. En étouffant ainsi le cri de la conscience, on tombe dans l'endurcissement, c'est-à-dire dans un état d'insensibilité où l'on n'est plus touché de rien : on s'aveugle sur ses devoirs, sur sa réputation, sur sa santé ; on oublie tous ses intérêts ; on n'écoute ni avis, ni remontrances ; on ne songe qu'à se satisfaire à quelque prix que ce soit ; on ne craint que ce qui peut troubler la jouissance de nos plaisirs criminels. De là l'horreur de la mort qui tourmente le voluptueux, parce qu'elle doit le séparer de ce qu'il aime, et le faire paraître au redoutable jugement de Dieu. Détestez-donc, mon cher Théophile, un vice si funeste, et affermissez-vous, avec la grâce de Dieu, dans la vertu contraire, dans la chasteté chrétienne, qui nous règle, par rapport à la pureté, selon l'état où la Providence nous place. Cette belle vertu nous rend semblables aux anges mêmes, elle est infiniment agréable à Dieu, et il la récompense d'une manière magnifique, souvent dès cette vie. Notre-Seigneur promet le ciel à ceux qui la pratiqueront. " Bienheureux " ceux qui ont le cœur pur, parce qu'ils verront " Dieu. " Pour conserver cette vertu qui est exposée à bien des dangers, il y a deux moyens que Jésus-Christ lui-même nous a enseignés dans l'Evangile : la vigilance et la prière. " Veillez, " nous dit-il, et priez, afin que vous n'entriez " point en tentation. " Veiller sur soi-même, c'est se précautionner contre tout ce qui pourrait donner la plus légère atteinte à cette précieuse vertu. Il faut veiller sur ses yeux, afin de ne ja-

mais les arrêter sur aucun objet dangereux ; il faut veiller sur ses oreilles, pour ne jamais écouter de mauvais discours ; il faut veiller sur son esprit, pour en chasser toutes les pensées, toutes les idées contraires à la pureté ; il faut veiller sur son cœur, pour y étouffer tous les mauvais désirs dès les premiers instants qu'ils s'y font sentir.

Jetez-vous alors entre les bras de Dieu, et dites-lui avec confiance, comme les apôtres : " Sau- " vez-moi, Seigneur ; sans vous je périrai. " N'attendez pas même que vous soyez tenté pour recourir à Dieu. Priez-le souvent et avec ferveur, ou de vous préserver de ces tentations, ou de vous donner la force de les surmonter.

EXEMPLE.

Il y avait dans une certaine ville un écolier qui passait avec raison pour un modèle de vertu, et fréquentait les sacrements de la manière la plus édifiante. Allant un dimanche à l'église pour y faire ses dévotions comme à l'ordinaire, il rencontra deux de ses camarades, qui n'étaient pas à beaucoup près aussi pieux que lui. On l'invite à déjeûner dans un cabaret voisin ; il résiste longtemps : on insiste, on presse, on l'entraîne par force ; on se met à table. Il but d'abord par violence, puis par plaisir ; sa raison s'altéra insensiblement : Dans cet état affreux on le fit tomber dans un crime horrible, et ce fut à cet instant même qu'il fut frappé de mort !...

Que vos jugements sont terribles, ô mon Dieu ! que vos voies sont impénétrables ! Les malheureux compagnons de cet infortuné, saisis de terreur, allèrent expier par une pénitence austère le mal à peine réparable d'avoir précipité une âme dans l'enfer.

(Collet.)

LXVIIIe LECTURE.

De l'envie.

L'envie est une tristesse criminelle du bien de notre prochain. L'envieux est blessé du mérite des autres ; il ne peut souffrir d'en être surpassé, ou même égalé ; il est fâché de voir en eux des talents ou des vertus qu'il n'a pas lui-même, ou qu'il voudrait posséder seul. Si la vue de ces avantages qu'il remarque dans les autres ne lui inspirait que le désir de les imiter, ce ne serait plus envie, ce serait noble émulation ; mais ce n'est point là le sentiment qu'éprouve l'envieux. Il désire moins d'acquérir lui-même ces qualités estimables que d'en voir les autres privés ; il regarde le bien qui lui arrive comme un mal pour lui-même, leurs succès comme une perte qu'il fait, leur réputation comme une tache qui le flétrit. Cette malheureuse disposition de son cœur est un ver qui le ronge ; c'est un poison qui le consume en secret ; il est à lui-même son propre bourreau. Que ce vice est bas et haïssable ! que les effets en sont funestes !

C'est par envie que Caïn tua son frère ! il voyait que les sacrifices d'Abel étaient plus agréables à Dieu que les siens, parce qu'ils étaient offerts avec une volonté plus sincère et une intention plus pure ; il en conçut une jalousie qui ne put être satisfaite que par un meurtre affreux. C'est l'envie qui inspira aux frères de Joseph, le dessein de le faire mourir, et ensuite de le vendre comme esclave. C'est l'envie qui porta les

pharisiens et les docteurs de la loi à calomnier, à persécuter, à crucifier le Fils de Dieu même. Le juge inique qui le condamna à mort, reconnut lui-même que c'était par envie qu'on le lui avait livré. Ainsi le plus grand de tous les crimes fut l'effet de l'envie. Ne vous étonnez donc pas, mon cher Théophile, que l'apôtre saint Paul mette ce péché au nombre de ceux qu'il appelle des œuvres de la chair (*Galat.*, 5), des œuvres de ténèbres, qui rendent l'homme digne de la mort éternelle (*Rom.*, 1).

EXEMPLES.

L'envie est ordinairement le partage des petits esprits ; on ne déprécie le mérite que parce qu'on est incapable de l'égaler. Il n'est pas donné à tout le monde d'avoir du génie ; mais rien de plus aisé que de rendre justice aux hommes de talent, et de ne point faire comme ces envieux qui s'efforçaient de ternir la gloire de Christophe Colomb. Ce fameux navigateur annonçait-il un nouveau monde, on prétendait qu'il parlait d'une chimère ; le découvrait-il, on soutenait qu'il avait été découvert avant lui. Le trouvant un jour à table avec plusieurs seigneurs, on osa le lui dire en face. Il proposa alors à ces envieux de faire tenir un œuf tout droit sur une assiette. Aucun d'eux n'ayant réussi, il casse le bout de l'œuf et le fait tenir. " Cela était bien aisé, dirent les assistants. " Je n'en doute pas, reprit-il, mais aucun de vous ne s'en est avisé. "

— Deux marchands d'une ville, voisins l'un de l'autre, vivaient dans une inimitié scandaleuse. L'un d'eux, rentrant en lui-même, consulta une personne de piété qui avait sa confiance, et il lui demanda comment il fallait qu'il s'y prît pour se réconcilier. " Le meilleur moyen, répondit-elle, c'est celui que je vais vous indiquer. Lorsque des personnes viendront à votre boutique pour acheter, et que vous n'aurez pas ce qui leur convient, conseillez-leur d'aller chez votre voisin. " Il le fit. L'autre marchand, instruit d'où lui venaient ces acheteurs, fut sensible

aux bons offices d'un homme qu'il regardait comme un ennemi ; il alla chez lui pour l'en remercier, lui demanda, les larmes aux yeux, pardon de la haine qu'il lui avait portée, et le conjura de le recevoir au nombre de ses meilleurs amis. Sa prière fut exaucée, et la religion unit étroitement ceux que l'intérêt et la jalousie avaient divisés.

(*Catéchisme catholique.*)

LXIXe LECTURE.

De la gourmandise.

La gourmandise est un amour déréglé pour le boire et le manger. Il n'est pas défendu de sentir du plaisir en mangeant et en buvant ; c'est par une sage prévoyance que Dieu a assaisonné d'un sentiment agréable l'usage des aliments qui sont nécessaires pour conserver notre santé et notre vie ; mais on abuse de ce bienfait quand on ne recherche que le plaisir seul. Il faut manger et boire pour vivre, et non pour flatter la sensualité : on ne doit se proposer dans cette action que de satisfaire le besoin, afin d'être en état de remplir ses devoirs et de servir Dieu, suivant cette parole de l'Apôtre : " Soit que vous " mangiez, soit que vous buviez, faites tout pour " l'amour de Dieu. " Pour observer cette leçon de saint Paul, il faut, dans les repas, ne point songer à contenter le corps, mais à suivre l'ordre de Dieu, qui veut que nous conservions notre vie ; n'y chercher que la satisfaction des sens, c'est gourmandise ; c'est faire un Dieu de notre ventre, selon l'expression du même apôtre ; c'est un vice indigne de l'homme ; il appesantit l'âme,



Le mauvais riche et le pauvre Lazare.

il abrutit l'esprit, il ruine la santé, et abrège la vie. " La gourmandise tue plus d'hommes que " l'épée, " a dit un ancien. La gourmandise produit l'intempérance, parce qu'elle porte à manger et à boire avec excès, et quelquefois jusqu'à perdre la raison. Cet excès est horrible ; il dégrade l'homme, l'avilit, et le met même au-dessous de la bête. Aussi les honnêtes gens ne sont-ils pas sujets à ce vice grossier ; il suffit d'avoir de l'éducation et des sentiments pour l'éviter avec soin. Elle produit la sensualité, qui consiste à rechercher les mets exquis et délicats, ou à prendre des choses que l'on sait être nuisibles à la santé, parce qu'elles flattent le goût, ou enfin à manger avec avidité des viandes communes. Quel désordre en effet, quel renversement, que de faire ser-

vir à détruire la santé ce qui est destiné à l'entretenir ! Quelle honte pour un homme raisonnable, de se laisser dominer par la sensualité, au lieu d'en réprimer les mouvements ! Ne soyez donc jamais avide dans les repas, mon cher Théophile, et ne vous jetez pas sur toutes les viandes ; car l'excès des viandes cause bien des maux, ajoute le même auteur sacré. La gourmandise produit encore le mépris des lois de l'Eglise. Quand on est livré à ce vice, on n'est guère disposé à pratiquer les jeûnes et les abstinences que l'Eglise ordonne : on ne sait ce que c'est que de se mortifier ; les lois qui prescrivent certaines privations, paraissent un joug insupportable ; on cherche des prétextes pour s'en dispenser, et l'on en vient non-seulement à violer les préceptes du jeûne, mais encore à user sans scrupule des viandes défendues. Enfin la gourmandise produit la dissension. C'est au sein de l'intempérance que naissent les querelles, les emportements et les violences : nous en avons, dans l'Ecriture, un tableau frappant, que le Saint-Esprit a tracé lui-même. Voici les propres termes dont il s'est servi : " A qui dira-t-on malheur ? pour qui seront " les querelles ? pour qui les précipices et les " chutes ? pour qui les blessures, si ce n'est pour " ceux qui passent le temps à boire, et qui met- " tent leurs plaisirs à vider des coupes ? " (*Prov.*, 23.) Ayez une vive horreur d'un vice si indigne d'un homme, et encore plus d'un chrétien, mon cher Théophile ; pratiquez dans tous vos repas la sobriété chrétienne, cette vertu qui

nous règle dans le boire et dans le manger, selon la nécessité ; cette vertu qui rend le corps robuste et qui prolonge la vie. Veillez beaucoup sur vous-même, pour ne point passer les bornes du besoin dans une action qui, d'elle-même, tend à contenter la nature. Un chrétien regarde la nourriture comme un remède : il n'écoute ni l'avidité, ni la sensualité. Le moyen le plus propre à nous rappeler les règles de la sobriété et à nous donner la force de les suivre, c'est de faire avec piété la prière qui se dit avant et après le repas. N'y manquez jamais, mon cher Théophile ; par là vous attirerez la bénédiction de Dieu sur vous, et vous obtiendrez la grâce de ne point l'offenser.

EXEMPLES.

Xénophon, dans sa Cyropédie, rapporte l'impression que fit sur le jeune Cyrus, la vue de plusieurs personnes ivres. Ayant obtenu d'Astyage, son grand père, la permission de lui donner à boire, pour imiter l'échanson de ce prince, il s'en acquitta de fort bonne grâce.

— Je suis content de vous, mon fils, lui dit Astyage, on ne peut pas mieux servir ; mais puisque vous voulez imiter Lacas, (c'était l'échanson) pourquoi n'avez-vous pas comme lui goûté le vin ?

— J'ai craint, répondit avec naïveté le jeune prince, qu'il n'y eut dans cette liqueur du poison ; car au festin que vous donnâtes au jour anniversaire de votre naissance, aux grands seigneurs de votre cour, je vis clairement que Lacas vous avait tous empoisonnés.

— Comment vîtes-vous cela, dit le roi ?

— C'est, repartit Cyrus, qu'après qu'on eut un peu bu de cette liqueur, la tête tourna à tous les convives. Je vous voyais faire des choses que vous ne pardon-

neriez-pas à des enfants ; crier tous à la fois sans vous entendre, puis chanter tous de la façon la plus ridicule ; lorsqu'un de vous chantait, vous criiez tous sans l'avoir écouté, qu'il chantait admirablement. Chacun de vous vantait ses forces, mais lorsqu'il fallut se lever pour danser, loin de pouvoir faire un pas en cadence, vous ne pouviez pas même vous tenir ferme sur vos pieds.

— Comment, reprit Astyage, même chose n'arrive-t-elle pas à votre père ?

— Jamais, lui répondit Cyrus.

— Que lui arrive-t-il donc quand il a bu ? ajouta le roi.

— Il a cessé d'avoir soif, répliqua l'enfant.

— Les Lacédémoniens, pour détourner leurs enfants de l'ivrognerie, leur faisait considérer un esclave ivre. Quoi de plus propre, en effet, pour en inspirer de l'horreur, que de mettre sous les yeux le triste spectacle d'un homme que le vin a privé de la raison ; de faire remarquer toute la laideur d'un état où l'on ressemble plus à une bête qu'à un homme ; de rendre témoins de toutes les sottises et de toutes les extravagances dont alors on est capable ?

— Un roi de Perse envoya demander au calife un médecin très habile. Celui-ci, en arrivant, demanda comment on vivait à cette cour : " On ne mange, lui dit-on, que quand on sent la faim, encore ne la satisfait-on pas entièrement. — Dans ce cas, répondit le médecin, je me retire ; je n'ai rien à faire ici.

(Rollin.)

LXXe LECTURE.

De la colère.

Il y a une sainte colère excitée par le zèle qui nous porte à reprendre avec force ceux que notre douceur n'a pu corriger. Telle est la colère d'un père ou d'un maître à la vue des désordres qu'il est obligé d'empêcher. Notre-Seigneur lui-même a été ému de cette colère lorsqu'il chassa du tem-

ple les profanateurs qui en violaient la sainteté ; mais la colère qui est un péché capital est bien différente : c'est un mouvement impétueux de notre âme, qui nous porte à repousser avec violence ce qui nous déplaît. Elle vient d'un mauvais principe : c'est l'effet d'une passion qui règne dans le cœur, et qui rencontre quelque obstacle. Un orgueilleux s'emporte contre ce qui blesse sa vanité ou son ambition ; un avare s'irrite quand quelque chose dérange ses projets de fortune ; un voluptueux s'indigne lorsqu'on traverse ses plaisirs. Cette colère n'est ni selon Dieu, ni selon la droite raison ; elle porte le trouble dans l'âme, et le désordre qu'elle y cause, se peint sur le visage et dans tout l'extérieur de l'homme qui s'y livre ; ses yeux s'enflamment, sa voix est entrecoupée, tout son corps tremble, il ne se connaît plus, il ne respecte rien. De là les injures qu'il vomit contre ceux qui en sont l'objet ; le venin coule de sa bouche à grands flots ; les médisances les plus atroces, les calomnies les plus noires, tout est employé pour les déchirer. De là les imprécations qu'il fait contre lui-même, de là quelquefois les horribles blasphèmes que son aveugle fureur lui met dans la bouche ; rien n'est sacré pour cette langue impie. Il en vient ensuite aux dernières violences ; les cruautés les plus révoltantes suffisent à peine pour satisfaire sa vengeance, pour assouvir sa rage. Mon Dieu, est-ce là un chrétien ? ce n'est pas même un homme ; la colère en a fait une bête féroce. Voilà, mon cher Théophile, les fu-

nestes effets de cette passion terrible. Accoutumez-vous de bonne heure à la maîtriser ; dès que vous en sentirez les premières atteintes, étouffez-la dans le silence ; ne parlez pas tant que votre cœur sera ému ; tout ce que vous diriez alors ne servirait qu'à l'allumer davantage. Exercez-vous à la patience et à la douceur chrétiennes : ces vertus nous font supporter, en vue de Dieu, les contradictions qui nous arrivent ; elles répriment toutes les vivacités et les saillies que la colère peut exciter ; elles font qu'on ne donne alors aucun signe d'impatience ou d'aigreur, qu'on ne laisse échapper aucune parole de mépris ou de plainte, qu'on a toujours un air honnête et modeste, que l'on se contraint en faveur de certains esprits difficiles, et qu'on tâche de les gagner à force de complaisance.

EXEMPLE.

Saint François Régis apprit, un jour de dimanche, qu'il y avait dans une hôtellerie beaucoup de catholiques et d'hérétiques mêlés ensemble, qui, dans l'ardeur de la débauche, tenaient des discours impies et s'emportaient à d'autres excès. Il en fut vivement touché, et, s'y étant transporté sur-le-champ, il aborde ces hommes scandaleux, leur parle avec sa douceur ordinaire, et leur expose la honte de leur conduite. Un de la troupe se lève et lui donne un soufflet. Régis, sans marquer la moindre altération sur son visage, lui présenta l'autre joue en lui disant : " Je vous remercie, mon cher frère, du traitement que vous me faites ; si vous me connaissiez, vous jugeriez que j'en mérite beaucoup plus. "

Cet exemple de douceur charma tous ceux qui étaient présents. Les complices eux-mêmes, aussi touchés de la bonté du Saint qu'indignés de l'insolence de leur compagnon, lui en demandèrent pardon, et se retirèrent tout confus de leurs excès.

LXXIe LECTURE.

De la paresse.



Allez travailler à ma vigne

La paresse est une lâcheté et un dégoût volontaire du travail qui font que l'on néglige ses devoirs plutôt que de se faire violence Il n'y a point de péché, point de désordres auxquels la paresse ne conduise, parce qu'elle met l'âme dans un état d'engourdissement et de faiblesse qui l'empêche de résister à ses mauvaises inclinations : on l'appelle ordinairement la mère de tous les vices ; ceux qui en naissent plus directement sont : 1° l'oisiveté et la perte du temps. Un paresseux passe les jours, les mois, les années, ou à ne rien faire, ou dans les amusements frivoles. Il ne remplit point les devoirs de la religion : la prière est ou entièrement omise ou mal faite ; les sacrements sont abandonnés ou reçus sans la préparation nécessaire. Il ne s'acquitte pas mieux des devoirs de son état : un jeune homme, par exemple, ne profite point de l'éducation qu'on lui donne ; il ne fait rien de ce qu'on lui prescrit,

ou le fait mal, sans attention, sans application : de là son esprit n'est point cultivé, sa mémoire n'est point exercée : il sort de la maison d'éducation presque aussi ignorant qu'il y était entré. Qu'arrive-t-il ? On lui donne un emploi souvent très important, et qui exige des lumières et des connaissances étendues ; mais il est incapable d'en remplir les fonctions, il s'en acquitte mal : son ignorance perce, son incapacité est reconnue, il tombe dans un souverain mépris. Que de regrets alors d'avoir perdu le temps de sa jeunesse ! Regrets inutiles, il est trop tard, cette perte est irréparable. Le second vice qui nait de la paresse est la pusillanimité. Le paresseux n'a pas la force d'entreprendre les choses les plus faciles, il est arrêté par le moindre obstacle. La paresse produit l'inconstance. S'il arrive que l'on conçoive quelques désirs de se corriger, ces désirs sont faibles, et ils ne durent pas longtemps : on se lasse bientôt, et l'on retombe dans sa première indolence. " Les désirs tuent le paresseux, dit le " Saint-Esprit ; il veut et il ne veut pas ; il veut " aujourd'hui une chose, et demain une autre ; " aujourd'hui il veut le bien, et demain il changera d'avis. " De là cette tiédeur qui l'accompagne partout. Que de péché dans une âme lâche et indolente ! L'Ecriture la compare à une terre inculte et abandonnée. " J'ai passé, dit l'auteur " sacré, par le champ du paresseux, et il était " plein de mauvaises herbes ; les épines en cou- " vraient toute la surface, et l'enceinte de pierres " qui devait l'environner était renversée. " Fuyez

donc, mon cher Théophile, fuyez un vice si dangereux. Croyez-moi, l'ennui qui accompagne l'oisiveté est mille fois plus insupportable que le travail le plus fatigant.

EXEMPLE.

Saint Antoine, seul au milieu d'un vaste désert, se sentant violemment troublé par la tristesse et par des pensées impures, s'adressa au Seigneur et lui dit : " Mon Dieu, je désire être sauvé ; mais les pensées qui m'obsèdent sont un obstacle à mon salut. Que ferai je dans l'affliction qui me désole ? Comment réussirai-je à faire mon salut ? " Il se lève, après avoir prononcé ces paroles, et retourne à sa cellule ; il y voit un homme qui y travaillait assis et qui se mettait ensuite à prier, ce qu'il fit à différentes reprises, entre-mêlant ainsi successivement la prière et le travail des mains. Il ne douta point que ce ne fut un ange que Dieu lui envoyait pour lui enseigner ce qu'il avait à faire ; et l'ange lui dit : Faites de même et vous serez sauvé.

(L'abbé Guillois.)



TROISIÈME PARTIE

LES SACREMENTS ET LA PRIERE.

—:o:—

LXXIIe LECTURE.

Nécessité de la grâce, et moyens de l'obtenir.

Nous avons besoin de la grâce pour accomplir les commandements de Dieu et pour nous sauver Sans ce secours divin, nous ne pouvons rien dans l'ordre du salut. C'est ce que Notre-Seigneur nous a enseigné par ces paroles : " Sans moi " vous ne pouvez rien faire ; " et saint Paul par celles-ci : " Nous ne sommes pas capables d'avoir, " par nous-mêmes, aucune bonne pensée, comme " de nous-mêmes ; mais c'est Dieu qui nous en " rend capables. " La grâce est un don surnaturel que Dieu nous fait par sa pure miséricorde, et en considération des mérites de Jésus-Christ. Il y a deux sortes de grâces ; 1o La grâce habituelle ou sanctifiante, qui nous justifie, c'est-à-dire qui nous fait passer de l'état du péché mortel à l'état de la justice, qui nous rend enfants de Dieu, agréables à ses yeux, et nous donne droit à l'héritage du ciel ; 2o la grâce actuelle, qui consiste dans une sainte pensée qui éclaire notre esprit, et dans un bon mouvement qui prévient, excite ou aide notre volonté pour faire le bien. Le péché originel a répandu d'épaisses ténèbres dans notre cœur. Nous naissons dans l'ignorance avec une forte inclination au mal ; voilà les deux sources

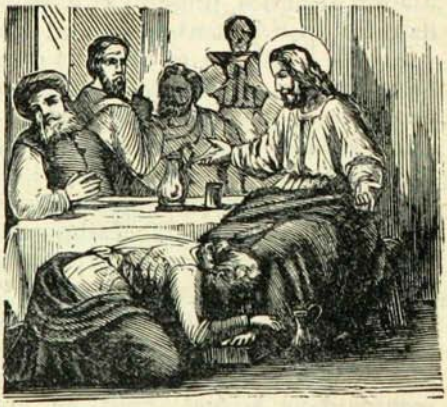
générales de tous nos péchés : nous ne péchons que parce que nous ignorons nos devoir, ou parce que, les connaissant, nous aimons mieux suivre nos penchants que nos lumières. Nous ne pourrions jamais sortir de l'état du péché, ni faire le bien, si Dieu ne nous ouvrait les yeux de l'esprit, et s'il n'imprimait à notre cœur un bon mouvement qui le tourne vers la vertu. La grâce remédie à ces deux plaies que le péché à faites à notre âme ; elle nous fait connaître le bien ; elle nous inspire le désir et nous donne la force de le pratiquer. Que deviendrait l'homme attaqué de toutes parts au dedans et au dehors, si Dieu ne l'aidait dans sa faiblesse ? car, à cette pente qu'il a pour le mal, se joignent encore des tentations qu'il éprouve de la part du démon et des créatures. Que de pièges le monde ne lui dresse-t-il pas de tous côtés ! il étale à ses yeux ses pompes et ses faux biens, pour y attacher son cœur et le détourner de Dieu. Le démon lui livre de continuelles attaques, présentant à ses sens des objets flatteurs et séduisants, remuant son imagination par mille prestiges, et excitant dans sa chair des mouvements de révolte contre l'esprit. Non, il ne pourrait certainement pas résister à tant d'assauts, si Dieu cessait un seul instant de le soutenir. Voilà pourquoi saint Paul, après avoir déploré les contradictions qu'il éprouve au-dedans de lui-même, s'écrie : " Malheureux que je suis ! " qui me délivrera de ce corps de mort ? Ce sera " la grâce de Dieu par Jésus-Christ. " Voilà pourquoi, en récitant tous les jours la prière du Seigneur, nous demandons à Dieu que son nom soit sanctifié, que sa volonté soit faite sur la terre comme dans le ciel, qu'il ne nous abandonne point à la tentation, et qu'il nous délivre du mal. Il est donc vrai, selon la doctrine de Jésus-Christ, que nous ne pouvons glorifier le nom de Dieu.

ni faire sa volonté, ni résister à la tentation, ni être délivrés des pièges du malin esprit, que par le secours de Dieu même ; mais avec la grâce nous pouvons tout, selon cette parole du même apôtre : *Je puis tout en celui qui me fortifie.* Or ce secours ne nous est point dû, autrement ce ne serait plus une grâce : nous n'y avons aucun droit, mais Dieu nous la donne par sa pure bonté, et en vertu des mérites de la passion et de la mort de Jésus-Christ. Cette grâce n'est refusée à personne ; et c'est notre faute quand nous n'en profitons pas pour faire le bien et pour nous sauver. Ce n'est pas la grâce qui nous manque, c'est nous qui manquons à la grâce. Dieu l'a attachée aux sacrements, quand on les reçoit avec de bonnes dispositions ; il l'a promise à la prière, quand elle est bien faite. Nous avons donc deux moyens infaillibles pour obtenir la grâce, ce sont les sacrements et la prière.

EXEMPLES.

Divid coopéra à la grâce, lorsqu'à la parole du prophète Nathan, il confessa son péché et fit pénitence.

— Les Ninivites coopérèrent à la grâce, lorsqu'à la prédication du prophète Jonas, ils rentrèrent en eux-mêmes et se couvrirent de cendres et de cilices.



Madeleine aux pieds de Jésus.

— Madeleine coopéra à la grâce, lorsqu'elle alla se pros-

terner aux pieds du Sauveur, et donna les plus vives marques d'amour à celui qu'elle avait tant outragé.

— Pierre coopéra à la grâce, lorsque Jésus, qu'il avait eu le malheur de renier, ayant jeté sur lui un regard de bonté, il sortit aussitôt et pleura amèrement.

— Judas, le traître Judas, résista à la grâce, lorsqu'il refusa de se rendre à l'invitation que le Sauveur lui fit de rentrer dans le sein de sa miséricorde, en lui disant : " Mon ami, à quel dessein êtes-vous venu ici ? Judas, vous trahissez le Fils de l'Homme par un baiser ! " C'est à cause de la dureté de son cœur, qui fut tant de fois insensible aux remontrances de Jésus-Christ, qu'un interprète nous dit que David, dans un de ses psaumes, lui donne trente malédictions.

LXXIIIe LECTURE

Des sacrements en général.

Jésus Christ a institué les sacrements pour être comme des canaux par lesquels il nous communique la grâce de la justice qui conduit au salut. Il a établi certains signes extérieurs et sensibles, auxquels il lui a plu d'attacher le nom inestimable de la justification. Ces signes, par la vertu divine qu'ils renferment, non-seulement signifient, mais produisent en nous la vie spirituelle, l'entretiennent et l'augmentent. On les appelle *sacrements*, ou signes sacrés. Ce sont des signes, puisqu'ils nous font connaître une grâce invisible qu'ils opèrent dans notre âme : et ils sont sensibles, parce qu'ils tombent sous nos sens. Il y a donc dans les sacrements deux choses : l'une que l'on voit, et l'autre que l'on ne voit pas, mais que l'on croit. Ce que l'on voit, c'est l'action extérieure du ministre : par exemple, dans le Baptême on voit verser de l'eau sur la tête de l'enfant, et l'on entend les paroles que le prêtre prononce en même temps. Ce que l'on ne voit pas, c'est l'opération invisible par laquelle Dieu

lave intérieurement et purifie l'âme de la tache du péché. Jésus-Christ, en attachant sa grâce à des choses sensibles, s'est accommodé à la nature de l'homme. Si nous étions de purs esprits, Dieu se serait contenté de nous faire des dons purement spirituels, mais parce que notre âme est unie à un corps, il nous donne sa grâce, qui est toute spirituelle, sous des signes sensibles et corporels. L'Eglise catholique, fondée sur l'Ecriture et sur la tradition, a toujours reconnu sept sacrements : le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre et le Mariage. Remarquez, mon cher Théophile, que ce petit nombre de sacrements suffit pour tous les besoins de notre âme : Ces besoins, dans l'ordre de la grâce, se réduisent à sept, comme dans l'ordre de la nature. Dans l'ordre naturel, il faut naître, croître, se nourrir ; lorsqu'on est malade, il faut des remèdes ; après la guérison même, il faut des secours particuliers pour détruire ce qui reste d'infirmité, et pour rétablir parfaitement la santé. De plus, la société a besoin de princes et de magistrats pour la gouverner. Enfin, comme les hommes meurent, il faut un moyen pour la perpétuer. Ce sont précisément les mêmes besoins dans l'ordre de la grâce, et Notre-Seigneur y a pourvu par les sacrements qu'il a institués. Le Baptême nous donne une nouvelle naissance et une nouvelle vie ; la confirmation nous fait croître et nous fortifie dans cette vie spirituelle ; l'Euharistie nous nourrit spirituellement ; la Pénitence guérit les maladies de notre âme ; l'Extrême-Onction nous délivre des restes de faiblesses que le péché a causées ; l'Ordre fournit à l'Eglise des ministres qui la gouvernent : le sacrement de mariage lui donne des enfants qui la renouvellent et perpétuent sa durée jusqu'à la fin des siècles. Tous ces sacrements ont été ins-

titués pour notre sanctification : tous produisent cet effet ; mais il y a entre eux des différences qu'il est nécessaire de remarquer Premièrement, le Baptême et la Pénitence, nous trouvant morts par le péché, nous donnent la vie de la grâce, au lieu que les autres augmentent seulement en nous cette vie spirituelle que nous avions déjà en les recevant. Secondement, il y en a trois, savoir : le Baptême, la Confirmation et l'Ordre, dans lesquels l'âme n'est pas seulement sanctifiée par la grâce, mais encore marquée d'un caractère spirituel, qui nous consacre à Dieu d'une manière particulière. Celui qui reçoit ces sacrements avec de mauvaises dispositions ne reçoit pas la grâce sanctifiante, mais il reçoit le caractère : de plus, la grâce, quand on l'a reçue, peut se perdre par le péché ; mais le sceau divin que ces sacrements ont imprimé ne saurait s'effacer ; c'est pour cette raison que ces trois sacrements ne peuvent se réitérer, c'est-à-dire qu'il ne peuvent être reçus qu'une seule fois par la même personne.

EXEMPLE.

Un saint prêtre disait en gémissant : " Combien n'y a-t-il pas de malades qui, dans la belle saison, vont aux eaux de Bourbon, de Vichy, de Barége, etc. Ils font de grandes dépenses pour obtenir la guérison de quelques infirmités corporelles, et il s'en faut bien qu'ils guérissent tous ! Nous avons des sources admirables pour les Maladies de l'âme, ce sont les sacrements ; ces sources de grâce guérissent infailliblement tous ceux qui y ont recours étant bien disposés : comment tant de pécheurs négligent-ils d'y aller puiser une eau qui est si salutaire ? Comment la plupart de ceux qui y vont n'y portent-ils pas les dispositions requises ? "

(*Explication du catéchisme de l'Empire.*)

LXXIVe LECTURE.

Du Baptême.

Le Baptême est le premier de tous les sacrements, et il donne le pouvoir de participer aux autres Notre-Seigneur a institué ce sacrement lorsqu'il a dit à ses apôtres : " Allez, instruisez " tous les peuples ; baptisez-les au nom du Père, " et du Fils, et du Saint-Esprit : tous ceux qui " croiront et seront baptisés seront sauvés. " C'est donc pour sauver les hommes que Jésus-Christ a institué le Baptême ; c'est pour les délivrer du péché et de la mort éternelle, qui est la peine du péché, et pour les rendre, par une nouvelle naissance, les enfants de Dieu et de l'Eglise. Le Baptême remet le péché originel dans les enfants et dans les adultes ; il efface encore tous les péchés actuels qu'ils peuvent avoir commis depuis qu'ils ont l'usage de la raison. Il remet aussi toutes les peines dues à ces péchés : c'est pour cela que l'Eglise n'a jamais imposé de satisfaction ou de pénitence aux nouveaux baptisés ; mais il n'ôte pas les suites du péché originel, qui sont l'ignorance, la concupiscence, les misères de la vie et la nécessité de mourir. Dieu nous laisse ces suites du péché originel, après qu'il a été effacé, afin qu'elles servent d'exercices à notre vertu, par les combats que nous avons à soutenir pour la pratiquer. Si le Baptême nous délivrait de l'ignorance et de l'inclination au mal, nous ferions le bien sans peine et comme naturellement : et quel mérite y aurait-il à le faire, s'il ne nous en coûtait rien ? Mais ces suites du péché qui nous restent encore, nous obligent à faire de continuels efforts pour vaincre les difficultés que nous éprouvons dans la pratique du bien. Le Baptême nous fait renaître en Jésus-Christ, et

nous donne une nouvelle vie toute spirituelle, selon cette parole de Notre-Seigneur : " Si un " homme ne renait de l'eau et du Saint-Esprit, il " ne peut entrer dans le royaume du ciel. " Cette vie de la grâce, que le Baptême nous communique, consiste dans l'union de notre âme avec Dieu, car Dieu est la vie de l'âme, comme l'âme est la vie du corps : notre corps est vivant lorsqu'il est uni à l'âme ; quand il en est séparé, il est mort, sans mouvement et sans action ; de même notre âme est vivante lorsqu'elle est unie à Dieu par la foi, l'espérance et la charité : quand elle en est séparée par le péché, elle est morte et incapable de mériter le ciel. Enfin le Baptême imprime dans notre âme un caractère ou une marque spirituelle et ineffaçable, qui consacre à Dieu ceux qui sont baptisés, et qui les distingue de ceux qui ne le sont pas ; ce caractère de consécration fait qu'on ne peut recevoir le Baptême plus d'une fois ; car, ce qui est une fois consacré à Dieu lui appartient par un droit inaliénable. Autrefois on donnait le Baptême en plongeant dans l'eau celui qu'on baptisait, et c'est à cette immersion que saint Paul fait allusion quand il dit : " Nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ " dans le Baptême pour mourir au péché, afin " que, comme Jésus-Christ est ressuscité d'entre " les morts, nous marchions aussi dans une vie " nouvelle. " Aujourd'hui, l'on baptise en versant de l'eau naturelle sur la personne, en disant en même temps ces paroles : " Je te baptise au " nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. " Ces deux choses jointes ensemble, l'action et les paroles, sont l'essentiel de ce sacrement ; c'est là le signe extérieur et sensible qui nous avertit que l'âme est purifiée de ses péchés, tandis que le corps est lavé dans l'eau : cette cérémonie, en vertu de l'institution de Jésus-Christ, applique

à l'homme les mérites de ce divin Sauveur, pour lui donner une nouvelle naissance, qui le rend enfant de Dieu, membre de Jésus-Christ, temple du Saint-Esprit, et qui lui donne droit au royaume du ciel comme héritier de Dieu et co-héritier de Jésus-Christ.

EXEMPLE.

Le zèle de saint Louis le faisait soupirer sans cesse après la conversion des infidèles. " Oh ! si j'avais la consolation, s'écriait-il souvent, d'être parrain d'un roi mahométan ! " Un jour qu'il assistait, à saint Denis, au baptême d'un fameux Juif, cérémonie où il avait invité les gens d'un prince infidèle, il leur adressa ces belles paroles : " Dites de ma part à votre maître, que je consentirais à passer le reste de ma vie dans les cachots les plus obscurs, si je pouvais lui obtenir de Dieu et à toute sa nation, la grâce du baptême. "

LXXVe LECTURE.

Des vœux du Baptême.

Vous n'avez été admis, mon cher Théophile, à la grâce de l'adoption divine, dans votre Baptême, qu'à certaines conditions, que vous vous êtes solennellement engagé à remplir. Lorsqu'on vous a présenté à l'église pour être baptisé, le prêtre, qui est le ministre de Jésus-Christ, vous a demandé si vous croyiez en Dieu le Père tout-puissant, en Jésus-Christ Notre-Seigneur, et au Saint-Esprit : vous avez répondu, par la bouche de ceux qui vous représentaient : *Je crois.* Le prêtre a ajouté : *Renoncez-vous à Satan, à ses pompes et à ses œuvres ?* Vous avez répondu : *J'y renonce.* Vous avez donc déclaré à la face des saints autels, devant Dieu et devant les anges, que vous abandonniez le parti du démon, pour vous soumettre à la loi de Jésus-Christ ; vous avez promis de mépriser les pompes du démon, c'est-à-dire les maxi-

mes et les vanités du monde ; vous avez promis d'éviter les œuvres du démon, c'est-à-dire toutes sortes de péchés. C'est pour vous et en votre nom que ces promesses ont été faites ; vous n'aviez pas, il est vrai, l'usage de la raison quand vous avez été baptisé ; mais vous les avez ratifiés depuis, toutes les fois que vous avez fait une profession publique du christianisme ; vous les ratifiez encore tous les jours, quand vous faites le signe de la croix, quand vous récitez l'Oraison dominicale, quand vous assistez à la messe. C'est en conséquence de ces promesses publiques et solennelles, que Dieu a effacé le péché de votre origine, qu'il a orné votre âme de ses dons les plus précieux, qu'il vous a marqué du sceau de ses enfants, qu'il vous a fait l'héritier de son royaume. Vous n'êtes plus à vous, vous appartenez à Dieu : votre esprit, votre cœur, votre force, toute votre personne a été consacrée à Dien : tout ce qui est en vous doit être employé pour sa gloire et à son service. Aimer encore les pompes du démon après le Baptême, suivre les maximes du monde, rechercher les vanités du monde, ce serait violer l'engagement sacré du Baptême. On garde encore, à la vérité, le caractère que l'on a reçu dans ce sacrement, mais on ne le garde que comme une marque honteuse de sa désertion et de sa perfidie. S'abandonner au péché après son Baptême, ce serait une profanation et un sacrilège ; ce serait fouler aux pieds le sang de Jésus-Christ, par lequel on a été sanctifié ; faire outrage à l'Esprit de grâce et de sainteté qu'on a reçu, le chasser honteusement de son cœur, et se remettre sous l'empire du démon. Souvenez-vous donc, mon cher Théophile, des promesses que vous avez faites à Dieu dans votre Baptême, n'oubliez jamais le saint engagement que vous y avez contracté.

EXEMPLES.

Saint Louis, roi de France, préférait le nom de chrétien qui lui avait été donné dans le baptême, aux titres qui sont les plus honorables selon les hommes. Il estimait plus la ville de Poissy où il avait été baptisé, que la ville de Reims où il avait été couronné roi de France. Lorsqu'il écrivait des lettres, il avait coutume de signer : *Louis de Poissy*, sans prendre la qualité de roi. Chrétien dit plus que roi de l'univers.

(*Catéchisme catholique.*)

— Un missionnaire du nouveau monde, parcourait les régions les plus écartées pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Il se présenta un jour à lui un sauvage dont les dispositions lui parurent extraordinaires. Dès qu'il fut bien instruit des mystères de notre sainte religion et de ce qui regarde les sacrements, ils lui administra le baptême et la sainte eucharistie, qu'il reçut avec les plus vifs transports de la reconnaissance et de l'amour. Le missionnaire partit pour aller faire d'autres excursions apostoliques, et revint un an après dans le lieu ou était le sauvage devenu chrétien. Dès que celui-ci eut connaissance de l'arrivée du missionnaire, qu'il regardait comme son père, il se rendit auprès de lui, et le conjura de lui donner de nouveau la sainte communion. " Oui, mon fils, lui dit-il ; mais il faut auparavant que vous confessiez les péchés mortels dont vous avez pu vous rendre coupable ; ne craignez rien, je vous aiderai à vous accuser. — Quoi ! mon père, répondit le sauvage avec étonnement, il y aurait des chrétiens qui, après avoir été baptisé et avoir reçu le corps de Jésus-Christ, seraient assez ingrats pour l'outrager par quelque péché mortel ? Grâce à Dieu, je ne crois pas être coupable d'aucun de ces péchés. " Il fondait en larmes, en accusant les fautes les plus légères. Le missionnaire dans l'admiration, bénissait Dieu, voyant qu'il était servi et glorifié par des âmes fidèles et ferventes jusque parmi les peuples les plus sauvages.

(*Lettres édifiantes.*)

LXXVIe LECTURE.

Du sacrement de Confirmation.

Le second sacrement s'appelle la *Confirmation*, parce qu'il nous confirme dans la foi, et qu'il nous affermit dans la vie spirituelle que le Baptême nous a donnée. La Confirmation achève ce qu e le Baptême a commencé : elle en est la perfection. La grâce du Baptême est une grâce de régénération, qui nous rend semblables à des enfants nouvellement nés ; celle de la Confirmation est une grâce de force et de courage, qui nous élève à l'état d'hommes parfaits, et nous rends capables de combattre et de vaincre en rendant témoignage à Jésus-Christ, aux dépens même de notre vie. Ouvrez, mon cher Théophile, le livre des Actes des Apôtres, vous y verrez les effets merveilleux de la descente du Saint-Esprit sur eux. Avant qu'ils l'eussent reçu, c'étaient des hommes faibles et timides ; mais aussitôt qu'ils en eurent été remplis, ils parurent d'autres hommes, et ils annoncèrent Jésus-Christ avec un courage intrépide. Le Saint-Esprit descend encore sur ceux qui reçoivent la Confirmation, et il produit en eux les mêmes effets, quoique ce ne soit pas d'une manière sensible, parce que ce miracle n'est plus nécessaire. Nous en avons la preuve dans le même livre des Actes : nous y lisons que " les Apôtres ayant appris que les habitants de " Samarie avaient embrassé la foi et reçu le Bap- " tême, envoyèrent saint Pierre et saint Jean pour " leur conférer le sacrement de confirmation. Lors- " que ces deux apôtres furent arrivés, dit le texte " sacré, ils prièrent pour eux : ils leur imposè- " rent les mains, et ces nouveaux chrétiens reçu- " rent le Saint-Esprit. " Cette pratique a toujours été observée dans l'Eglise. Les évêques, à



Pierre et Jean confirmant les Samaritains.

qui seuls ce droit appartient, en qualité de successeurs des apôtres, ont, dans tous les siècles, conféré ce sacrement par la prière et par l'imposition des mains. Il est à propos, mon cher Théophile, de vous instruire des cérémonies avec lesquelles on l'administre. L'évêque étant tourné du côté de ceux qui vont être confirmés, tient les mais étendues sur eux, et il fait cette prière : " Dieu tout-puissant et éternel, qui avez daigné " faire renaître par l'eau et par le Saint-Esprit, " vos serviteurs qui sont ici présents, et qui leur " avez accordé la rémission de tous leurs péchés, " faites descendre du ciel sur eux votre Saint- " Esprit consolateur, Esprit de sagesse et d'intel- " ligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de " science et de piété ; remplissez-les de l'esprit " de votre crainte, et imprimez en eux, par votre " miséricorde, le signe de la Croix de Jésus-Christ " pour la vie éternelle. " Il prend ensuite du saint chrême, qui est un mélange d'huile d'olive et de baume, et il fait à chacun d'eux une onction

sur le front, en disant : *Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme par le chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.* Toutes ces actions et ces prières nous rendent sensibles les effets admirables que produit ce sacrement dans ceux qui le reçoivent ; l'imposition des mains marque la protection du Saint-Esprit, qui vient habiter en eux, et y répandre l'abondance de ses grâces, et particulièrement les sept dons qu'on lui attribue : la sagesse, l'intelligence, la science, le conseil, la piété, la force et la crainte de Dieu. Le saint chrême est bien propre à nous faire connaître l'abondance, la douceur et la force de la grâce qui remplit alors notre âme, qui la pénètre et la fortifie, comme l'huile pénètre et fortifie le corps. La Confirmation nous rend parfaits chrétiens : tant qu'on ne l'a point reçue, on reste dans une sorte d'enfance spirituelle, l'on est sujet à toutes les faiblesses de cet âge, effrayé des moindres dangers, ébranlé par les plus légères tentations ; mais un chrétien confirmé, se sent affermi, fortifié, armé d'un courage invincible ; il résiste avec force à toutes les attaques du démon ; il dompte ses passions : en un mot, ce n'est plus un enfant faible et timide, c'est un homme plein de vigueur, en état de porter les armes et de se défendre contre ses ennemis. Il ne rougit point de suivre les maximes de l'Evangile, il se déclare hautement pour la vertu ; et, par ses bons exemples, il répand partout la bonne odeur de Jésus-Christ.

EXEMPLE.

Durant la persécution de l'empereur Valérien, un enfant nommé Cyrille, montra à Césarée, en Capadoce, une sagesse et une force si supérieures à son âge, qu'on ne pût s'empêcher d'y reconnaître une opération sensible de l'Esprit divin qui l'éclairait et le soutenait. Comme il glori-

fiait publiquement le nom de Jésus-Christ, il eut d'abord à essuyer les dérisions des autres enfants, et les duretés de ses proches qui étaient païens ; il fut même chassé de la maison paternelle et privé de tout secours ; **mais les mauvais traitements**, les railleries et l'état d'abandon où il était, ne lui firent rien perdre de sa foi et de sa ferveur. Pour triompher de sa fermeté,on le fit comparaître devant le juge qui, après avoir employé inutilement les menaces et les caresses, ordonna, dans l'intention seulement de lui faire peur, qu'on le liât publiquement, comme pour le traîner au supplice. Le bienheureux enfant ne versa pas une larme, ne changea point de couleur : il s'avança au contraire, avec empressement vers le feu, où on feignait de vouloir le jeter ; et, quand on l'eut éloigné et qu'il reparut devant le juge : " Tyran, lui dit-il d'un air inspiré, tu m'as fait injure, en me rappelant du trépas ; le feu et le fer sont les seuls dons que je te demande. J'aspire à des richesses que tu n'as pas le pouvoir de me donner : ne m'en prive pas plus longtemps par tes jeux et tes fourberies. " Les assistants fondaient en larmes, en l'entendant ainsi parler. Mais il leur dit : " Vous devriez plutôt vous réjouir et prendre part à mon triomphe. Vous ignorez quel royaume m'est ouvert, et le bonheur ineffable qui m'y attend. " Il souffrit la mort dans ces admirables dispositions, et il prouva par son exemple que, malgré la faiblesse de leur âge, **les enfants mêmes** deviennent des héros, quand ils sont animés par la religion.

LXXVIIe LECTURE

Des dispositions à la Confirmation.

Autrefois l'on donnait la confirmation immédiatement après le Baptême ; mais cet usage est changé, et l'Eglise a jugé à propos d'attendre, pour confirmer les enfants, qu'ils fussent en âge de connaître la sainteté de ce sacrement, et de le recevoir avec des dispositions chrétiennes. On ne doit donc les y admettre que lorsqu'ils ont atteint l'âge de la raison, et qu'ils ont assez de discernement pour **savoir ce qu'ils reçoivent, afin qu'en**

le recevant avec piété, ils en retirent plus de fruit. La première disposition qu'ils doivent y apporter, c'est d'être instruit des principaux mystères de la foi, et d'en renouveler la profession : il est donc nécessaire qu'ils aient appris et qu'ils entendent le Symbole des apôtres, qui contient l'abrégé de la foi : ils doivent savoir, de plus, ce qui regarde le sacrement de Confirmation, qu'il s'agit de recevoir, et le sacrement de Pénitence, dont ils doivent s'approcher auparavant. Au reste, plus ils ont d'intelligence, plus ils doivent apporter d'instruction. Quoique l'on admette quelquefois de jeunes enfants qui ne sont pas capables de beaucoup de connaissances, c'est une pure indulgence en faveur de leur âge et de leur innocence ; mais cette indulgence ne dispense pas ceux qui le peuvent, de se faire instruire : quand on reçoit un sacrement, on ne peut être trop instruit, et l'on s'expose à un très grand danger, lorsque, par sa faute, on ne sait pas assez. La seconde disposition est d'avoir la conscience purgée de tout péché mortel ; cette préparation est beaucoup plus nécessaire encore que la première, et rien ne peut en dispenser ; le Saint-Esprit nous assure lui-même, dans l'Ecriture, que " la " Sagesse n'entrera point dans une âme mal dis- " posée, et qu'elle n'habitera pas dans un corps " assuje ti au péché. " Le sacrement de Confirmation est un sacrement des vivants, il suppose la vie spirituelle dans celui qui le reçoit ; son effet est d'augmenter cette vie spirituelle. Comme on ne peut faire croître dans la vie naturelle un enfant qui serait mort, de même il est impossible de fortifier dans la vie de la grâce un chrétien qui l'aurait perdue : il faut donc, pour être confirmé, ou avoir conservé l'innocence de son Baptême, ou l'avoir recouvrée par une véritable pénitence.

EXEMPLE.

Eusèbe était un prêtre qui possédait dans un degré éminent l'esprit de prière et toutes les vertus apostoliques. Il versa son sang pour la foi sous le règne de Dioclétien et de Maximien, mais avant que ces princes eussent publiés de nouveaux édits contre les chrétiens. — *Maxence*, président de la province, informa contre *Eusèbe*, qui se distinguait entre tous les fidèles par son zèle à invoquer et à prêcher Jésus-Christ. Animé par les cris des idolâtres, il lui dit : " Sacrifiez aux dieux de bonne volonté, ou je saurai vous y contraindre. — *Eusèbe*, il est écrit dans une loi plus sacrée : *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous le servirez seul.* — *Maxence.* Choisissez, de sacrifier ou de souffrir les tourments les plus cruels. — *Eusèbe.* Il est contraire à la raison d'adorer des pierres, qui de toutes les créatures, sont les plus viles et les plus communes. — *Maxence.* Les chrétiens sont une étrange espèce d'hommes, la mort leur paraît préférable à la vie. — *Eusèbe.* Il serait impie de mépriser la lumière pour les ténèbres. — *Maxence.* Les voies de douceurs ne servent qu'à vous rendre plus opiniâtre. Je vous déclare donc que, si vous ne sacrifiez, vous serez brûlé vif. — *Eusèbe.* Vos menaces ne m'étonnent point, l'éclat de ma couronne se mesurera sur la cruauté des tourments que j'endurerai. — Alors *Maxence* le fit étendre sur le chevalet, où il eût les côtés déchirés par des ongles de fer. Pendant cette torture, *Eusèbe* répétait souvent ces paroles : " Sauvez-moi, Seigneur Jésus ; soit que nous vivions, soit que nous mourrions, nous sommes toujours à vous. " Cette constance étonna le juge ; il fit ôter le saint de dessus le chevalet, et lui dit : Connaissez-vous le décret du sénat par lequel il est ordonné à tous les sujets de l'empire de sacrifier aux dieux ?

Les ordres de Dieu, répondit Eusèbe, doivent l'emporter sur ceux des hommes. " — *Maxence.* " Sacrifiez, ou je vous condamnerai au feu ; celui que vous craignez ne sera point capable de vous en délivrer. — *Eusèbe.* Le feu ni le glaive ne me feront point changer. Mettez mon corps en pièces, traitez-le comme il vous plaira ; mon âme qui est à Dieu, ne recevra aucun dommage de vos tourments. Je n'abandonnerai point la loi sainte à laquelle je suis attaché dès l'enfance. " Le juge désespérant de le vaincre, le condamna à être décapité. Lorsqu'Eusèbe eut entendu pro-

noncer sa sentence, il dit : " Seigneur Jésus, je rends grâce à votre bonté et je loue votre puissance de ce qu'en mettant ma fidélité à l'épreuve, vous me traitez comme un de vos disciples. " Etant arrivé au lieu de l'exécution, il se mit à genoux et reçut la couronne du martyre.

LXXVIIIe LECTURE.

Obligation qu'impose la Confirmation.

Le sacrement de Confirmation, en nous donnant la force de confesser Jésus-Christ, même au péril de notre vie, nous en fait un devoir. Un chrétien confirmé est obligé de défendre la foi, quand il se trouve des incrédules qui l'attaquent dans ses dogmes, ou des libertins qui en combattent la morale. C'est Notre-Seigneur lui-même qui a imposé cette obligation à ses apôtres, en leur promettant le Saint-Esprit. " Vous recevrez, " leur dit-il, la vertu du Saint-Esprit, et vous me " rendrez témoignage dans Jérusalem, dans toute " la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités " de la terre. " Qu'est-ce que rendre témoignage à Jésus-Christ, si ce n'est défendre courageusement la foi qu'il nous a enseignée, s'élever avec force contre ceux qui l'attaquent, et ne craindre ni les railleries, ni les menaces des hommes, ni la mort même ? Le châtiment terrible dont Jésus-Christ menace dans l'Evangile ceux qui manqueront à ce devoir, nous fait connaître combien il est indispensable. " Quiconque, dit Notre-Sei- " gneur, me confessera et me reconnaîtra devant " les hommes, je le reconnaîtrai aussi moi-même " devant mon Père qui est dans les cieux ; et " quiconque me renoncera devant les hommes, je " le renoncerai aussi moi-même devant mon Père." C'est donc un crime de ne pas confesser Jésus-Christ devant les hommes, de ne pas se déclarer pour lui quand il est outragé. Vous n'avez plus,

il est vrai, des persécuteurs à craindre, mon cher Théophile ; vous avez le bonheur de vivre dans un royaume catholique, où le prince, loin de combattre la foi, la défend avec zèle : mais vous trouverez dans le monde des hommes corrompus dans la foi, qui tâcheront d'ébranler la vôtre, qui parleront le langage de l'impiété. Opposez à ces discours un courage digne d'un soldat de Jésus-Christ. Soutenez les intérêts et la gloire de votre maître ; dites, avec la modestie qui convient à votre âge, ce que l'on vous a appris dans les instructions que l'on vous a données sur la religion : peu de mots sortis de la bouche pure d'un enfant, peuvent, avec la grâce de Dieu, produire plus d'effet que de longs raisonnements. Au moins marquez, par un air sérieux et triste, que vous avez horreur de l'impiété. Souffririez-vous qu'on déchirât en votre présence, la réputation de votre père ? Non, sans doute : comment donc pourriez-vous souffrir qu'on outrageât devant vous, le Dieu qui vous a donné la vie, qui est votre premier père, et qui doit être votre récompense éternelle ?

EXEMPLE.

Un officier distingué par sa naissance et par ses richesses, était près d'obtenir un grade élevé qui était vacant ; mais on l'accusa d'être chrétien, et sa religion l'excluait des charges et des honneurs. Le gouverneur lui donna quelques heures pour considérer à loisir ce qu'il avait à faire. Pendant cet intervalle, l'évêque l'aborde ; il le prend par la main, le mène à l'église et le fait entrer dans le sanctuaire. Là, au pied des autels, il lui montre l'épée qu'il portait au côté ; il lui présente en même temps le livre des saints évangiles, lui disant de choisir ce qu'il préférait. L'officier sans hésiter, étendit la main droite et prit le livre sacré. " Attachez-vous donc à Dieu, reprit l'évêque, il vous fortifiera et vous accordera ce que vous avez choisi : Allez en paix. " Au sortir de l'église, l'officier se présenta au

gouverneur, et ayant généreusement embrassé la foi de Jésus-Christ, il fut condamné à mort et expira dans les tourments. (MÉRAULT, *Les Apologistes.*)

LXXIXe LECTURE.

Sur le respect humain.

On appelle *respect humain* cette faiblesse, cette timidité qui empêche de pratiquer le bien, et qui fait commettre le mal de peur de déplaire aux hommes déréglés. Un jeune homme, par exemple, n'ose fréquenter les sacrements, paraître recueilli dans la prière, appliqué au travail, docile à l'égard de ses maîtres, parce qu'il craint d'être en butte à la censure de ses condisciples, qui tiennent une conduite différente. Il voit qu'en remplissant ses devoirs, il deviendra l'objet de leurs railleries, au lieu qu'en les négligeant, il obtiendra leur suffrage, leur approbation : c'en est assez pour le déterminer à faire comme les autres. Ah ! mon cher Théophile, que cette conduite est injurieuse à Dieu ! qu'elle a de funestes suites ! qu'elle est déraisonnable ! Un peu d'attention sur les motifs que je vais vous exposer suffira pour vous en convaincre. 1° Quel outrage ne fait-on pas à Dieu, quand on craint moins de perdre son amitié que celle des hommes, et de quels hommes ? d'hommes pervers, qui ne méritent que le mépris et l'indignation ! Quoi ! d'un côté, Dieu vous ordonne d'entretenir la piété dans votre cœur, par le fréquent usage des moyens que lui-même a établis pour nous sanctifier ; Dieu vous commande l'attention dans vos prières, l'application à l'étude, le respect et la soumission à ceux qu'il a chargés de votre éducation ; il vous promet sa grâce, sa tendresse, un bonheur éternel, si vous êtes fidèle à ces obligations qu'il vous impose : d'un autre côté, il en est parmi ceux avec

lesquels vous vivez qui cherchent à vous inspirer l'éloignement des pratiques de la religion, le goût de la dissipation, l'amour de l'indépendance et l'esprit de révolte. Ces jeunes insensés vous engagent à suivre leurs mauvais exemples ; c'est à ce prix qu'ils vous offrent leur amitié ; il faut choisir. Ah ! mon cher Théophile, prendriez-vous le parti de désobéir à Dieu plutôt que de déplaire à des méchants ? Craindriez-vous plus d'encourir leur disgrâce que celle de votre Dieu ? Quel crime de donner la préférence à la créature sur le Créateur ! quelle folie de mettre votre confiance dans les hommes ! Si Dieu est pour vous, qu'avez-vous à craindre de leur part ? Si Dieu est contre vous, quels secours peuvent-ils vous donner ? Quand vous périrez, vous sauveront-ils ? Quand Dieu vous condamnera, pourront-ils vous défendre ? 2° En second lieu, le respect humain est très funeste dans ses suites : c'est l'écueil ordinaire où viennent échouer les plus sages résolutions : c'est là ce qui empêche le plus souvent les pécheurs de se convertir, et les justes de persévérer dans la piété. Combien de jeunes gens touchés de Dieu, changeraient de conduite, si le respect humain ne les arrêtait ! Combien d'autres qui ont commencé à mener une vie régulière, s'y soutiendraient constamment, s'ils ne craignaient les vains discours des méchants ! Ce jeune homme, par exemple, était né avec un caractère heureux, une éducation chrétienne avait encore fortifié son goût pour la piété : s'il suivait son penchant, il serait vertueux ; mais les fades railleries des libertins l'intimident, il n'a pas le courage de paraître ce qu'il est ; et, par une complaisance criminelle, il abandonne la vertu qu'il aime, et il se livre au vice qu'il déteste. Et alors à quels désordres ne se porte-t-il pas ! Il n'y a point d'excès dont on ne soit capable quand on se laisse

dominer par le respect humain : on tombe dans les différents vices de tous ceux dont on redoute la censure : on se rend l'esclave de toutes leurs passions, et on leur sacrifie ses lumières, sa conscience et son salut. 3° Enfin, rien n'est plus contraire à la raison que le respect humain. De quoi rougissez-vous, mon cher Théophile ? Est-ce de quelque défaut que l'on a remarqué en vous ? Est-ce de quelque faute qui vous a échappé ? Non ; car d'avoir obéi à l'autorité qui a droit de vous commander ; c'est d'avoir passé dans le recueillement le temps de la prière, dans le silence et dans l'attention celui qui est destiné au travail. Quoi ! vous rougissez de votre fidélité à remplir vos devoirs ! mais n'est-ce pas là, au contraire, ce qui fait votre gloire ? Depuis quand, je vous prie, depuis quand la vertu mérite-t-elle la confusion et la honte ? Quel renversement d'idées ! quelle opposition avec toutes les lumières de la raison, avec tous les principes du sentiment naturel ! C'est le vice, mon cher Théophile, c'est le vice qui doit rougir, et non pas la vertu ; c'est au crime qu'appartient la honte, et non pas à l'innocence.

EXEMPLE.

Le maréchal de Mouchy, mort sur l'échafaud en 1794, n'avait pas rougi de pratiquer publiquement à la cour tous les devoirs de la religion. Il ne cessa point de se montrer chrétien et catholique, dans le temps où l'on entreprit de détruire le christianisme en France. On sut que lui et sa respectable épouse assistaient des prêtres réduits à la plus grande misère, pour n'avoir pas voulu conserver leurs places au prix de leur conscience. Les deux époux sont dénoncés, arrêtés et conduits d'abord à la Force. Le maréchal y loge dans la même chambre qu'un philosophe, et fait tous ses exercices spirituels, comme s'il était seul, ou dans la compagnie des fidèles. Transféré avec sa femme au Luxembourg, ils édifient tous ceux qui sont capables d'être

touchés et deviennent l'objet du respect de tous les autres ; personne n'en parle qu'avec vénération. Le triomphe du crime se consomme. Lorsqu'on vient appeler l'époux pour à à la conciergerie, il prie le gendarme de ne pas faire d bruit, afin que Mme de Mouchy, qui s'était trouvée malade les jours précédents, ne s'aperçût pas de son départ.

Il faut qu'elle vienne aussi, lui répondit-on, elle est sur la liste ; je vais l'avertir de descendre. " Non, réplique le maréchal ; puisqu'il faut qu'elle vienne, c'est moi qui l'avertirai. " Aussitôt il va dans sa chambre et lui dit : " Madame, il faut descendre, Dieu le veut ; adorons ses desseins ; vous êtes chrétienne ; je pars avec vous, je ne vous quitterai point. " La nouvelle que M. de Mouchy est mandé, se répand dans toutes les chambres. Ce jour est un jour de deuil pour tous les prisonniers ; les uns s'éloignent des endroits ou l'on peut voir les deux époux passer ; il ne se sentent pas la force de soutenir un spectacle aussi déchirant ; les autres se tiennent en haie ; mais dans un maintien qui désigne le double sentiment du respect et de la douleur. Une voix se fait entendre : " Courage M. le Maréchal. " L'illustre vieillard répond d'un ton ferme : " A quinze ans, j'ai monté à l'assaut pour mon roi ; à près de quatre-vingts ans je monterai à l'échafaud pour mon Dieu. (CARRON, *de l'éducation.*)

LXXXe LECTURE.

Du sacrement de pénitence.

Dieu ne s'est pas contenté de nous donner la vie spirituelle par le Baptême ; comme nous pouvons perdre cette vie précieuse, il nous a préparé un moyen pour la recouvrer après l'avoir perdue. Ce moyen, c'est le sacrement de Pénitence, qui a la force de remettre tous les péchés commis après le Baptême. Que la miséricorde de Dieu est grande, mon cher Théophile ! quels sentiments de reconnaissance ne doit-elle pas exciter dans votre cœur ! C'était beaucoup que le Seigneur nous eût accordé une grâce qu'il n'a point faite aux anges rebelles, qu'il nous eût donné un Sauveur, et

qu'il nous en eût appliqué les mérites dans un premier sacrement. Il pouvait abandonner ceux qui, après avoir reçu cette première grâce, se souilleraient de nouveau par le péché : mais non, il n'a point usé des droits de sa justice, il veut bien recevoir une créature rebelle toutes les fois qu'elle revient à lui, et il lui a préparé une seconde planche après le naufrage ; c'est l'expression dont se servent les Pères de l'Eglise en parlant du sacrement de Pénitence, parce qu'il est la seule ressource qui reste à un chrétien quand il a eu le malheur de perdre la grâce du Baptême. Ce sacrement a été institué par Jésus-Christ, lorsque après la résurrection, il souffla sur ses apôtres, et qu'il leur dit : " Recevez le Saint-Esprit ; " les péchés seront remis à ceux à qui vous les " remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui " vous les retiendrez. " Par ces paroles, il les a établis juges des péchés, et il leur a donné, à eux et à leurs successeurs, le pouvoir de les remettre et de les retenir, en promettant de ratifier dans le ciel le jugement qu'ils prononceraient sur la terre. Il en avait fait la promesse pendant sa vie, lorsqu'il avait dit à saint Pierre : " Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel." (*Matth.* 16.)



Saint Pierre institué chef de l'Eglise.

La Pénitence est donc un sacrement qui remet les péchés : quels péchés ? tous les péchés actuels, sans exception. Oui, mon cher Théophile, ce sacrement a, par l'institution de Jésus-Christ, la vertu de remettre toutes sortes de péchés : il n'y a point de crimes si énormes qu'il ne puisse effacer, non-seulement une fois, mais toutes les fois qu'on y a recours avec les dispositions nécessaires. Les péchés mortels en sont la matière principale ; celui qui est coupable de ces péchés qui donnent la mort à notre âme, ne peut en obtenir la rémission que par ce sacrement.

Le sacrement de Pénitence est donc un second Baptême offert aux pécheurs qui auraient perdu la grâce du premier ; mais remarquez-le bien, mon cher Théophile, ce second baptême est un baptême pénible et laborieux, qui demande des larmes, des gémissements, des travaux. Au lieu que dans le premier, Dieu, voulant signaler sa miséricorde, tient le pécheur quitte de tout, sans rien réserver ; dans le second, par une conduite mêlée de miséricorde et de justice, il ne se réconcilie avec lui qu'à des conditions dures et humiliantes. " En effet, dit le concile de Trente, la jus-
" tice de Dieu exige qu'il suive des règles diffé-
" rentes pour recevoir en sa grâce ceux qui, avant
" le Baptême, ont péché par ignorance, et ceux
" qui, après avoir été délivrés de la servitude du
" péché, et après avoir reçu le don du Saint-Esprit,
" n'ont pas craint de profaner son temple et de
" contrister l'Esprit-Saint. " D'ailleurs les saintes rigueurs de la pénitence sont non-seulement un remède salutaire pour l'expiation des péchés passés, mais encore une espèce de frein qui en arrête le cours, qui réprime les passions de l'homme, et qui l'oblige d'être à l'avenir plus vigilant et plus ferme à résister aux attraits séduisants de la chair et du monde.

EXEMPLE.

Mgr de la Mothe d'Orléans, évêque d'Amiens, se confessait tous les huit jours ; dans la préparation qu'il faisait pour se bien confesser, il faisait trois stations : la première dans l'enfer, la seconde dans le ciel, et la troisième sur le calvaire. Il entrait d'abord par la pensée dans le lieu de tourments, et y voyait la place qu'il croyait avoir méritée au milieu du feu dévorant et éternel, dans la société des démons et des réprouvés. Il remerciait le Seigneur de ne pas l'y avoir précipité, et le priait de lui faire miséricorde ; il lui demandait les grâces dont il avait besoin pour s'en préserver. — Il montait ensuite dans le séjour de la gloire et du bonheur ; il gémissait de ce que par le péché il s'en était fermé les portes ; il suppliait le Seigneur de les lui ouvrir, et invoquait les saints. — Il allait ensuite par la pensée, au calvaire : là, fixant attentivement et avec amour son Sauveur crucifié, il se disait à lui-même : " Voilà mon ouvrage ! je suis la cause des douleurs que Jésus-Christ a endurées ; j'ai coopéré par mes péchés avec les autres pécheurs à couvrir de plaies le corps de l'Homme-Dieu, à le crucifier, à lui donner la mort. O Jésus, quel mal m'avez-vous fait ? Comment ai-je pu vous traiter ainsi, vous qui m'avez aimé jusqu'à l'excès, vous que je devrais aimer d'un amour infini, si je pouvais vous aimer infiniment ? C'est parce que vous êtes infiniment aimable que je vous aime et que je me repens de vous avoir offensé. "

Quel fruit ne retirerions-nous pas de nos confessions, quels progrès ne ferions-nous pas dans les voies de Dieu, si nous suivions la méthode de ce vertueux prélat !

(*Vie de M. de la Mothe.*)

LXXXIe LECTURE.

De la Contrition.

Il y a trois conditions nécessaires pour recevoir l'absolution de ses péchés : il faut que le pécheur haisse et déteste ses péchés par la *contrition*, qu'il les déclare au prêtre par la *confession*, et qu'il répare, autant qu'il est en lui, par la *satisfaction*, l'injure qu'il a faite à Dieu et au prochain. Vous

désirez sans doute, mon cher Théophile, qu'on vous explique chacune de ces trois parties du sacrement de Pénitence : je commence par la contrition, qui est la première et la plus indispensable des trois. La contrition est une douleur et une détestation du péché que l'on a commis, avec une ferme résolution de n'en plus commettre à l'avenir. Cette première disposition est si nécessaire, que sans elle aucun péché, même véniel, ne peut jamais être remis. Une maladie qui ôte l'usage de la parole, dispense de la confession ; une mort prompte exempte de la satisfaction, au moins dans cette vie ; mais rien ne peut nous dispenser de la contrition.

La contrition, pour être suffisante, doit avoir quatre caractères : elle doit être *intérieure*, c'est-à-dire dans le cœur, et non pas seulement sur les lèvres ; il ne suffit pas de lire ou de prononcer des actes de contrition ; c'est le cœur qui a péché, c'est dans le cœur que doit être la douleur et la détestation du péché. La contrition doit être *surnaturelle :* il faut qu'elle soit excitée par un mouvement du Saint-Esprit, et non par un mouvement de la nature. Détester son péché parce qu'il nous a causé quelque malheur temporel, par exemple, un châtiment, une maladie, une perte de biens, ce n'est point là une contrition suffisante pour en obtenir le pardon ; il faut s'en repentir en vue de Dieu, parce que le péché l'offense, et qu'il lui déplaît souverainement. La contrition doit être *souveraine*, c'est-à-dire l'emporter sur toute autre douleur, en sorte que nous soyons disposés à tout perdre plutôt que d'y retomber. En effet, le péché est le plus grand de tous les maux, et il nous fait perdre le plus grand de tous les biens, le souverain bien : nous devons donc en être plus affligés que de tous les maux du monde. Il n'est cependant pas nécessaire que

cette douleur soit sensible ; elle peut être au fond de notre cœur, sans se manifester au dehors autrement que par des œuvres qui en sont l'effet et la preuve. Enfin, la contrition doit être *universelle*, c'est-à-dire qu'elle doit s'étendre à tous les péchés mortels que l'on a commis. On n'a point une véritable contrition s'il y a un seul péché mortel auquel le cœur demeure attaché ; la raison en est que tout péché mortel est une grande injure faite à Dieu, que tout péché mortel mérite l'enfer. Il n'y en a donc aucun que nous ne devions haïr et détester, si nous voulons rentrer en grâce avec Dieu. Pour avoir cette contrition, vous devez, mon cher Théophile, la demander à Dieu par des prières humbles et ferventes. Nous pouvons bien, par nos seules forces, offenser Dieu, mais nous ne pouvons sans son secours nous en repentir comme il faut. Vous devez ensuite réfléchir sur les motifs qui sont propres à l'exciter dans votre cœur. Considérez quel est celui que vous avez offensé ; c'est votre Créateur, votre Père, qui vous a comblé de biens, qui vous a racheté au prix de son sang : quelle ingratitude ! Considérez ce que vous avez perdu par le péché ; un bonheur éternel vous était réservé, et vous n'y avez plus aucun droit : quelle perte ! Considérez à quoi vous expose votre péché ; il vous rend digne de l'enfer, ce séjour de larmes, de rage et de désespoir, où l'on brûle éternellement : quelle horrible destinée ! Il n'est pas possible de réfléchir sérieusement sur ces grandes vérités sans en être ému, et sans concevoir de la haine pour le péché. La contrition est différente selon les différents motifs qui la font naître ; elle est parfaite quand on est fâché d'avoir offensé Dieu parce qu'il est souverainement bon : alors elle justifie le pécheur par elle-même, avant qu'il ait reçu l'absolution, pourvu qu'il la désire néan-

moins, et qu'il la reçoive, s'il le peut. La contrition est imparfaite quand elle n'est produite que par la honte d'avoir commis le péché, ou par la crainte d'en recevoir un châtiment : et alors elle ne justifie point le pécheur, mais elle le dispose à recevoir la justification dans le sacrement, pourvu qu'elle ait toutes les qualités nécessaires pour une vraie contrition.

EXEMPLES.

Saint François de Sales, voyant qu'un grand pécheur, qu'il confessait, lui accusait sans contrition, de grandes fautes, se mit à pleurer. " Pourquoi pleurez-vous, mon père ? " lui dit ce prétendu pénitent. — " Mon fils, je pleure de ce que vous ne pleurez pas, " lui répondit le saint avec beaucoup de douceur. C'en fut assez pour inspirer à ce grand pécheur les sentiments dont il devait être pénétré. (*L'Heureuse année.*)

— Antiochus avait persécuté le peuple de Dieu, profané son temple, et se rendait à Jérusalem pour le détruire, lorsque tout-à-coup le Seigneur le frappe dans le chemin ; il appesantit sur lui sa main d'une manière terrible, pour lui montrer qu'il avait un maître. Alors il prie le Seigneur ; et cependant, dit l'Ecriture, ce scélérat ne devait pas en obtenir son pardon. Pourquoi ? parce qu'il ne gémissait qu'humainement sur son déplorable état. Rongée de vers et de pourriture, sa chair tombait en lambeaux. Dieu le punissait ainsi de ses profanations sacrilèges et de ses cruautés. Antiochus promettait de réparer tout ; mais celui qui sonde le cœur et les reins, ne voyait en lui qu'un repentir d'hypocrisie et de désespoir. Il ne demandait que la délivrance de ses douleurs corporelles, et voilà pourquoi le Dieu des miséricordes refusa de les exercer envers lui. — David au contraire, par une douleur sincère et parfaite, obtint le pardon de son double crime. Voilà la différence entre la contrition naturelle et la contrition surnaturelle. (L'abbé GUILLOIS.)

— Nous lisons dans la vie de saint Sébastien, que ce grand serviteur de Dieu promit à un préfet de Rome qu'il le guérirait de la goutte, s'il brisait toutes ses idoles. Le préfet les brisa toutes à l'exception d'une seule. La

goutte continua, le malade s'en plaignit. Le saint lui répondit qu'il fallait encore briser cette petite idole d'or qu'il tenait soigneusement **cachée**, parce qu'elle avait été religieusement conservée et adorée par ses ancêtres. — Hélas ! parmi les pécheurs, il en est un grand nombre qui ont aussi leur petite idole de péché qu'ils veulent retenir, même en détruisant toutes les autres, et, comme le préfet romain, ils ne guérissent point, ils ne rentrent point en grâce avec Dieu, parce que leur contrition manque d'une qualité essentielle : elle n'est point universelle.

(L'abbé GUILLOIS.)

LXXXIIe LECTURE.

Du bon propos.

La contrition doit renfermer le bon propos, c'est-à-dire la ferme résolution de ne plus pécher à l'avenir. Remarquez bien, mon cher Théophile, que ce doit être une volonté déterminée, et non pas un faible désir de se corriger. On ne peut pas obtenir le pardon de ses péchés, **si** l'on n'y renonce de tout son cœur, et si l'on n'est pas dans la disposition que le saint roi David exprime par ces paroles : " Oui, je l'ai juré, je l'exécu-" terai, je garderai les saintes ordonnances de " votre justice. " Dieu s'explique lui-même, dans l'Ecriture, sur la nécessité de ce bon propos. " Que " l'impie quitte sa voie, et le pécheur ses pen-" sées ; et qu'il retourne au Seigneur, et il lui " fera miséricorde. " Il n'y a donc de miséricorde à espérer que pour celui qui renonce au péché. Dieu ne nous pardonne nos péchés qu'autant que nous nous en repentons sincèrement ; et quand ce repentir est sincère, on fait tous ses efforts pour n'y plus retomber. D'ailleurs ne serait-ce pas se moquer de Dieu que de lui demander pardon d'un péché que l'on voudrait encore commettre ? Mais comment distinguer un ferme propos d'un désir faible et insuffisant ? Je vais vous

l'apprendre, mon cher Théophile. Il y a trois marques auxquelles on peut reconnaître le bon propos ; la première est de changer de vie. Un jeune homme était orgueilleux, emporté, indocile, menteur, négligent dans ses devoirs, dissipé dans ses exercices de piété ; il devient doux, humble, obéissant, appliqué au travail, vrai dans ses discours, recueilli dans la prière, modeste à l'église : voilà une preuve sensible de la sincérité de sa résolution ; on ne peut douter qu'il n'ait eu le bon propos. Mais celui en qui l'on n'aperçoit aucun changement de conduite, n'avait pas renoncé véritablement au péché : ses promesses n'étaient que sur les lèvres, et non pas dans le cœur : où il n'y a point d'amendement, il n'y a point de véritable repentir. La seconde marque est d'éviter les occasions qui portent ordinairement au péché. Il y en a de deux sortes : les unes portent au péché par elles-mêmes, comme les mauvais livres, les spectacles, les bals, les mauvaises chansons, les peintures déshonnêtes, les mauvaises compagnies ; les autres ne sont occasions de péché qu'à cause de la faiblesse et de la disposition des personnes qui y sont engagées : telles sont certaines professions légitimes par elle-mêmes, mais qui deviennent une occasion d'offenser Dieu pour ceux qui n'ont point assez de lumières ou assez de force pour en remplir les devoirs. On est obligé de quitter toutes ces occasions ; et, si l'on y demeure volontairement, c'est une marque que l'on n'a pas un ferme propos de se corriger. Enfin la troisième marque d'un ferme propos est de travailler à détruire ses mauvaises habitudes, c'est-à-dire la facilité que l'on a à commettre certains péchés où l'on tombe fréquemment. Il faut pour cela veiller beaucoup sur soi-même, faire souvent des actions contraires à ses habitudes : par exemple, des actions de douceur

contre la colère, d'obéissance contre l'indocilité, et s'imposer à soi-même quelque pénitence toutes les fois qu'on aura succombé à sa mauvaise habitude.

EXEMPLES.

Un jeune homme usé par la boisson et la débauche, fut vite moissonné par la mort, car la médecine n'y pouvait rien. A ce moment terrible, ses compagnons de joie l'abandonnèrent ; seul au chevet de son lit avec une sœur hospitalière (la complice de ses crimes s'était enfuie), le curé comme un bon pasteur, s'efforçait, par sa bonté et son zèle, de réconcilier l'enfant prodigue avec le Père céleste. Dieu qui ne veut que le repentir et non la damnation de ses enfants se rendit sensible aux tendres sollicitations de son ministre. Il se confessa, reçut l'Extrême-Onction, et au moment de communier, il fit un effort, et d'une voix étouffée : " O vous tous qui assistez à mon dernier instant, dit-il, vous surtout qui avez des enfants, apprenez que le mal qui me consume et dont je vais mourir, est l'effet libertinage effréné que l'on m'a enseigné au cabaret et q



L'entrée triomphale de Josué dans Jéricho. (Page 304)



Sagesse du grand roi Salomon. (Page 305.)

je ne connaissais auparavant que de nom. Pardonnez-moi, priez pour moi Celui qui va me juger. " Il reçut ensuite le saint Viatique avec componction et en versant des larmes.

(L'abbé MULLOIS.)

— L'infidèle Jéricho doit tomber tout entière, au bruit des trompettes (1) évangéliques ; il n'en faut point sauver comme Achab, ni la règle d'or, ni le manteau d'écarlate L'enfer fait sa proie d'une seule iniquité mortelle. Vouloir n'être à Dieu que pour un temps, c'est n'avoir pas encore commencé d'être à lui.

— Le vertueux Dauphin, père de Louis XVI, disait à un de ses officiers qu'il aimait : " Croyez bien qu'il ne s'agit pas de servir Dieu comme on sert les princes, par quartier, " Saül reçut de Dieu l'ordre de mettre à mort tous les Amalécites et leurs troupeaux, et de brûler tout ce qui leur appartenait. Il exécuta cet ordre, mais imparfaitement ; il conserva leur roi et les effets les plus précieux, et mérita par sa désobéissance que Dieu le maudit.

Plusieurs pénitents font comme Saül, ils se proposent d'éviter certains péchés ; mais ils conservent des fréquentations dangereuses, des biens qu'ils ne possèdent pas en

(1) Gravure, page 303.

sûreté de conscience. Ils voudraient partager leur cœur, en donner la moitié à Dieu et la moitié au démon. Le démon s'en contente, mais Dieu ne s'en contente pas.

— Le trait de Salomon est connu. Deux femmes vinrent à lui, réclamant un enfant que chacune d'elles prétendait lui appartenir. Salomon ordonna que l'enfant fut partagé et que chacune en eut la moitié (1) ; l'une se tut ; mais la véritable mère dit : " J'aime mieux qu'un autre possède mon fils vivant, que de le voir mourir. " Salomon connut ainsi qu'elle était la véritable mère, et lui rendit son fils. De même le démon, qui est notre ennemi, et non pas notre père, se contente d'une partie de notre cœur ; mais Dieu, notre vrai père, le veut tout entier.

XXXIIIe LECTURE.

De la Confession.

La seconde partie du sacrement de Pénitence, c'est la confession, ou l'accusation de ses péchés. Il faut accuser tous les péchés mortels que l'on a commis, même ceux qui sont restés cachés au fond du cœur, comme les mauvais désirs et les mauvaises pensées. Cette obligation est une suite du pouvoir que Jésus-Christ a donné à ses ministres de remettre ou de retenir les péchés en son nom ; car ils ne peuvent juger de l'état des consciences, s'ils ne le connaissent pas, et ils ne peuvent le connaître que par la confession que les pécheurs en font eux-mêmes. Telle a été la pratique de l'Eglise dans tous les siècles. C'est une vérité constante que, pour obtenir la rémission de ses péchés, il faut les déclarer tous, sans aucune réserve, sans aucun déguisement, et que, si l'on retient volontairement un seul péché mortel, il n'y en a aucun de remis, et l'on commet un sacrilège. Il faut, de plus, en déclarer le nombre, l'espèce et les circonstances considérables : le

(1) Gravure, page 304.

nombre, en disant, autant qu'il est possible, combien de fois on a commis chaque péché ; l'espèce, car ce n'est pas assez de dire en général qu'on a beaucoup péché, mais on doit dire en particulier quelle sorte de péché l'on a commis, si c'est un vol, une médisance, un mensonge, etc, ; sans cela, le confesseur ne pourrait pas juger de l'état de notre conscience, ni prescrire les remèdes et les pénitences convenables. Il faut encore déclarer les circonstances considérables. Il y en a de deux sortes : les unes changent l'espèce du péché : par exemple, voler dans une église n'est pas un simple vol, mais un sacrilège, qui est une espèce de péché plus considérable que le vol. Les autres font que le péché est plus grand sans changer l'espèce : par exemple, dérober un écu à quelqu'un, c'est un larcin ; mais prendre un écu à un pauvre qui n'a rien autre chose pour vivre, c'est un péché bien plus considérable que de le prendre à un riche ; c'est là une circonstance qu'il faut déclarer. Vous sentez, mon cher Théophile, que, pour faire une confession exacte de tous ses péchés, il faut s'être examiné avec soin : sans cet examen sérieux, vous ne vous rappelleriez pas plusieurs péchés, que vous auriez commis, vous ne les confesseriez pas, et, par une suite de votre négligence, vous n'en obtiendriez pas la rémission. Au lieu de rentrer en grâce avec Dieu, vous en deviendriez plus coupable à ses yeux. Vous devez donc, avant de vous présenter au tribunal de la Pénitence, vous retirer en particulier, bannir de votre esprit toutes les pensées qui pourraient vous distraire, et là, seul avec votre conscience, demander à Dieu les lumières dont vous avez besoin pour vous connaître vous-même, parcourir les commandements de Dieu et de l'Église, les différents devoirs de votre état, pour voir en quoi vous y avez manqué ; vous

rappeler enfin les fautes que vous avez commises, le nombre de ces fautes et les circonstances qui les ont accompagnées, car votre examen doit s'étendre sur tous ces objets. Au reste, cette recherche doit se faire sans trouble et sans inquiétude ; quand vous avez fait ce qui dépend de vous, quand vous y avez mis l'attention et le temps que demande une action si importante, vous devez être tranquille. Vous avez affaire à un bon père, qui défend, à la vérité, la négligence, mais qui ne veut pas que l'on se trouble et que l'on s'inquiète. Vous examiner avec attention, déclarer avec sincérité tous les péchés que vous connaîtrez, les détester, éviter les occasions qui pourraient vous y faire retomber, voilà tout ce qu'il vous recommande. Quand même vous auriez oublié quelques péchés dans vos confessions, ils sont remis avec ceux que vous avez déclarés, parce qu'il n'y a point eu de négligence de votre part. " Les péchés, dit le concile de Trente, qui " ne se présentent point à l'esprit d'une personne " qui y pense avec application, sont censés com- " pris en général dans la confession qu'elle fait ; " et c'est pour ces péchés que nous disons avec " confiance, après le Prophète : Purifiez-moi, Sei " gneur, de mes crimes cachés. " Il suffit de déclarer dans la confession prochaine, le péché qui avait été oublié.

EXEMPLES.

Un disciple de Socrate allait sortir d'une maison qui était habitée par une personne de mauvaise vie, lorsqu'il aperçut son maître qui passait. Il se retira aussitôt derrière la porte, afin que Socrate ne le vît point ; mais il l'avait vu, et allant à lui, il lui dit : " Mon enfant, il fallait avoir honte d'entrer ici, il ne faut pas avoir honte d'en sortir. " On doit rougir d'offenser un Dieu qui est infiniment digne d'être servi, et l'on ne doit rougir de confesser qu'on s'est rendu coupable, quand on a eu le malheur de l'offenser.

— Buffon, qu'on regarde avec raison comme le peintre et le secrétaire de la nature, se voyant près de mourir, fit appeler le père Ignace Bougault, capucin, et lui fit, d'une voix élevée et sans s'inquiéter des spectateurs, la confession de toute sa vie, et remplit tous ses devoirs de religion, en présence d'un grand nombre de personnes.

— L'illustration militaire du général Bedeau n'est étrangère à personne dans notre pays ; mais il est important de faire connaître qu'il s'est distingué autant par sa piété que par sa bravoure. Au retour d'une de ses expéditions d'Afrique, ayant rencontré un ecclésiastique, qui se rendait à Constantine, il fait faire halte à sa colonne, descend de cheval, s'agenouille au pied d'un arbre, et se confesse. Puis se tournant vers ses soldats : " Mes amis, leur dit-il, dans quelques jours nous reparaîtrons devant l'ennemi ; si quelqu'un de vous veut mettre ordre à sa conscience qu'il sorte des rangs et fasse comme moi.

— Dans une grande ville de France habitait, il y a quelques années, un riche négociant. C'était un honnête homme, bon père d'une nombreuse famille, mais n'ayant pas le bonheur de remplir les devoirs du chrétien. Un célèbre prédicateur était venu prêcher l'Avent dans cette ville. Un grand nombre d'hommes s'étaient approchés de la Religion, et il n'avait pas suivi leur exemple, malgré les instances de sa femme... Un jour, au dîner au milieu de sa famille, il aperçut des traces de larmes dans les yeux de cette vertueuse femme. — Allons, dit-il en plaisantant, nous avons encore pleuré... et je sais bien pourquoi. Soyez donc plus raisonnable ; vous savez bien que je ne suis pas un impie, un ennemi de la Religion, et qu'un jour je me confesserai. — Mon ami, vous vous confesserez, dites-vous ; mais si la mort allait venir avant ce temps-là ? — Bah ! reprit-il, vous n'avez que votre mort subite à nous présenter. Soyez tranquille. Et puis, frappant sur sa poitrine : Allez, ajouta-t-il, il y a encore de la force et de la vie ici... En disant ces mots, il pâlit, il s'affaisse. On l'entoure, il était mort.

(L'abbé Mullois.)

LXXXIVe LECTURE.

De ceux qui retiennent quelque péché à confesse.

Vous le savez, mon cher Théophile, retenir volontairement un seul péché mortel, c'est non-seulement rendre l'absolution du prêtre nulle et sans effet, mais même c'est commettre un nouveau péché, un sacrilège, puisque c'est profaner un sacrement. Alors, au lieu d'apaiser la colère de Dieu, on l'outrage, on foule aux pieds le sang adorable du Fils de Dieu, qui, tombant sur un sujet indigne, est profané d'une manière plus criminelle que lorsque les Juifs l'ont répandu sur la croix : on change en poison le remède qui avait été préparé pour nous guérir. Cependant combien n'y a-t-il pas de jeunes gens qui se rendent coupables de ce crime ! Quelles sont les causes d'un malheur si déplorable ? Dans les uns, c'est la honte de déclarer certaines fautes. Le démon, cet esprit de malice et de mensonge, diminue à leurs yeux l'énormité du péché avant qu'ils le commettent, et leur en montre toute la laideur lorsqu'il s'agit de s'en confesser. Rien n'est plus mal fondé que cette mauvaise honte ; faites attention, mon cher Théophile, à la force des raisons qui doivent la faire surmonter. Le confesseur est obligé au secret le plus inviolable par toutes les lois divines et humaines : lui découvrir ses péchés, c'est comme si on ne les découvrait à personne. Hors du tribunal sacré, il ne peut faire aucun usage de ce qui lui a été dit : il n'y a à craindre de sa part, ni reproches amers, ni insulte ; c'est la charité, c'est la douceur qui lui dictera les avis qu'il vous donnera. Celui à qui vous déclarez vos fautes n'est point un ange ; c'est un homme semblable à vous, environné comme vous de faiblesse, et par conséquent porté

à avoir compassion des vôtres. C'est un ami fidèle qui ne désire que votre guérison et votre retour à la vertu ; c'est un père tendre, qui sera touché des marques de confiance que vous lui donnerez, et qui ne songera qu'à vous secourir dans un besoin si pressant. Dites-moi, la honte vous retient-elle quand il s'agit de découvrir à un médecin quelque mal secret, surtout lorsque la mort est à craindre en le tenant caché ? L'amour de la vie ne fait-il pas vaincre toutes les répugnances ? Comment donc cède-t-on à la honte quand l'âme est blessée d'une plaie mortelle ? comment n'a-t-on pas la force de la découvrir à celui qui peut y appliquer de salutaires remèdes ? D'ailleurs que gagne-t-on à dérober aujourd'hui au confesseur la connaissance de ses péchés ? Peut-on la dérober à Dieu ? Ne faudra-t-il pas les confesser tôt ou tard, ou périr éternellement ? Mon Dieu, faites sentir ces vérités à tous ceux qui entendent cette lecture, et ne permettez pas qu'aucun d'eux se laisse vaincre par une mauvaise honte. Il en est d'autres que la crainte de ne pas faire leur première communion ou leurs pâques empêche de se découvrir au confesseur ; mais rien n'est plus insensé que de profaner deux sacrements pour ne pas manquer à la première communion ou au devoir pascal. Quelle disposition, ô mon Dieu ! à une action aussi sainte, qu'une horrible dissimulation ! Ne vaut-il pas mieux différer quelque temps à recevoir la divine Eucharistie que de commettre un horrible sacrilège ? On se le reproche toute sa vie, ou l'on s'endurcit dans le mal, où l'on périt misérablement. Au contraire, celui qui a ouvert son cœur tout entier au confesseur, et qui a employé le temps convenable à s'éprouver, est bien dédommagé de la légère épreuve à laquelle il s'est soumis : ce délai a été court ; il est passé, il ne reste plus

que le témoignage d'une bonne conscience ; il sait que sa communion a été bien faite ; la paix règne dans son cœur ; pendant tout le cours de sa vie, il bénira l'heureux moment où il a remporté sur lui-même une victoire qui lui assure une douce tranquillité sur la terre et son salut éternel après sa mort.

EXEMPLE.

Un enfant avait fait sa première communion et il était triste en ce jour, si beau pour tant d'autres. Quelque temps après il tomba malade. Le mal fit d'effrayants progrès. Sa mère était étonnée de ne pas le voir donner quelques signes de religion. Elle fit venir le curé de sa paroisse ; quand l'enfant le vit, il se tourna d'un autre côté. Alors le curé lui adressant de bienveillantes paroles lui dit : Mais mon petit ami, est-ce que vous ne me reconnaissez pas ? C'est moi qui vous ai fait faire votre première communion. Ma première communion, s'écrie l'enfant, je l'ai mal faite, et pour cela je suis damné. Oh ! non, répondit le curé, vous allez demander pardon à Dieu. Inutile ! inutile ! reprit l'enfant, c'est fini. Il se retourna du côté du mur. Sa mère qui était là se jette sur lui, le serra dans ses bras, le baigna de ses larmes, le supplia de se repentir, mais en vain : il mourut dans l'impénitence.

(L'abbé Mullois.)

LXXXVe LECTURE.

De la satisfaction.

La satisfaction, qui est la troisième partie du sacrement de Pénitence, est une réparation de l'injure faite à Dieu et au prochain. Satisfaire à Dieu pour nos péchés, c'est faire ou souffrir quelque chose pour fléchir la colère de Dieu que nous avons offensé, et pour réparer le tort que nous avons causé à notre prochain. La satisfaction, du moins quant à l'acceptation et au désir de l'accomplir, est absolument nécessaire pour que les

péchés soient remis par le sacrement de Pénitence ; quand on n'a point la volonté de satisfaire à Dieu, on ne peut obtenir la rémission de ses péchés. C'est Dieu qui les remet : lui seul est le maître des conditions auxquelles il veut en accorder le pardon. Dans le sacrement de Baptême, il nous dispense de la satisfaction : aussi les ministres de l'Eglise n'imposent-ils aucune pénitence à ceux qu'ils baptisent, quelques péchés qu'ils aient commis auparavant. Il n'en est pas de même du sacrement de Pénitence : Dieu, par la bouche des prêtres, ne nous y remet que la peine éternelle, et il nous oblige à subir une peine temporelle. Nous trouvons la preuve de cette vérité dans plusieurs endroits de l'Ecriture sainte ; il suffira de vous en rapporter un exemple. David commet deux grands crimes, l'adultère et l'homicide : aussitôt Dieu lui envoie le prophète Nathan pour lui faire sentir son iniquité. David s'humilie et confesse qu'il a péché ; le prophète l'assure que Dieu lui a pardonné ; cependant il ajoute : " Parce que vous avez fait blasphémer le nom " de Dieu, le glaive des afflictions ne sortira point " de votre maison, et le fils qui vous est né " mourra. " En effet, la suite de sa vie fut traversée par mille afflictions, selon la prédiction du prophète, pour expier le crime qu'il avait commis, quoique Dieu le lui eût pardonné. Il reste donc une peine temporelle après que la peine éternelle a été remise par l'absolution. Ceux qui meurent avant d'avoir subi cette peine temporelle la subissent dans l'autre vie ; ils achèvent d'expier leurs péchés dans le purgatoire. " Il faut, " dit Saint Cyprien, que la pénitence égale la " faute, et que le remède ne soit pas moins fort " que la maladie. " Les œuvres de pénitence sont principalement celles qui sont imposées par le prêtre, et que l'on peut réduire à la prière, au

jeûne, à l'aumône. Par la prière, on entend tous les actes de religion, comme les bonnes lectures, l'assiduité aux offices divins ; le jeûne renferme toutes les privations, tout ce qui mortifie les sens ; l'aumône comprend tous les secours corporels et spirituels donnés au prochain. Dieu veut bien encore accepter en satisfaction toutes les afflictions qui nous arrivent, comme les maladies, les injures, les persécutions ; mais, pour que toutes ces œuvres soient de quelque prix devant Dieu, il faut les souffrir dans un esprit de pénitence, et les unir aux souffrances et aux satisfactions de Jésus-Christ, dans lequel nous méritons et nous satisfaisons ; c'est Jésus-Christ seul qui donne à nos actions tout ce qu'elles ont de mérite et de valeur ; c'est lui qui les présente à Dieu, c'est en sa considération qu'elles sont acceptées par son Père. L'on est obligé de satisfaire au prochain quand on lui a fait tort, ou dans sa personne par de mauvais traitements, ou dans son honneur par des médisances et des calomnies, ou dans ses biens par des vols ou quelque autre dommage. On ne peut obtenir de Dieu le pardon de ses péchés qu'en se réconciliant avec le prochain, si on l'a maltraité ; en réparant son honneur, si l'on a noirci sa réputation ; en lui restituant ce qu'on lui a pris, en réparant le dommage qu'on lui avait causé.

EXEMPLE.

Théodose quitta tous les ornements impériaux, dont il ne voulut pas se revêtir pendant le cours de sa pénitence. Il pleura publiquement le péché qu'il avait commis par surprise plutôt que par malice. Sozomène, historien ecclésiastique, dit même que l'empereur confessa publiquement son péché dans l'église. Il y assistait aux prières publiques, dans la posture du monde la plus humiliée, non debout ou à genoux, comme les autres, mais le visage prosterné contre terre, disant avec le roi pénitent : " Mon

âme est demeurée attachée au pavé ; Seigneur, rendez-moi la vie selon votre parole. " Il se frappait le front et la poitrine ; il demandait pardon à Dieu avec larmes et gémissements, donnant par là des marques sensibles d'un cœur brisé de douleur. Pour se préserver à l'avenir du mal qu'il avait commis, il porta une loi, qui suspendait les exécutions à mort trente jours après la sentence rendue. C'est ainsi, dit saint Ambroise, qu'un empereur n'a point rougi de faire une pénitence, que des particuliers auraient eu honte d'entreprendre ; et il n'y eut dans la suite de sa vie aucun jour, ou le souvenir de son péché ne lui causât de la douleur et de l'affliction.

LXXXVIe LECTURE.

Des indulgences.

L'indulgence est une rémission des peines temporelles dues au péché, même après qu'il a été pardonné. L'indulgence ne remet point le péché ni la peine éternelle qu'il mérite, mais seulement la peine corporelle qui reste ordinairement à souffrir, quoique la tache en ait été effacée par le sacrement de Pénitence ; elle modère la rigueur de cette peine temporelle, ou elle en abrège la durée. Autrefois on imposait, pour certains péchés, des pénitences publiques qui duraient plusieurs années : il fallait prier beaucoup, passer les jours dans le deuil, et les nuits dans les veilles et les pleurs, coucher sur la terre, dans le sac et la cendre, se couvrir d'un cilice, jeûner, faire beaucoup d'aumônes et d'autres bonnes œuvres. Cette ancienne discipline ne subsiste plus : cependant la justice de Dieu est toujours la même : le péché ne mérite pas moins de peine aujourd'hui que dans les premiers siècles. C'est pour suppléer à l'insuffisance de nos satisfactions que l'Eglise, toujours animée et conduite par l'Esprit de Dieu, accorde des indulgences, c'est-à-dire qu'elle remet à ses enfants une partie des

œuvres de pénitence qui auraient dû leur être imposées, selon les anciennes règles. Jésus-Christ a donné ce pouvoir à l'Eglise dans la personne des apôtres, lorsqu'il leur a dit : " Tout ce que " vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et " tout ce que vous délierez sur la terre sera délié " dans le ciel. " Elle a donc le pouvoir d'imposer des peines pour l'expiation de nos péchés, et celui de remettre ces peines, lorsque la vue de la gloire de Dieu et le bien spirituel de ses enfants l'engage à user d'indulgence à leur égard. La preuve que fournissent les paroles de Jésus-Christ, est confirmée par une pratique ancienne, constante et universelle ; cette pratique se trouve dans les monuments les plus authentiques de l'histoire, et même dans les livres saints. L'Apôtre saint Paul usa d'indulgence envers un fidèle de Corinthe qui avait commis un grand crime ; il ordonna, par l'autorité qu'il avait reçue de Jésus-Christ, que ce pécheur fût séparé pour un temps de l'assemblée des fidèles et livré à Satan, pour être puni dans son corps, afin que son âme fût sauvée au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Le coupable se soumit à cette humiliation avec de si vifs sentiments de pénitence, qu'il était à craindre qu'il ne fût accablé par un excès de tristesse : c'est pourquoi l'apôtre, dans la lettre qu'il écrivit l'année suivante, lui remit le reste de sa pénitence, et il exhorta les Corinthiens à le consoler et à le traiter avec charité ; il ajoute qu'il agit en vertu du pouvoir qu'il a reçu de Jésus-Christ. " Ce que j'accorde à cette homme, dit-il, " je l'accorde en votre considération et en la per- " sonne de Jésus-Christ, que je représente. " L'Eglise, dans ces premiers siècles, avait égard à la recommandation des martyrs, et à leur prière elle traitait avec indulgence les pécheurs auxquels ils s'intéressaient. Elle abrégeait aussi le temps

de la pénitence en faveur de ceux qui l'avaient commencée avec courage, lorsqu'on était menacé d'une persécution, afin de les fortifier et de les mettre en état de résister à la violence des persécuteurs. C'est avec les mérites surabondants de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints, qu'elle acquitte ses enfants de ce qu'ils doivent à la justice divine. Voilà la source où elle puise les grâces qu'elle leur accorde.

EXEMPLE.

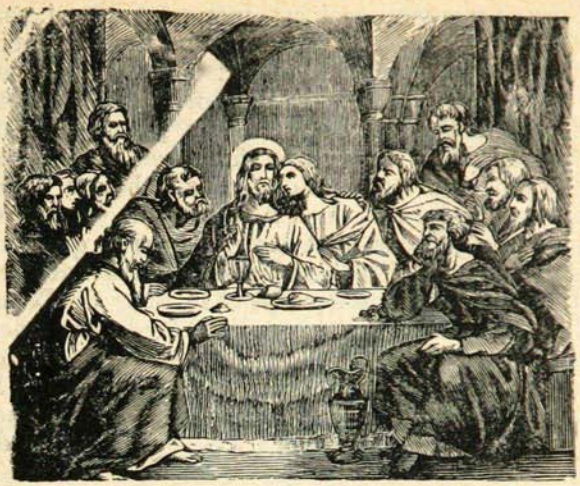
Une personne pieuse qui avait commis de grandes fautes dans sa jeunesse, faisait exactement les différentes prières auxquelles les souverains pontifes ont attaché des indulgences. Chaque jour elle se condamnait à quelques mortifications, faisait l'aumône selon son pouvoir et répétait souvent ces belles paroles : " Seigneur, ayez pitié de moi, maintenant, à tous les instants de ma vie, et surtout à l'heure de ma mort ; je vous en conjure par les mérites de Jésus-Christ et par l'intercession de Marie, des Anges et des Saints. Je vous offre en esprit de pénitence tout ce que j'aurai à souffrir, et je ne veux me satisfaire en quoi que ce soit. " Lorsqu'on lui représentait que la vie mortifiée qu'elle menait abrégerait ses jours, elle répondait : " Il faut souffrir un peu en cette vie pour ne pas souffrir beaucoup dans l'autre. "

(*Explication du catéchisme de l'empire.*)

LXXXVIIe LECTURE.

Du sacrement de l'Eucharistie.

L'Eucharistie est un sacrement qui contient réellement et en vérité le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin ; c'est le plus grand, le plus auguste et le plus divin de tous les sacrements. En effet, les autres sacrements nous donnent la grâce, mais l'Eucharistie nous donne l'auteur de la grâce, Dieu lui-même. Par elle



Jésus instituant le sacrement de l'Eucharistie.

Jésus-Christ demeure en nous, et nous demeurons en lui. Notre-Seigneur en avait fait la promesse longtemps avant qu'il l'instituât ; nous la lisons au chapitre VI de l'Evangile de saint Jean : après avoir dit aux Juifs : " Je suis " le pain vivant qui est descendu du ciel, " Notre-Seigneur ajouta : " Le pain que je donnerai, c'est " ma chair que je livrerai pour la vie du monde." Et comme les Juifs en murmuraient, il insista de nouveau, et plus fortement encore, on disant : " En vérité, en vérité je vous le dis, si vous ne " mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous " ne bûvez son sang, vous n'aurez point la vie " en vous : celui qui mange ma chair et boit " mon sang demeure en moi, et je demeure en " lui." Il a exécuté cette promesse la veille de sa Passion, dans la Cène où il mangea l'agneau pascal avec ses disciples. " Il prit le pain, et, " après avoir rendu grâces à son Père, il le rom- " pit, et le donna à ses disciples, en disant : Pre-

" nez et mangez, ceci est mon corps, qui sera " livré pour vous ; faites ceci en mémoire de moi." Puis, prenant le calice, il dit : " Buvez-en tous ; " c'est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, " qui sera répandu pour vous et pour plusieurs " en rémission des péchés : faites ceci en mémoire " de moi toutes les fois que vous le boirez. " Les espèces du pain et du vin, que nous voyons et que nous goûtons, sont le signe sensible qui nous fait connaître l'effet invisible de l'Eucharistie ; elles signifient que le corps et le sang de Jésus-Christ sont la nourriture spirituelle de nos âmes, comme le pain et le vin sont la nourriture de nos corps ; mais, quoique ces apparences, comme la couleur, la figure et le goût, restent les mêmes après la consécration, il n'y a plus de pain ni de vin ; et toute la substance du pain est changée en celle du corps de Jésus-Christ, et toute la substance du vin est changée en celle de son sang ; de sorte que c'est alors le même corps qui a été attaché à la croix, et qui est maintenant dans le ciel. Comme c'est un corps vivant et animé, il s'ensuit que Jésus-Christ est tout entier sous chacune des deux espèces, et tout entier sous chaque partie des mêmes espèces : sous l'espèce du pain, le corps de Jésus-Christ est uni à son sang, à son âme et à sa divinité ; et sous l'espèce du vin, son sang est uni à son corps, à son âme et à sa divinité ; car, maintenant que Jésus-Christ est glorieux et immortel, il ne peut plus être divisé. On reçoit donc autant en communiant sous une seule espèce que si l'on communiait sous les deux espèces. Ce changement admirable se fait par la vertu toute-puissante des paroles de Jésus-Christ, que le prêtre prononce en son nom. C'est Dieu lui-même qui opère toutes ces merveilles, par l'organe de ses ministres. Nous ne comprenons pas, à la vérité, comment toutes ces mer-

veilles s'opèrent ; mais nous savons que rien n'est impossible à Dieu, et nous croyons, sur la parole de Jésus-Christ, qu'il nous a aimés jusqu'à opérer en notre faveur des choses que nous ne pouvons comprendre.

EXEMPLES.

Un jeune homme, qui appartenait à une famille distinguée, en se préparant à la première communion, laissait apercevoir à son père un mélange de joie et de tristesse, qui paraissait inexplicable. Le père voulut en connaître la cause ; les larmes de l'enfant redoublèrent ; et, après de nouvelles instances, l'enfant la lui découvrit avec simplicité.

" Mon père, je suis triste, parce que mon ami Francisque est plus heureux que moi ; son père et sa mère l'accompagneront à la table sainte, et moi j'y serai seul. " Touché de cette manière naïve de le rappeler à son devoir, le père promit à son fils de l'accompagner et, depuis ce moment, il se conduisit en bon chrétien. Heureux les pères qui ont de pareils enfants !

(L'abbé Victor, de Sainte-Marie.)

— Un soir, dans une ville du Midi, on allait porter le Saint-Sacrement d'une chapelle privée dans une église voisine ; plusieurs bons chrétiens environnaient l'autel, un flambeau à la main, pour suivre en procession Notre-Seigneur Jésus-Christ, et parmi eux se trouvait un soldat. " Mon ami, lui dit une des personnes présentes, je crois que vous ferez mieux de ne pas venir avec nous ; cela n'est peut-être pas prudent. Si quelque camarade vous rencontrait, il pourrait vous rendre la vie dure à la caserne." Le soldat se retourne, et regardant l'interlocuteur avec étonnement, il lui répond d'une voix à laquelle la vivacité de sa foi prêtait une force particulière : " Quand mon colonel passe, je lui présente les armes. Qui pourra trouver mauvais que je rende à mon Dieu les honneur que je lui dois ?

(*L'Union catholique.*)

LXXXVIIIe LECTURE.

Des dispositions pour recevoir l'Eucharistie.

Il n'y a point de sacrement qui nous unisse plus étroitement à Dieu que la divine Eucharistie ; il n'y en a point, par conséquent, auquel nous devions nous préparer avec plus de soin. Plus ce sacrement est saint, plus on doit y apporter de dispositions. Ce n'est pas à un homme, c'est à un Dieu que l'on prépare une demeure. Parmi ces dispositions, les unes regardent l'âme, et les autres, le corps. La première dispositon de l'âme, c'est la pureté de conscience. Il faut s'éprouver soi-même selon le précepte de l'Apôtre, avant de manger ce pain céleste ; et, si l'on se sent coupable de quelque péché mortel, il est nécessaire de recourir au sacrement de Pénitence. L'Eucharistie suppose la vie spirituelle dans ceux qui la reçoivent ; il faut être vivant pour s'en nourrir : c'est le Dieu de pureté qui se donne à nous, il ne se plaît que dans un cœur pur. C'est pour faire entendre cette vérité à ses apôtres que Jésus-Christ leur lava les pieds avant de leur donner son corps à manger et son sang à boire (1). C'est pour la même raison que le diacre criait autrefois, avant la célébration des saints mystères : *Les choses saintes sont pour les saints.* L'innocence du Baptême, ou conservée, ou réparée par la pénitence, est cette robe nuptiale sans laquelle on ne doit point paraître au festin du père de famille. Cette innocence, cette pureté est la principale dispositon ; mais il faut y joindre une foi vive, une ferme espérance et une charité ardente. Jésus-Christ appelle lui-même l'Eucharistie un sacrement de foi : celui qui s'en approche, doit croire, sans hésiter, qu'en le recevant, c'est Jésus-Christ

(1) Gravure, page 321.



Jésus lavant les pieds à ses disciples. (Page 320.)

qu'il reçoit, le même Jésus-Christ qui est venu au monde, qui est mort pour nous sauver, qui est ressuscité glorieux et qui est maintenant dans le ciel, à la droite de son Père. La ferme espérance consiste à attendre avec confiance de Jésus-Christ, tout ce que nous lui demandons par rapport à notre salut : puisqu'il se donne lui-même tout entier, que pourrait-il nous refuser ? il a déclaré que celui qui mange sa chair et boit son sang aura la vie éternelle, et qu'il le ressuscitera au dernier jour : après une telle promesse, quelle confiance ne devons-nous pas avoir en sa bonté ! Allez donc, mon cher Théophile, à la table sainte dans la même disposition que cette femme de l'Evangile qui disait en elle-même : *Si je touche seulement le bord de sa robe, je serai guérie*, et qui effectivement le fut à l'heure même ; il n'est pas besoin de vous prouver que l'amour doit vous conduire à l'autel. L'Eucharistie est un sacrement d'amour, c'est par un amour incompréhensible

que Jésus-Christ l'a instituée : ne serait-ce pas une ingratitude monstrueuse de la recevoir dans un cœur froid et indifférent ? Excitons dans notre cœur une reconnaissance sans bornes ; si elle doit se mesurer sur la grandeur du bienfait, quelle doit être la nôtre pour un don qui est infini ! Il faut aussi que le corps contribue à sa manière à honorer l'hôte divin qu'il doit recevoir. Il y a deux dispositions du corps : la première est d'être à jun ; l'Eglise l'a ainsi ordonné, dès les premiers siècles, par respect pour cette auguste sacrement : elle n'en dispense que ceux qui, étant dangereusement malades, le reçoivent comme viatique La seconde est d'être à genoux, et d'avoir l'extérieur le plus modeste et le plus recueilli qu'il est possible. Cette posture du corps et du maintien annoncent les sentiments d'une âme qui s'abaisse profondément devant la Majesté suprême.

EXEMPLE.

La preuve la plus sensible de l'influence qu'eut la religion sur les sentiments et sur la conduite du duc de Bourgogne, c'est le trait suivant, qui pourra servir de modèle à tous les jeunes gens. Une personne qui avait sa confiance le félicitait, après sa première communion, de ce qu'il savait réprimer les saillies de son humeur. " Comment pourrais-je être encore le même, répondit-il après avoir reçu un Dieu qui veut que je devienne semblable à lui ? C'est sa douceur infini qui a corrigé l'âpreté de mon humeur. Priez-le donc de me conserver tel que je dois être pour lui plaire. " Depuis la première communion de M. le duc de " Bourgogne, écrivait alors Mme de Maitenon, nous avons " vu disparaître peu à peu tous les défauts qui, dans son " enfance, nous donnaient de grandes inquiétudes pour " l'avenir. Sa piété l'a tellement métamorphosé, que d'em- " porté qu'il était, il est devenu modéré, doux, complai- " sant. On dirait que c'est là son caractère, et que la vertu " lui est naturelle. "

Les mémoires du temps rapportent que cette illustre

prince communiait tous les jours avec un recueillement et un abaissement qui frappaient tous ceux qui en étaient les témoins.

Histoire de Fénelon, par le cardinal de BEAUSSET.

LXXXIXe LECTURE.

Des effets de l'Eucharistie.

L'Eucharistie produit des effets admirables dans ceux qui la reçoivent avec de bonnes dispositions : le premier est de nous unir intimement et de nous incorporer à Jésus-Christ. Sentez, mon cher Théophile, la force de cette expression. On peut être uni à Jésus-Christ par la foi, en croyant toutes les vérités qu'il a révélées ; on peut aussi s'unir à lui par la charité, en l'aimant parfaitement ; la foi lui soumet notre esprit ; la charité lui attache notre cœur ; mais il y a une union beaucoup plus intime et parfaite, c'est celle qui se fait par la participation de sa chair sacrée et de son précieux sang ; cette union est l'effet propre de l'Eucharistie. Qu'arrive-t-il, quand nous avons le bonheur de la recevoir ? Jésus-Christ se donne à nous tout entier, il unit son corps avec le nôtre ; par cette union nous devenons un même corps et un même esprit avec lui. O merveilleux effet de cet auguste sacrement ! Aurions-nous jamais pensé être capables d'une union si divine ? C'est Jésus-Christ lui-même qui nous l'assure par ces paroles : " Celui qui mange ma " chair et boit mon sang, demeure en moi et moi " en lui." Comme les aliments que nous prenons se mêlant à notre corps, deviennent notre corps : de même, en recevant la sainte Eucharistie, notre corps devient celui de Jésus-Christ ; car il y a cette différence, que les aliments ordinaires se changent en notre substance, au lieu que la communion nous transforme en Jésus-

Christ. C'est ce qui faisait dire à l'apôtre saint Paul : *ce n'est plus moi qui vit, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.* Le second effet de l'Eucharistie est d'augmenter, d'affermir et de conserver en nous la vie spirituelle de la grâce Le troisième effet de cet auguste sacrement, c'est d'affaiblir en nous la concupiscence, et de modérer la violence de nos passions. Le quatrième effet de l'Eucharistie, est de nous donner le gage de la vie éternelle et de la résurrection glorieuse. C'est Jésus-Christ lui-même qui nous a enseigné cette consolante vérité : " Celui qui mange ma chair et boit mon " sang, a la vie éternelle, et je le ressusciterai au " dernier jour " La vie que la sainte Eucharistie communique à l'âme, est le commencement et comme un avant-goût de la vie bienheureuse ; et cette vie demeurera en nous et sera éternelle, si nous ne nous en privons pas volontairement La chair vivante de Jésus-Christ agit même sur nos corps · elle y est comme une semense et un germe d'immortalité, qui les fera un jour renaître de la poussière du tombeau, et les revêtira de toutes les qualités glorieuses.

EXEMPLE.

Napoléon était au comble de la prospérité : Un jour, étant entouré d'un brillant état-major, de ses compagnons d'armes les plus dévoués, il en entend quelques-uns se rappelai les uns aux autres l'époque la plus mémorable de leur vie. Ils les écoute quelques instants en silence, puis tout-à-conp les interrompant : " Messieurs, leur dit-il, savez-vous quel est le jour le plus beau de ma vie ? " Et voilà tous ces illustres généraux occupés à chercher la journée .a plus glorieuse de cette vie si brillante. Ils n'étaient embarrassés que sur le choix ; tant ce grand homme comptait jeune encore, dans sa vie phénoménale, de journées célèbres où il s'était couvert de gloire. Les uns nomment *Marengo,* les autres *Austerlitz,* celui-ci les *Pyramides,* celui-là *Wagram.* Il en est qui parlent du jour de sor

sacre, où il plaça sur sa tête couverte de lauriers, l'illustre couronne de France, au milieu de l'assemblée la plus imposante qu'on eût vue dans l'univers. — " Messieurs, vous n'y êtes pas, reprend l'empereur : le jour le plus beau de ma vie, c'est le jour de ma première communion ! ! ! " Cette réponse fut généralement accueillie par un sourire : c'était la réponse d'un homme de génie, et les génies sont rares. Un seul de ses généraux se montra grave et sévère : il parut attendri. Napoléon, lui frappant l'épaule, lui dit : " Très bien Drouot ! très-bien, mon brave ! je suis heureux que tu m'aies compris. " Et cet homme qui, aux jours de sa prospérité, d'une prospérité inouïe, au faîte de sa puissance, assis sur le plus beau trône du monde, n'oublia pas le jour de sa première communion, le proclama hautement le plus beau, le plus heureux jour de sa vie ; cet homme ne l'oublia pas non plus, aux jours de l'adversité. Quand, relégué sur le rocher de Sainte-Hélène, il vit approcher son heure dernière, étendu sur le lit de mort, il se rappela le Dieu de son enfance, il pria le Dieu qui l'avait béni, le jour de sa première communion, de le bénir encore au moment de sa mort. A ce moment suprême, il appela autour de lui tous les compagnons de son exil, protesta devant eux qu'il voulait mourir dans le sein de la religion catholique, apostolique et romaine, et reçut en leur présence, avec foi et piété, les derniers sacrements de l'Eglise. (Le R. P. Huguet.)

XCe LECTURE.

De la mauvaise Communion.

Ceux qui communient en état de péché mortel, reçoivent véritablement le corps et le sang de Jésus-Christ, mais ils ne reçoivent pas les grâces et les salutaires effets de ce sacrement. Au contraire, ils mangent et ils boivent leur jugement et leur condamnation ; c'est la terrible expression dont se sert l'apôtre saint Paul : " Quiconque " dit-il, mangera ce pain et boira le calice du Sei- " gneur indignement, c'est-à-dire dans un état de " péché qui l'en rend indigne, sera coupable du

" crime contre le corps et le sang du Seigneur. " Que l'homme donc s'éprouve lui-même, qu'a- " près cela il mange de ce pain, et boive de ce " calice ; car celui qui mange et boit indigne- " ment, mange et boit sa condamnation, ne fai- " sant pas le discernement qu'il doit du corps du " Seigneur. " Ces paroles nous apprennent quel est le crime d'une mauvaise communion, et quelles en sont les suites. Ce crime est le plus horrible de tous les sacrilèges, c'est la profanation du plus auguste de tous les sacrements, et de ce qu'il y a de plus saint dans la religion. Ce crime est une perfidie, et une trahison semblable à celle de Judas : comme lui il livre son divin maître à ses plus cruels ennemis ; comme lui, après avoir été comblé de ses bienfaits, il viole les droits les plus sacrés de l'amitié et de la reconnaissance ; il le crucifie de nouveau, il en fait le jouet de ses passions, et il foule aux pieds le sang de la nouvelle alliance : ce sont encore les paroles mêmes de l'Apôtre. Quelles sont les suites d'un crime si énorme ? Les voici : celui qui communie indignement, mange et boit son jugement et sa condamnation. O punition terrible qui ne peut venir que de la colère d'un Dieu indignement outragé ! Aussi arrive-t-il ordinairement que celui qui a commis ce crime, tombe dans un endurcissement de cœur et un aveuglement d'esprit qui le conduisent à l'impénitence finale. Nous en avons un exemple effrayant dans la perfidie de Judas : à peine a-t-il reçu indignement la sainte Eucharistie, que son esprit s'obscurcit, son cœur devient insensible ; rien ne l'arrête plus, il se lève brusquement de table et consomme son crime. A quoi se termine son sacrilège ? Au désespoir, à la mort, à la réprobation éternelle. Ne concluez cependant pas, mon cher Théophile, que celui qui a fait une communion indigne

doive désespérer de son salut : à Dieu ne plaise ; quelque grand que soit son crime, il lui reste toujours une ressource, la miséricorde de Dieu est infinie ; s'il y a recours avec un cœur contrit et humilié, il ne sera point rejeté ; ce sang précieux qu'il a profané, peut encore le purifier. Mais ce que vous devez en conclure, c'est que ce crime est difficile à expier ; c'est qu'il est rare qu'un profanateur du corps et du sang de Jésus-Christ rentre en lui-même ; c'est que vous devez prendre toutes les précautions possibles pour ne jamais tomber dans un si grand malheur.

EXEMPLE.

Le fameux Gœthe, dans ses *Mémoires*, après un magnifique éloge des sacrements et du culte de l'Eglise, qu'il met en présence de la nudité et de la stérilité du culte protestant, avoue qu'une communion indigne le fit passer du sein de l'Eglise catholique dans le protestantisme. Il croyait avoir mangé sa propre condamnation, selon le mot de saint Paul, et il voulait ainsi étouffer ses remords. Plein des pensées les plus noires, enclin à un continuel désespoir, sous l'impresion d'une tristesse indéfinissable, il a écrit un livre dangereux entre tous, et qui, au dire des protestants eux-mêmes, a causé autant de suicides qu'il renferme de lettres. C'est ainsi qu'une mauvaise première communion fut, pour cet infortuné, la source empoisonnée des plus grands désordres. (Le R. P. Huguet.)

XCIe LECTURE.

De la fréquente Communion.

L'Apôtre saint Paul, après avoir exposé avec les termes les plus forts, l'énormité d'une communion indigne, ne tire pas cette conséquence : *Eloignez-vous de la sainte Eucharistie ;* mais il dit : *Que l'homme donc s'éprouve lui-même, et qu'ensuite il mange de ce pain, et boive de ce calice.* La crainte de communier indignement ne doit pas vous détour-

ner de la communion, mon cher Théophile : mais elle doit seulement vous engager à examiner sérieusement vos dispositions, et à redoubler votre vigilance sur vous-même, pour approcher souvent de la table sainte. Communier indignement est un grand mal sans doute, mais ne pas communier en est un autre ; l'un et l'autre conduisent certainement à la mort éternelle. L'Eucharistie est nécessaire pour entretenir et conserver la vie spirituelle de la grâce ; les forces de l'âme s'épuisent peu à peu comme celles du corps, si l'on a soin de les réparer. Le moyen que Jésus-Christ a établi pour entretenir les forces spirituelles, c'est la divine Eucharistie. " Si vous " ne mangez, nous dit-il lui-même, la chair du " Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, " vous n'aurez point la vie en vous. " Il a institué ce sacrement sous ces espèces du pain et du vin, pour nous faire sentir que nous devons les recevoir souvent ; la sainte Eucharistie doit être la nourriture ordinaire de notre âme, comme le pain et le vin sont la nourriture ordinaire de notre corps. Dans les premiers temps du christianisme, les fidèles comprenaient bien cette vérité : ils regardaient l'Eucharistie comme le pain quotidien des enfants de Dieu ; ils le mangeaient en effet tous les jours, et ils ne craignaient rien tant que d'en être privés. Vous devez vous efforcer, mon cher Théophile, d'entrer dans les mêmes dispositions, et d'imiter leur ferveur. Ne dites pas que la fréquente communion était alors en usage, et que la discipline de l'Eglise a changé. Je vous avoue que les chrétiens ont changé, et que la ferveur s'est ralentie, mais l'esprit de l'Eglise est toujours le même. En voulez-vous une preuve, voici ce que dit le saint concile de Trente, qui n'est pas fort éloigné de notre temps : " le saint concile souhaiterait que les fidèles, tou-

" tes les fois qu'ils assistent au sacrifice de la " messe, y participent non-seulement spirituelle- " ment, mais encore par la réception actuelle de " l'Eucharistie. " Le concile de Reims, tenu presque de nos jours, exprime le même désir en ces termes : " Nous voyons avec douleur qu'il y a " des chrétiens assez négligents pour ne commu- " nier qu'une fois dans l'année ; c'est pourquoi " nous ordonnons aux curés et à ceux qui exer- " cent le ministère de la parole, d'instruire les " fidèles sur la fréquente communion qui était " autrefois en usage ; sur les fruits merveilleux " qu'elle produisait alors ; et de leur persuader " qu'il n'y a pas de moyen plus propre à ramener " parmi nous les beaux jours de l'Eglise naissante " que la fréquente communion. " Si vous aimez Dieu, mon cher Théophile, vous vous unirez souvent à lui, il vous invite à ce banquet sacré. Venez à moi, nous dit-il, vous tous qui avez de la peine et qui êtes chargés ; je vous soulagerai ; venez avec confiance et ne craignez rien ; venez à moi qui suis votre père, et je vous donnerai le gage le plus touchant de mon amour : venez à moi qui suis votre Dieu, et je vous enrichirai de mes grâces les plus précieuses. Ne méprisez pas les tendres invitations de votre Dieu. Si vous voulez vous sauver, vous aurez souvent recours à la sainte Eucharistie, qui est le moyen le plus puissant pour assurer votre salut.

EXEMPLES.

Sainte Thérèse avait la coutume de s'approcher tous les jours de la sainte Table. C'était au reste, le conseil de ses directeurs de conscience. Elle trouvait dans la sainte communion les plus touchantes consolations et la plus vive lumière. Dans ses règles de conduite pour ses religieuses, cette grande sainte leur recommande également de communier fréquemment ; mais toujours chaque dimanche, à toutes les fêtes de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la

samte Vierge, et chaque jour enfin, si le confesseur le juge prudent et convenable.

— Saint Ambroise dit quelque part : " Si l'Eucharistie est le pain quotidien, le pain de chaque jour, pourquoi donc ne le prenez-vous qu'une fois l'an ? Recevez donc plutôt tous les jours ce qui vous est tous les jours utiles, et vivez de telle sorte que vous puissiez mériter chaque jour cette faveur. "

XCIIe LECTURE.

Du sacrifice de la Messe.

L'Eucharistie n'est pas seulement un sacrement où Jésus-Christ se donne à nous pour être notre nourriture spirituelle ; elle est encore un sacrifice où il s'offre à son Père comme victime pour nous. Notre-Seigneur ne s'est pas contenté de s'offrir une fois sur la croix pour nous racheter ; mais, voulant laisser à son Eglise un sacrifice qui représentât celui de la croix, qui en perpétuât la mémoire jusqu'à la fin du monde, et qui nous en appliquât le mérite ; dans la dernière cène, la nuit même qu'il fut livré, il offrit à Dieu son Père son corps et son sang sous les espèces du pain et du vin ; il les donna à ses apôtres, qu'il établissait alors prêtres du Nouveau Testament ; et par ces paroles : *faites ceci en mémoire de moi*, il leur commanda, à eux et à leurs successeurs dans le sacerdoce, de les offrir comme l'Eglise catholique l'a toujours entendu et enseigné. Ce sacrifice est le même que celui de la croix ; il en est la continuation et le renouvellement. Jésus-Christ est présent sur l'autel dans un état de victime, dans une apparence de mort. Quoiqu'il soit vivant et glorieux, il paraît comme immolé, en ce que, par les paroles de la consécration, son corps paraît séparé de son sang : cette séparation des espèces est une vive représentation de la mort

violente qu'il a soufferte. Ainsi c'est la même hostie et le même sacrificateur, tant sur la croix que sur l'autel ; ce qu'il y a de différence n'est que dans la manière : sur la croix il s'est offert par lui-même, au lieu que sur l'autel il s'offre par le ministère des prêtres ; sur la croix il s'est offert d'une manière sanglante, au lieu que sur l'autel il s'offre d'une manière non sanglante. Tel est le sacrifice de la religion chrétienne, sacrifice digne de la nouvelle alliance, sacrifice auguste qui réunit seul tous les avantages que les différents sacrifices de l'ancienne loi ne montraient qu'en figure : il est tout ensemble un sacrifice d'adoration, par lequel nous reconnaissons l'empire souverain que Dieu a sur toutes les créatures ; un sacrifice d'actions de grâces, par lequel nous le remercions de ses bienfaits ; un sacrifice d'impétration, par lequel nous en obtenons de nouveaux ; et un sacrifice de propitiation, par lequelle nous apaisons sa justice. Puisque le sacrifice de la Messe est le même que celui de la croix, vous devez y être animé des mêmes sentiments. Il faut avoir soin de vous unir au prêtre qui l'offre, et de conformer vos intentions aux siennes. Il l'offre pour rendre à Dieu le culte souverain qui lui est dû, pour obtenir la rémission de nos péchés, pour attirer les grâces qui nous sont né-



Sacrifice de Melchisédech.

cessaires, pour remercier Dieu de toutes celles que nous avons reçues.

Remarquez, mon cher Théophile, que c'est à Dieu seul qu'on offre le sacrifice, parce que c'est un hommage de notre dépendance et de notre servitude. On y fait seulement mémoire des saints, pour louer et remercier Dieu des victoires qu'il leur a fait remporter par sa grâce et de la gloire dont il les a couronnés, et pour leur demander qu'ils unissent leurs prières avec les nôtres. On offre ce sacrifice non-seulement pour tous les hommes vivants, mais encore pour ceux qui sont morts en état de grâce, et auxquels il reste quelque péché à expier dans le purgatoire.

EXEMPLE.

M. de Turenne n'a jamais plus vivement senti qu'il y avait un Dieu au-dessus de sa tête, que dans ces occasions éclatantes où presque tous les autres l'oublient. C'était alors qu'il redoublait ses prières ; on l'a vu même s'écarter dans les bois, où, la pluie sur la tête, les genoux dans la boue, il adorait en cette humble posture ce Dieu devant qui les légions des anges tremblent et s'humilient. Les Israélites, pour s'assurer de la victoire, faisaient porter l'arche d'alliance dans leur camp, et M. de Turenne croyait que le sien serait sans force et sans défense, s'il n'était tous les jours fortifié par l'oblation de la victime divine, qui a triomphé de toutes les forces de l'enfer. Il y assistait avec une dévotion et une modestie capables d'inspirer du respect à ces âmes dures, à qui la vue des terribles mystères n'en inspire pas. Dans le progrès même de la victoire, et dans ces moments d'amour-propre, où un général voit qu'elle se déclare pour son parti, sa religion était en garde pour l'empêcher d'irriter tant soit peu le Dieu jaloux par une confiance trop précipitée de vaincre. En vain tout retentissait des cris de victoire autour de lui ; en vain les officiers le flattaient et se flattaient eux-mêmes de l'assurance d'un heureux succès ; il arrêtait tous ces emportements de joie, où l'orgueil humain a tant de parts, par ces paroles si dignes de sa piété : " Si Dieu ne nous soutient et s'il n'achève son ouvrage, il y a encore assez de temps pour être battus. "

XCIII^e LECTURE.

De l'Extrême-Onction.

Dieu, qui est infiniment bon, ne nous a pas seulement préparé des secours salutaires pour le cours de notre vie, et dans l'état de notre santé, il a encore établi un sacrement pour nous soulager dans le temps de la maladie, et surtout aux approches de la mort, où les tentations sont plus violentes et plus dangereuses : ce sacrement s'appelle *l'Extrême-Onction*, parce que c'est la dernière onction que reçoive un chrétien. La première onction est dans le baptême, la seconde dans la confirmation, et la dernière dans une maladie dangereuse. Jésus-Christ a institué l'Extrême-Onction pour le soulagement spirituel et corporelle des malades. L'apôtre saint Jacques nous l'explique en ces termes : " Quelqu'un est-il ma-" lade parmi vous, qu'il appelle les prêtres de " l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'hui-" le au nom du Seigneur ; et la prière de la foi



L'Extrême-Onction.

" sauvera le malade : Le Seigneur le soulagera, " et, s'il est coupable de péchés, ils lui seront re- " mis. " Selon ces paroles de l'Apôtre, deux choses sont essentielles à ce sacrement, l'onction et la prière qui l'accompagne, l'onction se fait avec de l'huile d'olive que l'évêque bénit le Jeudi saint. L'huile sainte s'applique à chacun des principaux membres, pour les purifier des péchés dont il a été l'organe et l'instrument. Voici la prière que le prêtre prononce en même temps : " Que le " Seigneur, par cette onction de l'huile sacrée et " par sa très grande miséricorde, vous pardonne " tous les péchés que vous avez commis par la " vue, par l'odorat, et par les autres sens. " Prière puissante et efficace, puisque Notre-Seigneur a promis, par la bouche de son Apôtre, qu'il l'exaucerait toujours. Il y a trois principaux effets de ce sacrement : le premier, c'est de donner de la force aux malades contre les tentations du démon et contre les horreurs de la mort : il affermit leur foi et leur confiance en Dieu, et, par là, il les fortifie contre les attaques du démon, il excite dans leur cœur le désir et l'espérance de posséder Dieu, et, par là, il les fortifie contre la crainte de la mort ; plus ce désir est ardent et cette espérance ferme, moins on craint de mourir. Le second effet de l'Extrême-Onction est de nettoyer les restes du péché, et les péchés mêmes, s'il y en a encore à expier : c'est pour cela que les Pères de l'Eglise l'appellent la perfection et le complément de la pénitence. On entend par les **restes du péché,** une faiblesse et une langueur de l'âme qui restent après que le péché a été pardonné, qui font que l'on conserve encore du penchant pour les choses de la terre, et qu'on a peu de goût pour les choses spirituelles : le sacrement ôte cette faiblesse, en nous détachant du monde et en nous faisant désirer le ciel. Il remet encore les péchés

véniels, et même les péchés mortels dont on ne se souvient pas ou que l'on est hors d'état de confesser, pourvu néanmoins qu'on ait une véritable contrition ; mais il faut, s'il est possible, avoir recours au sacrement de Pénitence auparavant, car l'Extrême-Onction est un sacrement des vivants, que l'on doit recevoir en état de grâce. Le troisième effet de l'Extrême-Onction est de rendre la santé aux malades, si elle est nécessaire pour leur salut ; il ne faut donc pas attendre, pour la recevoir, que l'on soit à l'extrémité ; il n'est pas temps de demander la santé quand on est près de rendre le dernier soupir , ce serait alors tenter Dieu, puisqu'on ne pourrait plus la recouvrer sans un miracle évident. Il suffit d'être bien malade pour recevoir l'Extrême-Onction , et quand on la reçoit avec un jugement sain et libre, on s'y dispose mieux, et l'on en tire plus de fruits. D'ailleurs, en différant jusqu'au dernier soupir,on court risque de mourir sans l'avoir reçue , il arrive souvent que ceux qui retardent ainsi sont prévenus par la mort. Quoique ce sacrement ne soit pas d'une nécessité absolue, on est cependant obligé de le recevoir quand on le peut, c'est le moyen ordinaire pour obtenir une bonne mort . ceux qui le négligent, désobéissent au précepte de Jésus-Christ . ils se privent volontairement des grâces attachées à ce sacrement, et se mettent en danger de mourir mal ; ce qui est le plus grand de tous les malheurs.

EXEMPLES.

Le Mardi-Gras de l'année 1850, un prêtre de Paris fut appelé auprès d'un enfant malade, condamné par son médecin. La pauvre mère n'avait plus aucun espoir. Déjà les signes avant-coureurs de la mort se voyaient sur le visage du pauvre petit. Le prêtre lui donna les derniers sacrements, le confessa, l'administra et lui fit faire en viatique sa première communion. Première et dernière hélas ! croyait-on. L'enfant tenait ses petites mains jointes, pen-

dant cette triste et pieuse cérémonie. Et lorsque le confesseur lui demanda s'il était bien content, il rassembla ses forces pour lui répondre avec sourire : Oui, mon père, bien ..... content. " Le prêtre consola, comme il put, la pauvre mère, déposa un baiser d'adieu sur le front livide de l'enfant, et le quitta n'espérant plus le revoir. Le lendemain, le médecin fut surpris de trouver son malade encore vivant. Mais quelle fut sa stupéfaction quand, l'ayant examiné de près, il ne trouva plus ni fièvre, ni aucun des symptômes de mort qu'il avait laissés la veille. Il n'y comprenait rien.

Trois jours après, le petit ressuscité jouait avec son frère ; et aujourd'hui, juin 1853, il a 11 ans, est sage comme un ange, et se porte très bien. L'Extrême-Onction l'avait-elle fait mourrir ?

Laissez donc désormais ces absurdes préjugés pour vous-même et pour les autres. N'ayez pas plus peur du prêtre dans la maladie que dans la santé. Quand vous êtes gravement malade, envoyez-le chercher tout d'abord, demandez-lui les consolations de la religion et engagez les malades à faire de même. Tenez-vous prêt à tout événement et mettez-vous en paix avec Dieu.

Avoir la conscience en bon état n'oblige point à mourir.

(*Union catholique.*)

— Un prêtre visitait un jour un vieillard de 83 ans. Il était malade, et ce prêtre lui dit : Mon ami, vous ne trouverez pas mal que je vous donne l'Extrême-Onction, n'est-ce pas ? — Oh ! non, mon père ; je l'ai déjà reçue deux fois dans ma vie, et aussitôt après je me suis trouvé mieux. Il reçut le sacrement avec foi. Le lendemain, il était mieux, et trois jours après, le prêtre, en donnant la bénédiction à la fin de la messe, vit entrer à l'église son bon vieillard qui venait remercier Dieu.

XCIVe LECTURE.

Du sacrement de l'Ordre.

Les cinq premiers sacrements sont communs à tous les chrétiens, et tous doivent les recevoir dans le temps et dans les circonstances où ces secours sont nécessaires : les deux suivants sont particuliers à deux états qui, par leur importance et les

grandes obligations qu'ils imposent, ont besoin de grâces plus puissantes. Le sacrement de l'Ordre donne à l'Eglise des pasteurs qui la gouvernent, c'est par l'imposition des mains, et par la prière dont elle est accompagnée, qu'ils sont séparés du reste des fidèles, et qu'ils reçoivent le pouvoir d'annoncer l'Evangile, d'administrer les sacrements, d'offrir le saint sacrifice : en un mot, d'exercer le ministère. Jésus-Christ a institué ce sacrement lorsqu'il appela ses apôtres, et leur dit : " Je " vous envoie, comme mon Père m'a envoyé ; allez, " instruisez les nations ; baptisez-les. Recevez le " Saint-Esprit : les péchés seront remis à ceux à " qui vous les remettrez, etc.; " et lorsque, après avoir établi le sacrifice de son corps et de son sang, il ajouta . *Faites ceci en mémoire de moi.* L'Ordre est donc un sacrement qui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques ; et la grâce de les exercer saintement. Les apôtres n'ont pas reçu ce pouvoir pour eux seuls, mais pour le communiquer à d'autres. Nous voyons dans l'Ecriture qu'ils ont ordonné des évêques, des prêtres et des diacres par l'imposition des mains, et nous lisons dans l'Histoire ecclésiastique que les premiers évêques établis par les apôtres en ont ordonné d'autres pour leur succéder ; et cette succession, qui n'a jamais été interrompue, continuera jusqu'à la fin des siècles. Quoique l'on distingue plusieurs ordres, il n'y a cependant qu'un sacrement d'Ordre : c'est le sacerdoce, auquel on participe plus ou moins selon que chaque ministère est plus ou moins élevé. La tonsure, par laquelle on entre dans l'état ecclésiastique, n'est point un ordre, mais une cérémonie qui précède les ordres, et qui y prépare. Celui qui la reçoit, déclare qu'il prend Dieu en partage, et qu'il se consacre à son service et à celui de l'Eglise. Un état si saint demande de grandes dispositions dans ceux qui veulent l'embrasser : la première est d'y être appelé, et de ne

pas s'y ingérer de soi-même. S'il n'y a aucun état où il soit permis d'entrer sans avoir consulté Dieu pour savoir s'il nous y appelle, cette précaution est bien plus nécessaire encore quand il s'agit d'un état dont les fonctions sont si saintes et si sublimes. La seconde disposition pour entrer dans l'état ecclésiastique, c'est d'être animé du zèle de la gloire de Dieu et du salut du prochain : malheur à ceux qui n'ont, en y entrant, que des vues humaines, qui ne consultent que l'intérêt et l'ambition, qui ne se proposent que de s'y enrichir, et d'y vivre plus commodément et plus honorablement ! La troisième disposition est d'être irréprochable dans ses mœurs ; il serait à souhaiter que l'on eût conservé la grâce de son baptême : du moins faut-il l'avoir recouvrée depuis longtemps, et mener une vie édifiante et exempte de reproches. Enfin, la quatrième disposition est d'être en état de grâce ; ce serait un horrible sacrilège de recevoir un sacrement si saint, avec une conscience souillée par le péché mortel.

EXEMPLES.

Un libertin disait un jour : " A quoi servent au monde tant de prêtres, tant de religieux et de religieuses ? — A quoi y servez-vous vous-même, lui répondit-on. Ceux que vous regardez comme les plus inutiles, font sur la terre ce que vous devriez y faire et ce que vous n'y faites point. Ils acquittent pour tous les hommes un devoir, que la plupart des gens du monde négligent ou ne veulent pas remplir. Ils sont tous les jours à louer, à remercier le souverain Maître de l'univers, le suprême dispensateur de tous les biens. Ils le prient pour la prospérité des royaumes, des villes et des familles. Cette fonction peut-elle paraître vile et méprisable ? En vain alléguerait-on quelques désordres, quelques inconvénients ; quelle institution humaine n'a pas les siens ? Quand la chose est bonne en elle-même et n'a que des abus en petit nombre, ou faciles à corriger, ils peuvent servir de prétexte, et non de raison pour mépriser ou abolir une chose utile. Si l'on veut examiner le

rôle du prêtre sur la terre, on trouve que sa nécessité n'est pas moins absolue qu'inévitable, car sans le prêtre, point de religion, sans religion point de société, et sans société point de famille et par conséquent point d'hommes.

(*Catéchisme catholique.*)

— En embrassant la religion chrétienne, Constantin en avait pris l'esprit, et le titre d'empereur ne lui fit jamais oublier qu'il était chrétien. Aussi, malgré l'élévation de son rang, il se fit toujours un devoir de respecter les évêques et de se soumettre à leurs décisions sur le dogme et sur la morale, dont il sont les juges. Comme il s'était rendu à Nicée, près d'un mois avant la séance publique et solennelle du concile qui avait été convoqué dans cette ville, pour arrêter les progrès de l'hérésie d'Arius, plusieurs évêques ariens, à ce qu'on croit, lui présentèrend des mémoires contre leurs confrères : il les reçut d'un air sérieux et froid, les fit lier et serrer ensemble bien cachetés, ordonnant qu'on les lui gardât jusqu'à un certain jour où il les pourrait lire. Lorsque ce jour fut arrivé, il se fit représenter les mémoires et ces plaintes, et les brûla en présence des évêques, les assurant qu'on n'en avait pas lu un seul article. " C'est à Dieu, leur ajouta-t-il, de vous condamner ou de vous absoudre ; pour moi, qui ne suis qu'un homme sans caractère dans l'ordre des choses saintes, je ne m'ingèrerai jamais à juger ceux qu'il a établis en sa place, pour nous juger nous-mêmes. " Ensuite il les exhorta d'une manière énergique et touchante à se pardonner tous leurs torts réciproques, et à ne rien publier qui pût scandaliser les peuples. Puis il ajouta ces belles paroles par lesquelles il termina son discours : " Si je voyais de mes propres yeux un évêque ou un prêtre commettre une faute, je le couvrirais de ma pourpre, pour le dérober à la malignité publique. " Belle leçon pour ces esprits pervers et corrompus qui insultent le sacerdoce pour les fautes de quelques particuliers, et font d'un scandale isolé la matière d'une calomnie générale.

XCVe LECTURE.

Du sacrement de Mariage.

Le mariage a été institué dès le commencement du mon[illegible] ieu donna à l'homme pour

compagne la femme qu'il avait formée d'une de ses côtes, et que, par une bénédiction particulière, il leur accorda la fécondité. Pour rendre cette institution plus sainte encore, Jésus-Christ l'a élevée à la dignité de sacrement, y attachant une grâce spéciale pour affermir cette union indissoluble, et pour sanctifier ceux qui la contractent ; il l'a rendue l'image et le signe d'un grand mystère, de son union infime et éternelle avec l'Eglise : par là le mariage est devenu une source de bénédictions spirituelles pour ceux qui le reçoivent avec des dispositions chrétiennes : c'est ce que le concile de Trente a décidé, suivant l'autorité de la parole de Dieu, en ces termes : " Le mariage, dans la " loi évangélique, étant plus excellent que les an- " ciens mariages, à cause de la grâce qu'il confère " par Jésus-Christ, c'est avec raison que les saints " Pères, les conciles et la tradition universelle de " l'Eglise ont, de tout temps, enseigné qu'il doit " être mis au nombre des sacrements de la loi nou- " velle. " Le mariage est donc un sacrement qui donne la grâce pour sanctifier la société légitime de l'homme et de la femme. Avant de se décider à embrasser l'état du mariage, il faut donc adresser à Dieu des prières ferventes, pour connaître s'il nous y appelle. Sans cela, on contracterait témérairement et contre l'ordre de Dieu, un engagement irrévocable qu'il ne bénirait pas, et l'on exposerait son salut à un grand danger. Dieu ne manque jamais de faire connaître sa volonté à ceux qui l'invoquent de tout leur cœur. On doit aussi prendre conseil de ses parents. Ils désirent l'avantage de leurs enfants, ils savent mieux qu'eux ce qui peut le leur procurer. On doit suivre leur avis plutôt qu'une inclination aveugle, dans une affaire si importante, et d'où dépend notre bonheur pour le temps et pour l'éternité. Il y a trois principales dispositions pour recevoir le sacrement

de Mariage : la première est de le recevoir avec une conscience purifiée de tout péché mortel, parce que le mariage est un sacrement des vivants, qui suppose la vie spirituelle de la grâce dans ceux qui le reçoivent. La seconde disposition est de le recevoir dans l'intention de faire la volonté de Dieu, et de le servir dans cet état. La troisième disposition pour le sacrement de mariage, est de le recevoir avec la modestie, la pudeur et les autres vertus convenables à la sainteté de ce sacrement, en évitant avec soin tout ce qui pourrait s'écarter des règles de la plus exacte bienséance. Recevoir la bénédiction nuptiale avec un extérieur contraire à la modestie, ce serait offenser Dieu au pied même de ses autels, et profaner un sacrement dont on ne doit s'approcher qu'avec beaucoup de piété et de religion. Les personnes mariées ont quatre obligations à remplir : elles doivent vivre dans une sainte société et une parfaite union, se garder réciproquement la foi conjugale qu'elles se sont promise à la face des autels, s'assister mutuellement dans leurs besoins, et enfin donner à leurs enfants une éducation chrétienne, en les accoutumant de bonne heure à prier Dieu, et à faire avec piété les autres exercices de religion, en leur apprenant et en leur répétant souvent les maximes de l'Evangile, en leur donnant bon exemple en toutes choses, et en veillant sur leur conduite, pour les éloigner de tout ce qui pourrait les porter au mal.

EXEMPLES.

Un jeune médecin habitant la capitale, y reçut, au mois d'octobre 1829, le sacrement de Mariage avec des circonstances bien édifiantes. Un de ses amis l'introduit dans une maison recommandable par ses vertus, en lui faisant espérer la main d'une fille unique, aussi pieuse que le reste de la famille. La jeune personne est bientôt promise au docteur, dont l'aimable modestie égale la science. Bientôt la cérémonie nuptiale allait avoir lieu, lorsque celui-ci

vient seul trouver la mère de sa future épouse, et lui demanda à parler en particulier à Mlle Emilie. — Cela n'est pas possible, Monsieur, répondit-elle d'une manière obligeante ; ma fille n'est pas bien depuis deux jours, et elle a besoin de tranquillité. — Mais, Madame, il m'est bien pénible de ne pouvoir m'entretenir un instant avec votre demoiselle ; à peine ai-je eu la satisfaction de la voir trois à quatre fois dans la société : jusqu'ici je n'ai point trouvé l'occasion de lui exprimer à mon aise mes sentiments et de connaître les siens. — Vos instances me font peine, Monsieur, mais ma fille n'est pas visible. — J'aurais cependant quelque chose de très important à lui communiquer . — Je l'appellerai si vous le désirez, et vous lui parlerez en ma présence ; jamais ma fille ne s'est trouvée en tête-à-tête avec un homme. — Mais bientôt je dois être son époux. — Alors, Monsieur, ma fille ne m'appartiendra plus ; jusqu'à ce temps, je dois remplir à son égard tous les devoirs d'une mère chrétienne et prudente. — Ah ! Madame, s'écria le médecin, il faut donc que je vous confie mes intentions. Elevé moi-même par des parents religieux, je suis toujours demeuré fidèle à cette religion sainte, qui vous dicte une si belle conduite. L'indifférence, qui existe malheureusement parmi les hommes de mon art, a pu vous inspirer quelque défiance ; mais loin de la partager, je me fais une gloire et un bonheur de suivre en tout point les pratiques de la foi : plus je les étudie, plus elles me semblent grandes et respectables. Si j'ai tant insisté pour avoir avec votre demoiselle un entretien particulier, c'est que je voulais sonder ses dispositions à cet égard, et la prier de se disposer par une confession générale à la réception de l'adorable Eucharistie, à recevoir, avec la bénédiction nuptiale, toutes les grâces qui y sont attachées. — A ces mots, la mère ne peut retenir ses larmes ; elle se jette dans les bras du vertueux médecin, et lui dit en le tenant serré contre son cœur : Eh bien ! mon fils, allez voir votre épouse, et dites-lui bien que je vous ai appelé mon fils. Allez, pieux jeune homme, vos sentiments me répondent de votre bonheur et de celui de ma fille. " Le pieux docteur ne se borna pas là ; pendant huit jours, le saint sacrifice de la messe fut célébré pour attirer toute l'abondance des bénédictions célestes. Mais ce qu'il y eut de plus beau, de plus attendrissant, ce fut de voir, le jour même du mariage, les deux époux s'ap-

cher de la Table sainte, environnés, l'un de son respectable père et de sa mère, l'autre de sa mère et de sa grand'mère, qui reçurent tous ensemble la communion avec leurs dignes enfants.

— Les jeunes personnes que Dieu destine au mariage, ont aussi un bel exemple dans la conduite de Sara, qui fut l'épouse de Tobie. On voit, par la prière qu'elle adressa à Dieu, combien son cœur était dégagé de toute passion. Elle lui disait : " Vous savez, Seigneur, que je " n'ai point désiré un mari, et que j'ai conservé mon âme " pure de tout mauvais désir. Je ne me suis jamais mêlée " avec les personnes qui aiment les vains plaisirs, et je n'ai " jamais eu aucun commerce avec celles qui se conduisent " avec légèreté. Si j'ai consenti à recevoir un mari, je l'ai " fait dans votre crainte, et non pour suivre ma passion. "

DE LA PRIÈRE.

XCVIe LECTURE.

Nécessité de la Prière.

La prière est un devoir indispensable que l'on ne peut omettre sans pécher. Jésus-Christ nous en fait un commandement exprès, et ce précepte nous est souvent recommandé dans l'Evangile : *Veillez*, nous dit-il, *et priez ; il faut toujours prier et ne point se lasser de le faire.* De là ce reproche qu'il fait à ses disciples : " jusqu'ici vous n'avez rien demandé en mon " nom ; demandez, et vous recevrez. " Il a pratiqué lui-même ce qu'il nous commande ; il passait souvent les nuits à prier, et, pour mieux dire, sa vie a été une prière continuelle. Jésus-Christ n'avait certainement pas besoin de prier pour lui-même, mais il voulait nous donner l'exemple, et nous engager par là à nous livrer à ce saint exercice : nous avions besoin qu'il priât pour nous, et qu'il nous montrât l'obligation où nous sommes de prier. « Voyez, dit saint Ambroise, ce " que vous devez faire pour votre salut, puisque notre " divin Sauveur a passé les nuits à prier pour vous

" obtenir les grâces qui vous sont nécessaires." Le salut n'est promis qu'à la prière ; le salut n'est possible qu'à la prière ; le salut n'est accordé qu'à la persévérance dans la prière ; ce saint exercice est donc d'une nécessité indispensable ; et, quand même l'Evangile ne nous ferait pas une loi positive de prier, et de prier sans cesse, le sentiment de notre misère suffirait seul pour en prouver la nécessité. Le désir des biens spirituels s'enflamme par l'exercice de la prière ; et plus ce désir est ardent, plus on reçoit de Dieu ; il remplit ceux qui sont affamés, et il renvoie vides ceux qui se croient riches, et qui s'imaginent n'avoir besoin de rien ; il veut par là nous tenir dans l'humilité, et nous faire sentir notre dépendance. Appliquez-vous donc à ce saint exercice ; ne croyez pas que, pour remplir ce devoir essentiel, il suffise d'y employer quelques moments rapides, et de passer le reste du temps sans penser à Dieu ; il faut avoir souvent recours à la prière, et y persévérer longtemps ; Dieu veut être sollicité, pressé, importuné ; il ne se lasse pas de nous écouter ; le trésor de ses grâces est infini, et l'on ne peut rien faire qui lui soit plus agréable que de demander sans cesse à y puiser. Quel honneur pour une vile créature de s'approcher ainsi de son Dieu, de lui communiquer ses pensées, ses inquiétudes, ses désirs, avec une sainte liberté, avec une douce confiance ! Ne serait-ce pas mépriser sa bonté que de ne pas profiter de la faveur qu'il nous accorde de nous écouter, et de s'intéresser à tout ce que nous désirons ?

EXEMPLES.

Pour condamner cette lâcheté des chrétiens, qui regrettent toujours le temps qu'ils donnent aux exercices de piété, que de beaux exemples l'histoire nous fournit ! Citons d'abord notre grand roi, saint Louis. Il consacrait chaque jour plusieurs heures aux pratiques de la religion ; et comme on lui reprochait d'y employer trop de temps, il répondit avec douceur : " Les hommes sont étranges : " on me fait un crime de mon assiduité à la prière ; on ne dirait " mot, si j'employais les heures que j'y donne à jouer aux jeux de " hasard, à courre la bête fauve, ou à chasser aux oiseaux. " — Ayant acquis de Beaudoin II, empereur de Constantinople, la sainte couronne d'épines de Notre-Seigneur, ainsi que plusieurs autres reliques, pour les placer honorablement, il fit bâtir dans son palais, à

Paris, une chapelle célèbre, connu depuis sous le nom de Sainte-Chapelle. C'était le lieu ordinaire où le roi vaquait aux exercices de piété, y passait quelquefois les nuits entières. On l'eût prit pour un ange prosterné devant le Très-Haut, lorsqu'il était aux pieds des autels, tant son recueillement était profond. Mais le temps qu'il donnait à l'oraison, ne fut jamais au préjudice de son peuple. Louis était trop convaincu que toute piété qui nuit à l'accomplissement de ses devoirs, est une piété fausse.

— Un moine nommé Isaac, tourmenté par les plus violentes tentations de la chair et réduit presque au désespoir, vint trouver saint Jean Climaque et lui fit connaître, en fondant en larmes, les rudes assauts qu'il avait à soutenir. " Mon fils, lui dit le saint, ayons recours à Dieu par la prière. " Aussitôt ils se prosternèrent et invoquèrent le secours du ciel. Isaac se releva calme et consolé ; et depuis ce moment il cessa d'être en butte aux attaques de l'esprit d'impureté.

— Il existe à Lahsa, capitale du Thibet, une coutume bien touchante. Sur le soir, au moment où le jour touche à son déclin, tous les Thibétains cessent de vaquer aux affaires, et se réunissent, hommes, femmes et enfants, conformément à leur âge et à leur sexe, dans les principaux quartiers de la ville et sur les places publiques. Aussitôt que les groupes se sont formés, tout le monde s'accroupit par terre et l'on commence à chanter à demi-voix. Les concerts délicieux qui s'élèvent du sein de ces réunions nombreuses, produisent dans la ville une harmonie immense, solennelle et qui agit fortement sur l'âme. La première fois que nous fûmes témoins de ce spectacle, disent les missionnaires qui racontent ce fait, nous ne pûmes nous empêcher d'établir un douloureux rapprochement entre cette ville païenne où le monde priait en commun, et nos cités d'Europe où l'on rougirait de faire le signe de la croix. (Le P. Huc.)

XCVII^e LECTURE.

Efficacité de la prière.

Tout est promis à la prière ; la prière obtient tout, quand elle est bien faite. C'est une vérité répétée presque à chaque page de l'Ecriture, la promesse de Jésus-Christ y est formelle : *Demandez, et vous recevrez ; cherchez, et vous trouverez, frappez, et l'on vous ouvrira. Tout ce que vous demanderez dans la prière, si vous le demandez avec foi, vous l'obtiendrez.* Il ne s'est pas contenté de nous déclarer qu'une prière bien faite sera toujours exaucée, il nous l'assure avec serment. *En vérité, en vérité je vous le* ***dis, tout ce*** *que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donnera.* Enfin, pour dissiper tous vos doutes, il ajoute cette

preuve, qui est bien capable de ranimer les esprits les plus découragés : " Y a-t-il parmi vous un père qui " donne une pierre à son fils quand il lui demande du " pain ? et s'il lui demande un poisson, lui donnera-" t-il un serpent ? Si donc, tout méchant que vous " êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos en-" fants, combien plus votre Père céleste donnera-t-il " les vrais biens, à ceux qui les demandent ! " Après une promesse si claire, si précise, si formelle, il faudrait avoir perdu la foi pour douter de l'efficacité de la prière. Si l'on compte sur les promesses d'un homme de bien, combien doit-on plus compter sur la promesse et le serment de Jésus-Christ, qui est la vérité même ! Non, jamais la prière du pécheur qui s'humilie n'a été rejetée ; elle monte jusqu'au trône de Dieu, et elle attire infailliblement un regard de miséricorde sur celui qui la fait. Voulez-vous, mon cher Théophile, des exemples frappants de l'efficacité de la prière, l'Eglise nous en fournit un grand nombre. Moïse prie sur la montagne, et les ennemis du peuple de Dieu sont vaincus ; Judith prie, et sa patrie est délivrée ; le pieux roi Ezéchias prie, et Dieu révoque l'arrêt de mort qu'il avait prononcé contre lui ; le publicain prie dans le temple, et il en sort justifié ; la femme pécheresse prie, et ses péchés lui sont remis ; le bon larron prie sur la croix, et, quoiqu'il fut souillé des crimes les plus énormes, il en obtient le pardon. N'alléguez donc plus votre faiblesse, mon cher Théophile, quand on vous exhorte à pratiquer la vertu ; ne dites plus que votre penchant pour le mal vous entraîne, que vous ne pouvez



Le publicain et le pharisien.

résister à la violence de vos passions. Vous pouvez prier, et la prière soutiendra votre faiblesse ; vous pouvez prier, et la prière vous fortifiera contre vos mauvais penchants ; vous pouvez prier, et la prière modèrera la violence de vos passions. Vous avez besoin de grâces pour pratiquer la sagesse, demandez-les, et Dieu vous les accordera.

EXEMPLE.

Béthulie, assiégée par Holopherne, général des armées d'Assyrie, fut délivrée en un moment par la sagesse et le courage de Judith. C'était une sainte veuve, d'une excellente vertu, qui avait passé les années de son veuvage dans l'intérieur de sa maison, toujours dans le jeûne et le cilice ; et, s'étant depuis longtemps fortifiée par ces saints exercices, elle se sentit, dans cette extrémité de son peuple, poussée d'un dessein qui ne pouvait venir que de Dieu. Après avoir reproché aux Juifs leur peu de confiance en Dieu, elle **leur déclara** qu'elle avait formé un grand projet qu'elle ne pouvait encore leur faire connaître, mais qu'elle leur recommandait seulement de prier pour elle pendant qu'elle serait hors de la ville. Elle se rendit donc au camp des Assyriens, où elle fut reçue avec toute sorte d'égards, à cause de sa grande beauté, et conduite au général qui voulut qu'on la traitât parfaitement bien. A la suite d'un souper splendide, qu'Holopherne donna à son occasion, elle profita de l'état d'ivresse où il s'était réduit, pour exécuter son dessein. Quand tous les officiers furent retirés, se voyant seule avec cet impie, elle conjura le



Judith coupe la tête d'Holopherne, au siège de Béthulie.

Seigneur d'armer son bras de force en cette rencontre ; et, pleine d'un zèle divin, elle prit le sabre d'Holopherne, le tira de son fourreau, et, levant les yeux au ciel d'où elle attendait sa force, elle prit Holopherne par les cheveux, et, de deux coups, lui coupa la tête ; et l'ayant mise dans un sac, elle l'emporta et rentra à Béthulie.

Dès que le jour fut venu et que l'armée d'Holopherne eut su ce qui s'était passé, elle fut saisie d'une frayeur extrême ; les Juifs sortirent en même temps de la ville, poursuivirent vivement les Assyriens, en tuèrent un grand nombre et partagèrent leurs riches dépouilles. (ROYAUMONT.)

XCVIIIe LECTURE.

Qualités de la Prière.

Les grands avantages de la prière sont attachés à la manière dont on s'acquitte de ce devoir. Pour bien prier, il faut d'abord que ce soit au nom et par les mérites de Jésus-Christ ; il n'a promis de nous accorder que ce que nous demanderions en son nom : *Quelque chose que vous demandiez à mon Père en mon nom, je le ferai.* C'est pour cela que l'Eglise termine toutes ses prières par ces paroles : *Nous vous en prions, par Jésus-Christ notre Seigneur.* Secondement, il faut prier avec attention, c'est-à-dire penser à Dieu et à ce qu'on lui demande : Dieu écoute bien plus les paroles du cœur que celles de la bouche : la prière est une élévation de notre âme vers Dieu ; ce n'est donc pas prier que de penser à toute autre chose qu'à Dieu quand on lui parle. Il est vrai que les distractions, quand elles sont involontaires, ne rendent pas la prière mauvaise ; mais Dieu est offensé, par celles auxquelles on a donné occasion par sa faute, ou qu'on ne rejette pas après qu'on s'en est aperçu. On mérite alors ce reproche que Dieu faisait autrefois aux Juifs : " Ce peuple m'honore des lèvres, mais son cœur est loin de moi. " Prenez garde de vous attirer le même reproche, mon cher Théophile ; comment voulez-vous que Dieu vous écoute, quand vous ne vous écoutez pas vous-même ? Si vous parliez à un prince, vous feriez attention à ce que vous lui diriez ; Combien ne devez-vous pas être plus attentif, lorsque vous avez le bonheur de parler à Dieu ! Troisièmement, il faut prier avec confiance. Notre Seigneur, en nous

promettant d'exaucer nos prières, y met toujours cette condition : pourvu qu'elles soient faites avec foi ; *Credite quia accipietis, et evenient vobis.* Il disait ordinairement à ceux qui s'adressaient à lui pour obtenir leur guérison : *Qu'il vous soit fait selon votre foi.* L'apôtre saint Jacques nous avertit de demander avec confiance et sans aucun doute : " Car, ajoute-" t-il, celui qui doute et qui hésite est semblable au " flot de la mer, qui est agité, emporté çà et là par la " violence du vent ; que celui-là ne s'imagine pas " qu'il recevra quelque chose de Dieu. " Notre confiance ne saurait être trop ferme, étant appuyé sur la puissance de Dieu, qui peut faire infiniment plus que nous ne lui demandons ; sur sa miséricorde, qui n'a point de bornes, et sur les mérites infinis de Jésus-Christ, au nom duquel nous prions. Ne mettez point de bornes à votre confiance, mon cher Théophile, et Dieu n'en mettra point à sa miséricorde. Enfin, il faut prier avec persévérance. Dieu, par une conduite pleine de sagesse et de bonté, diffère quelquefois de nous accorder ce que nous lui demandons ; ce délai n'est pas un refus, mais une épreuve. Il veut par là nous faire connaître le prix de ses dons, augmenter l'ardeur de nos désirs, et nous disposer à les recevoir avec plus d'abondance ; on ne doit pas se décourager ni se lasser de prier ; Jésus-Christ nous l'ordonne, et, pour nous faire sentir la nécessité de la persévérance, il se sert de deux comparaisons : la première est celle d'une veuve qui, par ses importunités, touche le cœur d'un mauvais juge, et le force à lui rendre justice ; la seconde est celle d'un homme qui, au milieu de la nuit, va demander à son ami trois pains à emprunter ; ce dernier refuse de se lever ; l'autre ne se rebute point ; il continue de frapper à la porte, et il redouble ses prières ; sa persévérance est récompensée, et il obtient ce qu'il demandait. Notre-Seigneur termine cette parabole par une exhortation vive et pressante de prier sans relâche, et par une promesse formelle de nous accorder tout ce que nous lui demanderons avec persévérance. Instruit par ses exemples, encouragé par ses promesses, vous ne devez jamais vous rebuter, mon cher Théophile : le moment

où vous cesseriez de prier est peut-être celui où vous auriez été exaucé. Retenez bien ceci : c'est la prière qui demande, mais c'est la persévérance qui obtient.

EXEMPLES.

Un jour, Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, se trouvant, à la suite d'une promenade champêtre, au mont Valérien, entrèrent dans la chapelle des ermites. On récitait en ce moment les litanies de la divine providence. Jean-Jacques et son compagnon touchés du calme de ces lieux, et saisis d'une religieuse émotion, se prosternent et mêlent leurs prières à celles des assistants. L'office terminé, Rousseau se relève et dit à son ami : " Maintenant, j'éprouve ce qui est dit dans l'Evangile. Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux. Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénètre l'âme. "

— Une personne venue de Syrie, ayant demandé à un des plus illustres Pères du désert de Scété, en Egypte, quel était le meilleur remède contre la sécheresse du cœur : " C'est, répondit-il, la persévérance et la ferveur dans la prière. L'eau, en tombant goutte à goutte, perce la pierre la plus dure ; de même la parole divine, si elle tombe souvent sur notre cœur, triomphera à la longue de sa dureté. "

— Débarrassez-vous un peu de tant de soins, dit saint Augustin, et prenez un peu de temps pour penser à Dieu et vous reposer en lui. Entrez dans le cabinet de votre cœur, et chassez-en toutes choses à la réserve de votre Créateur. "

— Saint François de Sales donnait au centre de son âme le nom de sanctuaire de Dieu, parce qu'il n'y avait autre chose que son âme et Dieu : c'était le séjour de sa retraite et son séjour ordinaire. De là, sa grande pureté, son adorable simplicité, sa profonde humilité et son union continuelle avec Dieu.

— Saint Bernard avait coutume, avant la prière, de se recueillir et de s'adresser à ses pensées, en leur disant : " Pensées étrangères, éloignez-vous ; je vous rappellerai ensuite, si c'est la volonté de Dieu : je vais prier, il faut que je sois avec Dieu, comme s'il n'y avait dans le monde que lui et moi. " Il disait ensuite : " Seigneur, je vous offre cette prière que je vais faire afin que vous exauciez le désir que j'ai de vous connaître et de vous aimer. "

— Il faut être parvenu à un haut degré de sainteté pour pouvoir se rendre à soi-même cet heureux témoignage qu'on n'a pas de distractions pendant la prière. Tel se flatte d'en être exempt, dont la prière n'est peut-être qu'une distraction continuelle. Saint Bernard étant un jour en voyage, fut atteint par un homme de la campagne, il lia avec lui conversation, et la fit bientôt tomber sur un sujet religieux, afin d'être utile à son compagnon de voyage ; il lui demanda, entre autres choses, s'il aimait bien le bon Dieu. Ce à quoi il répondit incontinent : "Je m'en flatte, et je l'aime de tout mon cœur." — " Le priez-vous bien, poursuit le saint, le priez-vous avec attention ? " — Certainement, repartit-il. Saint Bernard vit bien que cet

homme ne comprenait pas ce que c'était que d'être distrait ; et touché de son ignorance, voici l'expédient qu'il employa pour l'éclairer. " Eh bien ! mon ami, lui dit-il, convenons d'une chose : si vous êtes en état de réciter le *Pater* sans distraction, je vous donne le cheval sur lequel je suis monté. " Aussitôt voilà notre homme qui commence le *Pater*, plein de confiance que le cheval était à lui ; mais il n'était pas encore à moitié qu'il s'arrêta, et s'adressant au saint il lui demande : " Me donnerez-vous aussi la bride ? " Saint Bernard lui dit : " Ni l'un ni l'autre, puisque vous voilà distrait. " Alors cet homme ouvrit les yeux et comprit qu'il avait ignoré jusque-là ce que c'est que prier avec attention.

(L'abbé NOEL, *Exp. du cat. de Rodez.*)

— Les Turcs ont un tel respect pour les mosquées, qu'ils ne passent jamais devant sans en donner quelques marques extérieures. Un cavalier qui ne descendrait pas de cheval en passant devant une mosquée serait rigoureusement puni ; ils n'y entrent que nu pieds, les mains jointes, et dans un profond recueillement. Ils y sont si attentifs et si modestes, qu'ils semblent être plutôt des religieux que des barbares ; ils donnent plusieurs fois du front en terre pour s'humilier en la présence de Dieu. Pendant tout le temps qu'ils sont en prière, vous n'en verrez pas un seul qui ose tourner la tête. C'est un crime de dire un mot à un autre ; aussi est-ce une chose inouïe de voir deux turcs parler ensemble pendant le temps de l'oraison. Quelque chose que l'on dise à un Turc lorsqu'il est en prière, il ne répond pas ; on le maltraiterait, qu'il ne regarderait pas qui l'a frappé. Ah ! que ces infidèles donneront un jour de confusion aux chrétiens qui font leurs prières avec si peu d'attention et avec tant d'immodestie !

Quelle leçon pour les chrétiens instruits de leur religion

(*Devoir du chrétien.*)

XCIXe LECTURE.

Oraison dominicale : ce qu'il faut demander à Dieu.

C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous a enseigné ce que nous devons demander à Dieu, et l'ordre dans lequel nous devons le demander. Il a bien voulu lui-même dresser la requête que nous devons présenter en son nom au Père éternel, et nous laisser une excellente formule de prière, que l'on appelle, pour cette raison, la prière du Seigneur, ou l'*Oraison dominicale*. Aussi l'Église fait-elle un usage continuel de cette divine prière ; c'est par elle qu'elle commence et qu'elle finit tous ses offices ; elle la rappelle en particulier au sacrifice de la messe. Les fidèles doivent la réciter tous les jours, le matin et le soir, et se

la rappeler de temps en temps dans le cours de la journée. L'Oraison dominicale est composée d'une courte préface et de sept demandes, dont les trois premières se rapportent à Dieu, et les quatre autres nous regardent nous-mêmes ; elle renferme tout ce que nous pouvons désirer et demander à Dieu ; elle est la règle sur laquelle nous devons former nos penchants et nos désirs. La préface consiste dans ces mots : *Notre Père qui êtes dans les cieux.* Jésus-Christ a réuni dans ce peu de mots, tout ce qu'il y a de plus capable d'engager Dieu à nous exaucer, et de nous inspirer à nous-mêmes des sentiments de respect, d'amour et de confiance : nous appelons Dieu notre Père, c'est Jésus-Christ qui nous l'ordonne. Dieu est en effet notre Père par la création, puisqu'il nous a donné la vie, et qu'il nous a formés à son image ; il l'est encore plus par la grâce de la régénération, puisque dans le baptême il nous a adoptés en Jésus-Christ pour ses enfants. " Considérez, dit l'apôtre " saint Jean, quel amour le Père a eu pour nous, de " vouloir que nous soyons appelés et que nous soyons " en effet les enfants de Dieu. " Parce que vous êtes enfants, ajoute saint Paul, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils qui crie : *Mon Père, mon Père !* O nom plein de douceur et de charmes ! quel amour, quelle reconnaissance, quelle confiance ne doit-il pas exciter dans votre cœur, mon cher Théophile ! S'il est vrai que Dieu est votre Père, pouvez-vous craindre que votre prière soit rejetée, lorsque vous lui rappellerez un nom qu'il prend à notre égard avec tant de complaisance ? Que n'accordera-t-il pas à un enfant qui le prie, après qu'il l'a reçu au nombre de ses enfants, par une grâce qui a prévenu ses prières et ses désirs ! Nous ajoutons : *qui êtes dans les cieux ;* car, quoique Dieu soit en tous lieux par son immensité, nous considérons néanmoins le ciel comme le trône de sa gloire. Lors donc que nous nous mettons en prière, élevons nos pensées et nos désirs vers le ciel : unissons-nous à la société des esprits bienheureux ; excitons dans nos cœurs le désir et l'espérance de posséder Dieu.

EXEMPLE.

Un jeune berger avait pris l'habitude de prier en paissant son troupeau. Interrogé s'il n'éprouvait pas souvent de l'ennui a rester aussi longtemps seul dans la campagne, il répondit que son *Pater* lui suffisait pour abréger ses journées et les rendre agréables, parce qu'il y trouvait une source toujours nouvelle de pensées consolantes et de bons sentiments, en sorte qu'il lui fallait quelquefois tout une semaine pour le méditer en entier.

(*Le bon catéchisme*, par M. de la PALME.)

Ce LECTURE.

PREMIÈRE DEMANDE.

Que votre nom soit sanctifié.

Il est bien juste que notre premier désir et notre première demande aient la gloire de Dieu pour objet. Si nous sommes ses enfants, rien ne doit nous être plus cher que l'honneur et la gloire de notre Père. Nous commençons donc par demander que son nom soit sanctifié, c'est-à-dire honoré et glorifié. Le nom de Dieu est saint par lui-même, et il ne peut acquérir aucun nouveau degré de sainteté ; mais il est souvent déshonoré par les discours et par la conduite des hommes. Ce que nous demandons par ces paroles, c'est que le saint nom de Dieu soit connu, loué et adoré par toutes les créatures ; que toute langue le bénisse ; que tout l'univers lui rende l'hommage qui est dû à sa souveraine majesté ; que sa gloire s'étende dans toutes les contrées du monde. Il y a encore des peuples infidèles, des peuples qui ne connaissent point Dieu ; nous le prions de les faire sortir des ténèbres où ils sont ensevelis, et de les appeler à la lumière admirable de l'Evangile. Il y des hérétiques qui le connaissent, mais qui ne lui rendent pas un culte pur : livrés à l'erreur et aux égarements d'une raison orgueilleuse, ils ne soumettent pas leur esprit au joug de la foi, ils se révoltent contre l'autorité qu'il a établie pour nous instruire et pour nous gouverner : nous demandons qu'ils renoncent à l'erreur, qu'ils reconnaissent la vérité, et qu'ils rentrent dans le sein de la véritable Eglise, hors de laquelle

il n'y a point de salut. Enfin il y a de mauvais chrétiens qui ne servent pas Dieu, qui l'outragent par leurs péchés, qui profanent et blasphèment son nom redoutable : nous demandons qu'ils se convertissent à Dieu par une sincère pénitence, et qu'ils commencent à le glorifier par une conduite édifiante. Nous prions même pour les justes, qui honorent déjà le nom de Dieu par leurs vertus, afin qu'ils croissent, qu'ils persévèrent jusqu'à la fin dans la justice ; mais ce que nous devons surtout désirer, c'est de sanctifier nous-mêmes le nom de Dieu, de consacrer toute notre vie à le glorifier et à le faire glorifier par les autres. On sanctifie le nom de Dieu par ses pensées, en s'humiliant profondément devant la divine majesté, en ne pensant jamais à Dieu, ni aux choses de Dieu, qu'avec un profond respect et une vénération religieuse. On sanctifie le nom de Dieu par ses paroles, en ne parlant de Dieu qu'avec un sentiment d'adoration intérieure et un saint tremblement. On le sanctifie par ses actions, en menant une vie exemplaire, qui porte les autres à louer Dieu et à le servir. Vous devez donc, mon cher Théophile, en prononçant cette demande : *Que votre nom soit sanctifié*, vous devez avoir un désir sincère de procurer la gloire de Dieu autant qu'il vous est possible, de porter les autres à l'honorer, de leur inspirer, par vos discours et par votre exemple, l'amour de la vertu et le goût de la piété.

EXEMPLES.

Saint Polycarpe étant menacé par un juge idolâtre d'être brûlé vif, s'il ne maudissait Jésus-Christ, répondit courageusement : il y a 86 ans que je sers Jésus-Christ, et il m'a comblé de biens ; comment pourrais-je dire des injures à mon père qui m'a sauvé ?

— Henri IV, se trouvant un jour à table, avec quelques personnes qui s'émancipaient, leur dit : " soyons tant bons compagnons que nous voudrons ; mais il faut que l'honneur de Dieu marche devant partout ; quand il y va de son respect, il faut mettre bas toute risée."

— Un enfant bien né, ne peut s'empêcher de bénir le nom de son père, tout son plaisir est de l'entendre louer, son malheur serait de le voir mépriser. C'est ainsi qu'un chrétien en agit envers Dieu ; son cœur est animé du zèle de la gloire de son Maître ; l'indifférence du lâche l'afflige, le blasphème de l'impie le glace d'effroi.

(*Devoir du chrétien.*)

CIe LECTURE.

SECONDE DEMANDE.

Que votre règne arrive.

Par ces paroles : *que votre règne arrive*, nous ne demandons pas que Dieu possède un pouvoir souverain sur toute les créatures ; cette souveraineté lui appartient nécessairement et essentiellement, rien ne peut se soustraire à son empire. C'est de cet empire absolu de Dieu que le Prophète parle lorsqu'il dit : *Votre règne, Seigneur, est de tous les siècles, et votre empire s'étend à tous les âges.* Mais il a un autre règne, un règne de grâce auquel nous devons coopérer, et que Dieu fait dépendre de notre consentement ; un règne tout spirituel, où l'âme, prévenue et aidée par la grâce, obéit volontairement et librement à toutes les inspirations de Dieu, se conforme en toutes choses et sans réserve à son bon plaisir, exécute avec une pleine fidélité tous ses ordres, et n'a point d'autre règle de conduite que sa loi et ses divins commandements ; un règne où le cœur se donne lui-même à Dieu, afin qu'il le possède tout entier, afin qu'il le gouverne selon son gré, pour qu'il le dégage de toute affection terrestre, de toute attache humaine. Voilà le règne que nous désirons que Dieu établisse en nous dès à présent. Il y a un règne de gloire où Dieu a préparé à ses élus une couronne immortelle, où ils se donne à eux pour qu'ils le possèdent à jamais, où il répand sur eux tous ses trésors et toutes ses richesses, où il les enivre de l'abondance des biens de sa maison et d'un torrent de délices, où il les fait régner avec lui dans tous les siècles des siècles. Voilà le règne que nous désirons de voir arriver. Ce que nous demandons, c'est donc que Dieu règne dès à présent dans nos cœurs par la grâce, et qu'il nous fasse régner avec lui dans la gloire. En faisant cette demande, vous devez, mon cher Théophile, désirer que le règne du péché, que le règne des passions soit détruit en vous, et que votre esprit, votre cœur et votre corps soient soumis à Dieu, qu'il en soit le mai-

tre et l'unique souverain. " Pendant que nous ha-
" bitons dans ce corps de boue, nous nous sommes
" éloignés du Seigneur : nous savons que si cette
" maison terrestre vient à se dissoudre, Dieu nous
" donnera une autre maison qui n'est point faite de
" la main des hommes, et qui durera éternelle-
" ment. " Que peut-il donc nous arriver de plus avantageux que de sortir de cette prison, que de quitter ce monde visible où nous sommes exposés à tant de dangers, où tout est piège pour nous, où nous courons risque de périr à chaque instant ? Un bon chétien a sans cesse devant les yeux la récompense qu'il attend : il se regarde sur la terre comme un voyageur, il est déjà citoyen du ciel, par la vivacité de sa foi et de son espérance : assis sur les rivages de Babylone, il pleure amèrement au souvenir de la Jérusalem céleste, qui est sa véritable patrie ; il lève souvent les yeux vers la montagne sainte, où est le séjour de la paix, où son héritage l'attend, où Jésus-Christ doit le couronner et le rendre éternellement heureux.

EXEMPLE.

L'empereur Julien surnommé l'Apostat, parce qu'il abandonna le christianisme qu'il avait professé jusqu'à l'âge de vingt ans, s'appliqua sans relâche à rétablir le culte des faux dieux et à détruire la religion chrétienne. Il mit pour cela en usage toutes sortes de ruses et de perfidies. Il remplit son palais de magiciens, de philosophes, de devins, de sophistes, de rhéteurset de charlatans de toute espèce. Il défendit aux chrétiens l'étude des sciences profanes, les priva des emplois, des honneurs et des secours publics. Sa philosophie déguisait la persécution sous mille formes, ne voulant point passer pour persécuteur, ni donner aux chrétiens l'honneur du martyre. Il se déclara souverain Pontife des faux dieux, et en remplit les fonctions avec un zèle plus que ridicule. Malgré sa fausse et orgueilleuse philanthropie, il en vint bientôt aux supplices, et les martyres se multiplièrent de tous côtés. Résolu d'anéantir le christianisme, il voulut auparavant terminer la guerre contre les Perses. Il fit des préparatifs et des sacrifices sans nombre, et jura, en partant, de ruiner l'Eglise à son retour. Mais Dieu la garantit de ses menaces insensées. Ce prince s'étant engagé sans cuirasse dans le premier combat, fut blessé dangereusement. On rapporte qu'il prit alors dans sa main du sang de sa blessure, et qu'il s'écria en le jetant vers le ciel : *Tu as vaincu, Galiléen* ! C'était le nom qu'il donnait à Jésus-Christ. Saint Jérôme, qui était âgé de 22 ans quand Julien monrut, raconte qu'au milieu des gémissements que sa mort arrachait à l'idolâtrie, il entendit ces paro-

les de la bouche d'un païen : " Comment les chrétiens peuvent-ils vanter la patience de leur Dieu ! Rien n'est si prompt que sa colère. Il n'a pu suspendre pour un peu de temps son indignation. " C'est une preuve qu'on regardait la mort de l'apostat comme l'effet de la vengeance céleste. (THÉODORET. — SOZOMÈNE.)

CIIe LECTURE.

TROISIÈME DEMANDE.

Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

Pour obtenir du père céleste l'héritage qu'il nous réserve et le royaume qu'il nous destine, il faut faire sa volonté. Notre-Seigneur nous en avertit lui-même dans l'Evangile. " Tous ceux qui me disent : *Sei-* " *gneur, Seigneur*, n'entreront point pour cela dans le " royaume des cieux, mais ceux qui feront la volonté " de mon Père. " C'est pourquoi nous ajoutons : *Que votre volonté soit faite ;* nous nous montrons par là disposés à faire tout ce qu'il veut. Il y a en Dieu une volonté qui est la règle de nos devoirs, par laquelle il nous commande le bien et nous défend le mal ; c'est cette volonté que le Prophète désirait d'exécuter, quand il disait : " Apprenez-moi à faire votre volonté, " faites-moi marcher dans la voie de vos commande- " ments, donnez à mon cœur du goût pour vos sain- " tes ordonnances. " Cette volonté divine nous est manifestée dans les commandements de Dieu et de l'Eglise, et dans les avertissements de nos supérieurs. Ainsi, en disant à Dieu : *Que votre volonté soit faite en la terre comme au ciel*, nous lui demandons la grâce d'observer sa loi, d'obéir à l'Eglise et à tous ceux qu'elle a chargés de nous conduire ; nous désirons que notre obéissance soit aussi parfaite que l'est, dans le ciel, celle des anges et des bienheureux. Dans le ciel, tout obéit à Dieu avec promptitude, avec ponctualité, avec ardeur. Est-ce ainsi que vous lui obéissez, mon cher Théophile ? Etes-vous fidèle à observer ses commandements ? Etes-vous soumis à ceux qui tiennent sa place à votre égard ? Cependant on ne fait sérieusement cette prière, que lorsque le cœur est d'accord avec la langue ; ce serait mentir à Dieu

que de lui demander des choses que le cœur ne désire pas. Il y a une volonté de Dieu qui est la cause des événements de la vie : tout ce qui arrive dans le monde est réglé par la volonté de Dieu ; il ne dépend pas de nous d'en arrêter l'effet ; notre devoir, à l'é-



Que votre volonté soit faite.

gard de cette volonté divine, est de l'adorer, de nous y soumettre, d'accepter avec résignation les maux qu'il lui plaît de nous envoyer, de recevoir, comme de la main d'un père, les coups dont il nous frappe. Dieu permet que ces maux nous arrivent parce qu'il a sur nous des vues de miséricorde. S'il nous envoie des afflictions, c'est parce qu'il veut nous sauver, il veut qu'elles servent à expier nos péchés. Ainsi c'est plutôt par bonté que par justice que Dieu nous punit en cette vie : ce qui fait dire à l'Apôtre que le Seigneur châtie celui qu'il aime, et qu'il frappe celui qu il reçoit au nombre de ses enfants : et qu'en cela même il le traite comme ses enfants ; car, ajoute-t-il, quel est l'enfant qui n'est pas châtié par son père ? Ce que nous demandons à Dieu par ces paroles : *Que votre volonté soit faite*, c'est donc de supporter avec une entière soumission toutes les peines qu'il lui

plaira de nous envoyer ; c'est que, quelque chose qui nous arrive, il nous trouve toujours patients, résignés, et dans une parfaite conformité de cœur et d'esprit aux desseins de la Providence.

EXEMPLES.

Un saint religieux rencontra un jour un pauvre à la porte d'une église. Que Dieu, lui dit-il, vous accorde une heureuse matinée ! — Le mendiant lui répond : Je n'en ai jamais eu de mauvaise. — Eh bien ! alors que Dieu vous accorde un peu de bonheur ! — Jamais je n'ai été malheureux. Le religieux fort étonné continue : " Que voulez-vous dire ? Parlez-moi plus ouvertement, car je ne vous comprends pas. " — Très volontiers, continue le pauvre : Quand je souffre, je loue Dieu et je ne suis jamais triste, je suis avec Dieu et je suis certain que tout ce qui m'arrive de sa Providence ne saurait être que bon pour moi ; je suis heureux, parce que j'ai entièrement coulé ma volonté en celle de Dieu. — Mais si la Providence voulait vous jeter dans les abîmes ? — Je la saisirais avec mes deux mains, c'est-à-dire avec l'humilité et l'amour, et elle serait obligé d'y descendre avec moi. — Quelle est donc la cause de cette étonnante perfection ? dit en terminant le religieux. — C'est mon union continuelle à Dieu ! Toute autre chose moindre que Dieu n'a pu reposer mon cœur ? mais j'ai trouvé Dieu, et avec lui la paix et le calme de l'âme.

Mme de Montmorency, apprenant la mort de son mari, dit à Dieu : " Seigneur, je n'aimais que lui, vous me l'avez ôté afin que je n'aime que vous. "

— Une autre dame, moins parfaite, mais qui avait cependant un grand fonds de religion, se désolait à la mort de son fils, lorsqu'elle vit entrer un de ses parents qui venait pour la consoler : " Ah ! mon cousin, s'écria-t-elle, je ne sais ce qu'il y a entre le désespoir et moi." — " Dieu, ma cousine, " lui répondit-il. Ce mot prononcé avec une douce sensibilité la frappa tellement, qu'elle sentit ses transports se calmer, et une résignation chrétienne vint tempérer sa douleur.

CIIIe LECTURE.

QUATRIÈME DEMANDE.

Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

Après les trois premières demandes, qui regardent la gloire de Dieu, nous demandons au Père céleste ce qui nous est nécessaire chaque jour pour la vie du corps et pour celle de l'âme. Dieu est la source de tous les biens, c'est lui qui pourvoit à tous nos besoins dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce.

Nous sommes tous devant lui comme des indigents qui n'ont rien que ce qu'ils recoivent de sa main libérale. " Toutes les créatures, dit le Prophète en parlant à Dieu, toutes les créatures attendent de vous la nourriture que vous leur donnez en leur temps : vous ouvrez votre main, et elles sont rassasiées de vos biens. " Les riches eux-mêmes sont obligés de demander chaque jour leur pain, pour reconnaître que tout ce qu'ils possèdent est dans la main de Dieu, qu'ils le tiennent de sa libéralité, et qu'ils peuvent le perdre de mille manières, s'il ne le leur conserve. Remarquez, mon cher Théophile, que nous demandons à Dieu, non pas des richesses superflues, non pas de quoi satisfaire notre sensualité ou notre orgueil, mais uniquement notre pain, c'est-à-dire ce qui nous est absolument nécessaire pour notre subsistance, selon notre état ; encore ne devons-nous le demander que pour le jour présent, car Notre-Seigneur nous défend de nous inquiéter du lendemain, où nous ne sommes pas sûrs d'arriver ; il veut que nous nous reposions sur la Providence, et que chaque jour nous recourions à lui, bien assurés que nous retrouverons chaque jour un bon père, toujours également disposé à accorder à ses enfants tout ce qui leur est nécessaire. " Ne vous mettez point en peine, nous dit-il " lui-même, où vous trouverez de quoi boire et de " quoi manger pour le soutien de votre vie, ni d'où " vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps ; " votre Père qui est dans le ciel, sait que vous avez " besoin de toutes ces choses. Ne soyez point in- " quiets pour le jour qui doit suivre ; à chaque jour " suffit son mal. " Cette confiance en la Providence ne doit cependant pas être oisive et présomptueuse ; Dieu ne veut pas favoriser la paresse, mais il nous ordonne de faire tout ce qui dépend de nous, et, quand nous l'avons fait, de nous confier en lui, et de compter alors sur les trésors inépuisables de sa Providence. La manne était donnée jour par jour aux Israélites dans le désert, et pendant quarante ans elle ne manqua pas une seule fois (1) : Voilà pour les besoins du corps. Nous avons aussi une âme, qui a

(1) Gravure, page 361.

besoin d'une nourriture spirituelle ; c'est ce pain de l'âme que nous demandons principalement dans cette prière. La nourriture de notre âme, c'est la parole de Dieu, c'est la grâce, c'est la divine Eucharistie. Les chrétiens des premiers siècles mangeaient tous les jours ce pain céleste. Il serait bien à souhaiter que nous puissions y participer comme eux, parce que notre âme tombe en défaillance et meurt quand elle néglige de s'en nourrir. Mais, comme il faut avoir le cœur pur pour recevoir la sainte Eucharistie, en priant Dieu de nous donner chaque jour ce pain de vie, nous lui demandons la pureté du cœur, qui nous met en état de le prendre avec fruit.



La manne dans le désert. (Page 360.)

EXEMPLE.

Socrate, qui fut comme l'oracle terrestre de l'humaine sagesse, pensait qu'il n'y avait rien autre chose à demander, sinon qu'il nous donnât ce qui nous était bon, Dieu seul sachant ce qui est utile à chacun, et nous au contraire, sollicitons souvent ce qu'il vaudrait mieux ne pas obtenir.

En effet, l'esprit des mortels, enveloppé d'épaisses ténèbres, se répand en prières aveugles. Il désire les richesses qui ont causé la perte de plusieurs ; il désire les honneurs qui ont précipité un grand nombre ; il recherche avec inquiétude des alliances brillantes qui ont quelquefois illustré des familles ; mais quelquefois en ont aussi renversé d'autres de fond en comble.

Insensés que nous sommes, cessons de courir, la bouche béante, après de prétendus biens qui furent la source de tant de maux, et abandonnons-nous entièrement à la volonté de Dieu, qui a coutume de nous donner ce qui est bon, et qui peut nous choisir ce qui est le meilleur. (*Cat. catholique.*)

CIVe LECTURE.

CINQUIÈME DEMANDE.

Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Un Dieu si bon, un Père si tendre, ne devrait trouver dans ses enfants qu'une docilité parfaite à sa sainte loi, et une fidélité constante et inviolable ; mais il s'en faut bien que les hommes aient ces sentiments et tiennent cette conduite à l'égard de Dieu. Ils l'offensent tous les jours, la plupart l'abandonnent, violent ses commandements dans les points les plus essentiels, et l'outragent par les plus grands crimes. Les justes mêmes tombent souvent dans des fautes qui contristent le Saint-Esprit : Ils ne commettent point à la vérité, de ces crimes qui donnent la mort à l'âme et qui la séparent de Dieu ; mais il font tous les jours des choses qui lui déplaisent. " Il n'y a point d'homme qui ne pèche ; et si nous disons que nous ne sommes coupables d'aucun péché, nous nous trompons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. " Ce sont les paroles de l'apôtre saint Jean. Aussi notre divin Sauveur, qui connaissait la faiblesse de notre nature, nous a fait un devoir de demander tous les jours à Dieu le pardon de nos offenses. Il n'a mis cette demande dans la prière qu'il nous a enseignée que parce qu'il veut nous pardonner ; il ne nous



Pardonnez aux autres, si vous voulez que Dieu vous pardonne.

l'aurait pas prescrite s'il n'avait pas eu la volonté de nous accorder l'effet de cette demande. Mais, pour bien faire cette prière, il faut au moins commencer par se repentir de ses péchés, car c'est un principe dans la religion que, sans la contrition, aucun péché, ni mortel, ni véniel, ne peut être remis. Dieu ne pardonne qu'à ceux qui ont du regret de l'avoir offensé, et qui sont dans la résolution de n'y plus retomber. Il ne faut pas se dispenser de prier, sous prétexte qu'on se croit éloigné de cette disposition : il faut au contraire prier pour la demander à Dieu. En lui disant : *Pardonnez-nous nos offenses*, nous lui demandons la grâce d'une sincère pénitence, afin d'obtenir par ce moyen le pardon de nos péchés. Quand on est dans cette disposition, on est sûr d'être écouté favorablement, et de parvenir à une entière réconciliation avec Dieu. Oui, mon cher Théophile, quelque péchés que vous ayez commis, quelque énormes, quelque multipliés qu'ils soient, si vous en concevez une douleur sincère, vous obtiendrez miséricorde ; c'est Dieu lui-même qui vous l'assure : il ne met à sa promesse qu'une seule condition, c'est que vous pardonniez vous-même à ceux qui vous ont offensé. Serait-il juste, en effet, de vouloir que Dieu nous remît nos offenses, tandis que nous ne pardonnons pas à notre prochain les fautes qu'il a commises contre nous ? Le pardon que nous accordons aux autres, est donc la mesure de celui que nous demandons à Dieu pour nous-mêmes : si nous pardonnons à notre prochain, Dieu nous pardonnera ; si nous ne voulons pas lui pardonner, Dieu ne nous pardonnera pas non plus.

EXEMPLES.

Marc-Aurèle met l'amour des ennemis au premier rang des devoirs de l'homme. " C'est le propre d'un homme, dit cet empereur philosophe, au premier paragraphe du chapitre XXX de ses œuvres, *d'aimer ceux qui l'offensent.* " " Le pardon vaut mieux que la vengeance : l'un annonce un caractère humain, l'autre un instinct féroce." Chercher à rendre morsure pour morsure, mal pour mal, est d'une bête sauvage, et non d'un homme. " Pour un grand cœur, le remède à une injure, c'est l'oubli."

—Des courtisans de Philippe-le-Bel, excitaient ce prince à sévir contre un prélat qui l'avait offensé : Je sais, leur répondit-il, que

je puis me venger ; mais il est beau de le pouvoir et de ne pas le faire. "

— On reprochait un jour à Henri IV, qu'il traitait avec trop de bonté les ligueurs, ses ennemis irréconciliables. Il répondit : " Dieu me pardonne, je dois pardonner ; il oublie mes fautes, je dois oublier celles de mon peuple. Que ceux qui ont péché se repentent, et qu'on ne m'en parle plus. "

— Un jour que Fernandez, compagnon de saint François Xavier, prêchait dans le Japon, un homme de la lie du peuple s'approcha comme pour lui parler, et lui cracha au visage. Le père, sans dire un seul mot et sans faire paraître aucune émotion, prit son mouchoir pour s'essuyer, et continua tranquillement son discours. Chacun fut surpris de cette modération héroïque. Ceux qu'une telle insulte avait d'abord fait rire, furent saisis d'admiration. Un des plus savants docteurs de la ville, qui était présent, se dit à lui-même qu'une loi qui inspirait un tel courage, une telle grandeur d'âme, et qui faisait remporter sur soi-même une victoire si complète, ne pouvait venir que du ciel. Le sermon achevé, il confessa que la vertu du prédicateur l'avait touché. Il demanda le baptême, qui lui fut administré solennellement. Cette illustre conversion fut suivie d'un grand nombre d'autres.

CV^e LECTURE.

SIXIÈME DEMANDE.

Ne nous abandonnez point à la tentation.

Ce n'est pas assez que la miséricorde de Dieu nous pardonne les péchés que nous avons déjà commis ; nous avons besoin que sa grâce nous préserve d'en commettre de nouveaux. Nous y sommes à tout moment exposés, à cause des tentations qui nous y sollicitent : c'est pour cela que nous implorons la protection de Dieu. En lui disant : *Ne nous abandonnez point à la tentation*, nous lui demandons, qu'ayant égard à notre faiblesse, il détourne de nous la tentation, ou qu'il nous donne la grâce de la surmonter. Le monde, le démon, la concupiscence, conspirent ensemble pour nous perdre. Le monde nous tente par ses mauvais exemples, par ses maximes. " Toutes les créatures, dit le Sage, sont devenues un sujet de tentation pour les hommes, et comme un filet où se prennent les pieds des insensés. " Le démon nous tente en faisant sur nos sens et sur notre imagination, des impressions qui tendent à

nous suggérer de mauvaises pensées et de mauvais désirs. Il n'y a point de ruses qu'il ne mette en œuvre pour nous faire tomber ; il tourne sans cesse autour de nous, cherchant à nous dévorer. Enfin la concupiscence nous tente, c'est-à-dire ce penchant vicieux que nous apportons en naissant, et qui nous porte au mal : elle nous suit partout, elle est au-dedans de nous comme un ennemi domestique, et elle fournit des armes au démon et au monde pour nous attaquer avec plus d'avantage. « Chacun de nous, dit l'apôtre " saint Jacques, est tenté par la concupiscence, qui " le détourne du bien et qui le sollicite au mal. " Etre tenté n'est point un péché, c'est souvent même une occasion de mérite par la résistance qu'on y oppose : mais c'est un péché que de consentir à la tentation. Si, par la crainte d'offenser Dieu, nous réprimons les premiers mouvements qui s'excitent en nous, et si nous refusons constamment de consentir au mal, il n'y a point de péché ; cette résistance est même une action de vertu, que Dieu récompensera un jour ; mais si l'on s'y arrête avec complaisance, après qu'on s'en est aperçu, alors c'est un péché, et l'on devient coupable. Quoique la tentation ne soit pas un péché par elle-même, elle est toujours dangereuse ; cependant, nous ne demandons pas à Dieu d'être exempts de toutes tentations ; elles sont inévitables dans cette vie, qui est une guerre et un combat continuels : les plus grands saints ont été tentés ; Notre-Seigneur lui-même a voulu être tenté, pour nous apprendre la manière de vaincre les tentations, et pour nous en mériter la grâce. Ce que nous demandons, c'est que nous ne soyons pas abandonnés dans la tentation. Nous sommes si faibles, que la moindre tentation est capable de nous renverser ; toute notre ressource est dans la grâce de Dieu. Nous n'avons rien à craindre avec le secours et la protection de Dieu, il est assez puissant pour nous faire surmonter toutes nos tentations, et même pour nous en faire tirer avantage.

EXEMPLES.

—Les Pères du désert avaient pour maxime, que le travail est le remède à tous les maux. Un jeune homme arrivé depuis peu dans la solitude, se plaignait à un grand saint qui avait beaucoup de

crédit auprès de Dieu, de ce qu'il était continuellement tenté et porté à se décourager. " Ne vous inquiétez pas, lui dit le saint, je m'intéresserai pour vous. " Malgré cette promesse, le jeune homme ne reçut aucun secours et se plaignait d'être toujours dans le même état. Le saint vieillard, voyant que ses prières étaient inutiles pour obtenir à ce jeune solitaire la délivrance de ses tentations, pria le Seigneur de l'eclairer à ce sujet, et, en effet, Dieu lui fit voir ce jeune homme dans sa cellule, les mains croisées, dans une oisiveté complète, et dormant une partie du jour. Ce jeune homme, mandé par le vieillard, fut obligé de faire l'aveu de sa paresse ; il se corrigea, et, s'étant attaché au travail, il n'eut bientôt plus de tentations.

Saint Ambroise, évêque de Milan, nous parle d'un jeune homme qui entreprit un long voyage, pour se délivrer d'une occasion prochaine de péché. Etant revenu, après que sa passion fut éteinte, il rencontra la malheureuse complice de ses désordres. Mais, comme il passait outre, sans lui adresser une parole, celle-ci, croyant qu'il ne la reconnaissait pas ; lui dit : " Je suis une telle. — Mais moi, lui répondit-il, je ne suis plus un tel ; " lui donnant à entendre par là qu'il était entièrement changé, qu'il avait complètement détruit en lui l'homme ancien, l'homme de péché, pour être un homme nouveau, conforme à Jésus-Christ.

CVIe LECTURE.

SEPTIÈME DEMANDE.

Délivrez-nous du mal.

Nous terminons cette prière par demander à Dieu qu'il nous délivre du mal, c'est-à-dire des misères de cette vie, des ennemis de notre salut et de la damnation éternelle. A combien de maux n'est-on pas sujet dans cette vie ! De combien d'amertumes n'est-elle pas remplie ! Les maladies, la douleur, assiègent notre corps ; le trouble, l'inquiétude le chagrin attaquent notre âme. C'est bien avec raison que l'église appelle cette terre où nous vivons, une vallée de larmes. Nous ne demandons pas d'être entièrement affranchis de toutes ces misères, ce privilège ne convient point à notre état présent ; ce que nous demandons, c'est d'être délivrés de celles qui seraient pour nous des occasions de péchés, et qui nuiraient à notre salut. Il n'y a de véritable mal que ce qui mettrait obstacle à notre justification. Si les infirmités, l'indigence, les calamités peuvent être appelées des maux, c'est surtout parce qu'elles jettent l'âme dans le trou-

ble, qu'elles nous exposent à l'impatience, au murmure, au désespoir, parce que nous n'avons pas assez de vertu pour les supporter sans péché ; mais les maux que l'on souffre patiemment, loin de nous être préjudiciables, servent à nous corriger, et contribuent à notre justification : ce sont plutôt des biens que des maux ; quelque pénibles qu'ils soient, ils sont dans l'ordre de la Providence, le châtiment du péché, et un moyen pour arriver au bonheur éternel. " Il faut, dit " l'Apôtre, passer par beaucoup de tribulations et de " souffrances pour entrer dans le royaume du ciel. " Il nous est cependant permis de désirer et de demander d'être délivrés de ces maux, pourvu que nous fassions cette prière avec une entière résignation à la volonté de Dieu, et que nous soyons disposés à les souffrir avec soumission, si Dieu les juge nécessaires ou utiles pour notre salut. En priant ainsi et en persévérant dans la prière, nous trouverons le véritable remède de tous nos maux. Dieu exaucera nos prières soit en nous en délivrant, soit en nous donnant la force de les supporter, ce qui est bien plus avantageux pour nous. En second lieu, nous demandons d'être délivrés des ennemis de notre salut, et en particulier du démon, qui est notre plus cruel ennemi. Enfin, nous demandons à Dieu qu'il nous délivre de la damnation éternelle, qui est le comble de tous les maux, le souverain mal, mal irréparable, mal éternel. Avec quelle ardeur, avec quelle persévérance ne devons-nous pas demander d'être garantis de ce malheur affreux !

EXEMPLES.

Un vénérable vieillard, se voyant environné d'enfants qui se pressaient autour de lui, leur dit ces mémorables paroles, qu'ils n'oublièrent jamais : " Mes petits enfants, en voyant avec quelle exactitude les souverains font observer leurs ordonnances, nous devons penser que Dieu ne permettra pas qu'on viole impunément ses commandements ; aussi j'ai toujours remarqué, 1o que ceux qui ne craignent pas Dieu, sont presque toujours malheureux ; 2o que le travail du dimanche n'a jamais enrichi ; 3o que le bien mal acquis n'a jamais profité ; 4o que l'aumône n'a jamais appauvri ; 5o que la prière du matin et du soir n'a jamais retardé les travaux ; 6o et qu'un enfant rebelle et libertin n'a jamais été heureux. "

— Le grand saint Basile, archevêque de Césarée, plutôt que de pé-

cher en faisant ce que demandait de lui l'empereur Valens, qui était arien et qui persécutait les catholiques, résista constamment à ses volontés. L'empereur chargea le préfet Modeste, de menacer le saint de la confiscation de ses biens, de l'exil, des tourments et de la mort s'il n'obéissait. Basile dit au préfet : " Je suis à couvert de la confiscation ; je n'ai que quelques livres et les haillons que je porte. Où m'exilera-t-on ? c'est le ciel qui est ma patrie. Les tourments que l'on pourrait me faire endurer, ne seront pas longs tant je suis faible, et je regarderai comme un bonheur de souffrir pour Jésus-Christ. Si on croit m'intimider en me menaçant de la mort, qu'on sache que la mort est à mes yeux une faveur. Tout perdre, tout souffrir, et mourir plutôt que de pécher. Le préfet alla rendre compte à l'empereur et lui dit : " Prince, nous sommes vaincus, Basile ne craint qu'une chose, c'est le péché.

CVIIe LECTURE.

SALUTATION ANGÉLIQUE.

Dévotion à la sainte Vierge.

Après Dieu, le plus digne objet de notre culte et de nos hommages, c'est la sainte Vierge, Mère de Dieu. Elle a été choisie avant tous les siècles, pour être le temple vivant de la Sagesse éternelle, et l'instrument glorieux du salut des hommes. Par son auguste qualité de Mère de Dieu, elle est élevée au-dessus de tous les saints et de tous les anges, dont elle est la reine. Aussi, le culte que l'Eglise lui rend, est-il un culte particulier qui ne convient à aucun autre saint. Prévenue, dès sa conception, des dons les plus excellents et les plus divins, elle a été un parfait modèle de toutes les vertus, et la plus sainte des créatures : par un privilège spécial, elle a été exempte de tout péché. Pleine de bonté, elle a pour nous une tendresse de mère : nous sommes en effet devenus ses enfants, lorsque Jésus-Christ, mourant sur la croix, la donna pour mère à saint Jean, et, dans sa personne, à tous les chrétiens. Elle est donc votre mère, mon cher Théophile. Quel nom plus tendre, plus touchant, plus propre à vous inspirer pour elle les sentiments d'une entière confiance, et à vous faire espérer de sa part tous les secours dont vous avez besoin ! Elle est sensible à nos misères, son cœur s'attendrit sur nos besoins, quand nous les lui expo-

sons avec confiance. Jamais personne, dit saint Bernard, ne l'a invoquée sans ressentir les effets de sa protection. Elle s'intéresse singulièrement au salut des jeunes gens, dont elle connaît la faiblesse. Elle sait à combien de dangers ils sont exposés, elle voit le combat que leur livre le démon, les pièges qu'il leur tend, les efforts qu'il fait pour leur enlever leur innocence. Elle les protège d'une manière particulière quand ils ont recours à elle. Il y a mille exemples de personnes qu'elle a préservées des écueils de cet âge. Pour n'en citer qu'un seul, ce fut par l'assistance de cette reine des vierges, que saint François de Sales, dans sa jeunesse, fut délivré en un instant, d'une tentation dangereuse qui le tourmentait depuis longtemps. Vous concevrez combien son intercession est puissante auprès de Dieu, si vous faites attention qu'elle a sur lui tout le crédit d'une mère chérie : sa puissance n'a point de bornes, parce que l'amour de Jésus-Christ pour sa sainte Mère, est infini. Son fils, qui est tout-puissant, ne refuse rien à la meilleure, à la plus tendre des mères ; il partage, pour ainsi dire, son autorité avec elle : il n'est point, auprès de Jésus-Christ, de médiation ni de recommandation égale à celle de son auguste Mère ; il l'a établie l'arbitre de ses trésors et la dispensatrice des grâces qu'il répand sur les hommes ; il veut que nous nous adressions à elle pour obtenir tout de lui. Vous devez donc, mon cher Théophile, recourir à la sainte Vierge, avec la confiance d'un enfant qui se jette entre les bras de sa mère : ayez pour elle une tendre dévotion, et vous éprouverez que l'on ne réclame jamais en vain son secours : invoquez-la dans les tentations et les dangers : s'il s'élève quelque nuage dans votre esprit, si quelque passion agite votre cœur, dans vos perplexités, dans vos troubles, pensez à elle, ayant son nom dans la bouche, et plus encore dans votre cœur ; elle vous consolera, elle dissipera vos doutes, elle calmera vos agitations, elle soutiendra votre faiblesse. Si vous êtes juste, elle vous affermira dans la vertu, elle vous fera persévérer et croître dans la justice. Si vous avez eu le malheur de tomber dans quelque péché, recourez promptement à cette

mère de miséricorde : elle est le refuge des pécheurs ; elle vous réconciliera avec son Fils. Priez-la d'obtenir pour vous la grâce d'une sincère conversion . Elle demandera et obtiendra ces secours puissants qui vous feront sortir de l'esclavage du démon, et rentrer dans la douce liberté des enfants de Dieu. La plus excellente prière que vous puissiez lui adresser, c'est celle dont l'Eglise fait un usage si fréquent, qu'elle joint presque toujours à l'Oraison dominicale. On appelle cette prière la *Salutation angélique*, parce qu'elle commence par les paroles que l'ange Gabriel adressa à la sainte Vierge, en lui annonçant le mystère de l'Incarnation : Je vous salue, ô Vierge pleine de grâces ! le Seigneur est avec vous ; vous êtes bénie entre



Visite de Marie à sa cousine Elisabeth.

toutes les femmes. " Ces derniers mots furent répétés peu de temps après, par sainte Elisabeth, dans la visite qu'elle reçut de la Mère de Dieu ; elle y ajouta ceux-ci : " Et le fruit de vos entrailles est béni. " L'Eglise y a joint les paroles qui suivent : " Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, pécheurs, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il. " En récitant cette prière, vous devez, mon cher Théophile, avoir intention de remercier Dieu du mystère de l'Incarnation, d'honorer la sainte Vierge, qui a eu une si grande part à ce mystère, et de lui témoigner la confiance que vous avez dans sa puissante intercession

EXEMPLES.

Du temps que saint Grégoire-le-Grand siégeait sur la chaire de saint Pierre, il survint une calamité si grande dans la ville de Rome, que jamais on n'avait rien vu de semblable : la peste faisait tant de ravages qu'il ne restait plus assez de vivants pour enterrer les morts ; on voyait tous les jours mourir des milliers de personnes, dont la plupart étaient emportées subitement par la violence du mal, et sans avoir eu le temps de se reconnaître. Quoique le saint pape eut prêché la pénitence, ordonné des prières publiques, fait des vœux, la peste ne laissait pas que de continuer ses ravages, jusqu'à ce qu'il prit le parti de se tourner du côté de la sainte Vierge : il ordonna donc que le clergé et le peuple iraient en procession jusqu'à l'église de Notre-Dame, appelée Sainte-Marie-Majeure, et qu'on porterait par toute la ville, l'image de la sainte Vierge, peinte par saint Luc. Cette procession arrêta le cours de cette calamité, et c'était une grande merveille de voir qu'à proportion qu'elle avançait, la peste cessait, les malades guérissaient ; mais ce qui étonna davantage, ce fut de voir sur la terrasse d'Adrien, qui depuis fut appelée Saint-Ange, un ange en forme humaine, qui remettait dans le fourreau une épée sanglante. On entendit en même temps les anges chanter cette antienne de la sainte Vierge : *Regina cœli, lætare, alleluia.* Le saint Pontife ajouta : *Ora pro nobis Deum*, priez le Seigneur pour nous. L'Eglise a toujours employé depuis cette prière, pour saluer la sainte Vierge, au temps de Pâques.

(*Les Saints Anges*, Bibliothèque de Lille.)

— Nous lisons dans le *Journal des bons exemples* un fait récent. Son authenticité garantie par l'honorable directeur du journal, nous permet de le consigner ici, afin qu'il vienne faire nombre dans la vaste nomenclature des bienfaits de Marie, et augmenter envers elle la reconnaissance de tous ceux qui veulent croire et espérer dans ses bontés.

" Ces jours derniers, un antique château de la Sologne retentissait des brillantes fanfares du cor, et des longs aboiements des meutes déchaînées à travers les forêts et les plaines environnantes ; c'était le rendez-vous d'une de ces grandes chasses d'automne, devenue comme un rare reflet du bon vieux temps. " Déjà l'on entendait, toujours plus rapprochés et plus distincts, les bruits confus de la chasse effectuant son retour. Bientôt les premiers cavaliers et les chiens haletants paraissent dans l'avenue ; chacun se précipite au-devant du châtelain monté sur son destrier, et chevauchant toujours au milieu de ses invités satisfaits.

" Ainsi vont les plaisirs du monde : un malheur se préparait où il semblait n'y avoir place que pour la joie et l'animation d'une fête. Avant de quitter sa monture, M. de P..., l'heureux possesseur de cette noble demeure, s'aperçoit que ses enfants entourés de quelques amis, venaient, pendant son absence, de s'exercer au tir au pistolet. Voulant s'assurer par lui-même si son cheval ne serait point effrayé de la décharge d'une arme à feu, il prend le pistolet d'un de ses fils et fait signe à son entourage de s'éloigner ; l'assistance obéit et s'é-

carte ; mais à peine M. de P... a-t-il le temps de maîtriser son cheval, et avant qu'il ait touché la détente de son arme, le coup part, et un cri aigu se fait entendre : la balle avait frappé en pleine poitrine sa propre fille, vive et charmante enfant, agée de trois ans à peine, qui se tenait blottie derrière un arbre, sans s'être rendue compte assurément, si cet abri la garantissait contre toutes les directions que pouvait prendre le plomb meurtrier qui venait de l'atteindre. "

" Qu'on juge de la stupeur universelle et de l'inexprimable douleur du père, qui chérissait d'autant plus sa fille qu'elle avait été longtemps désirée par lui. Il accourt éperdu, suivi de tous les siens ; il déchire avec effroi les vêtements transpercés de son enfant ; mais, ô surprise ! ô protection visible et miraculeuse ! la balle s'est amortie contre une médaille de Notre-Dame de Bétharam, qui en garde les profondes empruntes ; au-dessous, l'épiderme est légèrement déchiré, et cette médaille, réunie à celle de Notre-Dame de la Salette, apparaît séparée, non-seulement de son petit anneau, mais du support même qui la soutenait. Cette médaille préservative, le père lui-même l'avait attachée au cou de la petite Jeanne, lors de son retour d'un voyage dans les pyrénées. Nous laissons à penser l'ivresse de son bonheur, quand sa fille, qu'il croyait ravie à sa tendresse, soudain se relève dans ses bras, pleine de vie, répondant à ses larmes par un sourire. Cette enfant était sa joie, sa richesse, elle sera désormais la cause de sa foi, de sa reconnaissance, elle conservera sur sa poitrine le signe permanent de la protection de Marie. "

(*Journal des bons exemples.*)

CVIIIe LECTURE

Bonheur de la vie chrétienne.

Il n'est que trop ordinaire de se former une fausse idée de la vie chrétienne, et de la regarder comme une vie triste, gênante et désagréable. Rien n'est plus faux, rien n'est plus injuste que ce préjugé si répandu contre la vertu et la piété. Il est important, mon cher Théophile, de vous garantir de cette erreur dangereuse, ou de vous détromper si vous y étiez déjà engagé ; il est important de vous convaincre que le bonheur est le partage de la vertu. Si vous en doutiez, écoutez le Saint Esprit, qui nous assure, en mille endroits de l'Ecriture, que la justice, c'est-à-dire l'exacte observation de la loi de Dieu, est toujours accompagnée de la paix de l'âme, de ce sentiment délicieux que produit une bonne conscience : et par conséquent que la vertu, et la vertu seule, rend l'homme véri-

tablement heureux. Partout où il est parlé de la fidélité à observer la loi de Dieu, il est aussi parlé de la paix, comme inséparable de la justice ; et avec quelle énergie le Saint-Esprit ne s'exprime-t-il pas sur cet article : " O mon fils, vous dit-il, soyez fidèle à gar- " der mes préceptes ; ils seront pour vous une source " de joie et de paix : celui qui observe la loi du Sei- " gneur fera sa demeure dans la paix " (*Prov*, 13). Heureux donc l'homme qui met son affection dans la loi du Seigneur ! Il sera comme un bel arbre qui, planté sur le bord des eaux, porte un fruit excellent, et dont le feuillage ne se flétrit jamais. Ce sont les paroles mêmes du prophète. La promesse de Jésus-Christ, dans l'Evangile, n'est pas moins formelle ni moins positive ; il déclare en termes clairs et précis, que son joug est doux et son fardeau léger, que ceux qui le portent y trouvent la paix de l'âme. C'est donc une vérité fondée sur la parole de Dieu, qu'une vie chrétienne est une vie heureuse, qu'il n'y a de véritable, de solide bonheur que dans la fidélité à accomplir la loi de Dieu. Cette vérité est encore fondée sur l'expérience : Je vais, mon cher Théophile, vous citer un témoin qui n'est pas suspect, un témoin qui a éprouvé l'une et l'autre situation, celle du pécheur et celle de l'homme vertueux : c'est saint Augustin. Vous le savez, avant sa conversion, il avait mené une vie toute mondaine, une vie sensuelle ; il avait passé un grand nombre d'années dans l'oubli de Dieu et dans le dérèglement des passions. Rappelé enfin à la vertu, voici comme il s'explique au livre de ses Confessions : " Mon Dieu, vous avez rompu mes liens ; que mon cœur et ma langue vous louent à jamais de ce que vous m'avez fait recevoir votre joug si aimable, et le fardeau si léger de votre loi. Combien ai-je trouvé de douceur et de plaisir à renoncer aux vains plaisirs du monde ! Combien ai-je ressenti de joie à abandonner ce que j'avais craint de perdre ! Car vous qui êtes le seul véritable plaisir capable de remplir une âme, en éloignant de moi tous ces faux plaisirs, vous entriez en leur place, vous qui êtes la véritable et souveraine douceur ; mon esprit était déjà délivré des chagrins cuisants que donnent l'ambition, l'amour des richesses et le

désir de se plonger dans la fange des voluptés criminelles ; et je commençais à goûter le plaisir de m'entretenir avec vous, ô mon Dieu ! qui êtes ma lumière, mon bien et mon salut." Vous l'entendez, mon cher Théophile, une vie de péché et de désordre est un dur esclavage, où l'on est déchiré par des inquiétudes continuelles, une vie vertueuse, au contraire, est une vie tranquille et pleine de consolation. Rappelez-vous cette époque de votre jeunesse où, touché de Dieu, vous vous êtes purifié de toutes vos fautes ; où, admis pour la première fois à la table sainte, vous avez éprouvé combien le Seigneur est bon pour ceux qui l'aiment. Alors votre cœur, dégagé des liens des passions, alors votre cœur, pur aux yeux de Dieu, ne goûtait que lui, ne désirait que lui, ne soupirait que pour lui De quelle joie ce cœur ne fut-il pas alors inondé ! quelle paix délicieuse remplissait alors votre âme ! quelles étaient douces les larmes que vous répandiez dans le sein d'un si bon père ! que vous désiriez alors d'être toujours dans cet heureux état, de n'en sortir jamais ! Avouez-le, rendez cet hommage à la religion : jamais, non jamais vous n'avez passé de moments plus doux : ce jour a été le plus beau de vos jours. Si vous avez conservé ces sentiments de piété, ce goût précieux de la vertu, bénissez-en le Seigneur, mon cher Théophile, vous entendrez aisément tout ce que je viens de vous dire sur le bonheur de la vie chrétienne : si, au contraire, la vertu, qui autrefois avait pour vous tant de charmes, vous paraît aujourd'hui importune, ennuyeuse, n'en accusez que votre infidélité à remplir vos devoirs. Si vous aviez marché constamment dans la voie de Dieu, vous auriez joui d'une paix inaltérable. Il vous reste une ressource, c'est de reprendre une généreuse résolution d'observer exactement la loi du Seigneur et de vaincre les premiers dégoûts. Revenez à votre Père, un soupir le désarme, une larme l'apaise. Bientôt vous sentirez renaître dans votre âme ces consolations intérieures et ces délices ineffables qui ont fait votre bonheur dans les jours de votre innocence.

EXEMPLES.

Saint Philippe de Néri, ayant un jour rencontré, à Rome, un jeune homme distingué par ses talents et fort attaché au monde, lui fit comprendre d'une manière très frappante la vanité et le néant de toutes les choses de la terre. Le serviteur de Dieu lui dit : " Mon enfant, vous ferez une grande fortune ; vous serez bon avocat ; puis prélat, ensuite cardinal, peut-être enfin, il est possible que vous deveniez pape. — Et ensuite ? ensuite ? dit le jeune homme. — Allez, lui répondit saint Philippe, pensez à ces dernières paroles. " François retourna chez lui, réfléchissant à ces deux mots : Et ensuite ? ensuite ! Le résultat de ses réflexions fut qu'il renonça à toutes les sollicitudes mondaines ; qu'il devint membre de la congrégation de l'Oratoire et commença tout de bon à ne plus s'occuper que de Dieu.

— Saint Romuald, dont la vie fut si austère, malgré ses jeûnes continuels et ses longues oraisons, avait un visage si gai qu'il portait à la joie tous ceux qui le voyaient.

— Saint Athanase écrit de saint Antoine qu'il paraissait en tout temps si content, que chaque jour semblait être pour lui un jour de fête. Si quelque étranger, venant dans le désert pour le voir, l'eût trouvé parmi un grand nombre de moines, il l'eût distingué aussitôt de tous les autres, et l'eût reconnu, en admirant la joie et la bonté qui brillaient sur sa physionomie.

— Saint Philippe de Néri, goûtait au service de Dieu, et dans le saint exercice de la méditation, de si grandes douceurs, que, ne pouvant se soutenir, il tombait par terre et s'écriait : " C'en est assez, Seigneur, c'en est assez ; je vous prie de suspendre un peu le torrent de vos consolations. Eloignez-vous de moi, Seigneur, éloignez-vous de moi ; je suis un homme mortel, et par conséquent, incapable de supporter une telle abondance de délices ! " A-t-on jamais entendu un partisan du monde tenir un pareil langage ?

(L'abbé NOEL, *Exp. du cat. de Rhodez*).

FIN.

TABLE DES LECTURES.

SYMBOLE.

Lectures		Pages
1re	Nécessité de s'instruire de la Religion	5
2.	Existence de Dieu	9
3.	Perfections de Dieu	12
4.	Immensité de Dieu	15
5.	Providence de Dieu	18
6.	Nécessité d'une religion	24
7.	Unité de Dieu	28
8.	Il y a une revélation. Autorité des livres saints	33
9.	Mystère de la sainte Trinité	40
10.	Dieu a créé le ciel et la terre	44
11.	Chute de l'homme : péché originel	47
12.	Promesse d'un Sauveur	51
13.	Développement des promesses : conversion future des Gentils	54
14.	Caractères du Messie, tracés par les prophètes	58
15.	Je crois en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur.	64
16.	Jésus-Christ a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie	70
17.	Suite du Mystère de l'Incarnation	73
18.	Vie publique de Jésus-Christ ; ses miracles	75
19.	Doctrine de Jésus-Christ	82
20.	Vertus de Notre-Seigneur	86
21.	Jésus-Christ a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié	90
22.	Jésus-Christ est mort, a été enseveli, est descendu aux enfers	94
23.	Jésus-Christ est ressuscité le troisième jour	98
24.	Suite des réflexions sur la résurrection de Jésus-Christ	103
25.	Jésus-Christ est monté au ciel, il est assis à la droite de Dieu	106
26.	Jésus-Christ viendra juger les vivants et les morts	109
27.	Je crois au Saint-Esprit	112
28.	Je crois la sainte Eglise. Formation de l'Eglise chrétienne.	116
29.	Suite de l'établissement de l'Eglise chrétienne. Constance des Martyrs	118
30.	Caractères de l'Eglise. Je crois la sainte Eglise catholique	125
31.	De l'autorité de l'Eglise	129
32.	La communion des saints	133

Lectures — Pages

33. Je crois la rémission des péchés 136
34. La résurrection de la chair 140
35. Je crois la vie éternelle 143

DÉCALOGUE.

36. De la foi 149
37. De l'espérance 152
38. De la charité 156
39. De l'adoration 159
40. Du respect dans les églises 163
41. Du jurement 166
42. De la sanctification du dimanche 170
43. De l'amour du prochain 173
44. Devoirs des enfants à l'égard des parents 176
45. Devoirs des disciples envers leurs maîtres 185
46. Du cinquième commandement 190
47. Du scandale 193
48. Sixième commandement. De l'impureté 195
49. Des mauvaises compagnies 199
50. Des mauvais livres 202
51. Des spectacles 204
52. Vous ne déroberez point 207
53. Du mensonge 211
54. De la médisance 215
55. Des jugements téméraires 218
56. Des mauvais désirs 221
57. Du désir injuste du bien d'autrui ..... 2[illegible]
58. Les fêtes tu sanctifieras, etc. De la sanctification des fêtes. 227
59 Les dimanches la messe entendras, et les fêtes pareillement. 229
60. Tous tes péchés confesseras, au moins une fois l'an 232
61. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement. 235
62. Quatre-Temps, Vigiles jeuneras, et le Carême entièrement. 238
63. Vendredi chair ne mangeras, ni le samedi mêmement .. 242
64. Du péché 246
65. Des péchés capitaux : de l'orgueil 250
66. De l'avarice 253
67. De la luxure 257
68. De l'envie 260
69. De la gourmandise ..... 26[illegible]
70. De la colère ..... 2[illegible]
71. De la paresse 269

SACREMENTS.

72. Nécessité de la grâce, et moyens de l'obtenir 272
73. Des sacrements en général 275
74. Du Baptême 278
75. Des vœux du baptême 280
76 Du sacrement de Confirmation 283

Lectures		Pages
77.	Des dispositions à la Confirmation	286
78.	Obligations qu'impose la confirmation	289
79.	Sur le respect humain	291
80.	Du sacrement de Pénitence	294
81.	De la Contrition	297
82.	Du bon propos	301
83.	De la Confession	305
84.	De ceux qui retiennent quelque péché à confesse	309
85.	De la satisfaction	311
86.	Des indulgences	314
87.	Du sacrement de l'Eucharistie	316
88.	Des dispositions pour recevoir l'Eucharistie	320
89.	Des effets de l'Eucharistie	323
90.	De la mauvaise communion	325
91	De la fréquente communion	327
92.	Du sacrifice de la Messe	330
93.	De l'Extrême-Onction	333
94.	Du sacrement de l'Ordre	336
95.	Du sacrement de Mariage	339

PRIÈRE.

96.	Nécessité de la prière	343
97.	Efficacité de la prière	345
98.	Qualités de la prière	348
99.	Oraison dominicale : ce qu'il faut demander à Dieu	351
100.	Que votre nom soit sanctifié	353
101.	Que votre règne arrive	355
102.	Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel	357
103.	Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour	359
104.	Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés	362
105.	Ne nous abandonnez pas à la tentation	364
106.	Délivrez-nous du mal	366
107.	Salutation angélique. Dévotion à la sainte Vierge	368
108.	Bonheur de la vie chrétienne	371

FIN

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: March 2003

PreservationTechnologies

A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

OUVRAGES CLASSIQUES

Édités par les CLERCS DE SAINT-VIATEUR.

	DOZ.
Premier livre de lecture: Syllabaire, par E. Robert, c.s.v.	$0.84
Deuxième livre de lecture, par E. Robert, c.s.v.	1.80
Troisième livre de lecture: Vie de Notre-Seigneur J.-C., d'après M. l'abbé Calas	2.40
Quatrième livre de lecture: La doctrine chrétienne de Lhomond	2.40
Grammaire élémentaire, par E. Robert, c.s.v.	1.50
Exercices orthographiques en rapport avec la grammaire élémentaire, par E. Robert, c.s.v.	2.40
Le même, livre du maître	9.00
Grammaire complète, par E. Robert, c.s.v.	3.00
Exercices français en rapport avec la grammaire complète, par E. Robert, c.s.v.	3.00
Le même, livre du maître	7.20
Dictées graduées et raisonnées, 1re année, par E. Robert, c.s.v.	2.40
" " " 2e année, " " "	2.40
" " " 3e année, " " "	4.80
Leçons de style, pour filles, cours élémentaire, par J. Duclos	1.25
Le même, livre du maître	9.00
Leçons de style, pour filles, cours moyen, par J. Duclos	2.40
Le même, livre du maître	12.00
Leçons de style, pour garçons, cours prép. et élém. par J. Duclos	1.25
Le même, livre du maître	9.00
Le style, cours élémentaire et moyen, par S. Constans	3.00
Le même, livre du maître	12.00
Méthode de style, 1re année, par E. Robert, c.s.v.	3.60
Le même, livre du maître	12.00
Méthode de style, 2e année, par E. Robert, c.s.v.	3.60
Le même, livre du maître	12.00
Méthode de langue anglaise, par E. Robert, c.s.v.	1.80
Histoire Sainte du jeune age, par J.-L.-C. Renaudin	0.96
Introduction à l'arithmétique et au calcul mental, par C.S.V.	0.96
Le même, livre du maître	3.00
Calcul mental (cours abrégé), par E. Robert, c.s.v.	2.40
Le même, livre du maître	12.00
Le secrétaire commercial canadien, anglais et français, par un clerc de Saint-Viateur.	10.80
Petits exercices de géographie pratique, par E. Robert, c.s.v.	2.00
Manuel d'histoire littéraire, par un clerc de Saint-Viateur	4.80
Histoire de France, cours élémentaire, par C. S. Viator	2.40
" " cours moyen, " "	3.60
" " cours supérieur, " "	9.60

BNQ
C 000 078 261